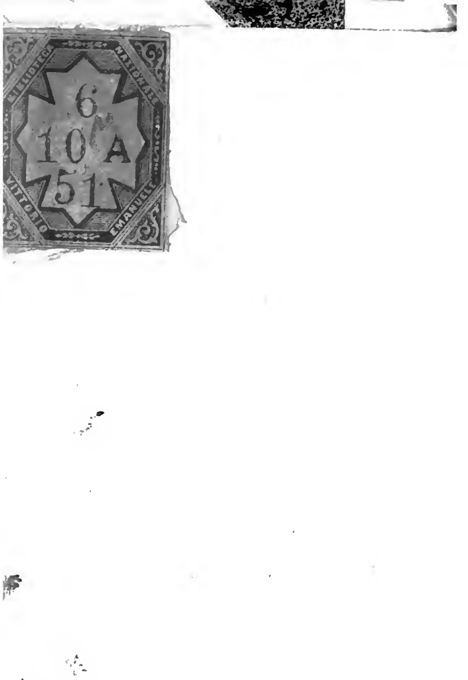




Digitized by Google



6.10.A.51

MEMOIRES
DE
Messire Pierre de Bourdeille, Seigneur de BRANTOME,

CONTENANT

Les Vies des Hommes Illustres & grands Capitaines François de son temps.

QUATRIE'ME PARTIE.

Biblio Scr. Coll. Rom. Soci. Jesu

BIBLIOTECA NAZ. VITTORIO EMANUELE ROMA

A LEYDE,
Chez JEAN SAMBIX le Jeune, à la Sphere.

M. DC. XCIX.



MEMOIRES
DE
Mr. DE BRANTOME
CHARLS IX.

BIBLIOTECA NAZ. VITTORIO EMANUELE ROMA

POur parler du Roy Charles IX. je diray qu'il estoit si courageux, bouillant & hardy, que si la Reyne sa mere, qu'il craignoit & honoroit fort, ne l'eust arresté en ses plus jeunes ans que la guerre civile se suscita contre luy, il vouloit luy-mesme estre en personne en ses armées & luy seul en estre le General. Je me souviens que lors de ce commencement les Huguenots crioient par tout que ce n'estoit point contre luy à qui ils faisoient la guerre, ny qu'il la leur faisoit, mais le Roy de Navarre & le Triumvirat. Sur ce il fut arresté

au Conseil que le Roy meshuy marcheroit, tout jeune qu'il estoit, mais jamais je ne vis personne si aise que luy quand il entendit cette sentence, & qu'il faloit aller au siege de Bourges, de Roüen, Havre & autres; où estant il desesperoit dequoy la Reyne ne luy permettoit de s'approcher plus prés de la ville ny des tranchées qu'il faisoit. Quand le siege estoit devant Paris, il en vouloit faire de mesme, mais la Reyne le tenoit tousjours de court. Aprés la mort de Monsieur le Connestable il y eut quelqu'un que je sçay qui luy demanda l'estat de Connestable, il luy respondit qu'il estoit assez fort & puissant pour porter son espée, & n'avoit en cela besoin de l'ayde d'autruy, dautant que l'estat de Connestable est de porter l'espée devant le Roy quand il marche en solemnité, mais fut bien trompé, car pensant luy mesme faire cet estat & aller à ses armées, la Reyne voulut que Monsieur son bon fils fust Lieutenant General, dont il fut encore plus dépité, disant qu'il estoit aussi & plus capable que luy, & plus vieux, pour conduire son armée, & qu'il n'avoit pas besoin de Lieutenant en son armée, puis qu'il le pouvoit estre luy-mesme. Quand la Reine le mena vers Mets, pour rompre le des-

dessein de l'entrée du Duc des Deux-Ponts en France, il voulut aller commander en l'armée que menoient Messieurs de Nemours & d'Aumale; elle ne le voulut non plus, & lors qu'ils entrerent, il dit que s'il y eust esté, ils n'y fussent jamais entrez, où qu'il eust crevé, & que sa vie n'estoit pas plus chere à la France que celle de son frere, que quand il l'auroit perduë, son frere prendroit sa place, & par ainsi le Royaume ne seroit jamais sans Roy, & sa vie n'étoit point de si grande consequence qu'elle deust estre si precieusement gardée dans un coffre comme les bagues de sa Couronne. Apres les batailles de Jarnac & Montcontour, il y éut Mr. d'Orat qui luy presenta quelques vers qu'il avoit faits à sa loüange; Ha! dit-il, n'escrivez desormais rien pour moy; car ce ne sont que toutes flatteries & menteries de moy, qui n'en ay donné encore nul sujet d'en bien dire; mais reservez tous ces beaux escrits, & tous vous autres Messieurs les Poëtes, à mon frere, qui ne vous fait que tous les jours tailler de bonne besoigne: monstrant par la une compassion qu'il avoit de luy-mesme, & une sourde emulation de Monsieur son frere, duquel il disoit souvent que la Reine, pour l'aymer plus que luy, luy

oſtoit l'honneur qu'il devoit avoir, dont il ne ceſſa jamais de l'importuner & luy faire parler par les uns & les autres, & meſme par Monſieur le Cardinal de Lorraine, d'aller au ſiege de Saint Jean d'Angeli; où il ſe pleut ſi fort qu'on ne le pouvoit retenir qu'il n'allaſt ſouvent dans les tranchées & n'y paruſt à deſcouvert comme le moindre ſoldat de ſon armée, pour le plaiſir qu'il y prit. Il dit qu'il voudroit de bon cœur que Monſieur ſon frere & luy deuſſent tenir le Royaume alternativement, où qu'il deuſt tenir ſa place la moitié de l'année. Ce n'eſtoit pas ce qu'il dit lors qu'il fut ſacré à Reims, n'ayant que douze ans, & que la Reine ſa mere luy demanda ſi ſon âge lui pourroit permettre de porter la peine de ce jour-là à faire toutes les longues ceremonies neceſſaires & requiſes à cette feſte, il reſpondit, Je ne refuſeray jamais, Madame, une telle peine, & me ſera tres-douce toutes & quantes fois que tel Royaume ſe preſentera à moy. Si eſt-ce qu'une fois oyant parler à feu Monſieur de Sipiere des guerres de Piedmont & des vieilles bandes des ſoldats qui la faiſoient, & comme il les faiſoit beau voir en leur bel ordre, police & diſcipline militaire, il dit qu'il euſt voulu avoir eſté de ce temps & par meſ-
me

me moyen porter l'harquebuſe, & qu'il ſe fuſt bien fait valoir. Aprés cette priſe de Saint-Jean il vouloit bien paſſer plus outre & ſuivre Meſſieurs les Princes & Amiral juſques en Gaſcogne & Languedoc, mais la Reine rompit ce coup, & Mr. luy donnant à entendre que ſon armée n'en pouvoit plus & s'en alloit toute perduë ſi elle ne ſe repoſoit. Nous tenions que Monſieur le diſoit & le tenoit à deſſein, afin qu'il ne priſt ſi grand gouſt à cette conduite d'armée que ſon authorité n'en fuſt rognée, ainſi que Mr. de Tavannes avoit conſeillé à la Reine de faire la paix, laquelle l'entreprit, comme j'ay dit ailleurs; & pour ce il ſe retira à Angers, où l'on la commença à trairer, ſi bien qu'elle fut faite, non qu'il la deſiraſt autrement, ſinon d'autant pour ſe preparer mieux à la feſte de Saint-Barthelemy & attirer à ſoy Mr. l'Amiral à Blois & à Paris, comme il fit; les une diſent qu'elle n'avoit point eſté arreſtée ſinon au pont de Saint Cloud un mois avant, comme j'ay dit ailleurs : d'autres diſent ſinon aprés la bleſſure de Monſieur l'Amiral & les menaces de ſes confidens: d'autres de cette paix faite encor long-temps avant, comme l'on preſume par les paroles que le Roi dit aprés la fête paſſée, N'ay-je pas

bien joüé mon jeu? dit-il, N'ay-je pas bien sceu dissimuler ? N'ay-je pas bien appris la leçon & le Latin de mon ayeul le Roy Louis XI? On disoit qu'il avoit ainsi appris d'estre dissimulateur de son grand favory Albert Gondy, Mareschal de Rets, qui estoit un Florentin, fin, caut, corrompu, menteur, grand dissimulateur.

Pour parler de luy en deux mots, son grand-pere fut meûnier, à deux lieües prés de Florence, d'un moulin où il se retira durant la ligue, n'osant demeurer en France, mais il y laissa sa femme pour faire valoir son talent : puis son pere fut banqueroutier à Lyon, & sa mere Madame de Perron, grande revenderesse de putains, & pour ce le Roi Henry la prit en amitié & la fit Gouvernante de ses enfans, & sur tout du Roy Charles IX, à qui elle donna son fils le Perron, qui fut long-temps commissaire des vivres aux armées du Roy, lequel aprés le prit en amitié, & ne l'appelloit jamais que son serviteur, & puis estant Roy l'avança ainsi qu'il a esté, & apprit au Roy à jurer & dissimuler, car de son naturel il ne l'estoit nullement en sa jeunesse, estant fort ouvert, prompt, actif vigilant, esveillé & peu songeard, comme doit estre tout dissimulateur.

De

De plus, feu Monſieur de Sipierre, ſon Gouverneur, qui eſtoit le plus genereux & plus brave Seigneur qui fut jamais Gouverneur du Roy, ne l'eſtoit nullement, mais tout loyal, franc, ouvert, & du cœur & de la bouche, point menteur ny diſſimulateur, qui l'avoit nourry tres-bien & inſtruit, & ne l'avoit jamais fait eſtudier dans les chapitres des diſſimulations : auſſi diſoit-on qu'aprés ſa mort ledit Mareſchal de Rets, dit le Perron, le pervertit du tout & luy fit oublier & laiſſer toute la belle nourriture de ce brave Gouverneur ; ſi bien qu'on diſoit qu'il luy avoit appris à jurer auſſi debordément comme il faiſoit, bien que Monſieur de Sipierre juroit quelquefois, mais c'eſtoit en Cavalier ; non le Perron, qui juroit & renioit en ſergent qui prend un pauvre homme par le colet qui ne ſe defend, comme l'on le diſoit à la Cour, car on tenoit, & le tient-on encore, le Perron pour le plus grand renieur de Dieu, de ſang froid, qu'on peuſt voir. Ainſi avec les loups apprend-on à hurler, ſi bien que le Roy apprit de luy ce vice & s'y accouſtuma ſi fort, qu'il tenoit que blaſphemer & jurer eſtoit une forme de parole & devis plus de braveté & de gentilleſſe que de peché ; à cauſe

 de-

dequoy il ne faisoit point de difficulté de fausser sa foy toutes fois & quantes qu'il vouloit & luy venoit en fantasie; de sorte qu'on donnoit alors à la Cour ce los à Monsieur son frere, qu'il le tenoit mieux & plus ferme que le Roy, si bien que quand il avoit asseuré une chose & donné sa parole & sa foy, elle estoit inviolable ; mais il ne la tint bien gueres depuis à l'endroit du pauvre Monsieur de Guise. Voilà comme il se changea, comme l'autre à l'endroit du pauvre Monsieur l'Amiral, à cette bonne feste, où l'on dit que le Roy pour le coup n'y vouloit point tant entendre ; il s'en est dit tant de diverses façons qu'on ne sçait qu'en croire, mais il fut tant poussé de la Reyne & persuadé du Mareschal de Rets, qu'il se laissa aller & couler aisément & y fut plus ardent que tous, si bien que lors que le jeu se joüoit & qu'il fut jour, & qu'il mit la teste à la fenestre de sa chambre & qu'il voyoit aucuns dans le fauxbourg Saint Germain qui se remuoient & se sauvoient, il prit une grande harquebuse de chasse qu'il avoit, & en tira tout plein de coups à eux, mais en vain, car l'harquebuse ne tiroit si loin ; incessamment crioit, Tüez, tüez, & n'en voulut jamais sauver aucun, sinon maistre Ambroise Paré, son premier Chi-

Chirurgien & le premier de la Chreſtienté, & l'envoya querir & venir le ſoir dans ſa chambre & garderobe, luy commandant de n'en bouger, & diſoit qu'il n'eſtoit raiſonnable qu'un qui pouvoit ſervir à tout un petite monde, fuſt ainſi maſſacré ; & ſi ne le preſſa point de changer de religion, non plus que ſa nourrice, laquelle il aymoit ſi fort, qu'il ne luy refuſa jamais rien, la priant pourtant tousjours de reprendre la religion Catholique, ſans la preſſer ny contraindre autrement, ce qu'elle fit aprés la Saint-Barthelemy, dont il en eut une joye extréme & le diſoit à tout le monde, mais ce qu'elle en fit, ce fut plus pour luy complaire que pour zele, car aprés ſa mort elle en ſentoit encore, & ſçay bien ce qu'elle m'en diſoit un jour á part : c'eſtoit une tres-ſage & honneſte femme.

On donna grand blaſme au Roy dequoy il ne ſauva la Comte de le Rochefoucaut, qu'il avoit pris en amitié pour ſa belle, douce & plaiſante converſation, qu'il ne s'en pouvoit paſſer, & le ſoir quand il fut couché il le voulut faire arreſter & le faire coucher en ſa chambre. Ledit Comte dit qu'il n'en feroit rien, & qu'il le tenoit là pour le foüeter la nuit & ne faire que du fol, com-

me quand ils estoient ensemble, & Monsieur le Comte de Maulevrier & autres, ils en faisoient de bonnes : enfin ledit Comte de la Rochefoucaut s'en alla où quand le matin on vint pour rompre & fouler la porte de sa chambre pour le tüer, (on dit que ce fut Chicot le Bouffon & son frere le Capitaine Raymond, qui fut tüé en une escarmouche à la Rochelle, y faisant tres mal & du poltron, Dieu le punit en cela, & n'estant si vaillant que son frere Chicot,) pensant que ce fust le Roy qui le vinst foüeter, il se leva & s'habilla aussi-tost en criant, Ce sont des jeux du feu Roy vostre pere, vous ne m'y attrapperez pas, car je suis tout chaussé & vestu, & ayant commandé qu'on ouvrist, il fut ainsi tüé en pensant à autre jeu. Le Roy le regretta pourtant, au moins en fit semblant, & pour excuses il dit deux ou trois fois de ne bouger ; mais on le devoit retenir par force, car le plaisir n'estoit qu'à demy : toutesfois aucuns luy dirent, & mesme ledit Mareschal, son grand favory & conseil, qu'aussi-bien s'il fust eschappé, il luy eust fait autant de mal que jamais, car il ne se fust reduit non plus qu'un heretique, & qu'il avoit grand credit parmy les Huguenots & qu'il remuëroit encore,

re, enfin que la defaite en estoit aussi bonne que des autres.

Quelques jours aprés que Mr. l'Amiral fut tüé & porté à Montfaucon pendu par les pieds, ainsi qu'il commençoit à rendre quelque senteur, le Roy l'alla voir ; aucuns qui estoient avec luy bouchoient le nez à cause de la senteur, dont il les reprit & leur dit, Je ne le bouche comme vous autres, car l'odeur de son ennemy est tres-bonne & la parole aussi mauvaise.

Il voulut voir mourir le bon homme Monsieur de Briquemaut & Cabagnes, Chancelier de la cause, & dautant qu'il estoit nuit à l'heure de l'execution, il fit allumer des flambeaux & les tenir prés de la potence, pour les voir mieux mourir & contempler mieux leurs visages & contenances ; ce que plusieurs ne trouverent beau, disant que c'etoit aux Rois d'estre cruels seulement toutes & quantes fois que le cas le requiert, mais les spectateurs le doivent estre encore moins, de peur qu'ils ne s'accoustument à choses plus cruelles & inhumaines.

Aussi il avoit cette rebellion si fort à contrecœur, qu'il disoit & tenoit que contre les rebelles c'estoit cruauté que d'estre humain, & humanité d'estre cruel. Certes en ce cas il le fut en toutes

ſortes, & par actes & par ſpectacles, car il y prit fort grand plaiſir de voir paſſer ſous les feneſtres par la riviere plus de quatre mille corps en ſe noyant ou tüez, dont depuis il ſe rendit tout changé, & diſoit-on qu'on ne luy voyoit plus au viſage cette douceur qu'on avoit accouſtumé de luy voir.

Pour quant à moy, au retour du ſiege de la Rochelle, que je le vis & ne l'avois veu depuis cette feſte, je le trouvay auſſi changé : ſur lequel changement Mr. de Longueville en donna avis à Mr. de la Nouë, qui me le dit auſſi-toſt aprés, quand le Roy le manda querir au ſortir du ſiege de Monts parler à luy, pour l'envoyer à la Rochelle, ainſi que je le dis ailleurs.

Monſieur de la Nouë, luy dit Mr. de Longueville, aviſez bien quand vous ſerez devant le Roy, d'eſtre ſage & parler ſagement, car vous ne parlez plus à ce Roy doux, benin & gracieux, que vous avez veu cy-devant, il eſt tout changé, il a plus de ſeverité à cette heure au viſage, qu'il n'a jamais eu de douceur. De cet avis Monſieur de la Nouë s'en ſceut bien ayder.

Or puis que je ſuis ſur le paſſage de ce vilain maſſacre, il faut que j'en faſſe toute cette petite digreſſion. Force gens, autant

tant

tant estrangers que François, trouverent fort vilain & mauvais ce massacre de la St. Barthelemy, tant pour avoir rompu à l'endroit de Mr. l'Amiral, sa foy si solemnellement donnée & jurée, que pour le Roy ne s'estre servy de lui en de belles occasions qu'il luy presentoit, &, s'il vous plaist, non pour petites choses, mais pour la conqueste de la Flandre & de tout le Pays-bas; ce qu'il eust fait, car je le sçay bien autant qu'un autre, parce qu'il y avoit de grandes intelligences, bien que le grand Duc d'Albe eust fait son pouvoir pour l'en empescher & lui eust donné de la peine. J'en ay parlé ailleurs, & par ainsi il eust reparé les fautes qu'il avoit faites par ces guerres passées, & ne s'en fust jamais plus parlé du passé.

Il ne se peut alleguer sur ce sujet un plus bel exemple que celuy que nos Histoires racontent, & mesmes celles de ce grand Paul, Amiral d'Eudon, Duc d'Aquitaine, qui fit venir les Sarasins en ses pays, contre lesquels alla si bravement & de furie ce grand Charles Martel, vray Prince des François, mais avant que les assaillir il envoya premier vers Eudon, pour le prier d'alliance & d'amitié, & de se convertir encontre ces meschans Barbares, ce qu'il fit tres volontai-

tairement, atteint d'un bon Ange, & le jour de la bataille comparut si bravement & donna si vaillamment par surprise dans le camp des Sarasins, presque plûtost qu'ils ne l'apperceurent, qu'il y tüa tout, sans pardonner à pas un ny à pas une ; si bien que Charles Martel donnant de l'autre costé, tous deux furent la principale cause du gain de la bataille : ce que ledit Charles sceut par aprés tres-bien remontrer aux siens, que si Eudon avoit fait la faute premier, d'avoir fait armer ces Sarasins, il la repara bien par aprés par ce bel exploit, & que si auparavant il avoit offensé la France, il meritoit p.. ce nouveau secours & beau fait d'armes, qu'on luy pardonnast. Nostre Roy Charles de mesme devoit pardonner à Mr. l'Amiral, que s'il avoit fait la faute de mouvoir guerre en son Royaume, & fait venir les Allemans à son secours, ou du tout ne luy devoit point pardoner, ou du tout l'ayant pardonné luy tenir sa foy, & mesmes le voyant en train de reparation, & luy tailler des morceaux qu'il eust eu de la peine à les mascher & avaller. S'il eust sceu & leu ce conte de cet Eudon, possible s'en fust il avisé, & en eust combattu ces beaux conseillers de merde, qu'il n'ayma gueres par aprés, & les maudit en soy-

ſoy-meſme & tout, mais il n'eſtoit plus temps. Si Charles Martel euſt voulu faire mourir paravant de poiſon & d'aſſaſſinat cet Eudon, la France s'en fuſt mal trouvée, & infailliblement elle eſtoit du tout renverſée: & quand tout eſt dit, comme je tiens de plus grands perſonnages que moy, on ne doit eſtre ſi prompt à faire mourir les perſonnes pour leurs fautes ſi legeres ſans premier les conſiderer bien; car les repentances & les penitences des uns & des autres s'en enſuivent bien-toſt aprés.

En voulez-vous un plus bel exemple que de Mr. Saint Pierre, qui par la grande faute qu'il fit de renier Jeſus ſon Maître, il fut neantmoins pardonné de luy, le reconnoiſſant repenty & penitent par ſes larmes qu'il luy vit repandre, & fit plus, il le fit Chef de ſon Egliſe.

J'ay ouy dire à un grand Docteur, que ſi Judas ne ſe fuſt point deſeſperé de la miſericorde de Dieu, & ne ſe fuſt allé pendre & euſt voulu ſe reconnoiſtre par penitence & repentance, poſſible luy euſt eſté pardonné. Pour reprendre le ſuſdit maſſacre de la Saint Barthelemy & nôtre Roy Charles l'autheur, aucuns diſoient, les plus paſſionnez & animez dans le ſang, que ſi ce Roy avoit eſté cruel par

trop

trop contre les Huguenots, ce n'avoit esté sans de tres-grands sujets qu'ils luy avoient donné & luy continuoient tous les jours. Sur tout la journée de Meaux l'irrita fort, car les autres se pouvoient pallier de quelque honneste couverture de Religion, ou conservation de leurs vies: mais cette journée se pouvoit appeller proprement un attentat sur la personne du Roy, de son frere & de la Reine, qu'ils eussent volontiers executé s'ils eussent peu, ainsi le disoit-on à la Cour: aussi le Roy disoit souvent qu'il ne leur pardonneroit jamais celle-là, & bien luy servit, disoit-il, qu'il fit bonne mine de defense parmy ses Suisses, avec lesquels marchant en bataille, entre autres beaux & animez propos qu'il leur dit, fut celuy, qu'il aymoit mieux mourir Roy que vivre serf & captif. La prise des armes du Mardy-gras luy toucha fort au cœur aussi, & s'anima encore plus contre les Huguenots pour avoir débauché & corrompu Monsieur son frere & le Roy de Navarre, & les avoir induits & poussez à se mesler parmy eux à luy faire la guerre en un estat tres-miserable de sa maladie, qui le tourmentoit & le languissoit peu à peu; au moins, disoit-il, s'ils eussent attendu ma mort, c'est trop m'en vouloir; & ne se laissa-

t il

t-il pourtant tant aller au mal, qu'il ne se saisist des personnes de Monsieur, du Roy de Navarre & de Messieurs de Montmorency & Cossé, & ordonna de faire la guerre à ceux qui luy avoient pris ses places & estoient en armes, & jura & protesta qu'aussi-tost qu'il seroit guery, il dresseroit une grosse armée contre tous les rebelles, & nul n'y commanderoit que luy seul, & jamais ne poseroit les armes qu'il ne fust Roy absolu, & donneroit tant de batailles & feroit tant d'efforts de guerre, luy tousjours en personne, qu'il en verroit la fin ou qu'il y mourroit, & sur tout s'il en venoit à bout il promettoit d'enrichir tous ses bons serviteurs ; & puis il dit que de toutes façons de regrets, il égrettoit son frere, fors en un, qu'il ne l'empescheroit plus à commander en ses armées sur ces beaux desseins.

Il mourut le propre jour de la Pentecoste l'an 1574, 3 heures aprés midy, sur le point que les Medecins & Chirurgiens, & tous ceux de la Cour, le pensoient se mieux porter, car le jour avant il se portoit bien & nous croyions tous qu'il s'en alloit guery, mais nous donnasmes de garde que sur le matin il commença à sentir la mort, laquelle il fit tres-belle & digne d'un grand Roy,

Roy, & avant d'en estre plus fort assailly fit appeller Mr. le Chancelier de Birague, & Mr. de Sauve, Secretaire d'Estat, en la presence de Mr. son frere & du Roy de Navarre son beau-frere, du Cardinal de Bourbon & plusieurs autres Seigneurs & plusieurs Gentils-hommes de la Cour, il allegua la puissance & authorité de la Loy Salique, à propos d'une seule fille qu'il laissoit de son mariage aprés soy.

Declara son frere, le Roy de Pologne, son vray heritier & successeur à la Couronne, & la Regente sa Mere en France, jusques à son retour. Le testament fut incontinent porté à la Cour du Parlement de Paris, qui, aprés en avoir ouy la lecture, l'approuva & homologua, contre l'opinion d'aucuns, qui ont dit & disoient alors, (mais c'estoit par affection à quelque party). Je sçay que les Roys ne peuvent tester, & leur testament est nul.

Il pria de plus Monsieur son frere de ne pervertir l'ordre, & ne conspirer aucunement contre l'Estat, dont il se doutoit par les conjectures passées, disant que les Royaumes s'acquierent par la vertu ou par succession, & ceux qui aspiroient autrement, faisoient une tres-mauvaise fin.

Il voulut que tous devant luy prestassent le serment d'obeïssance à sa Mere, qui estoit là devant, & de fidelité au Roy de Pologne; sur tout il commanda au Vicomte d'Auchy, qu'il aymoit bien fort, d'aviser bien à sa charge, qui estoit alors en quartier de Capitaine des gardes; mais il n'y eut grand esgard, car ce bon Seigneur mourut de regret & suivit son maistre bien-tost aprés, comme aussi Monsieur de la Tour, maitre de la garderobe: dignes gens d'estre loüé par tout le monde & à toute éternité, d'avoir ainsi aymé leur maistre & vif & mort.

Il recommanda aussi son devoir à Poquenot, Lieutenant de ses gardes Suisses, qu'il aymoit bien fort, & le pria de faire ses recommandations à tous Messieurs les Cantons ses bons comperes, & de garder tousjours cette bonne amitié & fidelité, que de si long temps ils avoient portée à la France: & aprés plusieurs autres belles paroles & beaux actes Chrestiens, il mourut seulement âgé de vint-quatre ans moins vingt-huit jours, estant venu à la Couronne en l'âge d'onze ans.

Ce jour ensuïvant son corps fut ouvert en presence du Magistrat, & n'y ayant esté trouvé au dedans aucune meurtrissure

ſure ny tache, cela oſta publiquement l'opinion que l'on avoit de la poiſon.

Monſieur de Strozze & moy en donnaſmes avis à maiſtre Ambroiſe Paré, ſon premier Chirurgien ; qui nous dit en paſſant & ſans long propos, qu'il eſtoit mort pour avoir trop ſonné de la trompe à la chaſſe du cerf, qui luy avoit tout gaſté ſon pauvre corps, & ne nous en dit pas plus : ſurquoy aucuns prirent ſujet de faire pour ſon tombeau ces deux vers :

Pour aymer fort Diane, & Cytherée auſſi,
L'une & l'autre m'ont mis en ce tombeau icy.

Si eſt-ce qu'on ne ſçauroit oſter aucuns d'opinion qu'il ne fuſt empoiſonné dés que ſon frere partit pour Pologne, & diſoit-on que c'eſtoit de la poudre de corne d'un lievre marin, qui fait languir long-temps la perſonne, & puis aprés peu à peu s'en va & s'eſteint comme une chandelle. Ceux qu'on en a ſoupçonnées autheurs, n'ont pas fait meilleure fin : ainſi Dieu punit les forfaits de loin ſecretement, ſans qu'on s'en donne garde : tant y a que les Medecins y perdirent leur Latin, dautant que jamais il ne peurent bien connoiſtre ſa maladie. Car il luy ſurvint une fievre catartique,

tartique, qui tantoſt eſtoit quarte, tantoſt continuë, & penſoit Monſieur Matille, ſon premier Medecin, qu'il ſe porteroit de bien en mieux, ainſi que la fievre diminuëroit. Mais ſa maladie commença à s'augmenter quand il ſceut que Monſieur ſon frere & le Roy de Navarre ſon beau-frere avoient fait tout plein de menées & conſpirations contre luy & ſon Eſtat, dont-on en ſoupçonna quelque poiſon, enchantement & enſorcellement; qui fut cauſe qu'on mit en priſon deux devins Italiens, & fit-on trancher la teſte à la Mole & à Coconas, qui ont eſté trouvez & convaincus coupables de ladite conſpiration, comme j'ay veu d'autresfois leur procés & l'empriſonnement de deux Mareſchaux, ſoit ou qu'ils avoient ou conſeillé & pouſſé ces deux Princes, ou afin que par aprés ils ne luy peuſſent nuire ny faire plus de mal.

Quelques jours avant ſa mort il ſe mit à diſcourir des peres & des enfans, diſant que bien heureux eſtoient ceux-là, qui laiſſoient leurs enfans grands, & qu'il aymoit mieux mourir que de laiſſer ſon Royaume entre les mains d'un enfant, pour endurer beaucoup; car la France, qui eſtoit toute ruïnée par la guerre civile, avoit beſoin d'un homme.

Trois

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

Trois jours avant sa mort la Reyne luy dit comme le Comte de Montgomery estoit pris ; il n'en fit nul semblant : Quoy, luy dit-elle, mon fils, ne vous resjouïssez-vous point de la prise de celui qui a tüé vostre pere ? Il respondit qu'il ne se soucioit de cela n'y d'autre chose. Cette responsе fut à la Reyne un presage de la mort prochaine de son fils, comme elle le dit aprés.

Le principal presage de sa mort fut une estoile ou comete, qui apparut & commença durant le siege de la Rochelle au plus profond de la Planete de Mercure, ce qui n'est jamais gueres avenu, ainsi que disent les resveurs astrophiles, & estoit universelle & a esclairé un an.

Mais bien plus fut estrange une vision qu'il eut un peu avant ses nopces : ainsi qu'il estoit à la chasse dans la forest de Lion prés Rouën, tres belle & plaisante, un feu s'apparut à luy de la hauteur d'une pique ; les veneurs & piqueurs s'enfuïrent, mais le Roy n'ayant aucune frayeur, sans s'estonner & fort asseuré, mit la main à l'espée, poursuit ce feu luy tout seul jusques à ce qu'il s'esvanouït. Il dit aprés à plusieurs, comme j'ay ouï dire aussi, qu'il n'avoit eu peur aucunement, sinon quand il eut per-

perdu ledit feu de veuë, & que lors se ressouvenant d'une raison que son Precepteur luy avoit apprise en son jeune âge, il la commença à dire, *Deus adjutor meus, sis mihi in Deum, in adjutorium meum.*

En cette forest il avoit fait jetter les premiers fondemens de la plus superbe maison qui fut jamais en France, & la nomma Charleval, à cause de la situation, qui est une vallée, & de son nom.

Ce brave Roy montra bien en cet acte le vision qu'il estoit tres-hardy & tres-asseuré, & puis qu'il se montra la tel, l l'eust bien fait ailleurs, car il n'y a rien le si effroyable que telles visions. Or pour reprendre encore un peu son genre le mort que son epitaphe a escrit cy-devant.

Je ne puis pas bien croire que Venus soit tant la cause que Diane l'a esté; car je me souviens qu'en son plus verd âge de dix-sept à dix-huit ans, estant un jour fort persecuté du mal de dents, & ses Medecins ne pouvant y appliquer aucun remede pour luy en oster la douleur, il y eut une grande Dame de la Cour, & qui luy appartenoit, qui luy en fit une recepte, dont elle en avoit usé pour elle-mesme, & s'en estoit tres-bien trouvée, mais elle ne servit de rien à luy, &

& le lendemain ainsi qu'elle luy eust demandé comme il s'en estoit trouvé & que luy eust respondu que nullement bien, elle luy repliqua, Je ne m'en estonne pas, Sire, car vous ne portez pas d'affection ny ajoutez foy à nous autres femmes, & faites plus de cas de la chasse & de vos chiens que de nous autres; dont il luy dit, Avés cette opinion de moi que j'ayme plus l'exercice de la chasse que le vostre? Et par Dieu; si je me dépite une fois, je vous joindray de si prés tous vous autres de ma Cour, que je vous porteray par terre les unes aprés les autres, ce qu'il ne fit pas pourtant de toutes, mais en entreprit aucunes; plus par reputation que par lasciveté, & tres-sobrement encore, & se mit à choisir une fille de fort bonne maison, que je ne nommeray point pour sa maistresse, qui estoit une fort belle, sage & honneste Damoiselles, qu'il servit à tous les honneurs & respects qu'il estoit possible, & plus, disoit-il, pour façonner & entretenir sa grace, que pour autre chose, n'estan rien, disoit-il, qui façonnast mieux un jeune homme que l'amour logée en un beau & noble sujet, & a tousjours aymé cette honneste Damoiselle jusques à la mort, bien qu'il eust sa femme, la Reyne Elisabet, fort agreable & ayma
bl

ble Princesse, & ayma fort aussi Marie Tocossie, dite autrement Toucher, fille d'un Apoticaire d'Orleans, trés-excellente en beauté, de laquelle il eut Mr. le grand Prieur, dit aujourd'huy Monsieur le Comte d'Auvergne, un tres-beau & agreable Prince, & la vraye ressemblance du pere en toute valeur & generosité & vertu.

Cette belle Dame, lors qu'on traittoit le mariage du Roi & de la Reine, un jour ayant veu le portrait de la Reine & bien contemplé, ne dit autre chose sinon que, l'Allemagne ne me fait point de peur; inferant par là qu'elle presumoit tant de soy & de sa beauté, que le Roy ne s'en sçauroit passer. Etant à la mort il commanda à Mr. de la Tour, Maistre de la garderobe, de luy faire ses recommandations, & n'en osa jamais parler à la Reine sa mere. Aucuns ont voulu dire que durant sa maladie il s'eschappa aprés la Reine sa femme & s'y eschauffa tant qu'il en abregea ses jours; ce qui a donne sujet de dire que Venus l'avoit fait mourir avec Diane, ce que je n'ay sceu croire, car il ne s'en parloit à la Cour parmy les bouches les plus dignes de foy, car j'y estois.

Pour quant à l'exercice de Diane, je le croy fort bien, car il y estoit fort

violemment adonné, fust à courir & à piquer aprés le Cerf, fust à beau pied à le destourner avec le limier, & y estoit si affectionné qu'il en perdoit le dormir, estant à cheval avant le jour pour y aller, & se peinoit aussi fort à appeller les chiens, fust de la voix fust de la trompette : il aymoit aussi fort l'exercice des chevaux & à les piquer, & ceux qui alloient plus haut c'estoient ses favorys, comme j'ay veu le Morceau superbe, qui alloit à deux pas & un saut, & d'un tres-haut & bel air ; aussi estoit-il fort adroit & l'y faisoit beau voir à Bayonne devant les Espagnols, qui l'admiroient, & sur tout le Duc d'Albe, & mesmes en âge si tendret de quize ans qu'il estoit. S'il estoit adroit à cheval, il l'estoit aussi à pied, car il tiroit fort bien des armes & de bonne grace & fort rudement, Je me souviens qu'aprés la premiere guerre, huit ou neuf mois aprés, la Reine voulut qu'il se fist à Fontainebleau un fort beau Mardy-gras, des féstins, mascarades, combats & tournois ; elle commença la premiere de bonne heure le Dimanche, Mr. le Lundy, & le Roy le Mardi, là où il fut couru en lice, contre le serment pourtant que la Reine avoit juré de n'en permettre jamais, depuis qu'elle vit mourir le Roi son mary : les deux tenans
estoient

estoient Monsieur de Nemours & Monsieur le Prince de Condé ; le camp estoit devant le Cheny, tres-beau certes & tout entourné de beaux fossez & barrieres : les deux tenans se tenoient dans le Cheny, qui representoit le palais d'Apollidon. A l'entrée du camp il y avoit un hermitage, où se tenoit un Hermite, qui respondoit à tous les venans combattans, lors qu'ils sonnoient une petite clochette de l'Hermitage, & aprés avoir parlé à eux & sceu leurs noms, il les venoit rapporter aux tenans, pour sçavoir s'il les laisseroit entrer ; ce qu'ils permettoient aussi-tost, pour n'en refuser jamais homme. Tout cela estoit de l'invention de la Reyne & du brave Monsieur de Sipiere ; & puis rompoient leurs lances, & hors de la lice donnoient coups d'espée. Nostre Roy, qui estoit encore fort jeune, mais pourtant fort dépité qu'il ne s'en métoit, bien qu'il fust bon homme de cheval, en voulut fort estre, mais la Reyne ne voulut point qu'il s'en meslast, ny Monsieur aussi, qui estoit bien plus foible ny si avisé que le Roy : fut avisé par la Reyne & par Monsieur de Sipiere que tous deux combatroient à pied en camp clos, dans lequel nous vismes entrer le Roy avec une espée & une dague

 for-

forgée fort gentiment, qui paroissoit tranchante & fort piquante, mais point contre luy; vint avec mesmes armes Pompée, Milanois, qui l'avoit appris à danser & faire des armes; ils tirerent tous deux leurs coups les uns contre les autres, le Roy monstrant les armes si belles en la main, & une assurance belle de combattant, qu'il vint à porter par terre ledit Pompée & par fainte le tüer. Comparut aprés Mr. son frere avec une éspée & une rondelle contre Silvie, son tireur d'armes avec mesmes armes, qui en firent de mesme, & vinrent apres des Diables, qui sortiren d'entour l'Hermitage, qui prirent le morts & avec grands hurlemens, feux & joyes les emporterent. Tout cela en feinte fut tres-beau & plaisant à voir qui se voudroit amuser à le representer Du depuis on jugea tousjours les arme fort belles entre les mains du Roy, & non tant entre celles de Monsieur, qu de son naturel n'aymoit point tant le exercices violens que le Roy; mais depuis il changea bien aux guerres & armées, où il se trouva pour ce sujet seulement, mais non pour tous universellement, comme le Roy, jusqnes-là qu'il s fit dresser une forge, & l'ay veu forge canons d'harquebuses, fers de chevau
&

& autres choses, aussi-bien que les plus robustes marechaux & forgerons qui furent aux forges : il voulut tout sçavoir & faire jusques à faire l'escu, le double ducat, le teston & autre monoye, ores bonne & de double aloy, ores falsifiée & sophistiquée, & prenoit plaisir à la monstrer ; voire qu'un jour je le vis qu'il en monstra à Mr. le Cardinal de Lorraine, Voilà, disoit-il, Mr. le Cardinal, ce que j'ay fait, celle là est bonne, celle-là ne vaut rien, mais monstrez-là à qui vous voudrez éprouvez là à la coupelle ou au feu, elle se trouvera bonne, Monsieur le Cardinal ne luy sceut que respondre, sinon de luy dire, Ah Dieu ! Sire, vous pouvez faire ce qu'il vous plaira ; car vous portez vostre grace avec vous, la justice n'y a rien à voir, ny que vous prendre, comma elle feroit sur un autre. Il voulut un jour sçavoir des finesses de coupeurs de bourse & enfans de la matte en leurs larcins, & pour ce il commanda au Capitaine la Chambre, qu'il aymoit, (car il aymoit toutes sortes de gens habiles) de luy amener un jour de festin & bal solemnel dix ou douze enfans de la matte des plus fins, & coupeurs de bourse & tireurs de laine, & que hardiment ils vinssent sur sa foi & en toute seureté, & qu'ils joüassent hardiment

leur jeu, car il leur promettoit tout, & aprés qu'ils luy raportassent tout le butin, comme ils en font le serment, car il le vouloit tout voir, & puis leur redonneroit. Le Capitaine la Chambre n'y faillit pas, car il vous en amena dix, treize sur le volet, desliez & fins à dorer, qui les presenta au Roy, ausquels il trouva tres-belle façon & bien habillez & braves comme le bastard de Lupé, & se voulant mettre à table & puis au bal, il leur recommanda de jouër bien leur jeu, & qu'ils luy fissent signe quand ils muguetteroient leur homme & leur Dame, car il avoit recommandé & hommes & Dames, sans espargner aucunes personnes. Le Roy à son disner ne parla gueres cette fois aux uns & aux autres, sinon par boutades, s'amusant à voir le jeu des autres, qu'il rioit quand il voyoit les autres faire signe qu'ils avoient joué leurs farces, ou qu'il les voyoit desniaiser leur homme ou femme; ils en firent de mesme à la presse du bal, & enfin aprés le disner & le bal, il voulut tout voir au bureau du butin, & trouva qu'ils avoient bien gagné trois mille escus, ou en bourses & argent, ou en pierreries, perles & joyaux, jusques à aucuns qui perdirent leurs capes, dont le Roy cuida crever de rire, ou-

tre tous les larcins, voyant les galands devalisez de leurs capes & s'en aller en pourpoint comme laquais. Le Roy leur rendit à tous le butin, avec commandement & defense qu'il leur fit exprés de ne faire plus cette vie, autrement qu'il les feroit pendre s'ils s'en mesloient jamais plus, & qu'il s'en prendroit au Capitaine la Chambre, & qu'ils l'allassent servir à la guerre. Il voulut sçavoir la poësie & se mesler d'en escrire & fort gentiment : Monsieur de Ronsard en a monstré en son livre quelque petit eschantillon, & m'estonne qu'il n'en a monstre davantage, car il a bien plus composé que cela, & sur tout des quadrains, qu'il failoit fort gentiment, prestement & in promptu, sans songer, comme j'en ay veu plusieurs, qu'il daignot bien quelquefois monstrer à ses plus privez, en sortant de son cabinet, & mesmes aucuns qu'il addressoit à Mr. Nicolas, l'un de ses Secretaires, fort honneste homme & bon compagnon, qui estoit fort heureux à en faire & rencontrer de tres-bons & plaisans qu'il addressoit au Roy, & le Roy aussi-tost attaqué se defendoit, disant qu'il y alloit de son honneur, s'il ne respondoit de mesme. Bien souvent quand il faisoit mauvais tems, ou de pluye ou d'un extréme chaud, il en-

voyoit querir Messieurs les Poëtes en son cabinet, & là passoit son temps avec eux, & prenoit ce temps-là à propos, car lors qu'il faisoit beau il estoit tousjours hors de la chambre en compagnie en action, ou à jouër à la paulme, qu'il aymoit fort & s'y efforçoit par trop, à sauter, à joüer au paillemail; bref, en plusieurs autres plaisans & violens exercices hors la maison, qu'il haïssoit estrangement, disant que les sejours des maisons, palais & bastimens, estoient le sepulcre des vivans. Entr'autres Poëtes qu'il aymoit le plus, estoient Messieurs de Ronsard, d'Orat & Baïf, lesquels il vouloit tousjours qu'ils composassent quelque chose, & quand ils la luy apportoient il se plaisoit fort à la lire ou à la faire lire, & les en recompensoit, non pas tout à coup, mais peu à peu, afin qu'ils fussent contraints tousjours de bien faire, disant que les Poëtes ressembloient les chevaux, qu'il faloit nourrir & non par trop saouler & engraisser, car aprés ils ne valent rien plus. Il fut mieux disant & escrivant en prose qu'en rime, & sur tout fort eloquent, & parloit bravement & hardiment, autant ou plus à la soldate qu'à la Royauté, & qu'il avoit appris de Monsieur de Sipierre, qui parloit à mon gré François, Espagnol & Italien, mieux que

Gen-

Gentil-homme & homme de guerre que j'aye jamais veu, & pour ce le Roy se voulut façonner à ce beau dire plutost qu'à celuy, disoit-on, du Perron, depuis Mareschal de Rets, qui parloit certes fort bien. Monsieur Amiot, son Precepteur, y avoit bien operé aussi, pour luy apprendre le bon, orné & eloquent parler, mais non la grace ny la façon belle, ny le geste brave, ainsi qu'on a veu souvent parler aux grands Seigneurs estrangers qui venoient vers luy, & Ambassadeurs, qui la resonnoient, parmy lesquels nullement s'estonnoit, mais monstrant une majesté & contenance assurée, les escoutoit fort bien la teste un peu panchante ; ce que le Roy son frere aprés luy ne failoit, car il la haussoit fort, à plein visage & à regard fixe, & l'œil bas, & puis aprés avoir tout ouy il repondoit pertinemment & de belle eloquence, si bien qu'il en ravissoit tous ces Messieurs & s'en partoient de luy avec grande admiration. Il fit une fois une harangue à Messieurs du Parlement à huis ouverts, qui ne vouloient passer quelques Edits qu'il avoit arrestez ; en premier lieu il loüa fort la Reyne sa mere, qu'il aymoit, honoroit & craignoit fort tout ensemble, disant qu'il luy estoit tenu de sa vie & de

son Royaume : puis il n'oublia l'amitié & bonne volonté que son frere Henry luy portoit, & aprés se plaignant de sa justice & de la corruption qui y estoit, & des refus de ses Edits, C'est à vous autres, dit-il d'une audace brave & quasi menaçante, d'obeïr à mes ordonnances, sans disputer & contester quelles elles sont, car je sçay mieux que vous ce qui est propre & convenable pour le bien & profit de mon Royaume. N'ayant point encore de barbe au menton il tint ces propos devant ces vieux & sages personnages, qui tous s'esmerveillerent d'un si brave & grave langage, qui sentoit plus son genereux courage que les leçons de Monsieur Amiot son Precepteur, qu'il avoit pourtant bien instruit, & qu'il aymoit fort & luy avoit donné de bons & beaux benefices, & fait Evesque de Lizieux, & l'appelloit tousjours son maistre, & se joüant quelquefois avec luy, reprochoit son avarice & qu'il ne se nourrissoit que de langues de bœuf; aussi estoit il fils d'un boucher de Melun, & faloit bien qu'il mangeast de la viande qu'il avoit veu apprester à son pere : osté cette avarice c'estoit un grand & sçavant personnage en Grec & Latin, tesmoin les belles & eloquentes traductions qu'il a faites de Plutarque, qu'au-

qu'aucuns pourtant ses envieux ont voulu dire qu'il ne les avoit pas faites, mais un certain grand personnage & fort sçavant en Grec, qui se trouva par bon cas pour luy prisonnier dans la Conciergerie du palais de Paris & en necessité ; il le sceut là, le retira & le prit à son service, & eux deux en cachette firent ces livres, & plus luy les mit en lumiere en son nom : mais c'est une pure menterie, disoit-on, que les envieux luy ont prestée, car c'est un seul qui les a faits ; & qui l'a connu, sondé son sçavoir & discouru avec luy, dira bien qu'il n'a rien emprunté d'ailleurs que du sien. Pour fin il nourrit tres bien ce brave Roy, & sur tout fort Catholiquement. Il avoit pris cette coustume qu'à toutes les festes, aprés qu'il luy avoit fait baiser l'Evangile qui s'estoit dit à la Messe, comme d'ancienneté cela se fait aux Roys, il prenoit le livre & se mettoit prés de luy, & luy lisoit cet Evangile dit, & le luy expliquoit & interpretoit. Avant luy Monsieur le Cardinal de Lorraine avoit ainsi commencé au feu Roy François second, comme je l'ay veu & plusieurs autres avec moy. Le Roy Charles oyoit fort attentivement cette leçon & la Messe, & se levoit, bien souvent & s'en alloit chanter à l'imitation du

feu Roy Henry son pere, qui en faisoit de mesme au lutrain avec ses chantres, & se mettoit parmy eux & chantoit sa taille & le dessus fort bien, & aymoit ses chantres ; & sur tout estima le Roy dit Mr. de St. Laurens, qui avoit une tres-belle voix. Le Roy aprés son frere chantoit tres bien aussi, mais ils estoient differens tous deux en leurs airs qu'ils chantoient, & en ceux qu'ils avoient ouy chanter à d'autres ; bref, je suis confus en tant de divers sujets qui se presentent à moy pour loüer ce grand Roy Charles, que pour mon honneur il faut que je quitte la plume & que je ne le loüe plus ; car en pensant bien dire je pourrois faillir, dont je m'estonne de ce que Mr. Amiot, Mr. de Rets, ou Mr. de Villeroy, qui sçavent si bien dire & escrire, que le Roy a tant aymez & cheris, & leur a tant fait de biens, qu'ils n'aient esté curieux de faire une recherche aprés sa mort de tous ses beaux faits, mots & dits, & en composer un grand livre & le dedier à la posterité ; ils en eurent aussi ample matiere comme celuy qui fit pareille recherche de ceux du grand Alphonse Roy de Naples, que nous voyons & lisons encore aujourd'huy, & m'assure que ceux de nostre Roy les vaudroient bien, voire les surpasseroient.

roient. Je m'ſtonne bien que mondit Sieur de Rets, ou Mr. de Villeroy, n'ont fait imprimer & mis en lumiere ce beau livre de la chaſſe & venerie qu'il a composé, dans lequel il y a des avis & ſecrets que jamais veneur ne ſceut ny ne peut atteindre, ainſi que j'en ouïs diſcourir quelquefois audit Mareſchal de Rets de quelques tres-rares traits qui ſont là dedans deſcrits avec un tres-beau & tres eloquent langage.

Pour le moins ce livre ſerviroit & donneroit à la poſterité admiration de ce Roy pour eternelle memoire, qu'il avoit eſté un Roy fort parfait & univerſel, & les Grands qui fuſſent venus aprés luy, euſſent trouvé ce livre plus rare & plus excellent pour avoir eſté composé & fait du ſens & de la main de ce grand Roy, & n'euſt demeuré ſans grande loüange à luy pour jamais, car, comme luy dit Mr. de Ronſard, les beaux palais & baſtiment ſont ſujets à ruïne & ne durent que quelque temps, voire les genereux actes & beaux faits, mais les eſcrits durent eternellement.

DISCOURS

Sur les COLONELS *de l'Infanterie de France.*

APrés avoir parlé des grands Capitaines & Generaux d'armée, il faut parler des Colonels de l'Infanterie de France, & pource que je fais ce discours, sur l'occasion & sur le point duquel j'en fis un jour aviser ce grand & brave Prince Monsieur de Nevers, qui m'avoüa franchement ne s'en estre jamais apperceu ny avisé, & dautant, dit-il, aprés le tenir & l'avoir appris de moy, qui estoit qu'avant la creation du Colonel general des bandes Françoises, tant de ça que de là les Monts, que fit le Roy François premier de Mr. de Tais, qu'il n'y en avoit eu jamais en France de General, mais de particuliers prou. Et sur ce plusieurs que nous estions à sa table, nous en mismes à discourir & deviser, & c'estoit à l'Abbaye de Bonneval en Beauce, lors que Monsieur frere du Roy partit la premiere fois mal-content de la Cour; entr'autres il y avoit de vieux Capitaines, tant François que d'ex-

pe-

perimentez Italiens, qui fussent au service de la France, comme le Seigneur Petro Paulo Touzin, qui a tousjours fort fidelement & vaillamment servy nos Roys; il y avoit aussi le Capitaine Bernardo, bon Capitaine & bon François, & pour ce fut tüé d'un coup de pistolet à Paris par l'apostement & pourchas du Duc Cosme de Florence, disoit-on, il y avoit aussi de vieux Capitaines & Gentils-hommes François, qui tous ensemble condescendoient à mon opinion, sans pourtant y avoir jamais pris garde qu'à ce coup-là, dont pour ce j'allegue icy des textes & exemples, mais un peu plus que je ne fis alors, & allongeray davantage mon discours.

Premierement quant à l'etimologie de ce mot Colonel, à ce que j'en ay ouy dire à de vieux & anciens Capitaines, tant François, Espagnols, qu'Italiens, les uns l'escrivent Colonel par L, comme voulant dire que celuy qui est le principal Chef de l'Infanterie, est dit ainsi, parce qu'ainsi qu'une colomne est ferme & stable, & sur laquelle on peut asseoir & on asseoit quelque grande pesanteur & l'appuye-t-on fermement, aussi celuy principal qui commande à l'Infanterie, doit estre ferme & stable, & le principal appuy de tous les soldats,

dats, soit pour les commander, soit pour les soustenir comme une bonne, belle & puissante colomne, à laquelle tous les soldats doivent tendre & viser & s'y soustenir. D'autres disent Couronnel avec R, dautant que celuy qui est le chef general, a esté esleu ou couronné de son Roy ou de son Superieur, ou de toute l'Armée, pour leur commander, comme triomphant & couronné par dessus tous les autres. Les uns en ont parlé encore d'autre façon diversement & selon leur opinion ; je m'en rapporte à eux, sans m'amuser d'en chaffourer le papier ; & ce nom est venu, à ce que j'ay ouy dire à Monsieur de Montluc, des Italiens & Espagnols ; les Allemands en ont aussi usé & en usent, & l'avons emprunté d'eux en nos guerres à l'encontre d'eux & parmy eux, & pratiqué parmy nous autres, car auparavant ce mot n'estoit point en usage. Je mets à part les Romains, car ce mot leur estoit inconnu, & chacun commandoit à sa Legion : bien est vray qu'avant le combat, les Consuls, Preteurs, Dictateurs & Generaux de leurs armées, leur ordonnoient leur forme, rang & champ de bataille, & bien souvent mettoient pied à terre pour combattre avec l'Infanterie, comme nous lisons de ce brave Ce-

Cesar, qui bien souvent à servy de Colonel, comme de Sergent major, s'il nous en faut parler ainsi, à son Infanterie; aussi estoit-il bon homme de pied & de cheval, comme Monsieur du Bellay en son Art militaire dit qu'il est besoin qu'un General mette quelquefois pied à terre; comme fit l'Empereur Charles à l'expedition de Thunis, & Monsieur de Nemours à la reprise de Bresse, comme j'en parle ailleurs, & Monsieur le Mareschal du Bié en la Comte d'Oye en un exploit qu'il y fit, j'en parle aussi ailleurs, & comme fit le Roy Edouard à la bataille qu'il donna au Comte de Verue, qu'il vainquit & y fut tüé, comme dit Philippes de Comines; & aussi que les plus grands Seigneurs d'Angleterre jadis mettoient pied à terre avec les gens de pied, pour les bien animer au combat, comme cela y fait beaucoup, & comme firent ces deux braves Seigneurs Monsieur d'Orleans & le Prince d'Orange, à la bataille de Saint Aulbin, & force autres que je dirois bien; mais je m'en tais pour éviter la prolixité. Il y a aucuns qui ont voulu dire que les Tribuns des gens d'armes estoient comme Colonels, mais ils commandoient à Infanterie & Cavalerie; toutefois prenez le cas que de-

depuis ils aient esté départis & que l'un qui estoit, aujourd'huy est le Colonel de l'Infanterie, & l'autre est le Colonel de la Cavalerie legere, & sont deux ainsi separez. D'autres ont dit que c'estoient Mareschaux de camp; je m'en rapporte à ce qui en est & que j'en ouys un jour bravement discourir à feu Monsieur de Carnavalet, brave & vaillant Seigneur, Gouverneur de nostre Roi Henry III, & qui sçavoit tous les commentaires de Cesar en Latin par cœur, ce qui estoit fort curieux de l'Antiquité, & mesme pour le fait de la guerre, dont je m'en rapporte aux plus sçavans que moy pour en discourir, car j'aurois peur de me deferer si je m'y enfonçois si avant. Touchant à nos François, aucuns ont dit que le grand maistre des Arbalestiers estoit ce que nous disons aujourd'huy le grand maistre de l'Artillerie, & mesme encore parmy les Estats de nos Roys se trouve le maistre l'Artiller, qui est celuy que se mesle de faire des Arbalestes, des traits & des fléches, que j'ay veu faites & élabourées d'eux, tres-gentiment & proprement marquetées, & aussi se mesloient de faire des fusées. J'ay veu le feu Roy Charles, qui faisoit bien valoir cet estat & le faisoit bien mettre en besogne. D'autres disent que ce maî-

maître d'Arbaleſtiers doit eſtre pluſtoſt converty en nom de Colonel, ou de celuy qui commande à l'Infanterie; & y a plus d'apparence, dautant que le temps peſſé au lieu des harquebuſiers d'aujourd'huy, eſtoient tous arbaleſtiers. Je m'en rapporte encore à nos chercheurs de mots & eſtats antiques de nôtre France qu'ils n'y trouvent gueres grand cas, ny de beau de l'Infanterie de France d'alors, car la pluſpart n'eſtoit compoſée que de marauts beliſtres, mal armez, mal complexionnez, faineants, pilleurs & mangeurs de peuple, les uns un temps ſe ſont appellez brigans, à cauſe des brigandines & armes dont ils eſtoient armez & endoſſez, d'autres francs archers, comme le franc archer de Bagnolet, dont eſt la chanſon, qui furent aprés caſſez par le Roy Louys XI. & en leur place prit des Suiſſes; les autres s'appelloient ſeulement archers, qui s'aidoient de l'arc, dont les Anglois pour lors s'en faiſoient appeller maîtres, teſmoin la bataille de Poitiers du Roy Jean & autres combats, & depuis les Gaſcons, qui furent leurs ſujets, tenanciers & apprentifs ſous leurs enſeignes, & les ont ſurpaſſez, car il n'y a que l'arbaleſtier Gaſcon de jadis & d'aujourd'huy encore; d'autres les ont appellez ruſtres, ainſi que nous

nous-lisons dans le Roman de Monsieur de Bayard, que Monsieur de Bayard dit à ses rustres, appellant ainsi ceux ausquels il commandoit; d'autres les ont appellez avanturiers de guerre, tirez de là les Monts, & aussi que tels les trouverez-vous, mesme dans les vieux Romans du Roy Louys XII. & du Roy François premier, au commencement, & peints & representez dans les vieilles peintures, tapisseries & vitres des maisons anciennes, & Dieu sçait comment representez & habillez, plus à la pendarde vrayement, comme l'on disoit de ce tems, qu'à la propreté, portant des chemises à longues & grandes manches, comme Bohemes de jadis & Mores, qui leur duroient vestus plus de deux ou trois mois sans changer, ainsi que j'ay oüi dire à aucuns, monstrant leurs poitrines veluës & peluës & toutes descouvertes, les chausses plus bigarrées, decoupées, dechiquetées & ballafrées, usant de ces mots, & la plus-part montroient la chair de la cuisse, voire des fesses: d'autres plus propres avoient du taffetas, en si grande quantité, qu'ils les doubloient & appelloient chausses bouffantes, mais il faloit que la plus-part monstrassent la jambe nuë une ou deux, & portoient leurs bas deschaussez pendant

à la

à la centure : encore aujourd'huy les Eſpagnols uſent de ce mot *advantureros*, mais ce ne ſont pas ſoldats gagez ny ſoldoyez, mais qui y ſont pour leur plaiſir, ſoient ſoldats ou Gentils-hommes, tous les appellent ainſi ceux qui le tirent paye ; mais ils diſent ; quand ils veulent nombrer leurs gens de guerre en une armee, apres avoir conté les ſoldats gagez, ils diſent, outre cela *ay advantureros tanto*, ſelon qu'il y en a aujourd'huy. En noſtre France les appelle-t-on ſoldats de fortune. Voilà la difference des avanturies d'aujourd'huy à ceux-là du temps paſſé, leſquels outre ce que j'en ay dit, prenoient plaiſir à eſtre les plus mal en point qu'ils pouvoient, juſques à marcher les jambes nuës & porter leurs chauſſes à la ceinture, comme j'ay dit ; d'autres avoient une jambe nuë & l'autre chauſſée à la bizarre. Surquoy il me ſouvient qu'on combat à la barriere ſe faiſant un jour à la Cour, en la baſſe ſalle du Louvre, aprés les premiers troubles, entr'autres combattans comparut & entra le Capitaine Bruno, gentil Cavalier certes, mais bien bizarre en tout ; il eſtoit fort bien en point & bien habillé, il avoit une jambe chauſſé & l'autre nuë : les vieux Capitaines, qui eſtoient pour lors à la ſalle, dirent &

con-

confirmerent que les soldats avanturiers du temps passé alloient ainsi chaussez à la bizarre, & ainsi l'entendoit ledit Capitaine Bruno encore de nostre temps. Mesmes au voyage d'Allemagne j'ay ouï dire que force Capitaines & soldats, quand ils vouloient aller à un assaut, coupoient leurs chausses à leurs genoux tout à l'instant, parce qu'elles estoient toutes d'une venuë & attachées en haut, afin qu'ils peussent mieux monter à l'assaut. Pour lors les bas d'estame ny de soye n'estoient pas en usage.

Or avant ce nom d'avanturier pratiqué, aucuns appelloient les soldats laquais, mesme dans Monstrelet; & vous trouverez un Capitaine Ramounet, assiegé par Maximilian l'Archiduc dans Maloncy, tenant pour le Roy Louys XI, la place fut prise, & luy fut pendu avec aucuns de ses laquais, dit-il ainsi, dont le Roy Louys aprés en fit belle vangeance. Voilà comme il appelle les soldats laquais; ce que j'ay veu confirmer en mes jeunes ans à aucuns vieux routiers, mais ils les appelloient les allaquais, comme voulant dire les gens à pied allant & marchant prés leurs Capitaines, comme aujourd'huy nous appellons ceux qui vont en devant ou aprés nous, laquais, comme font aujourd'huy les

les eſtaffiers en Italie, en Eſpagne & en France les valets à pied, qui ſont bons à pied à faire meſſages & mettre la main à l'eſpée, dont par ainſi ne ſe faut esbahir ſi aujourd'huy nous voyons ſi braves Capitaines & ſoldats ſortir des laquis. Ledit Monſtrelet appelle auſſi lesdits ſoldats pietons, comme auſſi Monſieur du Bellay en ſon livre de l'Art militaire. Froiſſard les appelle ſoudoyers, quelquesfois archers; meſme quand on parle des Anglois quelquefois il les appelle pillards, par ce propre nom, ainſi qu'il dit en un paſſage, Il y avoit quatre cens lances & deux mille pillards; voilà un plaiſant nom pour nos gens de pied, lequel eſt aujourd'huy fort propre à aucuns, voire plus que celuy de ſoldats. Or depuis tous ces noms ſe ſont perdus & ſe ſont convertis en ce beau nom de ſoldat, à cauſe de la ſolde qu'ils tirent. Les Eſpagnols & Italiens nous les ont mis en uſage; encore que quelquefois les Italiens les appellent fantaſſins, mais l'Eſpagnols uſe tousjours de ce mot *ſoldados*, qui eſt le plus beau nom qu'on peut impoſer aux gens de pied, & n'en déplaiſe aux Latins avec leurs mots *Milites* & *pedites*, qui ſont fort ſots & laids auprés de celuy de ſoldats, L'Eſpagnol uſoit auſſi de ce mot *poenes* jadis, comme nous

nous disons pietons. Pour quant aux Chefs qui leur commandoient, ils ne s'appelloient parmy nous que Capitaines simplement, car le nom de Colonel ny de Mestre de camp n'estoit point encore né en France. Du temps du Roy Louis XI, le principal qui commandoit à son Infanterie, estoit le Capitaine Flocquet, qui fut tüé à la bataille de Montl'hery, dont on faisoit un fort grand cas & fut fort regretté. Paul Jove descrivant l'armée du petit Roy Charles VIII dans Rome, representée en son histoire la plus superbe & la plus furieuse en ses armes, visages, démarches, contenances & habits, que c'estoit une chose tres-espouvantable à voir, tant François, Allemans & Suisses, ny là ny ailleurs nous ne lisons qui des François eut la principale charge de l'Infanterie Françoise, ou qui en fut General. Il faut croire qu'il n'y avoit donc que leurs Capitaines commandant chacun à leurs enseignes & bandes, sous lesquelles se rangeoient des bons hommes, mais la plus-part de sac & de corde, meschans garnemens eschappez de la justice, & sur tout force marquez de la fleur de lys sur l'espaule, essorillez, & qui cachoient les oreilles, à dire vray, pour long cheveux herissez, barbes horribles, tant

pour

pour cette raiſon que pour ſe monſtrer plus effroyables à leurs ennemis, comme faiſoient jadis les Anglois, ainſi que dit Ceſar, qui ſe frottoient le viſage de paſtel, pour plus grand effroy diabolique, & que font aujourd'huy nos Reiſtres: mais le monde n'eſt plus enfant & n'a plus peur de ces faux viſages ny loups garons, ainſi que nous liſons en un petit livre Eſpagnol des guerres de Milan ſous le Roy Louys XII. d'un Capitaine Suiſſe, qui s'appelloit Tocquenet; je penſe que celuy que nous avons veu en France fort aymé du Roy Charles IX. & Capitaine de ſa garde Suiſſe, eſtoit ſon parent; celuy donc marchoit tousjours veſtu de pied en cap de peaux d'Ours, fort pellu, les chevaux longs & heriſſez, avec la barbe pareille de ſorte qu'à le voir on l'euſt pris pour un Diable ſauvage, avec ſa grande & démeſurée taille, ſi bien qu'il faiſoit peur *à los vilajos que lo miraven, ma no à los determinados*, ce dit le livre, qui faiſoit peur aux peureux qui le regardoient, mais non aux determinez & aſſurez. Voilà les bizarreries de nos Capitaines & ſoldats de jadis.

Or le Roy Louys XII. eſtant venu à la Couronne & ayant retiré Milan, qui luy appartenoit, & le Royaume de

Naples de mesme, pour les aquerir & garder il fit de belles guerres & continuelles, tant contre les Italiens qu'Espagnols; pour ce nostre Infanterie Françoise commença à se façonner un peu mieux, fors qu'ils ne se pouvoient accommoder à ces harquebuses, & avoient tousjours en singuliere recommandation les arbalestes, & en rendoient de bons combats; si bien que j'ouis dire à Naples, que la ville alors ayant esté reprise & regagnée par les Espagnols, il y eut une douzaine d'arbalestiers Gascons, qui estoient pour la garde de la tour de Saint Vincent, qui s'y opiniastrerent si bien avec leurs arbalestes, qu'ils ne peurent estre pris ny chassez de deux mois aprés que la munition de leurs arbalestes leur faillit, & sortirent en bonne disposition. Pourtant l'Empereur Charles aprés la Goulette prise, & qu'il s'achemina vers Tunis, toûjours marchant en bataille, & que les Mores & Arabes le venoient tant agacer & importuner, il souhaitta d'avoir une compagnie d'arbalestiers à cheval, cela se dit dans Paul Jove. Quelle humeur? puis qu'il avoit de ces bons harquebusiers Espagnols, pourtant il y avoit là à discourir. Or puis aprés ledit Roy Louys, lors que les Gennois se revolterent de son obeïs-

san

sance, il dressa une fort grosse armée pour prendre leur ville, & d'autant qu'il avoit besoin d'Infanterie plus que de Gendarmerie, il bailla sa charge à plusieurs Capitaines & braves Gentilshommes François de bonne maison, comme aux Seigneurs de Maugiron; de Vandenesse, d'Espic, de la Crette, de Bayard, de Normanville, de Montcauray, de Rostillon de Treuil, de Silly le cadet, de Duras, le Capitaine Odet, le Capitaine Imbaut, le Chevalier Blanc & plusieurs autres, desquels ny les uns ny les autres n'avoient charge de Colonel ny le nom de Mestre de Camp. Nous lisons dans les Romans de Bayard, qu'il luy donna aussi charge de mille hommes de pied, ce que voyant il l'accepta, encore qu'il eust fait profession plus de cheval que de pied, mais à luy tout estoit de guerre, toutefois il dit & remontra au Roy, qu'il avoit trop de gens sous sa charge que ces mille, pour s'en aquiter tres-dignement. Aujourd'huy nos Mestres de Camp ne font pas cela, car ils en prennent trois mille, quatre mille, dix mille, voire vingt mille, tant qu'on leur en donne, jusques à les entasser & saouler; aussi font-ils de belles glissades & faux pas. Parquoy il le pria

 de

de ne luy en donner que cinq cens, & qu'il s'asseuroit, avec l'ayde de Dieu & de ses amys, de luy faire & mener une si belle troupe, que pour petite qu'elle seroit il battroit bien une plus grande deux fois que la sienne. Le Capitaine Montmas, qui depuis fut Mestre de camp, dit un jour au feu Roy Henry second. Sire, vos Commissaires & Controolleurs de guerre en faisant ma monstre me sont venus controoller ma compagnie, & crient que je ne l'ay pas complete, & ne me veulent passer que ceux de la monstre; je vous prie de croire, Sire, que je serois bien marry de vous derober un seul sol, mais l'argent que je donne à peu il me le faudroit pour plusieurs soldats, lesquels j'appointe de ce que je donnerois aux autres; aussi les sçay-je appointer & choisir si bien, qu'avec le petit nombre que j'ay, je battray tousjours & deferay une autre compagnie quelque complete qu'elle soit. Monstrant par là que la force ne gist pas au nombre, ains à la valeur. Aussi n'avoit-il jamais la moitiée de sa compagnie, au lieu que les autres l'avoient toute entiere; mais si peu de nombre de ses soldats estoient bien choisis & tres-bien appointez, qui faisoient tousjours rage par tout où ils se trouvoient.
Avant

Avant luy tout de mesme en avoit fait Monsieur de Bayard; comme j'ay dit; aussi fit-il cette compagnie de cinq cens hommes tous gens d'élite, si bien que plusieurs gendarmes quitterent la lance pour prendre la pique avec luy, comme il alla aussi, & ce fut luy & sa troupe qui firent le grand effort à la prise de Gennes, & en fut la principale cause. Ce nom de Colonel n'estoit point encore en usage, sinon que le livre dit que le Roy luy donna charge de mille hommes de pied. Monsieur de Mollard, vieux routier, aux guerres d'Italie ne porta non plus tître de Colonel, ains qu'il avoit charge de deux mille hommes de pied qu'il entretint tousjours braves & vaillans, comme ils le monstrerent à la bataille de Ravenne, où ils firent tres-bien & en mourut beaucoup avec leurs Capitaines: aussi donna-t-il le premier avec le Capitaine Jacob Allemand, qui avoit charge de quelques Lansquenets, qui servit bien le Roy ce jour, aussi y mourut-il des premiers avec Mr. de Mollard, lequel avant le combat fit ce trait, car ainsi que les Allemands passoient les premiers le pont, qui avoit esté fait pour passer le canal, & voyant qu'ils tardoient tant à passer & faisoient trop longue file, emba-

raſſant le paſſage, luy ſemblant qu'il ne ſeroit jamais à l'ennemy, dit à ſes Reiſtres, (ainſi dit le livre) qu'il appella ſes ſoldats, Comment, mes compagnons, nous ſeroit-il reproché que les Allemands ſoient paſſez du coſté des ennemis premiers que nous? J'aymerois quant à moy pluſtoſt avoir perdu un œil ; & ſoudain ſe jetta dans l'eau & commença le premier à ſonder le gué, tout chauſſé & veſtu, ſans marchander, qui n'étoit point ſi petit qu'il n'y fuſt juſques ſous les aiſſelles, & tous ſes gens le ſuivirent auſſi-toſt & firent ſi bonne diligence qu'ils eurent paſſé pluſtoſt q[illegible] Allemans, & tous trempez & mouillez combattirent auſſi.

Quelle belle ambition ! Les Anciens Romains n'en ont jamais plus fait. Le Baron de Grammont & le Capitaine de Maugiron firent là auſſi tres-bien, qui commandoient chacun à mille hommes de pied, comme le Capitaine Bonnet, qui auſſi s'y trouva, qui fit tres-bien, mais il n'y mourut pas comme les autres : il en fut quitte pour un coup de pique dans le front dont le fer y demeura.

Il avoit eu auparavant un tres-brave & vaillant Lieutenant, qui eſtoit le Capitaine l'Ogre, frere aiſné de ce brave que nous avons veu depuis, qui a commandé

mandé longuement plusieurs troupes de gens de pied, & pour ses merites fait Capitaine des gardes Escossoises du Roy. Cet aisné l'Orge, Lieutenant dudit Bonnet, mourut à la conqueste de Friol, où Monsieur de la Palice avoit mené des forces au service de l'Empereur Maximilian, par le commandement du Roy Louys XII.

Or tous ces Capitaines, encore qu'ils commandassent à grosses troupes, n'ont jamais esté appellez que Capitaines simplement, des Colonols nullement.

Que s'il y a eu quelque escrivain moderne qui les ayt voulu nommer Colonels, il n'y faut point ajouster foy, mais bien aux vieux exemplaires du passé, qui en ont parlé naifvement & sans fard, comme les modernes qui veuleut faire les pindariseurs & des jolis à parler, & autant de moqueries pour eux.

Ainsi que voulut faire une fois un Prelat de par le monde, qui voulant faire du beau parleur, comme certes il est, il se mit à alleguer le Prophete Elie, qui estoit (ce disoit-il) Conseiller d'Estat du Roy.

Un autre Prelat, aussi sçavant & bien-disant comme luy, respondit qu'il n'avoit jamais leu dans la Bible, ny ouy dire qu'il fust Conseiller d'Estat, ny qu'il

euſt aucune ny pareille charge à la maiſon du Roy, qu'il n'en avoit jamais erigé qu'il ſceuſt ; ce qui fut une grande riſée pour luy en une aſſemblée où il eſtoit : il ſe fuſt mieux paſſé de ce mot, mais il voulut faire du bien-parlant & qu'il avoit eſté le mot de la feve.

Je ne doute qu'aucuns de nos eſcrivains modernes n'en ayent fait de meſme, ou n'en faſſent ; mais c'eſt faire tort à ce qui a eſté fait & eſcrit, & il vaut mieux ſe regler & n'uſer encore de ce mot de Colonel pour la matiere de ce temps-là, mais ſimplement Capitaines de tant, ou commandant à tant, ainſi que je tiens de Mr. de Montluc & autres vieux Capitaines.

Le Roy François vint aprés, & ſi nous devons croire aux Memoires de Mr. du Bellay, comme certes pour la ſuffiſance du perſonnage il le faut, ce mot commença à ſe pratiquer ; mais poſſible il eſt à preſumer que ceux qui l'ont mis en lumiere, & qui ont eſté modernes, & qui ont voulu pindariſer ; comme les autres & pratiquer ce mot de Colonel n'ont ſuivy poſſible en cela le vieux exemplaire.

Tant y a, quelque choſe que l'on y peut faire, il le faut croire dans ces Memoires. Vous y trouvez comme Mr. de Guiſe, Clau-

Claude de Lorraine, fut Colonel à la bataille de Marignan de six mille Lansquents; certes il pouvoit porter ce nom, car ou fust que les Allemans, qui en avoient l'usage, le luy pouvoient avoir donné, ou qu'estant grand Prince il meritoit bien d'avoir un nom plus que le commun.

De mesme Mr. de Saint-Paul, lors que le Roy s'arma & se prepara pour aller lever le siege de Mezieres, fut fait Colonel de cinq mille hommes de pied, qui estoit un grand cas qu'un tel Prince du sang, brave & vaillant, ne fust Colonel general de toute l'Infanterie Françoise, & pourtant ne l'estoit que de cinq mille seulement, qui est bien pour faire approuver mon dire qu'il n'y avoit encore de Colonel general, comme verrez dans l'Histoire du Roy François; toutesfois aucuns vieux livres ne le disent General que de cinq mille hommes de pied. Force particulieres Colonels legionnaires y avoit-il, chacun pourtant commandoit à la legion de sa province. Lors que ledit Monsieur de Saint-Paul fut envoyé Lieutenant en Italie contre Anthoine de Leve, Mr. de Montignon commandoit à son Infanterie, & mêmes à l'entreprise de Gennes, où ils ne firent rien qui vaille.

Au camp d'Avignon il fut aussi Colonel de l'Infanterie Françoise, mais il fut pris au commencement de la guerre, où il ne fit rien qui vaille aussi : Bref, je serois trop prolixe si je voulois espulcher tous les Colonels particuliers, je ferois tort à ceux qui en seront curieux de les rechercher, & qui se plairont de lire ces belles Histoires & non ce livre.

Le siege de Perpignan vint, où le nom de Colonel se mit fort en regne, car Monsieur de Brissac fut Colonel de toute l'Infanterie Françoise, tant des troupes qui vinrent du Piedmont pour estre là, que de celles qui estoient en France : car feu Monsieur d'Orleans, à sa conqueste de Luxembourg en ce mesme temps, avoit la sienne à part, comme je tiens de ceux qui estoient alors & depuis. Mondit Sieur de Brissac quitta cette charge pour estre Colonel de la Cavalerie legere.

Monsieur de Tais eut cet honneur d'estre esleu & fait du Roy François Colonel General de l'Infanterie Françoise, tant deça que de-là les Monts, duquel, avant que je parle, je diray ce mot, & que les Espagnols n'ont pas esté Grandement curieux de faire Colonels Generaux en leurs bandes, ni en basses factions, sinon

ſinon en leurs armées grandes d'une grande conqueſte, d'un grand ſiege ou faction ſignalée, ou journée aux guerres d'Italie.

Ce grand Marquis de Peſcaire, & le Marquis del Gouaſt ſon couſin, commencerent à leur commander en titre de Colonel General. Avant eux Dom Pedro de Navarre avoit commandé à ſes troupes qu'il avoit en Barbarie & qu'il en ramena puis aprés, luy ayant eſté fait priſonnier à Ravenne; le Capitaine Solis, duquel j'ay parlé ailleurs, & puis le Marquis de la Palude, qui ſe deſchargea de cettte charge à ſon nepveu le Marquis de Peſcaire. Avant eux auſſi avoit commandé le vieux Capitaine Allaron, qui avoit bien cemmandé à aucuns, mais non à ſi grande troupe comme les precedens; & avant tout eux Dom Pedro de Navarre, comme je viens de dire, avoit eſté Colonel de quatre mille Eſpagnols, qui furent envoyez en Barbarie par ces devotes & Catholiques perſonnes le Roy Ferdinand & la Reyne Izabelle de Caſtille, contre les Mores & Infideles.

Sur quoy j'ouïs dire un jour fort galamment à feu Monſieur de Montluc, à ſon logis au ſiege de la Rochelle, nous donnant à ſouper au Mareſchal de Rets,

à Monsieur de Strozze, & à moy & autres Gentils-hommes, nous apprenant d'où estoit venu premierement & usité parmy les Espagnols ce mot de *soldados viejos* : Il disoit donc que ce bon Roy & cette Reyne envoyerent en Barbarie quatre mille soldats Espagnols, conduits par Dom Pedro de Navarre, où ils firent de tres beaux exploits & des conquestes tres-belles, mesme qu'ils mirent en grand destroit la ville d'Alger, tant aujourd'huy renommée, par le moyen d'un fort qu'ils firent, par une tres-grande & merveilleuse promptitude, en une isle tout devant la ville, les tenant par ce moyen de si prés assiegez & pressez, qu'en peu de temps ils furent contraints de requerir treves pour dix ans, ce qui leur fut accordé moyennant certain tribut, qu'ils payerent tousjours jusques à la mort de Ferdinand, & appellant Cairedins Barberousse à leur secours, au bout de quelque temps qu'ils virent leur bon, rompirent treves, rompirent le fort, chasserent les Epagnols & recouvrerent liberté.

Or durant les treves la guerre s'ouvrit entre le Pape Jules & le Roy François, Ferdinand secourut le Pape; & tire à soy Dom Pedro de Navarre avec

les

les Espagnols de la Barbarie, & les envoye en la Romanie avec son armée de Naples, conduite par Dom Raymond de Cordona, & se troverent à la bataille de Ravenne ; & ce fut lors que Mr. de Nemours, haranguant ses gens & parlant de ces Espagnols, dit qu'il ne faloit point apprehender ces soldats Espagnols, qui se vantoient & bravoient tant, dautant qu'ils n'avoient appris qu'à combattre des Mores tous desarmez & fuyards, & qui n'avoient encore éprouvé les François, si bien armez, & qui combattoient de pied ferme ; si firent bien pourtant, ne voulant pour ce coup croire leur General Dom Pedro, qui les retenoit retranchez & resserrez, & ne voulant qu'ils bougeassent de leur retranchement, & davantage voulant là attendre l'assaillement, mais nos François bien avisez firent braquer quelque piece d'artillerie, qui les endommagea tellement qu'ils se mirent à crier, *Matados somos del Cielo, vamos à combater los hombres*, criant, Nous sommes tués du Ciel, allons combattre les hommes.

Ledit Dom Pedro ne vouloit de mesme faire aux Italiens & les arrester, mais tous commencerent à crier haut, comme il faut, & comment faut qu'à l'ap-

petit & opiniastreté d'un marane nous perissions ainsi miserablement,& par ainsi sortirent de leur retranchement.

Or quand Dom Pedro emmena sesdits Espagnols, ne faut point douter, venant de ces guerres lointaines & barbares, s'ils estoient superbes, comme ils sont tousjous coustumiers, quand ils viennent de tels lieux & belles factions, & piaffant, & s'ils bravoient, de sorte qu'ils ne vouloient appeller autrement que *soldados viejos*, & ne prirent le nom de soldats de Barbarie, ou du Terce de Barbarie, ou de la terre sainte, ou autrement, ainsi qu'aujourd'huy se font appeller par les Terces de Lombardie, de Naples, de Sicile, de Sardaigne & de la Goulette, quand elle estoit à eux; mais ce nom de *soldados viejos* seulement leur plaisoit & leur estoit agreable; & du depuis, (ce disoit Monsieur de Montluc) encore qu'ils fussent des Terces susdits, ils ont voulu porter tousjours ce nom de *soldados viejos*; comme les nouveaux venus on les appelloit *bisoignes*, mais en un rien par la bonne discipline militaire & par la belle creance & soustien qu'ils ont entr'eux, s'aguerrissent & se mettent en rang de soldats vieux aussitost, ainsi que moy-mesme en ay veu arriver à Naples, tant pietres, chetifs, mal

mal habillez, avec des soulier de corde descendre ainsi des galeres, que les vieux soldats les entreprenoient, les prenoient en main, les mondanisoient, leur prestoient de leurs habillemens, si bien qu'en peu de temps on ne les eust reconnus.

J'en vis une fois arriver à Naples si *bisoignes*, si nouveaux, si fats, que se promenant par la ville ils la regardoient & tous coitez avec grande admiration, & sottement pourtant : aussi avoient-ils raison, car, ne leur en déplaise, ils n'en avoient veu de pareilles en leurs pays, & comme badaux jettoient leurs yeux dans les boutiques & par tout, criant, *mira à qua, mira à quella*, & quand les vieux soldats les y prenoient en telles badauderies à mon avis, qu'ils leur faisoient la reprimande, & aprés ils n'y osoient retourner ; tant ils estoient curieux de les rendre bien créez & ne leur faire boire de honte. Quelle curiosité affectionnée!

Pour retourner à nos Colonels, & mesme à Dom Pedro de Navarre, que l'Espagnol appelle *el Conde Pedro de Navarre*, dans de vieux livres Espagnols, je ne luy ay point veu donner ce titre de Colonel des Espagnols, mais ouy bien de General *de los soldados Espagnolos*; mais dans les livres modernes Ita-

liens

Italiens & François, ils portent bien ce nom de Colonel, comme depuis le voyage de Mr. de Lautrec, & au siege de Naples, le dit tres-bien Colonel des Gascons, comme Mr. de Burie Colonel des François.

Nous lisons bien aussi, qu'en la conqueste de la Goulette & de Tunis le bon & vaillant vieillard Allaron commandoit à l'Infanterie Espagnole & en avoit fait Colonel Monsieur le Marquis del Gouast, ayant esté fait General de l'armée, & esleu par l'Empereur. Mais pourtant les Colonels Espagnols ne sont de durée ny ne gardent long-temps tel nom ny telle charge, sinon pour quelque temps, comme j'ay dit, ainsi que fit le Marquis de Muns au Marignan, qui fut Colonel general de toute l'Infanterie en l'armée & au siege de Saint-Dizier & de Mets. Le Duc d'Albe aussi estant en Flandres fit Capin Vitelli Colonel general de toute l'Infanterie, mais ce ne fut que pour un temps, car les soldats Espagnols sont si rogues & si bravasches, que mal volontiers tant eux que leur Mestre de camp & leurs Capitaines obeïssent-ils, sinon à gens qu'il leur plaist & de grande qualité & expertise.

De

De ſorte que j'ay leu en un livre Eſpagnol, que jadis aux guerres d'Italie jamais perſonne n'avoit bien ſceu diſpoſer d'eux ny leur commander abſolument ny generalement, que le Marquis de Peſcaire, pour la grande amitié qu'ils luy portoient, à cauſe de ſa valeur; encore le tenoient-ils beaucoup obligé à eux, aprés luy defererent de meſme à Monſieur del Guaſt ſon couſin. Aprés que Dom Pedro de Navarre fut pris à Ravenne, le Capitaine Solis leur commanda pour quelques jours; mais dautant qu'il n'étoit de grande maiſon; mais vaillant pourtant & bon & vieux ſoldat, ils ne luy voulurent plus obeïr, & falut que le Marquis de la Palude en priſt la charge. Si eſt-il le meilleur pourtant d'avoir un chef univerſel & principal pour les Eſpagnols; pourtant il ne leur en chaut, car ils ſont ſi bien policés, ſi obeïſſans & ſi aguerris, que d'eux-meſmes juſques aux moindres ils ſçavent commander & aux plus grands obeïr, & auſſi qu'ils ont leurs Meſtres de camp de leurs Terces.

Quant à nous autres François, je m'en ſuis cent fois eſtonné, & beaucoup de Capitaines avec moy, comment le temps paſſé ils ont peu faire tant de belles guerres ſans Colonels & Meſtres de camp

camp, car chaque Capitaine estoit Mestre de Camp de leurs gens, fussent qu'ils en eussent peu ou beaucoup. Du depuis nous en avons eu en France à quantité; mais non pas du Regne du Roy François. Sur son declin Mr. de Montluc le fut seul devant Boulogne.

Du temps du Roy Henry Monsieur de Montluc l'a esté seul en Piedmont, & puis en sa place le Baron d'Espic, lors qu'il fut esleu du Roy son Lieutenant dans Sienne en Toscane.

Le Capitaine Aisnard l'a esté seul; Mr. de Montmas seul, fors aux places assiegées, où l'on commettoit un pour l'importance, ainsi que fit Mr. de Guise le Capitaine Favas dedans Mets, & autres places de consequence assiegées, ou qu'on alloit assieger.

Mr. de Croses le fut seul en Corsegue, aussi meritoit-il de n'avoir point de compagnon, car il sçavoit tres bien sa charge, & fut grand dommage de sa mort, ayant esté decapité à Roüen: je le vis mourir fort constamment.

Je ne parle pas de la Toscane, car j'en parleray à part sur la fin du Roy Henry. Mr. de Boesse, Gentil-homme de Perigord, brave & vaillant homme, s'est veu le seul Mestre de camp, tant en la campagne que dans les villes, car la paix étoit faite

faite & les compagnies resserrées aux garnisons; je n'aurois jamais fait si je les voulois mettre tous en nombre.

Cet estat est tres-beau & honorable, & qui s'en sçait bien acquitter est gentil compagnon; aussi le susdit Monsieur de Montmas disoit une fois au Roy Henry, que quand on se vouloit aquitter dignement de tel estat & de Capitaine de gens de pied, on n'y devoit jamais vivre ny envieillir plus de deux ans: aussi ne le garda-t-il gueres, car il y mourut aussi-tost: nostre estat, disoit-il, est tel que qui se ne hazarde ne fait rien qui vaille, & qui bien hazarde & fait beaucoup & bien hazardant, aussi il faut qu'il y meure; & par ainsi que c'estoit une grande honte de voir un Capitaine de gens de pied vieux, ayant la barbe blanche & longuement traisné cet estat. Telle estoit l'opinion de ce brave & vaillant Capitaine, mais pourtant s'en sont venus beaucoup de bons & vaillans soldats, Capitaines & Mestres de Camp en barbe blanche & cheveux grisons & qui avoient traisné toute leur vie la pique.

Je n'en allegue que ce vieux routier & brave avanturier Monsieur de l'Ogre, qui fit tant de preuves de sa valeur de son temps, & il estoit en l'âge de quatre-vingts

vingts ans, & ce vaillant & ſignalé Monſieur de Montluc, qui eſt mort en l'âge de ſoixante & dix-huit ans, & le bon homme Monſieur de Jour, Colonel des Legionnaires de Champagne & commandé aux guerres d'Italie & ailleurs en grande reputation, eſt mort en l'âge de prés de quatre-vingts ans, auſſi gaillard & diſpos qu'en l'âge de quarante ans: je l'ay veu en l'âge de quatre vingts ans s'habiller auſſi proprement & gentiment qu'on euſt veu jeune Gentil-homme à la Cour, & tousjours ſon chapeau & bonnet couvert de plumes tres-belles & naïfves, & diſoit ce bon homme que cela ſentoit encore ſa vieille guerre & le vieux temps qu'il eſtoit avanturier delà les Monts. Il devint de la Religion, pourtant il voulut ſervir le Roy aux premieres guerres, mais je ſçay bien qui empeſcha que le Roy ne s'en ſerviſt. On n'euſt ſceu imputer à ces trois grands Capitaines que pour eſtre chargez d'ans s'ils n'euſſent toute leur vie cherché, recherché & encouru de grands hazards & perils, mais leur heure n'eſtoit pas encore venuë.

Tant de vieux Capitaines Eſpagnols ay-je veu ſi vieux & caſſez, comme Pedro de Pax & Mondragon, Julien Romero & autres qui ne ſe ſont eſpargnez aux ha-

hazards non plus que les autres: l'on a beau faire, se perdre, se precipiter, se presenter devant les harquebusades, canonnades & les coups, ils ne peuvent mourir si le sort fatal n'est tombé, & plusieurs vivent en dépit d'eux-mesmes.

Le jour que les Rochellois firent cette sortie, quand nos Suisses vinrent en nôtre camp, que tout le monde les estoit allé voir arriver, comme si jamais on n'eust veu Suisse, qui fut la plus sotte curiosité que je vis jamais; aussi ceux de dedans sceurent bien prendre temps, car ils furent maistres de nos tranchées quasi une heure, & en rapporterent dedans quasi six enseignes & les planterent sur leurs ramparts à nostre veuë ventillantes, pour nous braver; mais le lendemain parce que nous parlementions sur la composition, moy y estant allé je leur remonstray & priay de les en oster, de peur de ne dépiter le Prince & aigrir les choses qui commençoient à s'adoucir, ils me creurent & les en osterent.

Je vis là donc deux Capitaines que Monsieur de Strozze tança pour n'avoir pas là bien fait leur devoir & failly beaucoup à leur honneur, qui paravant pourtant n'avoient point eu de reproche.

Tous deux firent leurs excuses comme ils

ils peurent ; car j'y estois present, & promirent qu'à la premiere occasion ils repareroient le tout, ou ils mourroient au bout de quatre ou cinq jours.

Il se presenta un petit assaut au bastion de l'Evangile, où tous deux y allerent d'une grande assurance & resolution d'y mourrir, montant aussi-tost en haut, & les vit-on se precipiter dans le retranchement l'un y receut quatre ou cinq harquebusades & n'y peut mourir; l'autre, qui fut le Capitaine Pierre Basque, y mourut. Voilà comment la destinée avoit borné la journée de l'un & de l'autre.

Tant y a, l'on a beau estre brave & vaillant, hazardeux par tout & resolu à la mort, si nostre destin ou nostre Dieu, pour en parler plus saintement, ne nous veulent emporter, le plus souvent en dépit de nous nous demeurons en la place de vie.

Ce grand Empereur Adrian en sçavoit bien que dire, à qui rien ne manqua pour estre parfait en tout, que le baptesme & le nom de Chrestien, car estant tourmenté ordinairement d'un flux de sang, demandoit tousjours la mort, & par ce Clerian son beau-frere & Fusque son neveu pretendoient à l'Empire & les fit tout deux mourir, mais se riant avant

.vant que de mourir, leva les yeux au iel & invoqua les Dieux & protesta ju'il mouroit injustement, & les pria que quand Adrian voudroit mourir il ne peust; ce qui luy avint, car estant ousjours tourmenté de son mal, invoqua plusieurs fois la mort, voire se la voulant donner luy-mesme, demandant ores de la poison & ores une espée, mais personne ne luy en vouloit rien donner qui le peust offenser, fors un seul esclave, appellé Mastor, qui pour luy obeïr s'essaya de le tuër, mais estonné perdit la force & ne le fit que blesser sans le parachever; surquoy detestant son malheur dit qu'il avoit souveraine puissance sur tout le monde & sur soy ne pouvoit rien.

Enfin aprés plusieurs maux endurez & cent fois desiré la mort il mourut heretique & hydropique.

Monsieur de Montluc dans son livre allegue plusieurs vaillans Capitaines, qui n'ont jamais esté blessez; entr'autres Monsieur de Lansac le bon homme. Si j'avois entrepris d'en alleguer je le ferois, comme nous avons veu Monsieur de Nemours Jacques de Savoye, lequel si jamais Prince fut vaillant & hazardeux celuy l'a esté, & pourtant jamais blessé, ayant exercé & fait l'Estat de gendarme-

rie,

rie, Cavalerie & aussi d'Infanterie car il s'est meslé de tous les trois estats.

Feu Monsieur de Vindame de Chartres en a esté de mesme, s'estant employé en toutes ces trois charges, sans jamais s'y estre espargné, & mesme au siege & à l'assaut de Conis, assiegé par Monsieur de Brissac, tous deux Colonel, qui ont veu & senty gresler plus d'harquebusades sur eux que le ciel ne jette de gresle sur les champs en Mars, lors que l'hyver veut prendre congé de nous, & n'ont jamais esté blessez sinon lors qu'ils sont morts.

Nostre Roy Henry dernier, sans aller plus loin, ny en batailles ny aux sieges de villes qu'il a faits, n'a non plus esté blessé, & ne s'y espargna non plus que les moindres.

Pour venir aux petits, feu Mr. de Gouas a esté aussi un brave & vaillant soldat & Capitaine, qui a esté de son temps fort avantureux: il ne fut jamais blessé, & vint mourir à la Rochelle d'une petite harquebusade dans la jambe, qui n'estoit nullement dangereuse.

Ceux qui ont connu le Capitaine Mons, qu'on appelloit le Borgne Mons, neveu de ce brave Mr. de Mons qui mourut à la guerre de Toscane, Lieutenant de Mr. de Sipierre de sa compagnie de che-

chevaux-legers, ne sçauront dire autrement qu'il n'ayt esté l'un des plus hazardeux & determinez soldats de la France, & autant cherchant la fumée des harquebusades, & les alloit tousjours halener desarmé & en pourpoint ; jamais pourtant aucun n'entra en son corps ny en fut blessé.

Enfin son heure estant venuë à la petite escarmouche, faite à la Rochelle, lors que nous estions encore aux Masures à la fosse aux Lyons, que les Courtisans appelloient ainsi, il fut blessé, & moy avec luy, & mourut après dans quatre jours, ayant esté & estant encore par sa valeur Lieutenant d'une des Colonelles de Monsieur de Strozze.

Sans Mr. de Guise, qui s'y trouva à point, il y eust eu du desordre, & je me trouvay alors avec eux, & puis Mr. de Strozze y survint.

Je n'aurois jamais fait si je voulois alleguer quantité d'exemples sur ce sujet : en quoy pourtant faut bien noter que tous ceux qui meurent à la guerre, ou qui sont blessez, ne sont pas plus vaillans que ceux qui ne le sont point, encore que j'en aye veu de tres-braves & fort vaillans, qui ont esté extraordinairement blessez, mais tel estoit leur malheur,

leur mauvaiſe fortune & leur cruel, meſchant & deſaſtreux deſtin.

J'ay veu le Capitaine Sainte Colombe, vaillant & brave ſoldadin, & determiné s'il en fut oncques. On diſoit qu'il eſtoit de cette maiſon valeureuſe de Sainte Colombe en Bearn, mais non legitime, toutesfois je vous aſſeure que ſe battant ne faiſoit point de deshonneur aux legitimes, mais ordinairement il eſtoit bleſſé. A la Rochelle il fut bleſſé trois fois, & n'avoit pas plûtoſt un coup & guery, qu'il en avoit un autre. A la reconqueſte de Normandie la baſſe, faite par Monſeigneur de Matignon, non encore Mareſchal, il y fut bleſſé deux fois, pour la troiſiéme il mourut à Saint-Lo, de ſorte que nous l'appellions & ſon corps une garenne d'harquebuſades.

Le vaillant Capitaine la Routte, qui depuis fut tüé à la repriſe de Marcault dernierement, dont il eſtoit Gouverneur, a eſté tout de meſmes ſujet aux bleſſures. Feu Monſieur de Courbouſſon, puiſné de l'Orges, vaillant certes s'il en fut oncques, car de cette race ils ſont tous braves & vaillans, auſſitoſt qu'il eſtoit en quelque bonne affaire, auſſi-toſt eſtoit-il payé de quelque coup; bien contraire à ſon frere

Saint

Saint Jean l'Orge, qui ne devant rien en valeur à tous ses freres, & ne s'espargnant aux hazards non plus qu'eux, se sauva de blessures, jusqu'à ce qu'il fut proditoirement & malheureusement massacré, par la menée du Mareschal de Matignon, qui en fut fort blasmé, car c'estoit un brave & vaillant Gentilhomme : il avoit esté dedié à l'Eglise par son pere, & portoit encore le nom de l'Abbaye de Saint-Jean les Falaise, qu'il tenoit, mais il estoit meilleur guerrier qu'Abbé. Le brave Monsieur de Grillon a esté aussi couvert d'une infinité de playes, sans avoir encore peu mourir par elles, les ayant toutes gagnées de belle façon. Bref, je n'aurois jamais fait si je voulois conter les vaillans mal-heureux à recevoir les coups. Si ne faut-il pas pourtant inferer pour cela que tous ceux qui sont blessez aux factions de guerre, soient plus vaillans que les autres. Il faut aussi considerer & aviser de quelle façon l'on va s'exposer au hazard & recevoir les coups, si c'est de la bonne ou de la mauvaise façon, car il y a tant d'hypocrites de guerre que c'est pitié. Ouy il y en a, comme j'ay veu, & à ce que j'ay ouy dire à de grands Capitaines de guerre, plus qu'en tous estats ; car tels sont bles-

ſez que vous ne ſçauriez dire de quoy, ny pourquoy, ſinon que les coups les vont chercher à une lieuë loin, ou derriere les autres, ou cachez en une tranchée, ou derrie une muraille, ou ſans y penſer, ou tenant les mains liées: & s'ils ne peuvent rencontrer les arquebuſades, les canonnades les vont chercher à une lieuë loin: bref, ils ſont bleſſez en pluſieurs façons poltronneſques, & font au partir de la reſonner & publier leurs bleſſures dans un camp, dans une ville, dans une Cour, dans une Province, comme ſi c'eſtoient ceux qui euſſent tout fait, & Dieu ſçait ils n'auront pas mis la main à l'eſpée non plus qu'un pionnier; & pourtant on les eſtimera, ou les loüera, on les plaindra à part. Pourtant de ceux qui les auront veus en beſogne & recevoir leurs bleſſures, en ſont moquez, & les tient-on en cervelle, & n'oſent braver devant eux, craignant qu'on ne leur die ſoudain, Nous ſçavons bien comment vous avez eſté bleſſé; ou parlant à un autre de luy, Nous avons veu comment il a eſté bleſſé: auſſi en cachette de ceux qui ne les ont veus font valoir leurs bleſſures. Surquoy il me ſouvient de ce que feu ce brave Mr. de Guiſe me dit un jour, eſtant à la tranchée de la Rochelle, & luy m'ayant

m'ayant fait cet honneur de m'avoir fait asseoir en terre contre luy & auprés de luy ; car il me faisoit cet honneur de m'aymer & de causer avec moy & d'ouïr mes paroles ; & en contant des nouvelles qu'il venoit de recevoir de la Cour, & comme on y loüoit plusieurs qui ne le meritoient pas, mais parce qu'ils avoient esté blessez, comme un, lequel en se retirant de la tranchée vint à estre blessé à la jouë, & l'arquebusade, petite pourtant, l'alla querir jusques-là dans les rangs, là où il y avoit pour le moins quatre cens pas, puis m'alleguant d'autres que nous sçavions n'avoir esté blessés moins à propos que luy, il me disoit en riant, Si faut-il que nous nous fassions un peu blesser, au moins quoy qui soit, pour nous faire estimer comme les autres & parler de nous ; ce n'est point nostre faute, ny de Monsieur de Strozze, ny de moy, ny de vous, car il n'y a hazard que nous ne cherchions, il n'y a factions que nous ne recueillions autant ou plus qu'il y en ayt icy, & pourtant le malheur est tel pour nous, que nous ne pouvons recevoir aucuns petits coups heureux qui nous remarquent & signalent ; il faut bien dire que l'honneur nous fuït, & quant à moy je feray dire demain une

Meſſe, qui eſt le jour de l'aſſaut, afin que je prie Dieu qu'il m'envoye quelque petite arquebuſade, & que j'en retourne plus glorieux, au moins puiſque la gloire de la Cour & des Dames conſiſte aux coups receus, & non aux coups donnez. Monſieur, luy reſpondis-je, ceux qui vous connoiſſent & qui vous ont veu en affaires, & icy & en tant d'autres lieux, publieront tousjours vos valeurs ſans vos bleſſures, vous en avez aſſez eu, contentés-vous, Dieu vous envoyera ce qu'il luy plaira; cependant voſtre conſcience demeure tousjours nette & hardie pour comparoiſtre devant tout le monde, & meſmes devant les Dames que dites. Vous dites vray, dit-il, & c'eſt ce qui me conſole. Toutesfois il me diſoit, C'eſt un grand cas, Monſieur de Bourdeille, (car il m'appelloit ainſi tousjours) quoy que nous puiſſions faire nous ne pouvons eſtre bleſſez, & nous en retournons à la Cour voir le Roy & les Dames, ſans eſtre marqués; ſi faut-il quand nous ſerons là que nous nous accordions & ſouſtenions que ſi nous voyons quelques-uns de ces galands bleſſez qui veulent faire du brave & du fringant, porter ou un bras en eſcharpe ou un baton en potence pour s'appuier

puier la jambe, que nous les repoussions & renvoyions bien loin s'ils n'ont esté blessez à propos, car nous sçavons toutes les veritez. Voilà la gentille ambition de ce Prince, qui estoit tant genereux & vaillant, s'il en fut au monde, qu'il concevoit en soy ; & puis qu'il desiroit ce petit heur à l'hazard de son rang, la fortune estoit bien peu courtoise & fort contraire de le luy refuser. Je vous asseure qu'à son exemple moy son inferieur en tout j'estois bien touché de mesme ambition, & si ay fait en tout ce siege tout ce que Martin fit à danser ; je l'ay continué depuis le commencement jusques à la fin sans en bouger, qui fut sept mois, sans solde ny paye aucune, sinon à mes despens & mon plaisir, n'abandonnant jamais Monsieur de Strozze le Colonel, ny jour ny nuit, dormant chez luy & à la tranchée, beuvant & mangeant avec luy, le secondant tousjours costé à costé de luy, & en quelque faction qu'il a esté : je le dis avec verité, sans me vanter, & ceux qui y estoient le pourroient dire aussi : au Diable le coup & l'arquebusade qui me soit venu voir, sinon le jour que nous fismes la premiere ouverture du fossé, au mois d'Avril, & que nous y entrasmes dedans je fus

fort bleſſé d'un eſclat de pierre, qui me donna dans la main gauche, qui m'y apporta une telle douleur ſourde, que je m'en ſentis quinze jours, ſans en faire pourtant aucun ſemblant ny porter bras en eſcharpe, car je me mocquois fort de ceux-là qui le faiſoient mal à propos. J'ay eu trois grandes arquebuſades dans mes armes. Voilà comme j'en eſchappay à bon marché.

Mr. de Strozze en eſchappa de meſme; bien eſt vray que ce meſme jour qui nous eſtions dans le foſſé, il y eut une grande arquebuſade dans ſa cuiraſſe, que je vis & l'ouïs donner, & auſſi-toſt je le pris. Ah! Monſieur, eſtes vous bleſſé? luy dis je, & le viſitant je n'y vis rien que la blancheur de la balle dans ſa cuiraſſe, & qu'il n'avoit point de mal. Une autrefois, le jour du grand aſſaut ainſi que nous eſtions ſur le haut de la breſche, luy fut tiré une grande arquebuſade dans ſa cuiraſſe, qui le fit tomber du coup, & un ſoldat Provençal, ſon domeſtique, qui s'appelloit Baptiſte, & moy, l'aydaſmes à lever & l'emporter dans le trou, par où nous eſtions ſortis, là où nous ne trouvaſmes nul mal ſur luy, ſinon la blancheur de la balle dans la cuiraſſe, qui ne peut eſtre fauſſée. Monſieur de Sourdiac, dit le jeune Chaſte-

Chasteauneuf de Bretagne, brave & vaillant jeune homme qu'il estoit, en sçavoit bien que dire. Une autre fois, estant derriere deux gabions, Mr. de Strozze, d'O & moy, fut tiré une canonnade de la Vache, couleuvrine de la Rochelle appellée ainsi, qui nous tüa un Capitaine & trois soldats, tous auprés de nous, qui nous couvrirent tous de sang & de chair, & moy estant plus prés de tous, j'eus le visage tout couvert de cervelle d'un, & un Reistre de velours verd fourré tout gasté, & eux étant assez loin de moy, je me remis soudain dans la chaise, qui estoit de natte de Flandres, ou estoit assis Monsieur de Strozze, & pour ce qu'il faisoit froid & qu'il faisoit beau là s'assoleiller, je m'y plaisois bien & n'en voulus partir, ny de deux ny de trois prieres que me fit Mr. de Strozze de m'en oster & de m'estaller auprés de luy, jusques-là qu'il m'envoya querir par un soldat, y connoissant du danger : je ne fus plustost hors de-là, qu'un soldat qui avoit esté laquais de Monsieur de Guise, prit ma place & se mit dans la chaise ; il n'y fut pas plustost assis que voicy la mesme piece qui tire si justement, qu'elle perce la chaise & tüe le pauvre soldat ; cela eust esté pour moy si je ne m'en

fusse osté, mais ma fin n'estoit encore si proche.

Au camp de Saint-Disier, le Marquis de Muns, commandant à l'Infanterie, & estant un jour dans la tranchée assis dans une chaire, y arrive le Prince d'Orange, à qui soudain il presenta sa chaire pour s'y asseoir, voire l'en priant, il n'y fut pas plustost assis que voicy une mousquetade qui le perça & le tüa aussi-tost.

Je voudrois fort sçavoir d'un un grand Philosophe si ledit Marquis n'eust bougé de-là si le coup l'eust tüé, possible que non, & n'y fust venu à luy ; car ce n'estoit sa destinée, ouï de l'autre jour que la mine joüa, qui le renversa contre nous autres, & nous tüa plus de trois cens hommes : j'avois conseillé à Monsieur de Strozze de nous tenir en ce lieu où il fut fait ce grand carnage, afin qu'aussitost la mine joüée nous fussions plus prests & lestes pour aller à l'assaut ; & de fait Monsieur de Strozze m'avoit creu & y demeurions sans Monsieur de Cossains, vaillant, sage & brave Capitaine, qui prevoyant le danger si la mine tournoit encontre nous, comme elle fit, nous en osta, & m'en leva moy mesme par le bras, disant que j'estois un fol, & que je n'avois encore tasté de ces fricassées,

ſées, & nous mena dans le trou du foſſé pour en eſtre à couvert, & n'y fuſmes pas pluſtoſt que la mine joüa ſon violent myſtere contre les noſtres, qui fut la plus grande pitié que je vis jamais, pour voir nos pauvres ſoldats demembrez, mutilez & entrepiez qu'il n'y eut cœur ſi dur qui n'en pleurât & n'en euſt compaſſion : bien nous ſervit l'avis ce coup de Monſieur de Coſſains, car nous euſſions eſté fricaſſez de meſme ; toutefois c'eſt à ſçavoir qui nous ſervit plus en cela, ou l'avis de Monſieur de Coſſains ou le deſtin qui nous oſta delà, ne voulant avoir affaire avec nous pour ce coup. J'ay veu en ce meſme ſiege Monſieur de Guiſe éviter de pareils hazards, ce fut ou qu'il menat les mains, ou qu'il fût dans la tranchée immobile ; j'en ay veu une infinité de tüez ou bleſſez auprés de luy d'arquebuſades & canonnades, qui venoient eſſuier ſes coſtez ou luy paſſer auprés du bec, ſans l'atteindre ; enſemble ce brave Monſieur de Longueville, encore qu'il euſt cette opinion d'eſtre bleſſé ſans mener les mains, ou que la canonnade ou arquebuſade vinſt à toucher ſon homme, il ne tenoit cette bleſſure pour glorieuſe, ſinon celle qui s'acqueroit en bien combatant. En quoy le Prince de Condé dernierement mort

le voulant imiter à son opinion, le jour de la mi-caresme, que cette grande escarmouche fut dressée de ceux de la Rochelle, d'où sortirent prés de douze cens hommes, sans ceux qui bordoient la muraille, qui firent pour le moins autant de dommage que les autres.

Monsieur Grillon, brave & vaillant Gentil-hommes s'il en fut onques, se trouva là & y alla pour plaisir, car il n'y avoit nulle charge, & y combattit & y fit si bien que nous le tinsmes long-tems mort.

Mondit Sieur le Prince entre autres loüanges qu'il luy donna, c'est qu'il dit qu'il voudroit avoir donné beaucoup de pouvoir estre blessé, s'il le pouvoit estre, de cette si favorable & heureuse façon, dautant qu'il estoit allé à l'arquebusade menant les mains, & non l'arquebusade à luy, commme il étoit vray. Si faut-il pourtant loüer & les uns & les autres blessez en quelque façon que ce soit, mais l'un est plus à loüer que l'autre. Car enfin quand nous allons à la guerre, nous y allons comme au marché, ainsi que disoit un bon Capitaine que j'ay connu, là où nous nous contentons d'avoir & achetter ce que nous trouvons ; de mesme à la guer-

re

re nous y amaſſons ce que l'on donne & ſeme, & ſi nous n'y allons jamais, nous n'aurons rien.

La fortune eſt bonne en cela pour ceux qui ſont Grands & de grande qualité, la moindre bleſſure ou rafflade qu'ils reçoivent les voilà haut elevez en gloire pour jamais. Nous autres petits compagnons nous nous contentons de peu, & tout ce que nous faiſons ce ne ſont que petits eſchantillons au prix des grandes pieces des Grands, qui ſçavent mieux faire ſonner la trompette de leur renommée que nous, qui ne pouvons paſſer par tout comme eux à publier nos playes & nôtre valeur.

Or je penſe bien que pluſieurs perſonnes qui me liront, diront bien que je ſuis un grand extravagant en mes diſcours, & que je ſuis fort coufus; mais qu'on prenne le cas que j'en fais comme les Cuiſiniers qui font un pot pourry de pluſieurs viandes, qui ne laiſſent pourtant d'eſtre tres-bonnes & bien friandes.

De meſme on fera de la confuſion de mes propos, & ſi elle ne plaiſt aux uns, poſſible plaira-t-elle aux autres, en tel ordre qu'ils puiſſent eſtre.

Retournons encore un peu à nos Meſtres de camp, & puis nous retomberons

bien

bien sur les Colonels. Comme donc j'ay dit cy-devant, sur le declin du Roy François II, & du commencement de Charles IX, ne se trouva en la France qu'un seul Mestre de camp, à cause de la paix, qui resserra les compagnies dans les places & garnisons : la guerre civile vint, à laquelle falut pourvoir, & pour ce falut dresser une armée sous la charge du Roy de Navarre, Lieutenant General du Roy, Messieurs de Guise, le Connestable & le Mareschal de S. André, qu'on appelloit les trois derniers par ce nom de Triumvirat. Pour l'Infanterie furent éleus & constituez de l'invention de Mr. de Guise, qui s'entendoit à l'Infanterie aussi bien qu'homme de France, encore qu'il n'y ayt esté nourry, & l'aymoit fort ; ces trois Mestres de Camp, à mode des Espagnols, & iceux estoient le Capitaine Sarlabous l'aisné, que j'avois veu Gouverneur de Dambarre en Escosse, n'avoit pas long-temps, le Capitaine Richelieu l'aisné, qui avoit esté autrefois Lieutenant d'une des Collonelles de Monsieur de Bonnivet en Piedmont & Gouverneur d'Albe là-mesme, & le Capitaine Remello, tous trois certes dignes de cette charge, & tous trois eurent leurs Regimens à part, & sous eux trois & leurs

Re-

Regimens toute l'Infanterie Françoise fut rangée, à mode de Terces Espagnols. Il y en avoit qui trouvoient cette pluralité de Mestres de camp un peu estrange.

Mais Monsieur de Guise, qui sçavoit bien mieux que tous eux comme il se faloit gouverner, l'ordonna ainsi; aussi tous trois susdits firent si bien durant la guerre, qu'ils n'y eurent aucun reproche. Le Capitaine Charry vint aprés en nostre camp, mandé de Gascogne par Mr. de Montluc, avec les bandes Gasconnes & Espagnoles, & emmena un beau & grand Regiment de Gascons, venant à trois mille hommes, qui fut un bon secours & propre pour faire lever le siege de Paris, encore qu'il ne nous nuisist trop. Monsieur de Guise fit de grandes caresses & faveurs audit Charry, tant pour sa valeur que pourcé qu'il l'avoit ainsi suivy à la Cour un peu avant, car je l'y ay veu suivre avec le petit Capitaine Calverat, tous deux ensemble n'ayant chacun que deux chevaux, un valet & un laquais; il commença à l'avancer & luy donner la premiere charge d'attaquer le Fauxbourg d'Orleans, où il s'en acquitta certes tres-dignement, car en moins d'un rien l'emporta. Aussi estoit-il tres-digne hom-

homme pour l'Infanterie. Monsieur de Montluc le loüe assez en ses Commentaries, sans que je le loüe davantage. La paix se fit aprés & mit-on les compagnies & garnisons ainsi que l'on avisa, qui n'y demeurerent gueres, car il falut aller assieger le Havre, lequel fut emporté certes avec un tres-grand heur, & Dieu mercy la peste grande qui s'étoit dedans mise auparavant. On avoit renvoyé Raymolle en Provence, pour y établir la paix, que l'on donna à Monsieur de Biron, qui avoit ce Regiment, pour luy faire escorte avec quelque Cavalerie, & ce fut là son premier avancement dudit Monsieur de Biron. Il y emmena aussi en Languedoc ce Regiment du jeune Sarlabous, qu'on luy donna aprés la paix, car avant il n'avoit qu'une Compagnie, mais parce qu'il avoit esté estropié devant le fort de Sainte Catherine à Rouën, à un bras, d'une arquebusade, que pourtant un des siens luy donna, ce disoit-on: je le vis blesser estant à l'escarmouche, & menant ces gens vaillamment, aussi c'estoit un vaillant & gentil Capitaine, & le fit Mestre de camp & son Regiment ordonné pour Languedoc. Ces deux freres Sarlabous ont eu l'estime d'avoir esté deux fort bons Capitaines

nes de gens de pied, mais l'on estimoit puis le jeune, l'aisné fut pourtant Gouverneur du Havre, pour y avoir tres-bien hazardé sa vie à la reprise, il avoit eu une tres-grosse querelle auparavant avec le Capitaine Lagot, qui fut tué à la prise de Poitiers, faite par Mr. de Saint André.

Ce Lagot estoit un homme fort haut à la main, scabreux, fort brave & vaillant, qui saçhant que Monsieur de Guise le vouloit accommoder avec Sarlabous, & estant devant lui, il alla inventer & dire qu'il avoit receu dudit Sarlabous en Escosse un coup de baston, & pour ce il ne se sçauroit accorder qu'il ne se fust battu contre luy & luy eust tiré du sang.

Monsieur de Sarlabous disoit, juroit & affirmoit qu'il ne l'avoit jamais frapé, & autres Capitaines disoient de mesme, qui avoient veu le differend; si bien que Mr. de Guise dit là-dessus, Il paroist bien que cet homme est brave & vaillant, & a grande envie de se battre, puis qu'il a veu que Sarlabous luy a voulu faire toutes les honnestes satisfactions du monde, & nioit l'avoir frapé, & que je les voulois accorder & avec son total honneur, il est allé inventer & me persuader qu'il avoit receu ce coup

coup de baston, pour faire du tort à l'accord que beaucoup d'autres de ses Compagnons n'eussent pas refusé. On disoit que ledit Lagot le fit autant pour ce sujet que parce qu'il voyoit ledit Sarlabous pourveu de ce grade, dont il en portoit un dépit & une jalousie extréme, le pensant bien meriter aussi-bien que luy, & pour ce de gayeté de cœur se vouloit battre contre luy, & en faire vaquer l'Estat, comme il le pensoit & comme il le desdaignoit, & comme aussi il presumoit beaucoup de soy, ainsi qu'il avoit certes raison, car pour lors il estoit en reputation d'estre un tres-vaillant Capitaine, sa façon & ses effets l'ont monstré. Son jeune frere succeda à luy, lequel eut depuis le Gouvernement de Caen en Normandie, par la faveur de Monsieur de Sipiere, qui aymoit Lagot son frere. Du depuis en cette guerre de la ligue il fut Gouverneur à Alençon & fut assiegé & pris par le Roy fort aisément.

Or le Havre pris, les Anglois chassez encore un coup hors de la France, le Roy & la Reyne sa Mere, qui pouvoit tout alors, à cause de la minorité du fils, constituerent un Regiment de gens de pied François pour la garde de sa Majesté; & ce fut lors la premiere institution,

tion, composée de dix Enseignes, de la garde du Roy, desquelles Mr. de Charry en fut lors le Mestre de Camp, duquel estat il estoit tres-digne, mais il s'y perdit tellement de gloire, qu'il se mit à dedaigner Mr. d'Andelot, qui estoit lors Colonel, & par la paix avoit esté remis en ses Estats, les uns disent de luy-mesme. Si est ce que quant à moy jamais je ne vis un plus honneste & gracieux homme de guerre que celuy-là toutefois pour tres-sage qu'il estoit & avancé sur l'âge & un peu mal adroit d'un bras à demy estropié, il bravoit & parloit un peu trop haut, jusques à mespriser beaucoup d'obeïssances qu'il devoit à son Colonel, dont mal luy en prit; car Monsieur d'Andelot, qui estoit brave & vaillant & haut à la main, autant ou plus que l'autre l'eust sceu estre, le bravoit aussi, jusques à un trait qu'il luy fit un jour; car ainsi qu'il descendoit de l'escalier du Louvre, & Charry le montoit, Monsieur d'Andelot le tasta sous son manteau, en luy disant, Vous estes armé, mais il ne le trouva tel, ce dit-on. Charry le prenant à injure, s'en plaignit au Roy & en fit dans la salle un grand esclandre & rumeur, comme je vis, & disoit que ce n'estoit à luy à le visiter, & mesmes qu'il pouvoit entrer au logis du Roy

Roy & y estre armé & desarmé comme il luy plairoit, puis qu'il estoit le chef de ses gardes; & de fait il le fit trouver fort mauvais au Roy & à la Reyne, qui en firent petite reprimande à Monsieur d'Andelot, & luy eussent fait plus grande & sentir, n'eust esté le grand rang qu'il tenoit, & que lors on craignoit fort mescontenter les Huguenots: toutesfois Charry bravoit tousjours & s'y perdoit, & moy mesme luy dis; mais pour le seur on luy laissoit faire. Ce qui fut cause de sa mort, car Mr. d'Andelot n'en pouvant plus supporter, Chastelier, pourtant Gentil-homme de Poitou fort honneste & brave, qui suivoit Monsieur l'Amiral & estoit fort aymé de luy & de Monsieur d'Andelot, prit l'occasion de tüer ledit Charry, sur le sujet que quelques années auparavant ledit Charry avoit tüé au siege de la Mirande en appel son frere aisné, luy disoit mal à propos, & pour avoir donné le coup au lieu assigné avant, sans attendre à se rendre là, il avoit gagné le devant: toutefois Monsieur de Sansac, qui estoit lors Lieutenant du Roy en cette place, asseuroit qu'il avoit esté tüé fort bien & sans supercherie. Tant y a, que ledit Chastelier

lier là luy garda tousjours, jusqu'alors qu'un matin, ainsi que ledit Charry partoit de son logis des trois Chandeliers, en la ruë de la Huchette, accompagné du Capitaine la Tourette & d'un autre, & passant sur le pont Saint Michel, Chastelier sortant de chex un armurier, accompagné de ce brave Mouvant & d'un gentil soldat, qu'on appelloit Constantin, & autres, assaillit furieusement ledit Charry, & lui donna un grand coup d'espée dans le corps, & la luy tortilla par deux fois dedans, afin de faire la playe plus grande, & par ainsi tomba mort par terre avec la Tourette, que Mouvant & Constantin tuerent, ce dit-on; & puis tous se retirant froidement & resolument par le quay des Augustins, & de là au Fauxbourg Saint Germain, où trouverent de bons chevaux, se sauverent, & onques depuis ne furent veus dans Paris. Il ne faut point demander si la Cour fut esmeüe de ce meurtre, & principalement la Reyne, laquelle se promenoit pour lors dans la salle haute du Louvre avec Monsieur l'Amiral & autres du Conseil; & l'avertissement luy ayant esté donné, la Reyne se tourna soudain vers Monsieur d'Andelot, qui estoit là prés, qui luy dit qu'il l'avoit fait faire, à ce qu'on disoit, & qu'un soldat,

dat, qui estoit à luy & à ses gages, qui s'appelloit Constantin, avoit aydé à faire le coup. Soudain Monsieur l'Amiral & Monsieur d'Andelot firent bonne mine, car de leur naturel ils estoient si posez, que mal aisément se mouvoient-ils, & à leurs visages jamais une subite ou changeante contenance ne les eust accusez. Monsieur d'Andelot niant le tout fit pourtant un peu la mine d'estre esmeu, & dit, Madame, Constantin estoit à cette heure icy & est entré dans la salle avec moy; & fit semblant de le chercher & l'appeller luy-mesme, & quelques archers avec luy, par le commandement de la Reyne, mais on ne le trouva point. Je vis tout cela.

Ce Constantin avoit la reputation d'estre un des plus gentils soldats des bandes, & lors que Monsieur de Guise mena la Reyne sa niepce à son embarquement de Calais, le soir premier qu'elle vist entrer la garde dans la place, il le reconnut & en fit cas, & ainsi que les soldats tiroient pour salve à la tour de l'Horloge, il dressoit tousjours sa parole à Constantin par sus les autres, en lui disant, Tire encore Constantin, tire encore pour l'amour de moy, ce que l'autre n'avoit garde de faillir se voyant ainsi caressé d'un si grand, & tiroit d'une

si

ï bonne façon & estoit tres juste arque-
›usier ; j'y estois & vis tout cela : & aux
guerres civiles ledit Constantin se mit à
uivre Monsieur d'Andelot. Le Roy &
a Reyne & la plus-part de la Cour ne
loutoient nullement que Monsieur d'An-
lelot n'eust suscité & persuadé le coup,
lont plusieurs l'en excusoient, & pour
ıe pouvoir estre patient des bravades &
nsolences dudit Charry, car il disoit
ıaut qu'il n'obeïroit jamais à Monsieur
l'Andelot, & de fait il y en avoit eu de
grandes disputes au Conseil devant la
Reyne, qui disoit que c'estoit une gar-
le extraordinaire de sa charge & de son
Estat, que le Roy avoit dressée pour sa
ersonne, & que par consequent elle ne
uy estoit juste & nul n'y pouvoit com-
nander sinon le Roy, qui l'entendoit
insi.

Toutesfois cette cause demeura inde-
ise, qui estoit debatable d'un costé &
'autre. J'estois alors à la Cour & vis
outes ces choses, j'en puis parler com-
ıe sçavant, & dire que la Reyne aussi-
ost qu'elle sceut les nouvelles du meur-
e, envoya querir Monsieur de Stroz-
e, qui estoit en la chambre du Roy, &
ir le champ luy bailla la charge dudit
harry vacante, & luy commanda sur
heure d'aller trouver ses troupes, qui
estoient

estoient à trois lieues de Paris, pour y commander, ce qu'il ne faillit; & ne fut autre chose de ce meurtre, sinon force crieries, mutineries & paroles des Capitaines de cette garde, qui ne firent jamais peur à Mr. d'Andelot, en ayant bien veu d'autres, & aussi que rien ne se peut verifier ny trouver, tant la partie avoit esté bien conduite, & avoit bien reussi, car tous les conjurateurs se sauverent à grand' erre tres-bien, & nul ne peut estre attrapé, & n'en sentit-on rien que le vent. Dieu & la fortune voulurent qu'au bout de quatre ou cinq ans, ledit Chastelier fut pris à la bataille de Jarnac, & tué de sang froid, luy faisant payer sa vieille dette. Aucuns blasmoient Chastelier dequoy il avoit tant demeuré à venger cette mort, veu qu'ils s'estoient trouvez en Toscane assez souvent & mangeant à la table de Mr. de Soubize lors General; mais en table de General amis & ennemis se peuvent asseoir en seureté, & aussi que les veangeances s'allongent & s'accourcissent à mode d'estrivieres comme l'on veut, & s'en prend l'humeur aux vengeurs. Aucuns pourtant en soupçonnoient Monsieur d'Andelot, puis que le Chastelier s'estoit là lors avisé de se venger, car pos-
sible

sible n'y songeoit-il pas sans luy.

Plusieurs disoient que Monsieur de Charry ne se fust jamais fait tort de reconnoistre Monsieur d'Andelot, car de plus grands que luy l'avoient bien reconnu, tesmoin Monsieur de Grammont, Monsieur de Pardaillan, aux prises de Calais, Guynes & ailleurs, fort grands Seigneurs & Gentils-hommes de bonne maison, qui avoient eu charge sous luy. Toutefois Monsieur de Strozze, encore qu'il fust fort affectionné à Monsieur l'Amiral & d'Andelot, ne le reconnut jamais pour estre commandé de luy, sinon du Roy, qui le vouloit ainsi. Bien est vray que jamais il ne portoit titre de Colonel & luy-mesme, quand il parloit aux Espagnols, il se disoit Mestre de camp de la garde du Roy, & n'en voulut jamais porter autre; & si j'ay veu au voyage de Bayonne qu'aucuns Espagnols, qui le vouloient applaudir & gratifier, il leur disoit qu'il n'estoit que *Maistro de Campo de la guardia del Rey*: en quoy il s'est montré tres-sage. Lors qu'il eut cette charge vacante dudit Charry, il en estoit un des Capitaines avec Cossains, Sarrion, Gonas le jeune & vieux Cabannes, Tromberry, Neüillan & Forcez, & ne fallut rien changer, sinon que la compagnie fut au

premier rang, & celle de Charry, qui estoit la premiere, fut la derniere, qui fut donnée au Capitaine la Motte, qui estoit Lieutenant dudit Charry, qui la meritoit bien, car c'estoit un tres-brave & vaillant Capitaine, mais il ne la garda guerres, car il mourut de peste à Lyon au grand voyage du Roy, & Cadillan, qui estoit son Lieutenant, eut la compagnie.

Je croy que dans le Droit Canon il ne se trouvera pas tant d'extravagances comme il s'en trouvera icy; mais c'est tout un, tout est de mise pour moy. Monsieur de Strozze donc fait Mestre de Camp general de la garde du Roy, servit tres-bien son maistre tout le long du voyage que fit sa Majesté, & en tournant en son Royaume, qui dura deux ans; & aprés pour l'amour des troubles survenus en Flandres, & qu'on voyoit quelques apparences d'une paix assez perdurable en France, le Roy ne voulut plus de garde, & les renvoya aux garnisons anciennes de Picardie : à quoy poussoient fort les Huguenots, disans qu'il n'estoit bien-seant au Roy d'avoir tant de gardes, & que c'estoit une dépense superfluë, & mesme au corps de son Royaume, & que la principale garde du Roy estoit le cœur de ses sujets, comme

me je leur ay veu dire souvent: tant y a, qu'ils crierent tant qu'ils furent creux ce coup par leur importunité; & disoit-on à la Cour, que l'enclouëure n'estoit pas là, mais parce qu'ils vouloient jouër leur jeu plus seurement qu'ils ne jouërent aprés à Meaux pour la Saint-Michel, que sans les Suisses, qui auparavant estoient envoyés querir pour faire teste au Duc d'Albe, passant vers Flandres, la becasse estoit bridée. Le Roy pourtant ne fut tout ce jour sans repentir d'avoir laissé lesdites gardes, & non sans les souhaitter cent fois, pour lesquelles querir aussi-tost Monsieur de Strozze fut dépesché, qui les emmena fort heureusement, ainsi que j'ay dit ailleurs. Voilà donques la guerre reprise plus que jamais; & pour ce que Monsieur d'Andelot estoit de l'autre costé, Monsieur de Strozze tint sa place & fut fait par le Roy Colonel, & changé de nom de Mestre de Camp de ses Capitaines. L'un fut Cossains, du Regiment de la Garet, Saurien, & l'aisné Gonas. Monsieur de la Nouë en son livre les nomme Colonels, dont je m'esbahis; car ils ne furent honorés jamais de ce tître, non sans mescontentement d'autres Capitaines plus vieux, comme Forcés & autres: mais ainsi pleut

au Roy, & falut passer par là, qui pourtant se mirent à obeïr tous à Cossains. Les autres Mestres de camp eurent des compagnies nouvelles, dont pour ma part j'eus commission du Roy d'en lever deux, mais je n'en levay qu'une, m'en sentant assez chargé, à l'imitation de Monsieur de Bayard, que j'ay dit cy-devant, & dont nous fusmes cinq ou six qui eusmes mesme commission de deux. Mais aucuns en mirent deux aux champs, comme le Comte de Maulevrier, le Marquis de Canillac & Saint Geran, frere de Monsieur de la Guiche. D'autres n'en firent qu'une, comme Besigny, dit le jeune Mausay, le jeune Montluc, dit Fabian, & moy; & ainsi fusmes departis par le Regiment selon la volonté du Colonel, lequel voulut que je fusse avec Mr. de Sarrion, parce qu'il commendoit à une de ses Colonelles, & me vouloit faire cet honneur que je fusse auprés de cette Colonelle. Mr. de Brissac, autre Colonel, mais du Piedmont, eut aussi, comme Mr. de Strozze, les trois Mestres de camp, qui furent Mr. de Muns, vieux Mestre de camp du Piedmont, le gros la Berthe & Aunous; tous trois certes braves hommes & dignes de leurs charges, & l'ont tousjours bien montré en leurs

factions,

factions, & mesmes Aunous, qui ayant succedé à Monsieur de Montmot fit tres-bien quand il s'alla jetter dans Poitiers assiegé. Ce Monsieur de Muns fut celuy qui fut donné pour garder en Provence à Monsieur le Chancelier de l'Hospital, qui craignoit de la populace & autres, qui crioient fort contre luy & l'accusoient de plusieurs Edits en faveur des Huguenots, dont ils le menaçoient, & ne s'en sentant asseuré demanda une garde au Roy, qui luy donna trois bons Capitaines de la Cour, qui ne bougeoient d'auprés de luy la plus-part du temps, tous trois de diverses religions, dont la Cour en rioit quelquefois; l'un estoit Huguenot, qui estoit Monsieur de Grille, depuis Seneschal de Beaucaire, brave & vaillant Capitaine, & des vieux du Piedmont & de la France, qui fut pris dedans Terouane, & depuis fit tant la guerre en Provence contre les Huguenots aux premiers troubles, & defit les troupes de Mr. de Suze en la plaine de S. Gilles, & estoit fort mon amy: Le second estoit Monsieur de Muns, qui estoit fort bon Papiste, & fort honneste homme & tres-bon & sage Capitaine, & le tiers estoit Monsieur de Bellegarde, qui tenoit le medium, & disoit-on

encore qu'il passoit plus avant depuis Mareschal de France.

Par ainsi la garde de mondit Sieur de l'Hospital estoit composée & devoit estre bien gardé, sans avoir peur de toutes les sortes de religions. Or cette seconde guerre se passa par le siege de Paris de plusieurs escarmouches là devant, & puis la bataille de Saint Denis, aprés le voyage de Lorraine & autres exploits de guerre, sur laquelle on fit la paix de Chartres. L'on envoya les trouppes aux garnisons, mais dautant que les regimens estoient accreus, & les compagnies, on renvoya le tout en Picardie, en Champagne, Bourgogne, Normandie & ailleurs. Cette paix ne dura pas six mois, qu'on appelloit la petite paix, d'autres la courte, que la tierce guerre s'accommença, qui apporta & engendra force beaux combats & grandes factions, comme les deux signalées batailles de Jarnac & Montcontour le siege de Saint-Jean, de Poitiers, Mucidant, Niort & d'autres; au bout de deux ans la paix se renouvella & se refit à Angers, qu'on appelloit la paix boiteuse & malassise, parce qu'elle avoit esté commencée par Monsieur de Malasise, dit Monsieur de Roissy, Maistre des requestes, grand personnage & digne de

sa

sa charge, & par Monsieur de Biron, qui estoit boiteux. Toutes les compagnies encore se resserrent aux garnisons : mais voicy le massacre venu de la Saint-Barthelemy, il falut assieger la Rochelle, où tous les Regimens furent mandés pour venir, tous obeïssans á Monsieur de Strozze, Colonel General, car Monsieur de Brissac estoit mort, & ne parloit-on plus de ses trouppes, sinon de celles qui estoient en Piedmont, desquelles la Riviere Putaillé l'aisné estoit Mestre de camp, & puis Antefort, sous Monsr. de Brissac, fort jeune enfant, mais puortant successeur de son frere en l'estat de Colonel de Piedmont.

A ce siege de la Rochelle se trouverent trois vieux Regimens, qui estoient celuy de Cossains des gardes, de Goüas & de Mr. du Gua, qui avoit eu la place de Guarrieres, qui avoit eu celuy-là de la Berthe mort. Il y en eut d'autres nouveaux, comme celuy ds Foüillou, neveu du Lieutenant de Poitou, qui mourut des premiers, de Landreau, de Pavillac de Boisjourdan & autres. Ce siege malheureux emporta Cossains, Goüas & Pavillac. Monsieur du Gua fut blessé à la mort en allant vaillamment à l'assaut du bastion de l'Evan-

 gile,

gile, & n'y mourut. La composition de la ville faite & la paix arrestée, chacun se retira à la coustume aux garnisons, mais non en si grandes troupes, car il y eut de tres-grandes casseries; mesmes le Roy cassa ses gardes & n'en voulut plus avoir auprés de soy. Mais la guerre du Mardy-gras estant venuë, qu'on appelloit ainsi, & beaucoup d'entreprises secretes & mauvaises contre sa personne descouvertes, il bailla commission nouvelle au Capitaine Lussan, aujourd'huy Gouverneur de Blaye, tres-brave vaillant, & fort sage, & au Capitaine Forian, que j'avois veu autrefois Lieutenant de Monsieur de la Tour, un fort homme de bien & brave Seigneur, frere du Mareschal de Rets, pour dresser chacun une compagnie nouvelle, & les prit pour sa garde, les tenant pour tres-fideles, & s'en servit jusques à la mort tres-fidelement.

MONSIEUR DU GUA.

LE Roy mort, Mr. du Gua, qui estoit fort aymé du Roy nouveau son maistre, & qui avoit sur tout estat aspiré à celuy de Mestre de camp de la garde du Roy, ou, pour mieux dire à la mode des Espagnols, Capitaine General de la

la garde du Roy, ainsi que je l'appellois en Espagnol fort souvent, & tel parler & tel nom luy plaisoit venant de moy, car il m'aymoit fort, remit sus ce Regiment, & le fit aussi beau que jamais ; il avoit esté composé de bons & braves Capitaines, comme du Massez, Lieutenant de la Collonelle, aujourd'huy Gouverneur d'Augoumois & Xaintonge, de Poncenat, Lieutenant dudit Sieur du Gua, brave soldat & Capitaine & Mestre de camp, qui fut tüé au siege de Broüage, & eut sa compagnie de Lussan, aujourd'huy Gouverneur de Blaye, de la Hilliere, Gouverneur de Bayonne, de Sarret, Gouverneur de Saint-Denis, aujourd'huy & depuis de Calais, de Sarillac, Gouverneur de Paris pour la ligue, aujourd'huy Gouverneur du Prince de Condé, de Bussec, qui mourut Mestre de camp au combat de Mr. de Strozze de regret, craignant d'avoir quelque reproche d'avoir mal fait, de Laval, qui avoit esté Mestre de camp de douze enseignes en Languedoc, & qui l'étoit encore, & autres Capitaines, tous certes bons & capables pour leurs charges. En quoy je diray en passant que telle charge de Capitaine en ces gardes estoit si honorable à celuy qui l'avoit, que venant à commander à une autre plus grande, ne

vouloit pourtant jamais s'en demettre ; comme ledit Capitaine Laval que je viens de dire, lequel estoit bien content de se dire Capitaine de cette garde, & d'ailleurs estre Mestre de camp d'autres compagnies en Languedoc : le Buse eut un Regiment au voyage de Mr. de Strozze vers Portugal, & ne quitta jamais pourtant sa premiere place de Capitaine de la garde : Mr. Bonnouvrier, brave, vaillant & determiné Capitaine, s'est veu commander à toute l'Infanterie Françoise de Mr. d'Espernon en Provence, & pourtant n'avoit quitté sa Compagnie des gardes du Roy: Sarret en fit de mesme, quand il accompagna Monsieur du Mayne en Guyenne, estant Mestre de camp avant eux : le jeune Goüas, qui fut massacré en Bearn estant Mestre de camp là, mourut aussi Capitaine de la garde du Roy. Voyez donc, s'il vous plaist, comme beaucoup de petites charges que l'on pense, parangonnent aux grandes : car l'honneur n'est pas petit que de garder le corps de son Roy ; nos François & autres nations en ont fait grand cas, ainsi que le firent jadis les Romains de leurs bandes Pretoriennes, qui prirent tel pied & authorité, qu'elles vinrent à eslire les Empereurs, & les Janis-

niſſaires, qui ſont pour la garde du grand Seigneurs, qui ſe font craindre par tout ce païs.

Or ce Mr. du Gua ne garda pas plus haut d'un an & quelques mois cette charge, car il vint à eſtre tüé dans ſon lit eſtant malade. Helas! ſi je le puis dire ſans larmes aux yeux, un mien grand amy tüa un mien autre grand amy. L'on en accuſa le Baron de Vitaux, qui eſtoit mon grand amy & frere d'alliance, à qui je diſois ſouvent, Ah! mon frere & grand amy, vous avés tüé un autre mien grand amy, pleuſt à Dieu que vous ne l'euſſiez jamais fait, je vous aymerois davantage. Il me le nioit tousjours, mais il y avoit grande apparence qu'il l'euſt fait, car il eſtoit eſtimé en France tel qu'il n'y avoit homme ſi reſolu pour faire le coup que celuy-là; je ne ſçay comment je dois appeller ce coup, ou reſ[illegible]tion ou miracle de Mars, ou fortun[illegible], dautant qu'ordinairement Monſieur de Gua eſtoit tres-bien accompagné, meſme que la plus-part du temps il faiſoit faire garde à ſon logis de dix ou douze ſoldats, & aprés avoir poſé garde au logis du Roy, en faloit aller faire de meſme & autant au ſien. Mais le malheur fut que ce ſoir il n'y en avoit point, car il a-

voit changé de logis, ne quittant pas le ſien pourtant où eſtoit ſon train, mais pour mieux faire la diete il s'eſtoit ſequeſtré & paſſé, & auſſi que luy ſe doutant tousjours dudit Baron il ſe fioit à un homme qui guettoit & eſpioit ledit Baron où il eſtoit, car deux mois avant il eſtoit party de la Cour : cet homme le trahit ; auſſi le ſceut-il bien dire aux abois de la mort, Ah ! Barbe griſe tu m'as trahy.

Le Baron donc entra le ſoir avec trois de ſes lions, (ainſi appelloit-on ſes confidens, qui luy aſſiſtoient en ſes reſolutions & entrepriſes meurtrieres,) mettant l'eſpée au poing dès la porte, courut au lit. Mr. de Gua l'appercevant, ſaute en la ruëlle, prit un eſpieu, mais ne le pouvant entourner ny s'en ayder aiſément, comme en belle place, le Baron avec une courte eſpée, qu'il portoit tousjours telle qu'elle, le bleſſa tellement avec ſes lions qu'il ne peut guerres plus parler, & mourut. Ayant fait ſon coup il ſortit reſolu, ſans trouver empeſchement, & ſe ſauva de la ville ſi diligemment, qu'on s'en douta s'il l'avoit fait, & encores aucuns s'en doutent ; j'en parle ailleurs. Voilà la mort du brave du Gua, qui n'avoit gueres de pareils en toutes ſortes de

de vertus, de valeurs & perfections, ayant les armes & les lettres si communes ensemble avec luy, que toutes deux à l'envy le rendoient admirable; au reste c'estoit le plus splendide, le plus magnifique & le plus liberal qu'on eust sceu voir: la faveur qu'il avoit du Roy luy estoit bien deuë, car c'estoit par ses vertus, & n'en abusoit point, & estant compagnon avec les compagnons. Je l'ay veu faire des remontrances au Roy lors qu'il luy voyoit faire quelque chose de travers, ou qu'il l'oyoit dire de luy: mais c'estoit secretement, car ainsi faut parler en telles choses aux Roys: aussi le Roy le trouvoit bon & s'en corrigeoit, si bien que l'on disoit que tant que du Gua à vescu, le Roy, sa Cour & son Royaume s'en trouvoient bien.

On dit que le Roy le regretta fort, mais pourtant aprés l'avoir loüé il dit qu'il estoit insatiable de biens, & qu'il ne le pouvoit saouler. Je vous laisse à penser ce qu'il a peu dire des autres favorys, qui sont survenus aprés, puisque lors qu'il est mort n'avoit que douze mille livres de rente en Eglise, encore dissipées & telles quelles; d'argent il ne s'en trouva dans ses coffres, ny un sol à l'interest; si bien que Monsieur du

du Gua, son frere aisné, qui estoit un tres honneste & brave Gentil homme, & qui avoit commandé autrefois aux vieilles guerres de Piedmont, ne s'en enrichit gueres, ainsi que j'en puis tesmoigner pour l'avoir veu à l'œil, & qu'il me dit, car ce genereux homme depensoit tout pour la gloire & service de son maistre : s'il ne fust mort : il eust esté Mareschal de France par le premier vaquant, & n'eust pas esté des pires du troupeau. Helas ! s'il m'eust voulu croire il n'eust point esté tüé ny mort ainsi ; car je le voulois mettre d'accord avec le Baron, non qu'ils eussent autre different ensemble, sinon que lors qu'il eut tüé Millaud d'Allegere, Monsieur du Gua, qu'il aymoit fort, s'en formalisa, comme si c'eut esté son frere & comme quasi partie, & moy plusieurs fois luy remonstrant & priant de laisser couler cela & accepter l'amitié dudit Baron, dont je l'on priois & l'asseurois de la recherche, il me respondoit, Je n'ayme pas mes amys vivans seulement, mais morts encore. Trois mois avant qu'il fust tué, estant dedans la Cour du Louvre, un jour il me monstra son espée, & me la donnant, Avise, Brantome, ce me dit-il, si cette espée est bonne, je l'ay prise aujourd'huy ex-
prés

prés pour chaftier ces braves qui me font la mine : pardieu s'ils m'appellent à l'Isle du Palais, je la leur feray sentir & les estrilleray bien, tout estropié que je suis. Moy ayant manié cette espée à gardes dorées, je la trouvois fort belle & bonne, mais pourtant fort foible & par trop legere, mais il la luy faloit telle, à cause de la foiblesse de son bras.

Le Baron entendit ces mots, qui dit à quelqu'un qui me le redit, Je ne suis pas si fol de le faire appeller, car je sçay bien ce que vaut l'aulne d'appeller un tel, qui a telles charges de la garde du Roy & favory de son maistre; je m'en garderay bien, il me combattroit bien à belles harquebuzades, qu'il me feroit tirer par ses soldats: cependant je la luy garde bonne. Puis il s'en alla, & au bout de quatre jours on ne le vit plus dans Paris, sinon lors qu'il vint faire le coup, qui attrista plusieurs personnes de la Cour, car il estoit aymé de la plus grande part. Il en resjoüit bien aucuns, & mesmes quelques Dames, & principalement une grande; mais qu'elle mette la main sur la conscience; elle n'avoüera jamais qu'elle l'ayt trouvé si arrogant & si insolent, & si mal officieux à l'endroit de sa Majesté, comme elle en a trou-

trouvé d'autres depuis; & luy m'a dit qu'il l'honoroit comme elle meritoit, & comme il luy estoit tenu de son devoir, & qu'il ne mourroit jamais qu'il ne luy eust osté la mauvaise opinion de luy, & ne luy eust fait service signalé. Je croy qu'il l'eust fait, car son ambition estoit telle; ce m'a-t-il juré souvent, & me prioit de luy dire & estre mediateur de son accord; mais la playe de l'injure estoit trop fraische, & faloit encore attendre que le temps, Medecin des offenses, l'eust consolidée. Messieurs de Montmorency le hayssoient fort, dont il estoit poussé par son maistre & autres sujets, que je ne diray point, & mesme le jour que les deputez d'Angleterre, estant venus à Paris pour le mariage de Monsieur en l'Hostel du Perron, Monsieur de Meru & lui se prirent de propos, tellement qu'ils furent prés de se bien battre, & pourtant Monsieur de Gua ne s'estonna, encore qu'il ne fust pas le plus fort, car tous ceux de la maison de Monsieur estoient pour Monsieur de Meru bandez contre luy, fors le vaillant Mr. de Souvray, aujourd'huy Gouverneur de Monsieur le Dauphin & de Touraine, qui fut là un trait de galand homme, qui aymant Monsieur du Gua & se tournant vers luy, prit son par-

party : en quoy Mr. luy vouloit tel mal, que Mr. de Souvray le quittant ne le uivit jamais plus : puis, aprés luy avoir lit & prié, ne trouverent mauvais 'il avoit fait pour son amy, & per- loit tout respect & tous devoirs. Là e trouva aussi la Corniere, qui estoit ieutenant de Mr. de Bouillon, avec ardes & Suisses du Roy, qui estoit fort son amy, & qui sçavoit Mr. de Bouillon l'aymer uniquement, qui luy servit bien, aussi la rumeur y fut haute & l'esclandre grand. Mr. du Gua se retira vaillamment & en rondelier, comme on dit, car on ne luy eust sceu desrober qu'il ne fust vaillant. La premiere fois que je le connus, ce fut à nostre voyage de Malthe, qu'il se mit à suivre Mr. de Brissac, & eut une querelle contre un des mauvais garçons qui fust à nos troupes, qui estoit le Roux Anguervuagues, qui fut tué aux tierces guerres à Consoulen, en une rencontre contre le Puivideaux : Monsieur du Gua l'envoya appeller à la poste de Castille, que sans le vent que sentit Mr. de Brissac, se fussent bien estrillez. Ce n'étoit pas signe de coüardise de s'attaquer à un tel vaillant, & mesme pour chose de peu qu'ils avoient differend, si bien qu'il y avoit plus de la bravade & generosité

sité que de grands sujets. On me pourra dire que je m'affectionne aux loüanges de ce personnage : Ouy je ne me peux despestrer de ce sujet, car il estoit fort mon amy, duquel j'assure bien n'avoir dit chose qui ne soit vraye & que je n'aye tout veu, si faut il se taire enfin, c'est assez dit. Monsieur du Gua mort il y eut force brigueurs & contendans à cette charge honorable ; entre autres Lavardin, qui la pensoit meriter pour avoir esté Mestre de camp de quatre compagnies nouvelles, à la conqueste de la basse Normandie, & y avoit esté blessé à la mort : mais le Roy, qui estoit sage, prevoyant combien cela luy importoit de commettre cet estat de la seureté de son corps à un qui dependoit plus de la devotion d'autruy que de la sienne, ainsi comme il ne le celoit pas ; car il estoit de la nourriture & faction du Roy de Navarre, ne la luy voulut point donner ; dont il s'en dépita, & depuis onques ne servit le Roy. L'estat doncques à luy desnié & à autres concurrens, fut donné à Beauvais Nangy, que le Roy aymoit fort & se fioit en luy, & lequel servit tres-bien & fidelement, & mesme au siege de la Fere & autres : mais Monsieur d'Espernon venant à estre Colonel, & Beauvais criant tout

tout haut qu'il ne luy obeïroit jamais, & qu'il s'estimoit autant que luy, fut desavorisé de son Roy, car il faut faire ce que le maistre veut, ou du tout quitter, & fut demis de sa charge, & transferée & donnée à Mr. de Grillon, & brave & vaillant s'il en fut onques, & le Roy ne l'eust sceu donner à homme qui l'eust pû mieux debattre, garder & opiniastrer contre le possesseur démis, voire contre tout autre, qu'à celuy-là. Aussi luy a-t il demeuré paisible jouissant & tres-digne de cette charge. Par la voye de tout le monde, si je voulois montrer tous les Mestres de camp que j'ay veus, & raconter les vaillances, je n'aurois jamais fait. Pour cette conqueste de la bassa Normandie furent faits Mestres de camp trois ensemble d'une volée, Messieurs de Bussy, de Lussé, & Lavardin, chacun de quatre compagnies seulement, braves certes, comme leurs effets l'ont montré, & le Roy Charles n'eust sceu faire meilleure eslection; aussi qu'il en avoit nourry deux, Bussy & Lussé, Gentils-hommes de haute maison, riches & bien accomplis en tout. Lussé fut tüé devant Lusignan, à l'assaut de la Vacherie, où il fit tres bien, car luy & Mr. de Bussy s'estant tous deux à l'envy precipités dans le retranchement, luy fut tüé,

tué, dont ce fut grand dommage, & Bussy blessé à la mort, dont depuis il alla plus de six mois à potence. Il y a eu aussi ce brave & determiné Comte de Martinangu, qui a esté Mestre de camp, & s'est bien tousjours dignement & vaillamment acquitté de sa charge en toutes les factions où il s'est trouvé, & pour sa couronne au siege de la Charité, où il mourut & fut tué. Quelques années auparavant il avoit mené un tres-beau Regiment François au service des Venitiens, aprés qu'ils eurent perdu la Chypre, ayant pour lors grand besoin de secours, dautant que le Grand Seigneur menaçoit encore la Candie & Dalmatie; & parce que ledit Comte estoit haï des Venitiens & estoit tres-mal avec eux, à cause qu'en plein jour, quelques longues années avant, estant entré dedans Bresse, il alla tuer un sien ennemy dedans sa maison, si resolument & si excortement qu'il eut moyen de sortir hors la ville & se sauva; j'en parle ailleurs. Et pour ce les Venitiens luy eussent fait un mauvais party s'ils l'eussent tenu, & quelque priere que le Roy leur fist pour obtenir sa grace, ils ne la voulurent accorder, dautant que le mort estoit d'estoffe, qui demandoit justice par les siens: mais aprés mettant tout sous les pieds en ce qu'il les vint

se-

ſecourir de quelque beau & bon Regiment, ils luy pardonnerent & le revoquerent auſſi, ayant aſſemblé une fort belle troupe de deux mille François, qu'il recueillit & amaſſa bien aiſement & à propos, & ſans remuër, à cauſe de la paix, alla trouver la Seigneurie, qui le recueillit de fort bonne façon, & avec fort bonne paye & appointement pour luy & ſes gens, portant tître de Colonel & enſeigne blanche; je parle encore ailleurs de luy. Quels en conteray-je davantage? Et pour abreger, ſans toucher à leurs actes preux & genereux, vous avés eu tant en France de ces Meſtres de camp, que j'en ferois perdre la memoire à ceux qui les voudroient apprendre par cœur. Outre ceux-là que j'ay nommez, vous avez eu le Chevalier de Montluc, mon frere d'Ardelay, qui fut tué dans Chartres en le defendant tres-vaillamment, aſſiegé des Huguenots, & pour telle obligation la ville & le Clergé luy ordonnerent ſa ſepulture dans le Cœur de l'Egliſe & prés du grand Autel, où n'avoient octroié cette faveur & grace à corps quelconque, & ainſi ne leur eſtoit permis par leurs ſtatuts, mais pour un tel bien-faiteur & liberateur de la ville ils les violerent. Vous avez eu Livarot, qui

qui fit si bien à la Maure, Messieurs d'Antefort, de S. Luc, brave & vaillant, d'Espernon, auparavant dit la Valette, Tajan, le Houlet, freres, le Comte de Grand Pré, mon cousin de la Chastaigneraye, Capitaine sans peur, qui fut si vilainement massacré à la bataille d'Yvry, Jarsay, Rubenpré, Praslin, Canisy, Sacremore, Ballagny, qui par sa valeur s'estoit à soy attribué Cambray, & depuis mal perdu, Chamois, Thevale, Genisac, la Garde, qui a si long-temps & si bien guerroyé en Flandres, la Maurie, le tres-vaillant, qu'on pensoit faire perdre & luy & son Regiment, estant allé en Flandres, pour les maux pretendus faits en France, & envoyé en Frise; mais au lieu d'y recevoir mal, il en donna à bon escient aux autres; si bien qu'en retournant victorieux on l'admira, & fut nommé l'espouvante de la Frise: si Dieu lui eût prolongé ses jours il eût bien fait d'autres œuvres de guerre, tant il estoit brave & vaillant, & avec cela tres-avisé Capitaine. J'ay esté le premier qui l'ay eslevé & mis les armes à la main, & ne fut jamais, tout jeune que je l'avois avec moy, qu'il ne promist beaucoup de soy, ainsi que Monsieur de Preau, aujourd'huy Gouverneur de Chastelleraut, par sa conqueste & expertise de ses armes

mes

nes & de son gentil esprit, lequel j'ay nourry page aussi, élevé & premier mis aux armes, & a bien appris de Monsieur de la Noüe en Flandres. Quand je pense la valeur & suffisance de ces deux jeunes hommes, que je viens de dire ainsi accomplis, je penserois & presumerois estre quelque chose, n'estoit le proverbe que le disciple passe bien souvent le maistre. Il y a eu aussi Monsieur de Cluzeau, dit autrement Blanchard, lequel on peut dire estre un des braves & sages Capitaines qui soient en France, car il a la vaillance & l'esprit & le sçavoir, par tout où il s'est trouvé, il s'est fait signaler, en Flandres, au siege de Chastillon & aux guerres de la ligue: aussi de bonne heure commença à se monstrer, car estant jeune de quinze ans, il portoit une enseigne du Capitaine la Garde au siege de la Rochelle, qui estoit à Monsieur de Lansac. Je suis bien marry que je ne puis faire icy le roolle de tant de braves Mestres de camp & Capitaines François, qui de mon temps ont si bien triomphé parmy nos guerres; mais ma foy la teste me fait mal quand je les veux tous repasser par ma memoire, car il y en a une milliace, & si sans cela je penserois m'en souvenir & conter aussi-bien qu'homme de France, au moins

moins des principaux, qui ont esté pour nostre Roy & Monsieur en ces guerres de la ligue, il y en a tant eu & s'en fait tant tous les jours, que par maniere de dire il n'y a gueres contrée en France, que si on en bat les buissons on en verra sortir un Mestre de camp, ainsi qu'on disoit du temps passé des Capitaines de la Gascogne; ce qui est une extréme confusion en la discipline militaire. Il y a aucuns Grands, & mesmes Mr. d'Espernon, qui disent & trouvent bon qu'il y ayt cette pluralité de Mestres de camp, dautant qu'il y a plus de Capitaines en une armée, & où il y a plus de Capitaines, plus de gens de bien & de valeur y a-t-il, & par consequent l'armée s'en trouve mieux, & les combats s'en debattent mieux, ayant opinion que les Capitaines, qui ont l'honneur devant les yeux plus que simples soldats, ne faillent pas si tost. Cela est bon si tous le Capitaines estoient d'estre tirez sur le volet, mais si les compagnies estoient composées de pareils soldats, que j'ay veus aux gardes du Roy, lors que Mr. de Strozze les alla querir aux garnisons de Picardie, pour venir à Paris aux secondes guerres, ce seroit bien le meilleur; car il n'y avoit gueres de soldat qui ne meritast d'estre Capitaine, jusques

ques aux jeunes cadets, qui eussent combattu jusques au dernier souspir, comme les dix mille Grecs que souhaita un jour Mar-Antoine; & aussi qu'aucuns y entrent qui ne valent pas simples soldats; & tels soldats avons nous veus autrefois, qui s'estimoient plus que plusieurs Capitaines. L'on a veu faires des traits à des soldats, fust aux batailles, fust aux escarmouches, fust à reconnoistre les places, fust aux assauts, fust aux combats, qu'ils faisoient honte aux Capitaines. J'en ay veu plusieurs refuser des places deCapitaines,pour demeurer en leurs simplesses de soldat;tant ils s'y plaisoient. Aussi, pour dire vray, je pense qu'il n'y a rien si brave & si superbe à voir qu'un gentil soldat, bien en point, bien armé, bien leste, soit qu'il marche à la teste d'une compagnie, soit qu'il se perde devant tous à une escarmouche ou à un combat où à un assaut, tirer son harquebusade tout nud, desarmé, aussi resolument que les mieux armez: aussi sont ils appellez fantassins, d'autant qu'ils sont jeunes, & rien n'est impossible à la jeunesse pour le sang jeune, neuf & bouillant, qui leur boult dans le corps & dans l'âme; de mesme rien n'est mal seant à la jeunesse: & ce que j'admire autant en ces fantassins, c'est que vous ver-

rez de jeunes gens sortir des villages du labeur, des Boutiques, des Escoles, des Palais, des Poëtes, des Forges, des escuries & de plusieurs autres lieux pareils bas & petits, ils n'ont pas demeuré plutost parmy cette Infanterie quelque temps, que vous les voyez aussitost faits aguerris, façonnez, que de rien qu'ils estoient, viennent à estre Capitaines & égaux aux Gentils-hommes, ayant leur honneur en recommandation autant que les plus nobles, à faire des actes aussi vertueux & nobles que les plus grands Gentils-hommes. Voyez quelle obligation ils ont aux armes, qui les poussent ainsi; car nous autres Gentils hommes nous sommes poussez par deux sujets à faire de beaux actes, l'un pour la Noblesse que nous avons extraite de nos ancestres, qui nous esmeut à les ensuivre & acquerir honneur, & l'autre par les armes, qui nous sont nées, au lieu que nos soldats les recherchent eux-mesmes & les sçavent si bien entretenir, que de petits ils deviennent tres-grands. J'ay ouy raconter dans Naples, que Francisque Sforce, que Messire Philippes Comines dit avoir esté fils d'un Cordelier, & le loüe fort pourtant, estant un jeune garçon labourant à la terre, voyant passer des soldats bien en point,

bien

bien armez & en bonne façon, telle veüe luy pleut, & entra en tentation & se fantastiqua soudain de leur resembler, & se faire soldat comme eux, & quitter son mecanique mestier; parquoy prenant sa pioche, ou *la sapa* (comme dit le Neapolitain) dequoy il labouroit, il la jetta sur un arbre en disant, Va, si tu y demeures & que tu accroches & ne retournes vers moy; je ne te reprendray jamais plus, & en ton lieu je prends les armes. La fortune ou son destin voulut quelle y demeurast accrochée, parquoy suivant ce passage prend les armes, se fait soldat & se rend le plus grand & renommé Capitaine qui ayt esté en la Chrestienté depuis trois cens ans, ayant fait de si beaux exploits, que de luy & par luy ses enfans & neveus ont esté grands, comme on les a veus & comme nous disons, & venus à estre Ducs de Milan, dont Antoine de Leve a esté de mesme extraction & mort tres-grand, dont on parle en sa vie. On dit le Marquis de Marignan avoir esté estafier du Chastelain du Chasteau de Muns, & ainsi que son maistre l'envoya vers le Duc de Milan Sforce pour porter quelques lettres, Le Duc le despecha aussi-tost aprés estre veu de le pendre & le faire prendre, car il le vouloit trahir &

ſa place. Luy, qui ſçavoit lire, fuſt ou que ſon demon l'y pouſſaſt, ou quelque curioſité ou remords de conſcience, ouvrit les lettres en chemin, où il trouva ſa ſentence, & la leut tres-bien, & la rompit aprés en cent pieces ; puis eſtant devant ſon maiſtre, luy dit que le Duc le mandoit par luy en grand' haſte, qu'il l'allaſt trouver ſoudain, comme il ne faillit, & eſtant party & dehors, il fit ſi bien que gagnant aucuns ſoldats & chaſſant les autres il ſe rendit maiſtre du chaſteau : pouſſant ſa fortune ſe rendit grand comme nous l'avons veu & comme j'en parle icy & en ſa vie. Je ne ſçay ſi ces deux contes precedens ſont vrays, mais ils m'ont eſté aſſurez pour tres-veritables, l'un dans Naples, & l'autre dans Milan, & l'autre dans Hédin : & cela eſt tres-vray & n'eſt hors de raiſon qu'il ne puiſſe avoir eſté, puiſque nous avons veu tant de grands perſonnages s'eſtre eſlevez de bas lieu, comme ce grand Tamburlan, qui de paſteur qu'il fut ſe rendit ſi grand, ſi puiſſant, ſi redoutable, que s'il ne fuſt mort ſi ſoudain, il eſtoit pour eſtre le plus grand homme qui fut jamais, ſelon ſon beau commencement. Je ne parle point de pluſieurs Empereurs Romains, comme de rien, ils ſont venus à cette ſupréme dignité,

gnité jusques à un qui estoit forgeror, qui le fut, ayant esté un bon soldat, & ne s'en feignoit de le dire; mesme un jour ayant à combattre ses ennemis, haranguant ses soldats & les animant au combat: Quand à moy, je leur monstreray (ce dit-il, parlant de ses ennemis) que je n'ay point encore oublié mon premier mestier, qui estoit de bien battre le fer: voulant dire qu'il les frapperoit & battroit bien. J'en nommerois plusieurs autres, mais suffise qu'on les trouvera escrit ailleurs, & quand à ceux de nos temps, qui de petits se sont veus grandement parvenus par les armes, le nombre en est infiny: que s'il est vray ce que j'ay dit du Marquis de Marignan, l'on a veu de mesme une infinité de bons & braves Capitaines, qui ont esté laquais; j'en ay connu force, & mesmes les Basques, que le feu Roy Henry II. se faisoit fort à les pousser, & aprés luy Monsieur de Montmorency d'apresent & Connestable de France. J'en ay connu deux en nos bandes, qui sont morts en tres-belle reputation de Capitaines, l'un le Capitaine Mignard, qui fut tüé à la Roche-la Belie, & un autre nommé le Capitaine Pedro, qui est mort de maladie. A les voir on ne les eust jamais pris pour avoir esté laquais, non plus que le Capitaine

Bequin, aussi sage & bon Capitaine, qui fut blessé & mourut à la Rochelle, nourry laquais de Monsieur de Nemours. Je les ay veus l'un premierement de Saint-Geran, & l'autre du jeune Nansay, dit Besigny, & puis leur donnerent leurs compagnies venant à avoir plus grandes charges. Ah! que j'en nommerois d'autres, voire qui sont venus de plus bas lieux & que les armes ont rendus tres-nobles, & encore que plusieurs soldats ne parviennent & ne sont parvenus aux charges de Capitaines, si sont-ils tousjours pourtant nobles à estimer, j'entens les bons & qui ont tousjours bien fait où ils se sont trouvez, car, comme j'ay dit, plusieurs se plaisent plus en leur estat de soldat, portant sa belle arquebuse, & bon beau fourniment de Milan, ou son beau corcelet gravé & sa pique à obeïr, que non pas à commander. J'en ay veu une infinité parmy nos bandes de telle humeur, & ne laissoit-on à les honorer & estimer autant; aussi les appelloit-on Payez, Reallez & Lanspessades, & l'Espagnol, *soldados advantagados*. J'ay ouy raconter à Capitaines & soldats qui l'ont veu, qu'en ces dernieres guerres en Flandres, faites par le Prince de Parme, il y avoit parmy les bandes Espagnoles un vieux soldat,

dat, qui avoit plus de cent ans, & qui avoit traisné par toutes les vieilles guerres de l'Empereur & autres, qui n'avoit jamais voulu charge de commander, encore qu'on le luy eust presenté souvent, mais rien moins, tant la condition de simple soldat luy plaisoit, mais pourtant il estoit en telle estime de bon & sage Capitaine, ne luy en restant que le nom, qu'ordinairement le Prince de Parme l'appelloit au Conseil & se conseilloit à luy, & mesme aux sieges des places, & le plus souvent, & le Prince & les autres Capitaines le croyoient & s'en trouvoient fort bien. Que le humeur à ce bon & brave vieillard soldat avec sa simple pique & corcelet qu'il portoit tousjours, qu'il conseilloit aux plus grands Capitaines ! Possible le faisoit-il à tel dessein pour la gloire, de laquelle l'Espagnol est fort avide.

J'ay ouy dire, comme il se trouve aussi dans l'Histoire de ce temps, à plusieurs Capitaines & soldats qui y étoient, que Monsieur l'Amiral, se voyant à bon escient assiegé dans Saint-Quentin, fit faire un bandon general parmy la ville, que tous soldats qui sçauroient quelque chose à redire, qui fust ou bonne pour la defendre, ou mauvaise pour

s'engarder, qu'ils le vinssent dire & reveler à mondit Sieur l'Amiral & luy en donner avis & conseil, & y seroient tres-bien venus & receus ; dautant, disoit-il qu'il n'estoit pas possible qu'il n'y eust leans de bons & experimentez soldats, qui eussent veu plusieurs sieges & guerres qu'encore qu'ils n'eussent atteint le nom de Capitaines, que pourtant ils ne donnassent de bons avis & conseils : à quoy il les prioit tous de bon cœur de dire ce qu'il leur en sembloit, & pour ce venoient à luy & luy rapportoient leurs opinions, dont bien souvent il s'en trouvoit bien.

J'ay veu feu Monsieur de Guise le grand ordinairement aux sieges caresser l'un & l'autre, aussi bien que les Capitaines, & mesmes ceux qu'il avoit connus pour bons, & avoit veu bien faire ; ou s'il ne les connoissoit, ceux ausquels il appercevoit une bonne façon & grace belle soldatesque, les caressoit bien fort & leur demandoit leur avis aussi. Que te semble de cecy? disoit-il, que te semble de cela ? Et estoit fort aise quand ils luy respondoient beaucoup & qu'il en recueilloit de bons avis, & tousjours aprés remarquoit si bien ce soldat, qu'il le reconnoissoit pour jamais ; & sur tout aux sieges vouloit

loit prendre plutost avis des soldats & Capitaines de gens de pied, que des autres Capitaines de gendarmes, pour les y tenir plus avisez & experimentez. Je le vis au dernier assaut de Rouën, quand nous les prismes, un peu avant que l'ordonner il appella Sainte-Colombe de Bearn, lequel de trois braves freres qu'ils estoient, il estoit le second, & si n'avoit pourtant aucune charge, mais d'autrefois il en avoit eu, & luy parla de l'ordre de cet assaut & en confera fort avec luy, & selon qu'il le vit il le connut fort disposé de faire la premiere pointe, si Mr. de Guise luy donnoit tels gens qu'il voudroit. Sainte Colombe, luy dit il alors, le Roy & moy vous avons beaucoup d'obligation, puisque si librement vous vous offrez à une si bonne affaire, sans autrement aucune contrainte de charge que vous ayez icy; parquoy prenez tels soldats que verrez, & donnez, car bien tost je vous suivray. Sainte Colombe soudain alla prendre & choisir cinquante des meilleurs soldats arquebusiers, tous soldats de la compagnie de son frere le jeune Sainte-Colombe, qu'il ne faisoit que venir mener fraischement de Mets, laquelle estoit l'une des belles que l'on eust veue, & entre les cinquante

s'engarder, qu'ils le vinssent dire & reveler à mondit Sieur l'Amiral & luy en donner avis & conseil, & y seroient tres-bien venus & receus ; dautant, disoit-il qu'il n'estoit pas possible qu'il n'y eust leans de bons & experimentez soldats, qui eussent veu plusieurs sieges & guerres qu'encore qu'ils n'eussent atteint le nom de Capitaines, que pourtant ils ne donnassent de bons avis & conseils : à quoy il les prioit tous de bon cœur de dire ce qu'il leur en sembloit, & pour ce venoient à luy & luy rapportoient leurs opinions, dont bien souvent il s'en trouvoit bien.

J'ay veu feu Monsieur de Guise le grand ordinairement aux sieges caresser l'un & l'autre, aussi bien que les Capitaines, & mesmes ceux qu'il avoit connus pour bons, & avoit veu bien faire ; ou s'il ne les connoissoit, ceux ausquels il appercevoit une bonne façon & grace belle soldatesque, les caressoit bien fort & leur demandoit leur avis aussi. Que te semble de cecy? disoit-il, que te semble de cela ? Et estoit fort aise quand ils luy respondoient beaucoup & qu'il en recueilloit de bons avis, & tousjours aprés remarquoit si bien ce soldat, qu'il le reconnoissoit pour jamais ; & sur tout aux sieges vouloit

loit prendre plutoſt avis des ſoldats & Capitaines de gens de pied, que des autres Capitaines de gendarmes, pour les y tenir plus aviſez & experimentez. Je le vis au dernier aſſaut de Rouën, quand nous les priſmes, un peu avant que l'ordonner il appella Sainte-Colombe de Bearn, lequel de trois braves freres qu'ils eſtoient, il eſtoit le ſecond, & ſi n'avoit pourtant aucune charge, mais d'autrefois il en avoit eu, & luy parla de l'ordre de cet aſſaut & en confera fort avec luy, & ſelon qu'il le vit il le connut fort diſpoſé de faire la premiere pointe, ſi Mr. de Guiſe luy donnoit tels gens qu'il voudroit. Sainte Colombe, luy dit il alors, le Roy & moy vous avons beaucoup d'obligation, puiſque ſi librement vous vous offrez à une ſi bonne affaire, ſans autrement aucune contrainte de charge que vous ayez icy; parquoy prenez tels ſoldats que verrez, & donnez, car bien toſt je vous ſuivray. Sainte Colombe ſoudain alla prendre & choiſir cinquante des meilleurs ſoldats arquebuſiers, tous ſoldats de la compagnie de ſon frere le jeune Sainte-Colombe, qu'il ne faiſoit que venir mener fraiſchement de Mets, laquelle eſtoit l'une des belles que l'on euſt veue, & entre les cinquante

voulut qu'il y en euſt de meſlez une vingtaine de goujats & cadets, que ce n'eſtois que feu & bons arquebuſiers : il donna ſi furieuſement, & Monſieur de Guiſe aprés, que la place n'eut qu'à tenir, & en rien fut emportée ; auſſi demeura-t-il ſur la place plus d'une vingtaine de morts & autres bleſſez de ces cinquante, & luy le pauvre Colombe bleſſé à la mort, dont il mourut quatre jours aprés, & le brave Caſtelpers, brave & jeune Gentil-homme, d'une tres-grande vaillance & apparence mort, Monſieur d'Andoucins, pere de Madame la Conteſſe de Guiche d'aujourd'huy, mort auſſi prés de Monſieur de Guiſe, vaillant Seigneur. Surquoy je feray cette petite digreſſion, que le lendemain de la priſe de la place Monſieur de Guiſe alla au devant de la Reyne, qui y venoit loger, ainſi qu'il vit de loin qu'on emportoit un bleſſé ſur une chaiſe nattée dans ladite ville ; il commanda à Boiſſy, ſon eſcuyer, que feu mon oncle de la Chaſtaigneraye avoit nourry page, d'aller voir qui eſtoit ce malade & bleſſé, & tourna viſtiment luy rapporter que c'eſtoit Monſieur de Sainte-Colombe. Monſieur de Guiſe ſe deſtourne viſte de ſon chemin, & au grand galop le vint trou-

trouver & luy demander le plus courtoisement qu'il peut, comment il se portoit. Helas! Monsieur, dit-il, tres-mal, je men vais mourir; mais Monsieur je ne plains ma mort, & je meurs en la bonne grace de mon Roy & de la vostre, & que soyez bien content que je vous servis bien hier. Comment content, luy repliqua Monsieur de Guise, & qui ne le seroit? Ouy je le suis, Mr. de Sainte Colombe, & tellement le Roy & moy vous sommes obligez, qu'il faut confesser que possible l'on seroit encore à entrer en cette place sans vous; en quoy vous devez prendre courage & vous guerir, & vous tenir pour assuré qu'aprés le Roy vous recompensera de telle honorable recompense, qu'à jamais vous en serez content, & quand-bien il ne le feroit, dont il n'est pas si desnaturé & ingrat Roy, ne vous souciez, car à jamais je vous feray part de ma fortune & de mes moyens, comme à mon compagnon & frere d'assaut, que nous fusmes hier: Rejouïssez-vous donc, Monsr. de Sainte Colombe, car avec l'ayde de Dieu vous serez bien-tost guery.

Monsieur de Sainte-Colombe le remercia tres-humblement avec la larme à l'œil. Mr. de Guise l'avoit aussi & le

le conduisit plus de cent pas, parlant tousjours à luy. Je le puis dire, car j'y estois & le vis ; mais le pauvre Gentilhomme ne la fit pas par aprés gueres longue, dont Monsieur de Guise eut grand regret, honorant son enterrement de sa personne, & le loüant ordinairement à toute outrance. Ce trait luy obligea les soldats dudit S.Colombe, qu'il voulut connoistre, au moins ceux de l'élite & force autres. Voilà comme il les recherchoit, parloit à ceux & en prenoit langue, comme de vray en ce qui touche de mener les mains, ma foy on ne les doit pas seulement employer & leur dire ; Donnez cy, donnez là ; mais il en faut prendre quelquefois leur avis, la raison le veut : en la plus grande tempeste les plus grands mariniers prennent bien avis des plus petits.

Jules Cesar, en la journée de Pharsale, ainsi qu'il visitoit les rangs & l'ordre de sa bataille, il vit un Centenier, qu'il avoit veu bien faire autrefois, & daigna luy demander, Et bien, que te semble-t-il de cette bataille d'aujourd'huy ? Je ne sçay, respondit l'autre, mon Empereur, mais je t'assure bien que tu me louëras aujourd'huy vif ou mort. Comme de vray il fit rage telle qu'il mourut. Aussi son Empereur le

loüa

loüa aprés comme il meritoit. Ah! qu'il y a bien parmy nos bandes encore de gentils soldats & Capitaines! Que si on le mettoit à les louër, dire leurs valeurs & en faire des oraisons funebres pour leurs beaux faits, comme jadis les Romains, que l'on en verroit de belles & qui serviroient de beaucoup à esmouvoir leurs compagnons & ceux qui viẽdroient aprés, à faire d'aussi vaillans actes qu'eux. Mais aujourd'huy il y a si peu de reglemens de guerre parmy nos soldats, qui s'adonnent si fort au pillage & à la picorée, que mais qu'ils en ayent ne s'en soucient d'autres choses; & tout cela vient qu'ils ne sont pas payez. J'ay veu pourtant d'autrefois nos soldats parmy nos bandes dans le camp deux ou trois mois sans faire monstre. Au Diable s'ils eussent osé dérober tant soit peu. Bien est-il vray que la munition ne leur manquoit point; & qui pis est, si on leur devoit quatre ou cinq & six mois, on leur en faisoit perdre le plus souvent la plus grande partie. Mais aujourd'huy nostre Infanterie est si fort corrumpuë & si bien differente à celle qui a esté : aussi dit-on qu'il n'y a plus de soldats d'assaut, non que je veuille dire qu'il n'y en ayt encore de bons, & y en avoit d'aussi bons que jamais, mais ils regardent plus à piller, dero-

derober, larronner, & à faire leur profit, qu'à gagner de l'honneur : & la cause en est qu'ils n'ont plus de discipline militaire, n'ont plus de regle, n'ont plus d'obeïssance ; & sur ce ils alleguent qu'ils ne sont plus payez & ne reçoivent aucune solde du Roy. En quoy il faut estimer la fortune du Roy, qui sans argent a sceu si bien enretenir ses soldats, qu'avec eux il a fait de si beaux exploits & incroyables conquestes.

Je vous laisse à penser s'ils estoient payez, quelle regle seroit parmy eux, & ce qu'ils feroient. La seule discipline des Romains a plus fait que toutes leurs armées, à surmonter toute la multitude des Gaulois, la grandeur des Allemands, la force des Espagnols, & les richesses & finesses des Africains, & la prudence & ruse des Grecs. Aussi Jules Cesar permettoit toutes débauches, vices, pilleries & insolences à ses soldats, mais qu'ils ne fussent point mutins, desobeïssans & dereglez à leur devoir ; & faisoit cela afin qu'ils fussent braves, bien en point & superbement armez, & tous couverts d'or & d'azur, estimant que d'estre bien en point cela servoit & animoit mieux à combattre.

Feu Monsieur de Guise haïssoit l'un & l'au-

l'autre, qui estoit la pillerie & desobeïssance. A la prise de Calais il avoit commandé au Capitaine Saint-Estefe le borgne, Basque, de demeurer en un certain lieu prés d'une avenuë, s'il arrivoit inconvenient pour y pourvoir la ville prise.

Ledit Estefe voyant que tout le monde y pilloit & lui point, se perd ce coup, pour un bon Capitaine qu'il estoit, & quitte son lieu à luy ordonné par mondit Sieur, entre en la ville faire comme les autres.

Qui fut esbahy ce fut Mr. de Guise. Quand il le vit là, Capitaine S. Estefe, luy dit-il, avez-vous esté si hardy & si peu soigneux de mon commandement & de vostre devoir, que de quitter le lieu où je vous avois mis?

Saint Estefe respondit, Je pensois, Monsieur, que je n'y servois plus de rien, la ville prise, & aussi qu'il me faschoit fort de voir aucuns de mes compagnons gagner quelque chose, & moy point. Comment, luy repliqua Monsieur de Guise, & me tenés-vous si mal avisé & déraisonnable, que je ne vous fisse pas recompenser, & n'eusse esgard à vostre perte que vous faisiez par vostre absence? Ha! ouy, Monsieur, respondit Saint-Estefe, qui estoit haut à la main.

Mais

Mais cependant, Quoy dit Monsieur de Guise, baisez la terre. Et ne s'en falut gueres qu'il ne luy baillast de l'espée à travers le corps ; mais voyant que l'autre reconnoissoit sa faute & baisoit la terre, aussi-tost luy pardonna, & n'y retournant plus à telle faute, & puis genereux & magnanime qu'estoit ce Prince, le recompensa & luy donna plus possible qu'il n'eust gagné au sac, & luy fit rémontrances devant d'autres Capitaines, de sa faute qu'il avoit faite, tant d'avoir abandonné la charge & le lieu que son General luy avoit ordonné, à quoy cela pouvoit venir à une tres grande consequence, si l'ennemy fust survenu de quelque autre part, que pour la desobeïssance qu'il avoit commise, il desiroit sur toute chose l'obeïssance des siens. A son voyage d'Italie il fit pendre deux soldats, l'un pour avoir larronné une seule piece de lard, & l'autre pour quelque autre chose legere : dont le bon Prince s'en confessa à sa mort & le dit tout haut, & l'ouïs & plusieurs autres avec moy : dont je m'estonne qus Monsieur l'Evesque de Rets, qui recueilloit ses derniers & tres belles, bonnes & saintes paroles, & depuis les fit imprimer, n'y a mis ce trait, car il s'en confessa tout haut & s'en repentit ; mais il

il dit qu'il n'avoit fait exercer cette justice, sinon pour la police & pour servir d'exemple à ceux qui en voudroient faire de mesme. Voila comment ce Prince desiroit de ses soldats deux choses sur tout, qu'estoit l'obeïssance & la bonne vie. Que diroit-il aujourd'huy, s'il retournoit voir nos soldats de maintenant, qui sont si dereglez. & qui font plus profession de brigandage que de guerre ? Car dés lors qu'ils s'enrolent ou marchent sous une enseigne, c'est à prendre qui pourra sur l'un sur l'autre, autant ou plus sur l'amy de son party que sur l'ennemy, tenir les champs, faut que l'enseigne se promene, & non pas pour peu de temps, mais pour cinq ou six mois, comme j'ay veu, usant de ce mot inventé de nouveau, il faut paroisser, qui est aller de paroisse en paroisse, & voisiner à bon escient, mais non à la bonne mode : & si quelque Regiment est licencié du General pour sortir de l'armée, où il avoit long-temps demeuré, & s'y sera fatigué, pour se remettre, il vous arpentera deux ou trois Provinces, les pillant, volant & larronnant tout ce qu'il pourra; & appelle cela, Nous allons nous rafraischir. Les autres ne vont en aucunes armées ny belles factions, sinon qu'aprés qu'ils ont bien

pillé

pillé & sont pleins comme un œuf, se retirent en leur maison, ou boutiques, ou villages, ou ailleurs, & reprennent leur premier mestier, disant qu'ils veulent pourvoir à eux, afin que si la paix venoit ils ne demeurassent sans mestier & mourussent de faim. Au moins s'ils attendoient la paix, & que cependant ils suivissent la guerre, & la servissent bien, ils seroient pardonnables & recevables. Ce que j'en dis ce n'est pas pour reprimer ny le butin ny la mangeaille aux soldats, car il faut qu'ils vivent & gagnent, & en cela je ne me puis engarder que je ne blasme la punition que l'on fit au voyage d'Allemagne du Roy Henry II. de quelque dix ou douze soldats, lesquels aprés n'avoir mangé l'espace de six jours ny chair ny pain, ny presque toute l'Infanterie, arrivant à la ville des Deux-ponts & aux terres du Duc, furent perdus pour avoir pris quelque bestail pour vivre eux & leurs compagnons; & qui pis est, ils voioient dans le bois le bestail à quantité, il fut fait un bandon General de n'y toucher, & tous mouroient de faim, ce que je trouve la plus grande & sotte simplicité, & cruauté tres-laide, de laisser ainsi mourir les gens de faim parmy les vivres.

Mon-

Monſieur de la Nouë en l'un de ſes diſcours, approuve & veut que le ſoldat, aprés la guerre & venant la paix, ſe retire en ſon premier art & meſtier, ce qu'à pluſieurs galans hommes ay veu deſaprouver & s'eſtonner de Monſieur la Nouë, qui a eſté ſi bon manieur d'armes, qu'il ayt eu certe opinion, les voulant en cela abaiſſer par trop, qu'il faille que les mains qui les ont maniées ſi noblement & ſi nettement, s'aillent ſouiller & vilainer par un labourage & vil & ſale meſtier mecanique; & crois fermement qu'il faſche beaucoup à un brave ſoldat, ainſi que j'en ay veu l'experience de pluſieurs, quand il eſt là reduit, & luy eſt un grand crevecœur, & luy ſçay un tres-bon gré quand il ne fait point tel eſchange, & ayme mieux quitter ſa patrie, & aller chercher ſon avanture en terre lointaine & eſtrangere, ainſi que font ordinairement la pluſpart de nos braves ſoldats François, leſquels quand la guerre, leur mere nourrice de lait, vient à leur faillir, s'eſpandent ſi bien par toutes les contrées de la Chreſtienté, voire du monde, qu'il n'y en a gueres que vous n'y en voyïés, comme j'y en ay veu en celle où j'ay eſté, juſques en Turquie, en la Barbarie. Moy eſtant lors en Italie que la paix fut faite entre le

Roy

Roy Henry & Philippes, la plus part des ſoldats François, qui eſtoient en la Toſcane, ne ſe voulurent jamais embarquer dans les galeres de France, leſquelles Monſieur de S. Sulpice, qui fit la premiere charge honorablement qu'il euſt jamais, car avant il avoit leu les Inſtituts à Poitiers, depuis Ambaſſadeur en Eſpagne, & puis Gouverneur de Monſieur d'Alençon, avoit emmenées exprés pour les enlever, & penſant charger les trouva quaſi toutes vuides, & ceux qui reſtoient diſoient entr'eux compagnons, mais auſſi bien de ça comme de-là, Que faiſons-nous en France, nous y mourrons de faim, de reprendre nos premiers meſtiers & arts mecaniques, nous les avons oubliés; ne vaut il pas mieux que comme ſoldats que nous avons eſté ſi long-temps, nous vivions & mourions comme ſoldats? Et ſur ce prirent reſolution de ne trajetter point vers la France: & auſſi qu'ils avoient fait une groſſe ſedition dans Groſſette, dont le Capitaine la Solle, Gaſcon, avoit eſté chef, qu'ils craignoient qu'en France ils en patiſſent, parquoy ſçachant que le Roi d'Eſpagne faiſoit battre le tambour par toute l'Italie, ils ſe vinrent enroler en ſi grande quantité, tant de la Toſcane que du Piedmont, qu'il s'en trouva plus

de

le douze cens ; & j'en vis une grande partie à Naples, embarquez ſur les galeres pour aller en Sicile ; entr'autres je vis le Capitaine la Solle, qui avoit tres-bonne façon, penſant tous que l'armée ſiſt quelque journée cette année là ; mais ils hyvernerent en tous ces quartiers du Regne de Naples & Sicile, & l'année après ſe donna le furieux combat aux Gerbes, auquel les François emporterent vogue d'avoir tres-bien & vaillamment combatu, & tellement qu'il n'en reſta pas en vie la tierce partie. N'eſtoient-ils pas braves, galands & heureux ces gens de bien de ſoldats ? de vivre & mourir en ſoldats, & pour la deffenſe de la foy, non pas faire la vie mecanique que Monſieur de la Nouë ordonne, car & comment eſt-il poſſible qu'un noble cœur veuille venir vilain ?

Qu'on m'aille dire que ces braves ſoldats Eſpagnols, quand ils ont une fois manié les armes, qu'ils les quittent pour retourner à leur art mecanique qu'ils ont laiſſé, mais ils envieilliſſent avec elles & meurent avec elles. Auſſi ont-ils un bon pere nouricier, leur Roi, qui en paix & en guerre les nourrit & entretient toûjours, tant qu'ils peuvent manier les mains ; & venant vieux ils les envoie mortepayes aux chaſteaux, ou leur donne penſions

ou

ou heritages de mal-faiteurs & rebelles, ainſi qu'on faiſoit jadis à ces braves ſoldats vieux Romains, & quand ils n'en pouvoient plus, s'alloient tenir en leurs terres & heritages qu'on leur donnoit, & là vivoient ſans retourner à leur premier meſtier mecanique. Et vous, braves ſoldats François, qui ne quittez point l'honneur de vos armes, vous ne mourrez jamais, vous avez fait craindre vos valeurs par toutes les parts de l'Orient, & par tout le monde! Encore s'en trouve-t-il aujourd'huy qui en feroient de meſme, s'ils trouvoient des chefs qui les y vouluſſent mener: car encore tout dereglez & mal diſciplinez, & mal obeïſſans qu'ils ſont, ils s'en trouve tousjours qui font des actes ſignalez & de tres-beaux combats dans leurs propres terres, les uns contre les autres, contre freres, parens & amys.

Je vous laiſſe à penſer ce qu'ils feroient contre leurs ennemis, encore que la guerre inteſtine & civile ayt l'eſtime d'eſtre la plus cruelle de toutes ſelon aucuns: mais ſelon d'autres il s'y fait pluſieurs courtoiſies & plus qu'aux guerres eſtrangeres, dont il s'en feroit de tres-beaux diſcours. Voilà donc comme ces nobles ſoldats François de Pied-

mont

mont & de la Toscane ne voulurent jamais quitter la noblesse des armes, qu'ils avoient conquise par effusion de leur sang. Je n'ay pas veu seulement ceux-là, mais une infinité d'autres, lesquels aussitost nos paix faites en France depuis trente ans, sont allés rechercher la guerre en plusieurs païs estrangers. Les voyages qu'ils ont faits en Italie, en Flandres, en Espagne, en Portugal & leurs Isles, en Hongrie & autres lieux, nous en ont fait foy.

J'ay ouï asseurer que la guerre de Chypre derniere il y avoit un Bascha ou Sangiac (aucuns disent qu'il n'estoit que Sangiac) qui estoit Gascon, de la Comté d'Armagnac, & avoit esté brave soldat en France, y voyant la guerre finie il s'en alla en Turquie, où il se fit bien paroistre pour un bon soldat & Capitaine; que parvenant peu à peu aux grades, il vint à estre Bascha ou Sangiac, & se faisoit appeller le Bascha Armagnac, (je ne sçay s'il est vray, mais aucuns venant du Levant me l'assurerent pour chose vraye,) & fit tout plein de courtoisies aux Chrestiens & aucuns soldats François qui se fourrerent dans Famagouste; encore que le livre, fait & escrit de la guerre de Chypre, n'en fasse aucune menton. J'en laisse à croire au mon-

monde ce qui en est; mais je le vis une fois qu'on le disoit au Roy Charles IX. Je ne veux pas avouer qu'il fist bien pour estre venu là & s'estre renié, mais je ne sçache gueres soldat qui n'en fist de mesme pour telle grandeur & ambition, plustost que de mourir de faim en sa maison & en sa patrie. Froissart en son quatriéme livre ou volume, parlant de la bataille de Nicopoly en Hongrie, que les François perdirent contre les Turcs, desquels estoit le chef Amorabaquin, dit autrement par ledit Froissart fils du Roy Bajazet, dit par les modernes Bajazet; il dit donc que là parmy les Chevaliers François se trouva un Chevalier de Picardie, qui s'appelloit Messire Jacques de Helly, (Madame d'Estampes est sortie de cette maison,) lequel avoit demeuré en son temps en Turquie, & avoit servy en armes, (ainsi parle-t-il) à Amorabaquin, pere du Roy Bajazet dont il parle, & pour ce il sçavoit parler bon Turc, quand il vit que la desconfiture tournoit sur les Chrestiens, il s'avisa à se sauver & à se mettre entre les mains des Sarrasins, & s'ayda de leur langage qu'il sçavoit, & par ainsi se sauva. De mesme en fit un Escuyer de Tournesis, qui se nommoit Jaques du Fay, & avoit servy le Roy de Tartarie,

lequel

lequel & quand ce Jaques ſceut que les François venoient en Turquie, il prit congé du Roy de Tartarie, qui le luy bailla aſſez legerement, dit Froiſſard, ſi fut à la bataille & là pris & ſauvé promptement des gens de Tartarie qui eſtoient là, car le dit Roy avoit envoyé de ſes forces. Par ainſi ces deux braves François furent ſauvez pour avoir eſté avanturiers, & s'ils ne l'euſſent eſté ils eſtoient perdus & morts comme leurs compagnons, que ledit Amorabaquin fit tüer devant luy. Notez l'humeur de ces deux braves François, l'un alla ſervir le Turc & faire preuve de ſes armes, & l'autre encore plus avantureux alla ſervir le grand Cam de Tartarie, qui eſtoit bien plus loin.

Qui ſçauroit donques aſſez loüer ces deux braves hommes de tel courage avantureux? Qui aprés leur ſervit de beaucoup, car ils ſe garantirent de mort & ſi firent, au moins l'un Jacques de Helly, grand ſervice aux pauvres François qui reſterent en la bataille, ainſi que recite ledit Froiſſard en nos Hiſtoires Françoiſes. Certes quant à moy, je loüe fort ces braves hommes, car leur voyage n'eſtoit point commun nullement, & ſi eſtoit bizarre, car pluſieurs alloient outre mer & au ſaint Sepulcre de Je-

rusalem, & tels s'appelloient Chevaliers d'outre mer, ainsi que le mesme Froissard dit de celuy qui rencontra le Comte de Nevers auprés de Venise, tournant de sa prison, qu'il interrogea fort de toutes nouvelles de de-là; Froissard parle ainsi que je dis, outre, dit que ce Jacques de Helly fut recognu, aprés avoir esté pris, de force gens de la maison d'Amorabaquin, qui luy firent tres-bonne chere & le presenterent audit Amorabaquin, qui luy en fit de mesme, & l'envoya vers le Duc de Milan & en France pour porter des nouvelles de la defaite, & aprés avoir composé de la rançon des François, il luy donna & au Sieur de Chasteaumorand sur les deux cens mille florins de la rançon vingt mille pour ses peines.

J'ay ouy conter qu'en Piedmont du temps du Mareschal de Brissac y eut un Capitaine, qui se nommoit le Capitaine Vallesergues, qui servoit le Grand Seigneur Sultan Soliman & estoit à ses gages & soldes de guerre; il vint par deux fois en Piedmont & faisoit ce qu'il pouvoit pour gagner des gens pour mener par de-là. La premiere fois il y emmena six braves soldats & un brave Capitaine, & desbaucha mon frere le Capitaine Bourdeille, qui estoit fort jeune, & tout

luy estoit de guerre. Mais la guerre de Parme survint, où il ayma mieux aller. La seconde fois il retourna & emmena autres dix bons soldats, ayant du Grand Seigneur force argent pour les gagner, & faisoit son cas secret. Mais Mr. le Mareschal en eut le vent, qui luy deffendit de n'y retourner plus; car il luy fâchoit de perdre ainsi ses bons soldats, car là volontiers gens de bas cœur n'entreprennent tels voyages; & sans que le dit Mareschal aimoit le Capitaine Vallesergues & le tenoit pour son bon Capitaine, & aussi qu'il faloit que le François ne perdit point sa coustume d'estre avantureux, il luy eust fait mauvais party, ainsi que plusieurs resveurs luy conseilloient. Encore ces Messieurs firent mieux qu'un Baron de la Faye François, depuis dix ans, lequel estant son compagnon, & ayant dependu tout son bien en France, il s'en alla en Turquie & à Constantinople, où ayant connu que les Turcs faisoient grand cas d'un homme de valeur, d'esprit & d'entendement s'il se renioit & mettoit avec eux, luy en presumant quelque bien pour luy, car de fait il estoit un accomply Gentil-homme, il se renia gentiment sans aucune ceremonie ny forme de contrainte.

Du depuis j'ay ouy dire à gens qui l'ont

veu tres-bien-venu des Turcs & en estime, & qu'il faisoit plasir aux François quand il les rencontroit, encore qu'un renegat soit grand ennemy de sa nation & religion.

De mesme un de ces ans a fait ce brave Monsieur de Pointrincourt, lequel ayant commandé à un Regiment aux guerres de la ligue, & elles finies en ayant refait un autre & mené en Hongrie, & y mené bien la guerre pour les Chrestiens, il s'alla renier & revolter, fust ou pour mescontentement, ou dépit, ou pour caprice, emmenant avec luy force braves des siens, & si bien receu, & appointé luy & les siens, qu'en un rien il fut fait & créé solemnellement à Constantinople Bascha, & envoyé pour tel en Chypre. J'ay veu des soldats, & d'autres luy ont veu, tenant encore plus du Gascon & François que du Suede, comme je peux entendre. Il desiroit qu'il peût obtenir du Roy qu'il peust emmener là bas un Regiment de quelque deux mille hommes de pied François ; il ne luy fut pas du tout refusé, mais donné quelque esperance, car nostre voyage & embarquement de mer en Brouage que nous allions faire, l'empescha. Songez donc là-dessus quelle joye & contentement pouvoit avoir ce Gentil-homme, de parler ainsi à son

Roy,

Roy, tenant la place d'un autre Roy ſon compagnon, s'il n'euſt bougé de ſon pais il n'euſt fait cela.

A la guerre de Parme y alla un Gentilhomme du païs de Brie, qu'on appelloit Monſieur de Vaux: j'ay veu un ſien frere brave & galant homme, qui ſuivoit feu Mr. le Prince de Condé le premier & eſtoit ſon Eſcuyer. Ce Gentil-homme s'opiniaſtra de quitter ſon païs & de faire ſervice au Duc Octavio, qui le prit en telle amitié qu'il le gouverna depuis fort paiſiblement, & avoit bonne part en luy & en ſon eſtat. Je ne ſçay s'il eſt mort, mais n'y a pas long-temps qu'il vivoit, & voilà comme le François ſe pouſſe bravement.

A noſtre retour du ſiege de Malte étant à Rome, le Comte de Beljoyouze Milanois, qui eſtoit avec nous dans les galeres, nous fit connoiſtre à mon frere d'Ardelay & à moy, un Comte du Royaume de Naples, qui s'appelloit *el Conde de Bourdella*, & ſe pleut fort de ſe dire & ſe trouver noſtre par tout, lequel apres avoir raiſonné nous alla dire que les ſiens ayeuls & biſayeuls eſtoient venus des confins de la Gaſcogne, & eſtoient venus jadis aux guerres de Naples, du temps que les François les y faiſoient; & de fait portoit les meſmes noms & meſmes

armes que nous, & estoit riche de douze mille escus de rente, & avoit sa maison en la Pouille, & nous y voulut mener & faire bonne chere, car dés-là nous nous étions rendus fort privez & accoûtumez, si nous n'y voulusmes point aller, car nous tournions en France. Il nous festina souvent tres-bien à Rome, car il y avoit une maison, & nous y montra sa femme, qui estoit là une grande faveur, & sa sœur, & comme cousins nous nous y vismes tres-privez. Sa femme estoit tres-belle, mais sa sœur point mariée l'estoit encore plus, & sur tout fort à mon gré. Nous nous entournasmes en protestation qu'il nous fit faire que l'irions voir exprés dans quelque temps, & qu'il nous meneroit faire tres-bonne chere en sa maison, qui estoit en la Pouille, & ne plaindrions nostre voyage, nous promettant de beaux chevaux du Regne. Mais la guerre civile survint & se renouvella, qui empescha nostre dessein, & aussi qu'entendismes depuis sa mort; mais sans cela j'avois bien resolu de le tourner voir.

Quand nous fusmes en France j'en fis le conte à mon frere de Bourdeille, & comme nous avions des parens au Royaume de Naples, & le priay de faire aviser dans les vieux tîtres & pancartes du tresor

ſor de noſtre maiſon ce qu'en pouvoit eſtre. Aprés les avoir bien viſitées & feuilletées, il ſe trouva comme un cadet de Bourdeille, de quatre qu'ils eſtoient; l'un s'en alla à la guerre de Naples avec le Roy Louys, dont l'on n'en ſceut nouvelles autres, ſinon qu'il ne tira jamais legitime de noſtre maiſon & demeura à ſes autres freres; dont par là nous tiraſmes que ce dit Comte de Bourdeille eſtoit venu de celuy-là de ſucceſſion en ſucceſſion, puis qu'il portoit meſme nom & meſmes armes, & auſſi qu'il nous dit qu'eſtant en ſa maiſon il nous monteroit à plein ſon origine, dont pour lors il ne s'en ſouvenoit point autrement, ſinon que les ſiens eſtoient extraits des confins de Gaſcogne, dont il en faiſoit grande gloire, & ſe tenoit fort honoré que fuſſions parens, & nous l'appellions couſin.

Cet ayeul eſtoit frere de ce brave Arnaud de Bourdeille, dont les Hiſtoires parlent de luy, qui fut fait Chevalier devant Fronſac, avec pluſieurs autres Seigneurs, & fut Lieutenant du Roy & Seneſchal de Perigord, & fut frere de Helie de Bourdeille, qui fut Cardinal, Archeveſque de Tours & Eveſque de Perigueux, & celuy dont je parle s'appelloit Jean; il nous eſcrivit deux fois en

France, nous ſommant de noſtre promeſſe de l'aller voir, & puis mourir aprés. Avant luy il y avoit bien un autre. qui mourut en la guerre de la terre Sainte, & teſta avant mourir, & ne touche rien à ſon teſtament, ſinon les legats qu'il faiſoit de ſes chevaux, armes, joyaux & quelque argent qu'il donnoit à ſon Eſcuyer, qu'il nommoit Santifer, car le taſtament eſt en Latin & fort groſſier, qu'on ne peut bien lire à cauſe de la vieilleſſe de l'eſcriture & parchemins: bref, à tous ſes gens & ſerviteurs & aucunes Egliſes il legua. Avant tous ceux-là nous trouvons dans le Roman de Morgan, fait en Stances Italiennes, comme un Angelin de Bourdeille fut envoyé reconnoiſtre l'ennemy la vigile de la bataille de Roncevaux, où il fut tüé & dit ces vers:

Angelin de Bourdella ſolo fut morto
De Paladin, magli fu fatto torto

Je me fuſſe paſſé, ce dit quelqu'un, de faire ces contes; auſſi ne les ai-je faits ſinon pour donner exemples à mes neveux, & ceux qui viendront aprés moy en ma race, d'imiter en tels voyages & avantures & avanturiers predeceſſeurs, leſquels s'y ſont tellement adonnez, qu'en ces voyages d'outre mer ils ont été ſi frequentez & ſi avantureux, que les bon-

bonnes gens & bonnes vieilles femmes de noſtre païs ſont encore en cette badine opinion, que pourquoy les gens d'aujourd'huy ne ſont ſi gens de bien que le temps paſſé, diſent-ils, parce qu'ils ne ſon baptiſez d'un ſi bon & ſi ſaint Creſme que du tems que les Bourdeilles l'alloient querir par de-là Jeruſalem, & l'alloient prendre par l'oreille d'un dragon qu'il faloit qu'ils tüaſſent de leurs mains, & puis en tiroient de ladite oreille de la ſubſtance dont on faiſoit le Creſme, & le ſanctifioit-on dans Jeruſalem par les ſaints Prelats qui y eſtoient, & puis le raportoient à leur païs & en fourniſſoient les Egliſes. Voilà la plaiſante opinion & fable qu'avoient & racontent encore ces bonnes & ſimples gens & femmelettes de noſtre païs. Si ne me veux-je point vanter, mais je peux bien aſſeurer avec verité, que ceux de ma race n'ont jamais eſté caſaniers, & qu'ils n'ayent auſſi-bien employé leurs jours aux voyages & guerres qu'aucuns que ce ſoit en France les vieux titres de noſtre maiſon en font aſſés foy, mes ayeuls, biſayeuls, grand-peres, peres & freres ne s'y ſont nullement eſpargnez, & quant à moy dés-lors que je commançay à ſortir de ſubjection de pere & mere & de l'eſcole, ſans les voyages que

je fis aux guerres & aux Cours dans la France, lorsque la paix y estoit, pour chercher avanture, fust pour guerre, fust pour voir le monde, fust en Italie, en Escosse, Angleterre, Espagne, Portugal, dont j'en raportay *l'habito de Christo*, duquel le Roy de Portugal m'honora, qui est l'ordre de là, estant tourné du voyage du Pignon de Belys en Barbarie, puis en Italie, encore à Malte, pour le siege à la Goulette d'Afrique, en Grece & autres lieux estrangers, que j'ay cent fois plus aymés pour sejour que celuy de ma patrie, estant du naturel des Tabourineurs, qui ayment mieux la maison d'autruy que la leur; tellement qu'estant à Malte j'avois resolu d'y prendre la Croix, sans Monsieur de Strozze, qui estoit mon amy parfait, qui m'en detourna & empescha, & me prescha tant & tant que je le creus, me donnant à entendre que pour une Croix ne devois quitter ma bonne fortune qui m'attendoit en France, fust de la part de mon Roy, ou d'une belle & honneste Dame & riche, de laquelle j'estois alors fort serviteur & bien venu, que j'eusse peu espouser, veu toutes ces considerations. Je m'y laissay aller ainsi aux persuasions e mon amy, & m'en retournay en France, où pippé d'esperance je n'ay receu d'au-

d'autre fortune, ſinon que je ſuis été Dieu mercy aſſez tousjours aymé, connu & bien venu des Roys mes maiſtres, des grands Seigneurs & Princes, de mes Reynes, de mes Princeſſes, bref d'un chacun & chacune, qui m'ont eu en telle eſtime que, ſans me vanter, le nom de Brantome y a eſté tres-bien renommé : mais toutes telles fauveurs, telles grandeurs, telles vanitez & telles vanteries, telles gentilleſſes, tels bons temps s'en ſont allez dans le vent, & ne m'eſt rien reſté que d'avoir eſté tout cela & un ſouvenir, encore que quelquefois me plaiſt ; quelquesfois me deſplaiſt, m'avançant ſur la maudite chenuë vieilleſſe, le pire de tous les maux du monde, & ſur la pauvreté, qui ne ſe peut reparer comme par un bel âge floriſſant, à qui rien ne m'eſt impoſſible, me repentant cent mille fois des braves & extraordinaires deſpenſes que j'ay faites autrefois, de n'avoir reſervé quelque bien qui me ſerviroit maintenant à mon âge foible, dont j'ay faute de ce que d'autrefois j'ay eu trop, ayant un crevecœur extréme dedans moy de voir une infinité de petits compagnons en ce Regne élevés grands, ſoit en bien, en richeſſes, grades & grandeurs, que d'autrefois j'ay veu qu'ils ſe fuſſent ſentis tres-heureux qu'ils euſſent

eu quelques paroles de moy en corps, à la traverſe ou ſur l'eſpaule. Ce n'eſt point que je ne l'aye autant ou bien merité qu'aucuns d'eux, car je connois & ſçay par cœur toute leur vie ; mais c'eſt la fortune, traiſtreſſe & aveugle qu'elle eſt, qui aprés m'avoir repeu aſſez devant m'a quitté & s'eſt mocquée de moy.

Or comme dit l'Eſpagnol, *aſſi vantas las mudancas de la ſuerte.* Auſſi dit-on que la fortune eſt une putain & une vraye veſſe, qui s'abandonne à tout le monde, quelquefois aux valets mieux qu'aux Gentils-hommes, & quelquefois à ceux de peu de merite, comme à ceux qui meritent, ainſi que font nos putains : pour le moins ſi elle me mettoit bien-toſt entre les mains de la mort, encore luy pardonnerois-je le tort qu'elle m'a fait. Mais voilà le pis, nous ne vivons & ne mourons comme nous voulons ; nous avons beau rechercher les occaſions, ſoit en guerres, querelles, voyages ou ailleurs, comme j'ay fait & dit, je croy que ſi le deſtin n'en donne la ſentence, nous avons beau nous peiner à la rechercher.

Or faſſe donc le malheureux deſtin ce qu'il voudra, jamais il ne ſera que je ne le maudiſſe & maugrée pour jamais, ſoit de la bouche ſoit du cœur : mais encore

mau-

maugrée-je & deteste plus la vieillesse, chargée de pauvreté, car comme me disoit un jour la Reine mere du Roy, ayant tel honneur de parler à elle, sur un sujet d'une personne de sa Cour, la vieillesse nous apporte assez d'incommoditez, sans nous surcharger de la pauvreté, qui sert au comble du malheur des personnes, contre lesquelles le plus beau & souverain remede qui soit, c'est le trépas, & bien heureux est celui qui le peut gagner, quand on a passé cinquante, venant à cinquante-cinq ans, car aprés il n'y a que douleurs & labeurs, & ne peut on manger que du pain de cendres, fait de toutes douleurs, ainsi qu'a dit le Prophete. Le lecteur me pardonnera si je me suis perdu en ce petit discours de ma misere, laquelle reciter m'est autant de soulagement : si faut-il que je fasse un conte avant que d'achever ceux de ces braves François, qui sont plus à percer le monde pour chercher les avantures ; le croira qui voudra, mais nous le tenons pour tres-certain en nostre Pays de Perigord & Xaintonge, tant pour avoir esté rememoré & passé par les bouches & oreilles de peres & fils, que par aucuns tîtres & apparences. Le conte est donc tel : Tous ceux qui ont escrit l'origine des deux freres de Barberousse, Cairadin & Fria-

Friadan, disent qu'ils furent natifs de la belle Isle de Lesbos, tant renommée de jadis, & depuis dit Metelin, lesquels estant allés, comme les plus pauvres de l'Isle, chercher avanture sur la mer, tant furent par le menu favorisez de la fortune, que ceux sont heureusement decedez Roys d'Alger. Voilà ce qu'en disent les Histoires qui en sont escrites, & mesme Paul Jove.

Or les anciennes bonnes gens & vieilles de nostre pays ne disent pas ainsi. Vous sçaurez donc comme en Xaintonge il y a une maison noble & bonne, qu'on nomme la maison d'Authon; en cette maison fut mariée une fille, nommée Marguerite de Marcueil, de cette tres-illustre & tres-grande maison de Marcueil en Perigord, d'où est issuë la tres-vertueuse, sage & tres-honneste Madame la Princesse mere de Mr. de Montpensier d'aujourd'huy, cette Marguerite de Marcueil portant en ladite maison d'Authon pour mariage les terres des Bernardieres & des Combes. De ce mariage sortirent deux enfans, à l'aisné escheut la maison du pere, qui estoit Authon, & au second les terres des Bernardieres & des Combes, auquel, comme est la coustume ordinaire des jeunes cadets, prit envie de ne s'amuser aux cen-

dres casanieres ; mais d'aller voir le monde, & afferma ses terres & en prit de l'argent ce qu'il peut ; & associant avec soy & prenant pour frere d'alliance & de fortune un autre jeune cadet d'Angoumois, de la maison de Bernueil, dit de Montsoreau, tous deux mettent la plume au vent, comme bons freres jurez, de ne s'abandonner jamais & vivre & mourir ensemble, vont busquer fortune.

Pour lors les Chrestiens estoient vers Metelin, sous Monsieur de Rabastain, car c'estoit du temps du Roy Louys XII, où les François allerent par le commandement du Roy, parmy lesquels se trouverent ces deux cadets & freres, où estant hazarderent si bien sur mer avec quelque petit vaisseau, qu'ils avoient peu recouvrer, qu'ils firent quelque leger & petit butin, & assez bien pourtant, pour l'avenement de la portée de leur fortune nouvelle ; puis s'en retournerent en France, comme est la coustume du François, car quoy qu'il soit il faut qu'il tourne voir fumer sa cheminé, ou bien pour faire monstre de sa fortune, ou de sa vaillance & voyage. Y étant venu ne faut point demander s'ils se firent valoir & s'ils firent ostentation & parade de leur butin & valeur,

dont

dont entr'autres ce cadet d'Authon fit present à l'Eglise de la paroisse des Bernardieres, qu'on nommoit Champeou, de la coiffe de nostre Dame, qu'il disoit, & faisoit-il ainsi entendre au menu peuple de cette ville, estre belle & recouverte par une tres grande curiosité vers Jerusalem. Tous deux n'eurent pas si peu demeuré en leurs maisons qu'ils se fascherent & firent dessein de reprendre leur route, & pour ce ce cadet d'Authon vendit Bernardieres à feu mon grand-pere, qui estoit un chasteau beau & fort, devant lequel demeura quelques jours en Perigord Bertrand du Guesquelin, comme vous trouverez dans son vieux Roman imprimé en lettres antiques, & ce cadet vendit cette place, pour de cet argent, estant vers Metelin, acheter un plus grand vaisseau qu'ils n'avoient eu auparavant, & aller en course luy & son frere de Montsoreau, qui n'étoit si riche que l'autre, qui fourniroit à tout; car rien n'est si attirant qu'un butin quel qu'il soit de mer soit de terre. Estant donc ces deux freres ainsi bien garnys d'argent s'en-tournent vers Metelin, où estant ne faillirent d'achetter un bon vaisseau, & battent la mer si heureusement qu'ils firent un butin bien plus grand que l'autre; si bien que pour la seconde fois ils retour-

nent

nent encore revoir la douce France & la bonne partie, où le cadet d'Authon se voyant sans maison & habitation, (car il avoit déja vendu son Bernardieres, qui estoit assez joliment basty) se mit à faire bastir les Combes, qui estoient une jolie terre prés dudit Bernardieres, mais pourtant basties, & y fit un si beau bastiment qu'aujourd'huy on n'y en feroit un tel pour trente mille francs. Il y fit aussi quelques acquisitions & autres dépenses, ainsi qu'est la coustume que de l'argent du jeu ou du butin on en fait tousjours bon marché & ne se soucie-t-on gueres de l'embourser, je parle d'aucuns.

D'autres sont plus sages, mais ce cadet voyant ou qu'il avoit broüillé tout son argent, & qu'il n'en avoit plus, ou bien qu'il voyoit que cette maison des Combes n'estoit bastante pour son ambition ny pour nourrir & rassasier son genereux & avide cœur, ou qu'il connut en soy ce qu'il estoit & fit, aprés se resolut pour la derniere fois de quitter France, & patrie, & parantele, foyer & cheminée, & maison & village, & paroisse & Curé, Diocese & la coiffe & tout, vend son chasteau à un greffier de la Cour du Parlement de Bourdeaux, qui depuis fut premier ou second

cond President de Rouën, dont longtemps & plus de soixante ans luy & les siens en ont esté possesseurs; mais depuis il y a trente ans ses heritiers le vendirent à un Gentil-homme du pays. Ce fait lui & son compagnon & frere Montsoreau reprennent encore leur route de Metelin; mais avant que partir il revoqua la coiffe de nostre Dame, qu'il avoit donnée à sa paroisse de Champeou, & la donna à l'Eglise de Saint Front de Perigueux, pour y avoir droit & privilege d'y bastir un sepulcre eslevé pour luy & les siens, comme de fait il le fit construire fort superbe, fait en pierre haut eslevé, armé, tenant une espée en la main, lequel sepulcre a duré jusques à ce que les Huguenots prirent la ville de Perigueux, qu'ils abattirent à leur mode les images, démolirent les sepulcres & ruïnerent les Eglises. Il se trouve encore parmy les tîtres du Clergé & de la maison des Combes, une transaction faite entre le Clergé de Perigueux & de la paroisse de Champeou, pour avoir plaidé longuement cette dite coiffe de nostre Dame, sur le debat quelle donation devoit estre la meilleure, ou la premiere ou la derniere.

Enfin par accord & transaction faite la dite coiffe demeure à l'Eglise de Perigueux,

gueux, laquelle à esté venerée parmy les autres saintes Reliques qui y estoient, jusques à ce que lesdits Huguenots pillerent tout.

Voilà donc ce cadet d'Authon Seigneur des Combes, & son frere Montsoreau qui s'en vont à Metelin, ou étant employent leur argent à recouvrer un bon vaisseau, avec lequel ils font si bien qu'ils se rendent grands & fameux corsaires.

Sur cette entrefaite les Chrestiens quittent Metelin; eux voyant qu'ils n'avoient quoy faire en France, que la fortune leur produisist meilleur qu'en France & qu'ils y avoient tout mangé & vendu, eurent honte d'y retourner si souvent; parquoy attirez du doux plaisir du butin continuerent leur brigandage, & escument si bien la mer qu'ils se rendent tres-renommez corsaires, & cachent leurs noms & leurs nations, se disent enfans de Metelin, prenant le party de la foy des Turcs, & par ainsi de deux François qu'ils estoient, de Metelin, & de cadets d'Authon & de Monsoreau, se font nommer Cairadin & Friadan Barberousse.

Leurs parens & proches ne faillirent de s'enquerir aux François qui retournerent de Metelin, qu'estoient devenus

leurs

leurs parens d'Authon & Montſoreau ; les uns diſoient qu'ils eſtoient demeurez encor ſur mer continuant leur meſtier de Corſaire, & qu'ils les verroient bientoſt, les autres diſoient qu'ils eſtoient morts noyez en la mer, & qu'il y avoit long temps qu'ils ne les avoient veus ; d'autres de la plus ſaine voye affirmoient qu'ils s'eſtoient reniez & avoient adoré Mahomet.

Voila mon conte achevé : je ne ſçay s'il eſt vray, mais je l'ay ainſi ouï conter à de jeunes perſonnes, qui le tenoient de plus vieux qu'eux : poſſible que cela eſt faux, poſſible que non, & que les deux freres pour avoir eſté longuement à Metelin, ayant donné occaſion à ceux qui en ont eſcrit, de dire qu'ils eſtoient natifs de ladite Iſle, ou bien qu'eux-meſmes l'ayent ainſi publié, je m'en rapporte à ce qui en eſt, il ne ſera pas damné qui le croira ou decroira : tant y a que l'un de ſes petits neveus, qui vit encore, qui eſt le Baron d'Authon, fut ſi curieux du temps du Roy François premier & Henry deuxiéme, de voyager le monde & de s'enquerir de telles nouvelles ; & de fait il a veu & pratiqué autant le Levant qu'il eſt poſſible, & en ſçavoit tres-bien raconter & y vouloit encore retourner, ſans les guerres civiles, ce diſoit-il.

Je

Je ne l'ay jamais veu, encore que j'en eusse eu tres-grande curiosité, mais l'occasion ne s'y est jamais presentée, la race est bonne & brave. J'oubliois à dire que le cadet de Montsoreau mourut le premier estant le plus vieux, & Authon survescut, qui fut depuis Barberousse & Roy d'Alger, m'estonnant cent fois, si le conte est vray, que luy ayant pratiqué tant de François, & mesme venu en France, lorsque la ville de Nice fut prise, dequoy il ne se descouvrit aux François, ou ne s'enquit de sa maison sourdement en d'autres maisons de France: je croy qu'il avoit honte dequoy il avoit quitté sa foy & sa religion, ou que lui estant passé tant de choses en son entendement qu'il ne s'en souvenoit plus, ou qu'il les dédaignoit se voyant si grand, ou que telle est la coustume des Chrestiens se reniant, & mesmes venant aux grandes charges de Sanjacs & Baschats, de renier tout, jusqu'à la connoissance de leurs parens, pour n'en faire jamais plus de cas ny de leur memoire. Là-dessus en discoura qui voudra, ce que j'en ay escrit c'est pour une curiosité, qui plaira possible à aucuns & non possible aux autres.

Voilà comment en toutes façons, soit pour bien soit pour mal, les François ont

ont esté hazardeux à rechercher les avantures & faire rencontre & entreprendre voyages, que quand ils leur failloient en leur païs ils les alloient de loin esventer hors de leur patrie. Il me souvient que lorsque nous allasmes au siege de Malte, dont le grand Seigneur s'en plaignit au Roy, qui pour le contenter nous bannit tous & desavoüa: mais vous eussiez dit que cette année-là estoit venuë & destinée pour faire voyager les François; les uns allerent en Hongrie avec ce vaillant Prince feu Monsieur de Guise, qui ne pouvoit lors atteindre dixhuit ans, lequel suivant l'exemple de ses ayeuls en la guerre Sainte, se vouloit trouver pour faire teste à l'armée infidele de ce grand Snltan Soliman, qui y estoit luy-mesme en personne, ainsi qu sa mort tesmoigne. Ce valeureux Prince y alla donc tres-bien accompagné d'une tres-belle Noblesse, comme de Monsieur des Fossé, son Gouverneur, d'Antefort, de l'Archant, de Clermont, d'Antragues, de Baron de Sencey, du May, de Neutry, de Chilles; bref de plusieurs autres, qui pouvoient bien monter à cent, tous valeureux, qui me seroient tres-longs à escrire.

Les autres allerent en l'armée du Grand Seigneur, avec l'Ambassadeur du

du Roy Monsieur de Grand Champ, comme Monsieur de la Fin, la Nocle & plusieurs autres. Les autres allerent à Constantinople, comme les Seigneurs de Ville-Couin, qui mourut, de Teligny, de Longua, de Genissac, tous Huguenots, & le Baron de Vantenat, celuy estoit Catholique & alloit reconnoistre Arragousse, pour un dessein qu'il y vouloit bastir, suivant un que le brave Salvoison avoit projetté en son vivant, qu'un Capitaine S. Martin, Lieutenant dudit Salvoison, luy avoit descouvert.

Les autres allerent à Madere, avec ce courageux & vaillant Capitaine Montluc, qui y mourut, qui fut un grand dommage inestimable. Avec luy estoit le Vicomte d'Azez, grand personnage certes, les deux Pompadours & autres, lesquels aprés la mort de leur General, & bien vangée par sang & feu, tournerent l'armée saine & sauve & bien chargée de butin.

Nous autres allasmes à Malte, dont le nombre montoit là prés de trois cens Gentils-hommes & plus de huit cens soldats. Il y avoit Messieurs de Strozze & de Brissac, ausquels deferions pour nostre bonne voglio, & non autrement, comme gens volontaires à nos despens chacun que nous estions & tant qu'il nous

nous plaisoit, & ne les reconnoissions pour nos Generaux, il y avoit Monsieur de Bellegarde, depuis Mareschal de France, Messieurs de Lansac,
De Clermont,
Tallard,
Les deux freres de Clermont,
D'Amboise,
De Guermant,
Breton,
Sainte Soline,
Mon frere d'Ardelay & moy,
De Taillade,
De Janssac,
Le Baron de Montesquieu,
Les trois freres d'Augures,
Le jeune la Mole,
De Saint Gouard,
Le brave Comte Martinango,
D'Espaux,
La Guiche, aujourd'huy Grand Maistre de l'Artillerie,
De Lussan,
D'Aymart,
Du Bourdet le jeune, dit Romagou,
De Noufiay le jeune,
Le Capitaine Brignolle,
Le Capitaine Soleil,
Le Capitaine la Riviere, qui mena une compagnie à ses dépens de 50 arquebusiers, dont Lambertic de Limosin estoit Enseigne,

De Bloffet d'Aubres, de Provence, deux freres.
De Villemagne.
Le jeune Reingrave.

Bref, une infinité d'autres, dont le recit feroit plus importun que le taire : & notez qu'il n'y avoit gueres Gentilshommes, principal de nous autres, qui n'euſt emmené avec ſoy à ſa ſuite & à ſes dépens, quatre ou cinq Gentils-hommes ou Capitaines. Enfin ce fut une troupe, pour étre petite, auſſi belle, auſſi bonne, auſſi leſte, & ſi bien armée que jamais ſortit de France pour aller contre les infideles : auſſi par tous les lieux d'Italie où nous paſſions, ils nous tenoient en cette eſtime & nous admiroient eſtrangement, car nous avions paſſé à Milan, où nous nous étions accommodez d'habillemens & d'armes ſi ſuperbement, qu'on ne ſçavoit pour quels nous prendre, ou pour Gentils hommes, ſoldats, ou pour Princes, tant il nous faiſoit beau voir. Ainſi arrivez à Malte dans les galeres que le Grand-Maiſtre nous avoit envoyées à Saragoſſe en Sicile pour nous recueillir & querir, nous fiſmes une heure durant, devant qu'entrer dans le port, une ſalve & eſcoppeterie ſi belle, que tous les regardans qui eſtoient ſur le port, qui en eſtoit bordé de toutes parts

se perdoient d'admiration & d'aise de nous voir & faire bonne chere, les asseurant de nostre venuë qu'ils n'eurent plus peur, disoient-ils, de cette armée Turquesque, comme de vray ils s'en craignoient fort, car déja ils commençoient à envoyer en Sicile force femmes & force Courtisanes & force bouches inutiles.

Mais tous furent assurez de nostre veuë, comme du feu de S. Elme quand il paroist dans & sur les vaisseaux aprés une grande tourmente. Il ne faut point demander si le Grand Maistre de Malte nous receut fort honorablement, tant pour l'honneur que nous autres François luy faisions, & luy François, de venir porter nos personnes pour secours. Aussi s'en sçavoit-il bien prevaloir de cette gloire parmy les estrangers, & principalement parmy les Espagnols, qui estoient jaloux de nous.

Outre plus, ce venerable & genereux Grand Maistre fit écrire & enroller dans un livre les noms & surnoms de tant de Gentils-hommes, soldats & Capitaines qui estoient-là, & les fit enregistrer, mettre & enserrer dans les arches de leur Religion tres-precieusement à perpetuité & memoire; & nous defraya tout l'espace de trois mois & demy, à ses

ſes propres couſts & deſpens. Quelle liberalité de Prince!

Il faut noter que la plus-part de nous autres paſſaſmes à Rome, où eſtoit pour Ambaſſadeur Mr. d'Aiſel, dit Villeparifis, un fort honneſte Gentil-homme & digne de ſa charge ; il le monſtra bien en tout ; il nous fit à tous faire la reverence à ce bon Saint Pere le Pape Pie V. qui nous receut certes de tres-bon cœur & d'un fort aymable viſage & la larme à l'œil, nous diſant & à Mr. l'Ambaſſadeur, qu'encore en France il y avoit de bons Chreſtiens & Catholiques, & que l'hereſie ne les avoit du tout gagnez & exterminez, & que c'eſtoit bien ce que Saint Hieroſme avoir dit, que la France juſques à ſon temps n'avoit jamais nourri des monſtres, entendant des heretiques, & que s'il y en avoit à cette heure, les bons Chreſtiens les ſurmontoient, & qu'il luy ſembloit de voir à l'œil les braves François croiſez d'aller encore à la guerre ſainte, & ce bon Pere nous donna à tous des *Agnus Dei*, pour nous preſerver des dangers. A noſtre retour, il nous receut de meſme, & nous remercia tous amiablement. Surquoy je feray ce petit incident qu'il y eut quelques-uns des noſtres (je ne les nommeray point) auſquels eſcheut par meſgarde de man-

ger de la chair la Vigile de nostre Dame d'Aoust. L'Inquisition en fut aussi-tost informée & schandalisée, qui en avertit sa Saintéte, pour en faire la punition. Elle, sans s'esmouvoir, répondit, qu'ils l'avoient peut-estre fait par mesgarde & inadvertence, & qu'ils n'en sçavoient rien, car enfin c'estoient gens de guerre qui ne pouvoient sçavoir Vigiles ny festes comme Prestres. Parquoy il s'en falut enquerir pour cela, & qu'il n'estoit vray-semblable, & qu'il ne peut croire qu'ils l'eussent fait par mespris de l'Eglise, veu leur bon zele, & affection, qu'ils avoient montré en ce voyage, à Dieu, pour le venir servir, & partir de si loin, laisser leurs peres, meres, femmes, enfans & freres, leurs pays, leurs aises, leur fortune & leur Roy, & que tels indices & d'un voyage de huit cens lieuës, faisoit assez paroistre leur sainte devotion à Dieu.

Parquoy commanda que sans proceder plus avant, qu'on s'en enquist, & trouva-t-on qu'ils estoient innocens, & insciens de la feste, comme il est vray. Si est ce que pourtant il sçavoit bien que parmy nous il y en avoit une cinquantaine Huguenots, comme

Le jeune Clermont.

Tallard.

Le

Le Jeune Bourdet,
Romagou,
Espaux,
& force autres, tant de leur suite qu'autres. Mais il n'en sonna mot, couvrant & palliant leur erreur par l'ardent zele qu'ils avoient porté là pour servir Dieu.

Mr. de Villeparisis nous dit la bonne volonté du Pape, qu'il nous portoit à tous, avec admonestation pourtant d'estre tous sages & de ne sonner mot de la Religion, comme Monsieur le Grand Maistre en fit de mesme.

Ainsi ce bon Pere traita les François & se contenta d'eux, tant il les estimoit, & tellement, que nouvelles estant venuës subitement que l'on avoit descouvert vers la plage Romaine & Hostie quelques Galeres, Galiotes & Fusques Turquesques, le Pape & toute la ville en furent en tres grande rumeur & alarme, si bien que la plus grand' part des François estant partit de Rome avec
Messieurs de
Brissac &
Strozze:
Et y estant encore resté une centaine, dont nous estions, mon frere
D'Ardelay & moy,
Neufvie,
Jansac,

Messieurs de Clermont,
Tallard,
Lansac & force autres de nostre suite ; sa Sainteté nous manda à minuit par le Seigneur Triole Ursin, nourry en France, que depuis le Duc de Florence fit tüer, qui nous vint prier de ne partir encore pour l'amour de cette alarme, & de luy assister, ce que volontairement nous luy accordasmes, car nous ne demandions pas mieux, dont sa sainteté s'en éjoüit tellement qu'il dit, *Non havemo che temer, poi che questi buoni Francesi son nostri.*

Enfin ce ne fut rien de cette alarme, car les Corsaires ne firent qu'escumer & passer ; & aprés nous entournasmes fort joyeux avec la benediction & bonne grace de sa Sainteté. Telles quasi semblables paroles dit le Pape Paul IV Carasse, lors qu'il se vit quasi assiegé dans Rome par le Duc d'Albe, que Mr. de Montluc luy mena des troupes Françoises de Toscane si bien à point, il dit, *Che torna adosso el Ducquo d'Alba, poi che son arrivati gli Francesi.*

Voilà, nobles François, comme vous estes estimez par tout le monde, parmy lequel la renommée vous a promenez dans son chariot depuis que vous estes en estre.

Ces

Ces vaillans Romains, jadis dompteurs de tout le monde, en sçauroient bien que dire, s'ils pouvoient sortir de leurs tombes poudreuses ; car vous les estes allé chercher & battre jusques dans leur ville, & leur faire telle peur & terreur, que quand on parloit de la guerre des Gaulois, il faloit que tout le monde y allast, sans espargner ny Prestres ny personnes aucunes : & si Cesar vous a subjugez & surmontez, ce n'a esté tant pour sa vaillance ny des siens, comme par vos divisions & par vostre separation les uns des autres, & d'aucunes de vos assistances à luy, dont aujourd'huy vous en devez donner garde, & encore tous subjugnez que vous fussiez, Cesar (tant vous tenoit-il en estime) se voulut servir de vous, tant à cheval qu'à pied, ayant tousjours une Legion qu'il appelloit L'Alouëtte.

Que firent-ils encore contre les Parthes, lorsque le jeune Crassus, & vaillant plus que son pere, se débaucha des troupes de Cesar en la Gaule, & y mena une troupe de braves Gaulois, qu'on ne parloit que d'eux ? Aussi le firent-ils bien paroistre à la mort de celuy qui les avoit menez si vaillamment.

Il faut donc, François, que vous entreteniez cette belle reputation, & alliez

tre à cinq mille bons ſoldats, dont Monſieur de Frontenay, dit le jeune Roan, fut Colonel, & à aucuns deſquels commandoit le brave Saint-Aubin; brave l'appellé je, parce qu'il avoit une fort bonne & alegre façon, & auſſi qu'il eſtoit fort eſtimé parmy eux en tout; & c'eſt luy duquel Monſieur de Montluc parle en ſes Commentaires du ſiege de Sienne: Auſſi apprit-il là ſi bien ſous ce bon maiſtre, que depuis il s'en eſt reſſenty & a fait leçon aux autres: & Monſieur l'Amiral, aprés la bataille de Dreux, qu'il s'en alla en Normandie, le laiſſa avec Monſieur d'Andelot dans Orleans, pour luy aſſiſter dans ce ſiege.

Il y eut auſſi Pontdorzé, brave & vaillant Gentil-homme, (Monſieur de Montluc en parle) & portoit l'Enſeigne lors de Saint-Auban, qui avoit eſté dédié à la robe longue, & avoit eſté grand ribleur de pavé à Toulouze eſtant eſcolier, ainſi que j'ay ouy dire à aucuns de nos compagnons; & puis ſe débaucha jeune & s'en alla en Toſcane & en Corſegue, où il ſe fit fort connoiſtre & remarquer, & puis vint mourir honorablement à la bataille de Dreux, où il menoit les enfans perdus, & s'avancerent tres-bien: mais luy mort ils s'eſtonnerent par la brave & furieuſe charge que Mr. de Guiſe

leur fit & sur leur Infanterie, qu'il mit en un rien en déroute & defaite. Les vieilles bandes de Monsieur d'Andelot s'espandirent qui ça qui là, comme ces deux Colonels, voyant que l'une ne pouvoit s'emparer à Calais, où elles estoient en garnison, par la prevoyance & valeur de ce sage & vaillant Gouverneur Monsieur de Gourdan, ny dans Peronne non plus, à cause de Monsieur de Humieres, lors Gouverneur, fort sage & avisé Capitaine aussi, & des vaillants habitans, qui estoient plus forts qu'eux, ils se jetterent dans Rouën, avec Monsieur de Gordes, qui estoit l'un des Lieutenants, (nous l'appellions Gourdillon, parce qu'ils estoient plusieurs freres, & aussi qu'il estoit maigrelin) de brave & vaillante race de Provence & Dauphiné, desquels j'en ay connu quatre freres tous bons Capitaines, & mesme Monsieur Gordes l'aisné, qui fut Lieutenant de cent hommes d'armes de Mr. le Mareschal de Montmorancy l'aisné, & depuis Lieutenant de Roy en Dauphiné.

Ce Gourdillon, fort jeune d'âge, mais beaucoup âgé d'expertise de guerres, fut fort disgracié au siege de Rouën, car estant dans le fort de Sainte Catherine, il eut les deux jambes emportées d'une canonnade, c'est à dire, l'une toute em-

emportée & l'autre à moitié ou la plus grand' part du pied; dont ce fut un grand dommage, non pas qu'il en mourust, car il a survescu long-temps, & croy qu'il vit encore; mais il demeura si estropié qu'il ne peut plus faire le mestier de la guerre, ce qui luy fut un grand creve-cœur, car il y estoit bien ne & tres-propre, & porta fort patiemment sa misere: toutefois quand il voyoit aucuns de ses compagnons de guerre galands & dispos, ou qu'il oyoit parler de quelques beaux faits d'eux ou d'autres, il pleuroit & disoit souvent; Helas! j'ay bien veu le temps que je n'en eusse pas perdu ma part, patience. Et pour ce il se retiroit le plus qu'il pouvoit du monde.

Le Capitaine Monins de Perigord, brave & vaillant Gentil-homme, avoit l'Enseigne Colonelle, qui se fit fort signaler à toutes les sorties & escarmouches qui s'y firent. Il me souvient que la vigile & le soir que nous allasmes reconnoistre & assieger le fort de Sainte-Catherine, Monsieur d'Aumale, qui l'avoit assiegé devant, & la ville & tout, par deux fois, dit à Monsieur son frere, Monsieur, vous verrez demain de bons & braves soldats sortir sur les vostres, & venir à l'escarmouche bravement? & faire bien; ce que j'estime, c'est qu'ils sont

bien menez, & croy que le Capitaine Monins les menera, car c'est sa coustume: on le connoistra à sa grande taille & bonne façon, & à une grande rondelle couverte toute de velours verd, & un morion de mesme ; il m'a fait plusieurs sorties d'autres fois que j'y estois devant. Parquoy, Monsieur, il faut que vous fassiez choisir une troupe des meilleurs de vos gens de pied, pour leur mettre en teste, car ce sont tous vieux soldats des Colonelles. Comme Monsieur d'Aumale le dit, tout ainsi arriva, & aussi Monsieur de Guise ordonna ses hommes, conduits par le jeune Sarlabous, autant digne de commander aux gens de pied, & sur tout de mener les arquebusiers, qu'on en ayt veu de son temps : il le monstra bien alors à cette escarmouche, qui s'attaque là, qui fut tres-belle & furieuse, attaquée & soustenuë tres-bien par le Capitaine Monins, où falut emmener de la cavalerie, où le Comte Reingrave fit une fort belle charge avec cent chevaux Reistres, qu'il avoit avec luy, qui combattirent jusques dans leurs fossez & leur infanterie & quelque peu de cavalerie qu'ils avoient jetté hors.

Ce fut lors que Mr. de Jersay, brave & vaillant Gentil-homme, fut tüé en combattant

battant tres-vaillamment, & par ainsi ceux de dedans se retirerent, & les nostres camperent & prirent leur place.

Au priemier siege y estoient morts les Lansquenets, braves & vaillans Capitaines, desquels l'aisné fut cèluy qui entra dans Saint Quentin avec Monsieur l'Amiral, & qui fut tres-bien là. Dedans Rouën fut aussi tué le Capitaine d'Ernelle : bref, là-dedans y avoit d'aussi bons soldats qu'en tout le monde, car c'estoit la fleur des bandes de Monsieur d'Andelot. Aussi Monsieur d'Aumale fut contraint de leur quitter la place & en lever le siege, car il n'avoit l'armée complete ny gens pour forcer telle place, pleine & regorgée de si bons hommes ; mais pourtant aprés que Monsieur de Guise l'eust assiegée & prise, ils furent fort esclaircis, car de soldats & Capitaines il en fut tué un grand nombre, & mesme au premier assaut, lorsque le Roy de Navarre fut blessé, & puis mort ; car n'ayant pas encore bien fait leurs traverses pour se couvrir de l'artillerie du fort de Sainte-Catherine, qui leur donnoit par le costé & à plomb & à veüe, ce jour-là en fut tué une grande quantité, ayant autant d'apprehension de canonnades comme de coups de pierre, les vivans prenant les places de ceux qui

qui venoient d'estre tüez & emportez, à l'envy les uns des autres, que c'estoit une chose estrange à voir, ainsi qu'à plein nous le voyions prés de nous emporter: dont Monsieur de Guise s'estonna fort, & admira teles gens de bien & les regretta, car la plus-part d'eux luy avoient assisté fort fidelement aux prises de Calais & de Thionville, car c'estoit l'homme qui aymoit autant les bons soldats; & la plus-part qui estoient en Rouën estoient autant Huguenots que moy. Aussi mondit Sieur de Guise en sauva tant qu'il peut, je dis ceux qui resterent vifs aprés la furie de l'assaut & du combat, dont le Capitaine Monins en fut un, qui avoit esté blessé d'une grande vilaine arquebusade dans la cuisse, qui n'en fut pas guery, qu'aprés il fut tüé à la Saint-Barthelemy, & Monsieur de Guise luy fit bon recueil, & à plusieurs autres, & en voulut faire de mesme (tant il estoit bon & genereux Prince & pere des soldats) à Monsieur de Cossé, sans que tout le Conseil opina qu'il devoit mourir, parce qu'il avoit vendu & livré le Havre aux Anglois; sans cela il eust été sauvé.

Un peu avant ce siege celuy de Bourges s'en estoit ensuivi. Au dedans s'y trouva de bons & vaillans Capitaines & sol-

ſoldats, auſſi commandez par Monſieur de Jaulis le jeune, dit Ynon, qui avoit eſté autrefois Protonotaire, eſtant Colonel fait par Mr. le Prince des bandes Françoiſes, deſquelles il emmena environ douze cens dans Bourges, qui firent moitié mal & moitié bien, pour le nombre des gens qui y eſtoient, & pour la bonté de la place, & pour la faute des poudres & munitions que nous avions. J'en parle ailleurs.

Entr'autres il y avoit les deux Saint-Remy, Capitaines & freres, enfans de ce brave & vieux gendarme, grand Ingenieur & bon Capitaine le bon homme de S. Remy, qui s'eſtoit en ſon temps trouvé en ſept ou huit ſieges renfermez, dont les deux derniers furent dans Mets & dans S. Quentin, par l'avis duquel là dedans les Lieutenans du Roy ſe gouvernoient fort. Il y eut auſſi leans dans ce Bourges le Capitaine S. Martin, Huguenot, qu'on appelloit ainſi, vieux ſoldat, & qui fit ſi bien en cette belle & grande ſortie qui fut faite un jour làdevant, ou venant aborder & affronter teſte à teſte Monſieur de Richelieu, Meſtre de camp luy dit, A moy, Capitaine Richelieu, d'autresfois nous ſommes-nous connus, il faut encore icy renouveller la connoiſſance, non comme amis, mais com-

comme ennemis. Et luy donna là-dessus un grand coup d'espieu dans la cuisse. Cette saillie pour un peu mit les nostres en desordre, mais aprés qu'on se fust reconnu, tout se rallia. Là dedans aussi s'y trouva le Capitaine Biron, brave & vaillant Gentil-homme, & ce fut celuy qui entra dans Saint-Quentin à l'improviste, avec trente à quarante soldats, les autres ne l'ayant peu ou voulu suivre. Lors qu'il fut dépesché pour y aller, il dit resolument, J'y entreray ou je mourray & tiendray la foy de Gentil-homme vif ou mort. Il avoit bien l'ame de le dire & faire le coup, car je vous assure qu'il avoit une tres-belle façon soldatesque.

Quand il sortit de ce siege, Monsieur de Guise luy fit bonne chere, & luy dit, s'il ne vouloit pas redevenir son serviteur & de son Roy. Si je le veux, Monsieur, respondit-il, ouy Monsieur, vous jurant que je ne me suis tant mis icy pour la Religion que pour un mescontentement que j'eus aprés la guerre, m'en voyant si mal recompensé; & Messieurs le Prince & Amiral m'ayant les premiers recherché, je les ay servys fort fidelement, comme je ferays le Roy, ainsi que j'ay fait le Roy son pere; vous priant le supplier qu'il me fasse aussi du

bien,

bien, n'estant point à Monsieur le Prince n'y à Monsieur l'Amiral qu'entant qu'il me plaira, ny Huguenot que par humeur & mescontentement, pour fin je suis sujet de mon Roy, veux vivre & mourir en telle qualité, & vostre serviteur, sçachant bien, Monsieur, combien vous faites cas & estimé des gens de bien.

Du depuis Mr. de Guise le prit en amitié & en fit grand cas; mais il ne dura gueres, car voulant montrer comme il desiroit bien servir son Roy, il mourut devant Rouën, où il fut tué, ceux de dedans n'en estant pas trop marris, car incessamment ils luy reprochoient de dessus la muraille, Ha, Brion, tu as quitté ton Dieu, ta Religion & ton party. Mais luy leur rendoit la response que je viens de dire, qu'il fit à Monsieur de Guise. Ce fut grand dommage de sa mort, car il eust esté grand, sa façon, sa grace, sa valeur le conduisoient fort, aussi qu'il estoit Gentil-homme. Il y eut aussi l'autre compagnie Colonelle d'Andelot, commandée par Monsieur de Payet Lieutenant, brave, fort & avisé Capitaine, qui se rendit dans Orleans avec aucuns de sa compagnie. Tant qu'il a vescu il a tousjours fait de belles preuves de sa vertu & valeur. Ce fut

fut luy, qui avec Rouvray prit la ville de Valencienne, à la barbe du Duc d'Albe; mais par le moyen de la citadelle, il les en jetta bien-tost. Il vint aussi avec le Comte de Montmorency au secours de la Rochelle, & commandoit dans un navire, où il y avoit son Enseigne bleuë.

Cette compagnie Colonelle estoit d'ordinaire en garnison en temps de paix dans Peronne. Monsieur de la Hunaudave grand Seigneur, depuis Lieutenant de Roy en Bretagne, en portoit l'Enseigne. Aprés la paix faite à Chartres elle y voulut retourner & rentrer par permission & commandement du Roy, mais ceux de la ville ne l'y voulurent recevoir, jurant qu'ils n'y admettroient jamais Huguenot, quelques secondes & tierces jussions que le Roy leur fist, & y receurent tres-bien moy & la mienne, par le commandement du Roy & de Monsieur de Strozze, sous qui j'estois: mais pourtant ladite Colonelle de Monsieur d'Andelot & moy estions commandez entrer & estre ensemble dans cette ville. Ce fut à ladite Colonelle de se tenir aux environs de ladite ville, quelquefois aux fauxbourgs, & quelquefois au mont Saint-Quentin, & quelquefois ailleurs; mais cela ne dura gueres, car cette petite paix, qu'on appelloit ain-

si,

si, finit, & la guerre recommença.

Il y avoit aussi d'Arambure, qui fut un fort bon Capitaine, vieux, sage & bien avisé. Monsieur de Montbrun de Dauphiné, Gentil-homme de bonne part, a esté Cornette de Cavalerie, lorsque Monsieur d'Acier mena cette belle & grande troupe en Guyenne à Monsieur le Prince. Il pouvoit avoir certainement ce beau Regiment & cette belle Cornette, car il se peut dire que depuis la sedition d'Amboise, jusques à sa mort, il n'a jamais posé les armes, encore qu'il ne fust point en ladite sedition, laquelle estoit une tres-vilaine & detestable entreprise, bien que les conspirateurs la pallient; mais je sçay bien ce que j'en dirois si je voulois, car j'estois alors à la Cour, qui fut la premiere fois que, venant d'Italie, je commençay à la suivre.

Je me souviens que du temps du petit Roy François ce Monsieur de Montbrun fut commandé plusieurs fois de sa Majesté, de porter les armes pour un peu, il les laissoit, & aussi-tost les reprenoit, & sans Monsiur le Cardinal de Tournon, à qui il appartenoit, il en eust esté en peine, mais pourtant il se sçavoit bien garantir dans les montagens Dauphinoises : il y fit de belles guerres & prises

Luy

Luy & Monsieur de Mouvans & autres, prirent prisonnier le Baron des Adrets, bon & grand Capitaine, & plus grand Capitaine encore, s'il eust poursuivi sa premiere partie, qui leur commandoit à tous auparavant, sans le soupçon qu'ils eurent, qu'il vouloit les quitter & embrasser le party du Roy, comme il y avoit apparence & fit aprés. Ce brave Montbrun, quelque peu de temps avant qu'il mourust, deffit quelque quinze cens à deux mille Suisses en ces montagnes du Dauphiné, avec quelque peu de Cavalerie & Infanterie qu'il avoit, qui fut une fort belle & signalée victoire, & qui fut fort prisée à la Cour, où j'estois lorsque les nouvelles y vinrent & lorsque le Roy tourna de Pologne. Estant en Avignon il escrivit une lettre audit Monsieur de Montbrun, un peu brave, haute & digne du Roy, sur quelques prisonniers qu'il avoit pris, & sur l'insolence faite. Il respondit si outrecuidemment, que cela luy cousta la vie. Comment, dit-il, le Roy m'escrit comme Roy, & comme si je le devois reconnoistre ! Je veux qu'il sçache que cela seroit bon en temps de paix, & qu'alors je le reconnoistray pour tel ; mais en temps de guerre, qu'on a le bras armé & le cul sur la selle, tout le monde est compagnon.

gnon. Telles paroles irriterent tellement le Roy, qu'il jura un bon coup qu'il s'en repentiroit.

Au bout d'un an aprés & quelques mois il vint faire une charge en Dauphiné, où estant porté par terre, il fut pris & mené dans Grenoble, par Monsieur de Gordes, qui la estoit Lieutenant de Roy. J'estois alors à la Cour que Monsieur de Beire, bon & vaillant Capitaine Provençal, qui estoit present en cette charge, en porta des nouvelles au Roy, qui l'en gratifia & en fut tres-aise, & dit, Je sçavois bien qu'il s'en repentiroit, & en mourra, & verra bien à cette heure s'il est mon compagnon. Et soudain manda à la Cour de Grenoble de luy faire son procez & de luy faire trancher la teste, quoy qu'on luy remonstrast que cela tireroit à consequence, & que les ennemis en pourroient autant faire à ses serviteurs. Nonobstant tout il mourut. Si ce Mr. de Montbrun a esté un bon homme de guerre, Monsieur de Montluc, de mesme patrie, où des confins, l'a esté aussi, & qui, de mesme que l'autre, à fort peu mis les armes bas depuis les guerres.

Quand le Duc d'Albe passa vers Flandres, tout le bruit commun estoit qu'en faisant semblant d'escumer Geneve, que tout à plat il l'alloit assieger.

Mon-

Monſieur de Mouvans s'y alla jetter dedans, avec un Regiment de ſept ou huit cens bons hommes choiſis, (Dieu ſçait comment) ſi bien que l'on penſe que telle troupe rafroidit ledit Duc & rompit ſon entrepriſe & deſſein. Aux troiſiémes troubles, lors qu'il falut aux Dauphinois, Provençaux & autres de la Religion de-là le Roſne, venir trouver Monſieur le Prince, qui les avoit tous mandez pour la Guyenne, tous les paſſages du Roſne eſtant pris & gardez ſoigneuſement par ceux du Roy & de Monſieur de Gordes, & eſtant en tous les eſmois du monde pour paſſer cette grande, large & furieuſe riviere, Monſieur de Mouvans s'addonna de faire un vray trait de ces Capitaines Romains, il vint aborder ſur le bord du Roſne, & y baſtit un fort, & ayant porté par terre un petit beatteau, portant ſeulement quatre hommes, fait paſſer fil à fil & en peu de temps & en ſi grande diligence trois ou quatre cens hommes de par de-là, & y baſtit un autre fort vis à vis de l'autre, où il logea ſes gens peu à peu, & en moins de rien rend ces deux forts bons & tenables, que c'eſtoit une choſe eſmerveillable, & ſi ſoudainement faite qu'on n'en ſceut rien jamais, juſques à ce que les forts furent faits & en defenſe,

se, par le moyen desquels & de ce petit batteau passerent plus de dix mille ames, & se rendirent avec les autres troupes. Cas strange certes ! & dont il en fut fait une chanson ou vaudeville soldatesque & jolie, & s'accommençoit, Mouvans a esté commandé, que ses soldats par admiration & gloire d'un tel Capitaine chantoient, en cheminant & soulageant le travail de leur chemin par ce moyen, à la mode des anciens avanturiers. Aprés ce bel acte, qui ne se peut assez loüer, il vint mourir en Perigord, en un petit village, qu'on appelle Chante Geline, je croy le plus chétif du païs; & ce fut par sa faute, comme j'ay oüi dire à aucuns des siens, car Monsieur d'Acier estant arrivé avec toute son armée à Saint-Astier, Monsieur de Mouvans ne se voulant contenter du logis assez bon, qu'on luy avoit donné, se fascha fort & maugrea fort, & trop presumant de soy dédaigna un peu Monsieur d'Acier, encore qu'il eut fait une fort grande traite de cinq bonnes lieües aux courts jours de l'hyvér.

Il alla loger à deux grands lieües par de-là à Monsignat, separé de la grande troupe de ces deux lieües, croyant tant en soy qu'il battroit tout le monde qui se presenteroit devant luy, ainsi qu'il se van-

vantoit, avec ces troupes, la fleur de toutes les autres, & son compagnon Pierre Gourdet, qui estoit un jeune Gentilhomme, brave & fort hazardeux, duquel j'ay parlé, parlant de Monsieur le Mareschal de Saint-André.

On leur remonstra bien qu'ils courroient fortune. S'approchant prés de Perigeux, on leur faisoit courir le bruit que Messieurs de Montpensier, Martigues, Strozze & Brissac, devoient venir; mais ils dédaignoient tout, disant tous. Et qui nous pourront battre, les Strozziens? (ainsi appelloient-ils les soldats & Capitaines de Mr. de Strozze) ces braves, qu'ils y viennent. Encore qu'ils les estimassent pour les plus braves & bons soldats vieux des bandes, ne parlant point de ceux de Brissac; comme certes ils n'avoient la vogue comme nous autres Strozziens: & disoient, Nous autres Diantres Provençaux, nous les mangerons tous en un grain des saux. Mais il avint bien autrement, car les troupes du Roy, dont Monsieur de Montpensier étoit General, s'estant approchées de Perigueux, avec une extréme diligence, les surprirent & defirent.

Le brave Comte de Brissac pourtant ayant gagné le devant & fait les premieres charges, voire quasi toutes, s'il faut

faut dire ainsi, y acquit là le plus grand honneur, encore que Mr. de Strozze y survinst à propos, & Monsieur de Martigues.

Cette victoire fut fort heureuse pour nous, car il y fut tüé fort peu de gens des nostres, & nul de marque, que le jeune de la Chatre, dit Sillac, qui avoit une compagnie de gens de pied sous Brissac; & disoit-on que Dieu l'avoit puny, car en cette defaite il se montra grand meurtrier & carnassier, dont fut dommage, car c'eust esté un jour quelque chose de grand. Il y eut aussi de tüé le Seigneur d'Es, fils de ce grand Capitaine Mr. d'Es. On ne peut jamais trouver le corps de Mr. de Mouvans, & si fut fort cherché.

Il y eut quelques-uns de ses soldats, qui affirmerent qu'estant au combat, où il se monstra fort assuré & resolu, & se battoit bien, comme il avoit fait tousjours en tous lieux, il eut une grande arquebusade dans le corps, & le vit-on souvent tout plein de colere & de rage & de dépit, s'appuyer la teste avec ses deux mains contre un arbre, (car c'étoit dans une forest qu'on appelle la forest de Fayolles, où fut la furie du combat;) voire qu'il se donna la teste par deux fois contre l'arbre, pensez plus de dépit;

d'ennuy & de regret d'avoir perdu ses gens, que de sa blessure ; ainsi qu'en cas pareil arriva au genereux Cesar Auguste, lors que Varrus luy perdit ses Legions en Allemagne, qu'on vit souvent donner de la teste contre les murailles, & de rage crier, Rendez-moy mes Legions, Varrus ; & onq plus ne le virent ; disoient les braves soldats. Son compagnon Pierre Gourde se trouva bien mort avec une chemise bien blanche déja despoüillée, & sur tout une fort belle fraise, bien & mignonnement froncée & gaudronnée comme on portoit alors car il s'aymoit & se plaignoit fort ; aussi étoit-il un fort bon Gentil-homme & de fort bonne grace & fort vaillant.

Ces deux renommez Capitaines étoient destinez pour les meilleurs troupes & les plus hazardeuses, & accompagnez des meilleurs hommes ; & s'ils eussent vescu ils eussent bien porté nuissance à nostre party.

Aussi Mr. le Prince les sceut bien regretter, & sur tout Mr. l'Amiral, qui sçavoit ce qu'ils valoient.

Ils s'avancerent le plus qu'ils peurent pour les recueillir, & vinrent jusques à Aubeterre, où ils sceurent la nouvelle de la defaite, parce que Monsieur d'Acier, sage, avisé & vaillant Capitaine, & le

le Chef general de tous, suivoit son chemin projetté & pourpensé, se retira luy & ses troupes sans mal ny combat, & tout l'eschec tomba sur le pauvre Mouvans & Pierre Gourde, & leurs gens, & ont nommé depuis la defaite des Provençeaux, encore qu'il en restast force autres qui se sauverent, car la troupe, tant d'eux que de Dauphiné, de Languedoc, de Vivaretz, de Forests, & de Bourgogne, estoit tres-grande & tres-belle, & telle que j'ay ouy dire & affirmer à Monsieur d'Acier, qui avoit avec luy vingt-deux mille hommes de pied, dont il y en avoit vingt mille arquebuziers de nombre fait & bien conté; si bien que Monsieur le Prince & Monsieur l'Amiral les ayant joints, & s'avançant pour avoir leur revanche de leur defaite des Provençaux, & pour combattre Monsieur de Montpensier, qui de son costé estant trop foible, s'avançoit pour se joindre à Monsieur Frere du Roy nostre General, & se mettre entr'eux deux, & les garder de se joindre, ainsi qu'ils marchioient un jour en bataille & pensoient combattre Mr. l'Amiral & Mr. d'Andelot; demanderent à Mr. d'Acier quelques enfans perdus pour les jetter au devant loin des batailles, ainsi qu'est la coustume.

d'ennuy & de regret d'avoir perdu ses gens, que de sa blessure; ainsi qu'en cas pareil arriva au genereux Cesar Auguste, lors que Varrus luy perdit ses Legions en Allemagne, qu'on vit souvent donner de la teste contre les murailles, & de rage crier, Rendez-moy mes Legions, Varrus; & onq plus ne le virent; disoient les braves soldats. Son compagnon Pierre Gourde se trouva bien mort avec une chemise bien blanche déja despoüillée, & sur tout une fort belle fraise, bien & mignonnement froncée & gaudronnée comme on portoit alors car il s'aymoit & se plaignoit fort; aussi étoit-il un fort bon Gentil-homme & de fort bonne grace & fort vaillant.

Ces deux renommez Capitaines étoient destinez pour les meilleurs troupes & les plus hazardeuses, & accompagnez des meilleurs hommes; & s'ils eussent vescu ils eussent bien porté nuissance à nostre party.

Aussi Mr. le Prince les sceut bien regretter, & sur tout Mr. l'Amiral, qui sçavoit ce qu'ils valoient.

Ils s'avancerent le plus qu'ils peurent pour les recueillir, & vinrent jusques à Aubeterre, où ils sceurent la nouvelle de la defaite, parce que Monsieur d'Acier, sage, avisé & vaillant Capitaine, & le

le Chef general de tous, suivoit son chemin projetté & pourpensé, se retira luy & ses troupes sans mal ny combat, & tout l'eschec tomba sur le pauvre Mouvans & Pierre Gourde, & leurs gens, & ont nommé depuis la defaite des Provençeaux, encore qu'il en restast force autres qui se sauverent, car la troupe, tant d'eux que de Dauphiné, de Languedoc, de Vivaretz, de Forests, & de Bourgogne, estoit tres-grande & tres-belle, & telle que j'ay ouy dire & affirmer à Monsieur d'Acier, qui avoit avec luy vingt-deux mille hommes de pied, dont il y en avoit vingt mille arquebuziers de nombre fait & bien conté; si bien que Monsieur le Prince & Monsieur l'Amiral les ayant joints, & s'avançant pour avoir leur revanche de leur defaite des Provençaux, & pour combattre Monsieur de Montpensier, qui de son costé estant trop foible, s'avançoit pour se joindre à Monsieur Frere du Roy nostre General, & se mettre entr'eux deux, & les garder de se joindre, ainsi qu'ils marchioient un jour en bataille & pensoient combattre Mr. l'Amiral & Mr. d'Andelot: demanderent à Mr. d'Acier quelques enfans perdus pour les jetter au devant loin des batailles, ainsi qu'est la coustume.

Messieurs l'Amiral & d'Andelot se donnerent la garde qu'ils vinrent quatre mille arquebusiers sortir des rangs, tous morions gravez & dorez en teste, tant de beaux fournimens & arquebuses de Milan, & tous hommes de bonne façon, de gentille taille & dispos, qu'il n'y avoit rien à redire en eux, pour faire leur charge, & avec cela conduits par de tres-bons Capitaines : qui furent esbahis, ce furent Mr. l'Amiral & Mr. d'Andelot, car ils pensoient au plus ne voir que quelque mille à douze cens arquebusiers, comme d'autrefois qu'ils s'étoient veus, & loüerent fort cette belle bande & se pleurent fort à la voir, croyant qu'elle feroit un grand effet.

Le Capitaine Mouvans m'en fit le conte quelque temps aprés. Pour ce coup ils ne le mirent point en besogne, mais ils montrerent à l'escarmouche de Jasenuil ce qu'ils sçavoient faire, laquelle fut une des plus belles qu'on eût veuës de nostre temps, aprés celle de la Belle Croix à Mets, qui fut le jour que le Duc d'Albe vint reconnoistre la place : l'une & l'autre durerent quasi tout un jour, & l'une & l'autre furent faites en un mesme temps d'hyver, & quasi en un mesme mois, je croy qu'il ne s'en faloit pas quinze jours, car celle de Mets fut faite

le

le Vendredy, Vigile de la Touſſaints, & l'autre quelque quinze ou vingt jours dans le mois de Novembre, ſi bien m'en ſouviens. Il y eut difference entre l'une & l'autre, car celle de Mets fut ſoûtenuë & attaquée par les Eſpagnols, qui ne pouvoient monter à plus haut qu'à ſix ou ſept mille, & un Regiment de Lanſquenets, & celle de Jaſeneuil le fut de plus de vingt mille arquebuſiers, non pas que tout à coup ils s'eſcarmouchaſſent & combatiſſent, mais par bandes & groſſes cadrilles, dont la moindre étoit de cinq mille, & ainſi que les uns venoient les autres ſe retiroient; & ce fut là où les noſtres firent tres-bien, qui n'eſtoient en ſi grand nombre il s'en faloit beaucoup, qui les ſouſtinrent beaucoup.

Meſſieurs de Briſſac & de Strozze y accquirent un tres-grand honneur, & Monſieur de la Valette avec ſa troupe de gendarmes & autres.

J'ouïs faire alors aux anciens Capitaines cette comparaiſon de ces deux eſcarmouches, qui avoient veu l'une & l'autre.

Or parmy les bandes de Mr. d'Acier il y avoit encore force Meſtres de Camp, & de tres-bons, & Gentils-hommes de bonne part, comme eſtoit Monſieur de Beaudiné, frere

dudit Monſieur d'Acier, jeune Gentilhomme de cette grande maiſon d'Acier & Curſol, mais pourtant vieux Capitaine & ſoldat, & qui eſtoit fort eſtimé parmy les ſoldats. Il fut tüé au maſſacre de Paris.

Il y avoit auſſi Monſieur d'Anconne, lequel avoit un tres-beau & bon Regiment, il en eſtoit bien digne & le conduiſoit bien vaillamment tousjours où il faloit aller. Il avoit en jeuneſſe pris pour deviſe en ſes enſeignes ces mots, *Par tout vit Anconne*. Ces mots ont deux ſignifications; Je m'en rapporte aux perſonnes bien curieuſes de les expliquer.

Il y eut auſſi Monſieur de Blayon, un vieux & tres-bon Capitaine du temps paſſé, & qui avoit veu les croix rouges auſſi-bien que les blanches, encore mieux, car il avoit beaucoup frequenté és guerres Eſpagnoles en Toſcane & ailleurs, & eſtoit fort homme de bien. Il a laiſſé un fils, qui eſt aujourd'huy Monſieur de Blayon, Gouverneur d'Orange, qui ne luy en doit rien, tres-bon & vaillant Capitaine. Il y avoit auſſi aux troupes dudit Acier force autres bons Capitaines.

Je n'aurois jamais fait ſi je les voulois ſpecifier, comme d'ailleurs il en avoit d'autres, comme le Vicomte de Pannas,

nas, Gentil-homme de bonne part, jeune & vaillant homme; & celuy-là avoit le plus grand Regiment de tous, s'il le faut prendre selon le nom de Gascon, qui le porte ainsi.

Il y eut aussi un Monsieur de Pilles, lequel a esté un tres-bon Capitaine, vaillant & heureux, & qui avoit ordinairement un beau Regiment, car il avoit une si grande creance parmy les soldats, & mesmes avec ceux du long de la Dourdoigne, où il y en a d'aussi bons qu'en contrée de Guyenne, qu'en un rien il fournissoit trois ou quatre mille hommes.

Aux premieres guerres civiles il en mena une assez belle troupe à Orleans, mais il n'y fit gueres grand sejour, & s'en retourna au grand mescontentement de Monsieur l'Amiral, qui l'en rabroüa à son partement, disant que c'estoit de ces Capitaines de plat pays, qui ne vouloient demeurer hors de la maison en une armee plus d'un mois, sans tourner voir fumer leurs cheminées, & luy en eust fait un mauvais party, à luy & à ses gens, & les vouloit faire mettre en pieces sur les chemins, sans Monsieur le Prince. Ils eussent trouvé à dire du depuis, car il les a bien servis, & mesme au siege de St. Jean, qu'il tint assez opi-

niaſtrement fort long-temps, arreſtant le cours de la grande victoire que Monſieur venoit d'acquerir par la bataille de Moncontour : & certes qui voudra conſiderer ce ſiege & la forteresse de la place, qui eſtoit alors tres-bonne, & du depuis des meilleures de la France, dira pourtant qu'il devoit eſtre plus opiniaſtre, & veu ainſi le nombre des gens qui eſtoient dedans, tant eſtrangers que d'habitans, & le beau ſecours qui y entra, ainſi que j'en ay ouy diſcourir à de grands Capitaines, & comme à l'œil il ſe pouvoit voir, & ſi l'on en donnoit la gloire à Monſieur de Pilles.

Le Capitaine la Mothe en avoit bien ſa plus grande part, car il avoit veu le ſiege du petit Lit en Eſcoſſe, ſous le bon homme Mr. de la Broſſe, Lieutenant de Roy, & ſous Mr. de Martigues ſon Colonel, lequel a eſté un des beaux & des longs, furieux & des mieux aſſaillis & defendus, qu'on avoit veus icy il y a long-temps, & ſceut ſi bien pratiquer à Saint-Jean ce qu'il avoit veu audit petit Lit, qu'il nous donna bien de la peine.

Auſſi Mr. de Martigues luy ſceut bien dire, quand il demanda à parler à luy ſur la muraille, Ah ! Capitaine la Mothe,

the, vous pratiquez là-dedans ce qu'avez veu & appris avec nous dans le petit Lit. Ouy, Monſieur, reſpondit-il, & n'en doutez pas; mais je voudrois fort que ce fuſt contr'eux à qui nous avions affaire, eſtant avec vous, non pas contre vous ny contre ceux de ma nation, car je ſuis fort voſtre ſerviteur. Comme de vray il l'eſtoit & le regretta fort aprés ſa mort. Auſſi Monſieur de Martigues le vouloit fort attirer à ſoy, ce qu'il euſt fait avec le temps.

Ce fut luy qui fit cette muraille ſeche ſur le haut de la breſche toute la nuit, que le matin eſtonna nos gens & leur nuiſit beaucoup. Ledit Pilles avoit auſſi un Sergent Major, comme le Capitaine la Ramiere, brave & vieux Capitaine, qui luy ſervit bien & là & ailleurs.

Voilà que ſert en tels endroits un homme qui a veu. Celuy-là & la Mothe pour ce coup ayderent bien à la gloire de Mr. de Pilles, lequel dit Sieur fut par aprés tüé au maſſacre de la Saint-Barthelemy à Paris, qui ne s'en fuſt pas douté jamais, dautant que deux jours avant le Roy luy avoit fait cet honneur de luy commander de nager avec luy vers l'iſle de Louviers, & de luy apprendre & de luy tenir le menton. Il euſt eſté à craindre que ſi quelque devin luy

euſt annoncé telle fin, qu'il euſt fait au Roy un mauvais party. Ainſi les Roys font & defont les perſonnes comme il leur plait.

Or je n'aurois jamais fait, ſi je voulois nombrer tous les Meſtres de Camp de la Religion, comme ont eſté les Sieurs de Moüy, tres-vaillants & braves Gentilshommes, de Boury, qui depuis quittant l'eſpée ont pris la robe longue, contre le naturel de tous quaſi ordinairement, d'Aubigny, qui eſt bon celuy-là pour la plume & pour le poil, car il eſt bon Capitaine & ſoldat, tres-ſçavant, & tres-eloquent & bien diſant, s'il en fut onques, de Charbonnieres, tres-vaillant, de Preau, Gouverneur de Chaſtelleraut, tres-vaillant & tres-habille celuy-là, de Sollut, de Couronneau, de Parabel, qui commande à cette heure dans Niort, de Valliraud, le Capitaine des Champs, ſon compagnon : bref, une infinité d'autres que jamais on n'auroit fait, & auſſi que l'Hiſtoire de noſtre temps ne faudra, ſi croy-je, de les nommer & conter leurs valeurs & merites : & nonobſtant ſi je n'avois autre œuvre à faire qu'à parler tant d'eux que des noſtres Catholiques, ma foy j'en penſerois bien autant dire que toutes nos Hiſtoires, pour en avoir connu la plus

grand

grand part, & veu aux affaires, mais non pas tous, car il faudroit que j'eusse eu cent corps & deux cens yeux, & aussi qu'il me plairoit fort parler d'eux, estant un tres-grand plaisir, ce me semble, de parler des gens vertueux & valeureux.

Je m'en tais donc, & reprens mon premier chemin des Colonels. Comme j'ay dit donc cy-devant, que Monsieur de Tais a esté le premier Colonel General des bandes Françoises, tant deçà que de là les Monts, il le faut croire ainsi ; car il y a encore à cette heure force vieux Capitaines & soldats qui le testifient : qui fut un grand heur & honneur à luy, que luy, qui n'estoit que simple Gentilhomme, mais pourtant de bonne part & de bon lieu, non pas riche, fust honoré d'une si honorable charge ; car pour un coup il s'est veu commander à plus de six vingts Enseignes Françoises, tant deçà que de là les Monts : qui estoit beaucoups certes, mais non tant que les six vingts Legions qu'Auguste entretenoit d'ordinaire, fust aux champs, fust aux garnisons, bien qu'il fust Monarque paisible du monde, mais c'estoit sa gloire ; sa grandeur, sa terreur, aussi-bien pour la guerre que pour la paix. Ce fut un grand heur & honneur pour ledit Seigneur de Tais, pour n'avoir fait l'office

beau cheval d'Espagne, il le fit descendre de dessus & le fit atacher à un arbre, & commanda à deux ou trois soldats de luy tirer des arquebusades & le tüer; ce qu'ils firent aussi-tost: ce qui fut un grand dommage, & il le fit dautant que le jour de la bataille il faut que le Colonel soit devant le bataillon loin d'une pique, armé de toutes pieces, sa bourguignotte en teste & sa pique en sa main, & tous ses Capitaines en chef, armés de mesme, à la teste du bataillon, les Enseignes au mitan, les Lieutenans à la queüe, les Sergents aux costez, le Sergent Major, ou pour parler à l'ancienne mode, le Sergent de bataille, à cheval, pour aller par les rangs, par le devant, par le derriere & par les costez ou aisles, afin de mettre ordre promptement à ce qui est necessaire. Sur quoy j'ay ouy faire un conte pour tres-certain, que ce jour de bataille de Cerisoles le Sergent de bataille, qui estoit pour lors la Burthe, enfant de Bourdeaux, fort digne de sa charge, visitant les rangs & jettant sa veuë sur tout son fait, vit un Gentilhomme, qui ne faisoit qu'arriver de la Cour en poste; je l'ay bien ouy nommer, mais je ne m'en souviens pas, car les chemins des postes estoient tous rompus de Gentils-homme, qui aloient

loient à cette bataille à l'envy les uns des autres ; & parce que ce Gentil-homme, n'ayant eu la commodité de recouvrer des armes tout à coup avec une jaque & manche de maille, dont on usoit fort de ce temps, & une hallebarde, se mit au premier rang parmy les Capitaines, ainsi accommodé ; la Burthe luy dit aussitost qu'il sortist de là, & qu'il defaisoit & desembellissoit le rang, dautant qu'il devoit bien sçavoir qu'il faloit bien être armé de toutes pieces ; & s'il ne le sçavoit, qu'il le luy apprenoit : parquoy qu'il sortist viste & ne luy en dit rien plus. La Burthe n'ayant pas loisir de se tenir là long-temps & de contester, s'en part pour aviser à ses batailles & à ses charges ; puis il retourne, & le voyant encore là, luy remonstra fort audacieusement (car un tel jour est le jour de solemnite & grande feste de leur authorité,) une autrefois ce qu'il luy avoit dit. Le Gentil-homme luy respondit, que tout tel qu'il estoit, & ainsi armé, qu'il ne cederoit pas à un des mieux armez qui fussent là, pour bien combattre & bien servir ce jour son Roy, & qu'en matiere de son service & en telle journée & en tel endroit & occasion, tout estoit de guerre, tout estoit de rang & d'ordonnance, & tout egal, & qu'il n'en bou-
geroit

geroit point. La Burthe perdant patience luy donna aussi tost de l'hallebarde au travers du corps, & le tué tout roide mort : & n'en fut autre chose pour ce coup, car l'on marchoit droit à l'ennemy pour se battre. Mais apres la bataille, comme j'ay ouy dire à ceux qui y estoient, & mesmes à plusieurs Gentilshommes, qui deploroient le trépassé, qui estoit & brave & vaillant, trouverent le coup trop prompt & par trop legerement fait, & avec la teste trop à la Gasconne, & qu'il n'y avoit nulle raison d'avoir tué ainsi ce Gentil-homme, qui tout plein de courage & de valeur estoit party de la Cour de si bonne volonté, pour se trouver à une si bonne affaire, & pource qu'il n'avoit peu recouvrer armes propres, ny ainsi qu'il eust bien voulu, mais comme il avoit peu, il n'y avoit point de raison ny aucun droit de guerre de tüer ainsi un Gentilhomme d'honneur & de valeur.

Le Roy François ne le trouva pas bon quand on luy en fit le conte, car il regretta le Gentil-homme & sa bonne volonté. La Burthe respondit, & ceux qui tenoient son party, que puis que les statuts & ordonnances de la guerre estoient telles, il n'avoit rien fait que de les ensuivre, & qu'il faloit qu'il le fist

ainsi,

ainsi, & qu'il avoit ordonné au Gentilhomme une place tres-propre pour luy, mais qu'il n'y avoit voulu aller, & luy avoit respondu qu'il n'avoit rien à luy commander; & la place qu'il luy avoit ordonnée estoit qu'il allast trouver le Capitaine Montluc & les enfans perdus, parmy lesquels est permis à un chacun de se trouver & combattre le plus legerement qu'on peut, avec une rondelle ou manche de maille, ou hallebarde, ou armé ou desarmé, comme l'on veut, mais le Gentil-homme ne l'avoit voulu faire, & avoit donc tort, & fut jugé ainsi par tous les Capitaines, qui se soustenoient les uns les autres, & qui affirmoient, comme ils avoient ouy, comme la Burthe l'avoit voulu envoyer avec les enfans perdus : mais les Courtisans & ceux qui tenoient le party du trépassé, disoient, qu'ils n'en avoient jamais ouy parler.

Pour fin, il n'en fut jamais autre chose : si est-ce que les galands discoureurs peuvent beaucoup discourir là-dessus, car aussi ce la Burthe fit tres-bien là ce jour son estat.

J'ay fait cet incident, m'étant venu à propos pour le sujet, & pour le trouver tres-beau, & feray encore celuy-cy sur l'Estat de Sergent Major, & combien il

est

est beau & honorable, dont j'en ay veu faire grand' estime à plusieurs grands Capitaines & Generaux d'armées.

Surquoy j'ameneray le mot de ce grand Empereur Charles, qu'il dit au Capitaine Villandrado, en la guerre de Protestans à la journée de Dina; car ainsi que ledit Villandrado, qui étoit Sergent Major, luy eust demandé une compagnie de gens de pied qui venoit à vacquer, sa Cesarée Majesté lui respondit qu'elle s'estonnoit comment il la demandoit, & ne se contentoit de sa charge de Sergent Major, qu'il estimoit en beaucoup plus grande préeminence que celle d'un Capitaine, puis que tous les Capitaines luy obeyssoient & prenoient le mot & ordre de luy, qu'il recevoit des Generaux, voire des Roys & des Empereurs mesmes, & qu'au Sergent Major en guerre en tout temps & en tout lieu la porte ne luy est fermée jamais, si qu'il y entreroit sans aucun refus.

Voilà les paroles & raisons de ce grand Empereur, que j'eusse recitées en même langage Espagnol qu'il les recita, mais ce fut une superfluité vaine. Villandrado luy respondit qu'il le sçavoit bien, mais pour estre la solde de Sergent Major & les pratiques tres-petites, & les corvées grandes, il le supplioit de

le

le recompenser de cette compagnie; aussi que l'usage déja s'accommençoit à se tenir parmy l'Infanterie Espagnole, de pourvoir un Sergent Major, aprés qu'il avoit long-temps & deuëment fait sa charge; d'une Compagnie. Voilà à quoy avisoit Villandrado. Le plus beau & le meilleur en cela, disent les Espagnols, est de suivre la coustume des Italiens & des Alemands, lesquels eslisent un de leurs Capitaines en leurs Regimens, le plus partiq & le plus suffisant, pour Sergent Major, & par ainsi, étant Capitaines & Sergens Majors, sans aucun contredit en l'absence des Colonels & Mestres de Camp commandent aux Regimens, pour avoir deux grades ensemble: ce que les Espagnols ne faisoient pas de nos temps, je ne sçay ce qu'ils font aujourd'huy. Aussi bien souvent arrive-t-il des altercations parmy eux & entre aucuns Capitaines bizarres & mutins, qui se faschent quelquefois d'obeïr à des Sergents Majors, n'estant point Capitaines comme eux, mais y aspirant; de sorte que c'est la plus grande recompense que l'on leur puisse donner, aprés qu'ils ont longuement servy, que de les faire Capitaines avec eux. J'en ay veu un different en ma vie parmy eux & parmy nostre Infanterie Françoise, qui est tel:

tel : lors que nous allasmes au secours de Malte, le Roy & la Cour estoient à Moulins. Monsieur de Strozze & moy, & une vingtaine de Gentils-hommes que nous estions, nous partismes de là. Monsieur de Strozze ne dit ny au Roy, ny à la Reyne, ny à aucun qui fust, qu'il ny allast, sçachant bien que leurs Majestez l'empescheroient ; mais simplement leur demanda congé pour aller à Lyon mettre ordre à quelques affaires qu'il y avoit d'importance, & de-là en Provence voir son oncle le Cardinal, & pour deux ou trois mois. Ce que leurs Majestez luy octroyerent librement : luy sçachant bien que si long voyage qu'il entreprenoit pour estre de durée de plus de huit ou neuf mois, avisa de mettre ordre avant que partir de son Regiment qu'il avoit des gardes du Roy, & pour ce de peur qu'en son absence n'arrivast quelque grabrouil, sedition & mutinerie parmy ses Capitaines, touchant la préeminence & le commandement, aprés avoir assemblé tous ses Capitaines & leur avoir dit l'intention de son voyage & sa volonté pour commander en son absence, il avisa, tant par sa nomination que par l'élection & par le consentemens de tous ses Capitaines que le Capitaine Sarrion, le plus vieux & pra-

pratic de tous les Capitaines, commanderoit en son absence; & non sans raison, car il estoit tel & un fort homme de bien & d'honneur, appartenant à Monsieur le Mareschal de Termes. Ainsi prit congé Monsieur de Strozze de tous ses Capitaines, & leur dit adieu, aprés leur avoir commandé leur devoir : mais il ne fut pas plutost party que le Capitaine Hortan, son Sergent Major, se voulut ingerer & avancer de leur commander à tous, & leur donner le mot, selon le devoir de sa charge. Tous les Capitaines s'y opposerent & dirent qu'ils ne luy obeïroient point, sinon à celuy que Mr. de Strozze avoit nommé. Le Capitaine Hortan avoit gagné Monsieur le Connestable, & luy avoit déja remonstré l'authorité qu'il avoit. Monsieur le Connestable, qui n'ignoroit rien du fait de la guerre, ordonna que le Sergent Major, selon son authorité & coustume, prendroit le mot du Roy & le donneroit aux Capitaines & leur commanderoit leurs ordres, leurs gardes, leurs guets & leurs charges, sans pourtant s'extravaguer nullement du droit de sa charge. Qui furent estonnez ce furent les Capitaines, de cette sentence de Mr. le Connestable, & pour ce eurent recours d'envoyer ledit Sar-

rion

rion luy mesme en poste vers Mr. de Strozze, pour l'attraper en chemin & luy dire tout le succez. Nous n'estions qu'à la Palice, que sur la minuit nous ouïsmes le huchet du postillon, qui nous éveilla soudain Mr. de Strozze & moy, qui estions couchez ensemble. Ce fut le Capitaine Sarrion, que nous vismes à la chambre arriver, qui fit le discours de tout ce qui s'estoit passé. Qui fut dépité ce fut Mr. de Strozze, & mesme que Monsieur le Connestable luy estoit allé defaire tout ce qu'il avoit fait. Parquoy tout en colere escrit au Roy & à la Reyne, & à Monsieur le Connestable, toutes ses raisons, & sur tout qu'il quittoit sa charge, si on ne tenoit pas fait ce qu'il avoit si bien ordonné avant que partir. Et son dire & ses raisons ouïes de leurs Majestez & de Mr. le Connestable, Monsieur de Strozze fut creu & obeï pour ce coup, & le Capitaine Sarrion arresté en sa charge qu'il avoit, commis par Mr. de Strozze, encore que Mr. le Connestable allegua beaucoup de telles choses, causes & raisons contre Monsieur de Strozze, lesquelles je laisse à discourir à Messieurs les Capitaines, Sergens Majors & Mestres de Camp, mieux entr'eux que je ne sçaurois faire, si ce n'est celle-cy qu'as-

qu'allegua Monſieur le Conneſtable, que c'eſtoit un grand cas qu'un Sergent Major, qui commandoit à tant d'hommes le jour d'une bataille, tant Capitaines qu'autres, qu'il ne peuſt commander à une ſi petite troupe qu'eſtoit un Regiment. Pour fin, Monſieur le Conneſtable dit, que pour complaire à Monſieur de Strozze, il luy faloit laiſſer paſſer celle-là, & qu'il meritoit bien d'eſtre gratifié en de plus grandes choſes. Pour conclurre, l'eſtat d'un Sergent Major eſt un honorable eſtat, & les Eſpagnols, ce me ſemble, en font encore plus grand cas que nous. Il peut aller à cheval tousjours, non ſeulement par les ordres & batailles, mais par tout le camp; voire s'il trouve le Roy & le General d'armée, il doit parler à luy à cheval, ſans mettre pied à terre, & qui l'y met, n'entend pas bien ſa charge & y eſt tenu fort nouveau & s'en moque-t-on. Le jour d'une bataille il ne ſe doit jamais mettre à pied parmy les Capitaines, mais tousjours aller & venir parmy les files, car ſe mettant à pied & combattant comme les autres, il ne ſert que d'un, & eſtant à cheval, ſe promenant, il en peut valoir pluſieurs, pour pourvoir à une infinité de choſes, qui en tels cas & occaſions ſe preſentent.

De

De plus, il faut qu'ils ayent tousjours un gros baston en la main, tant pour empescher & détourner les bagages, qui embarassent & ferment le chemin des soldats marchans, que pour montrer ce qu'il faut faire, au lieu que les autres le montrent avec le bout du doigt; aussi pour chastier quelquefois l'insolence des soldats *infragenti*; les Espagnols usent de ce mot Latin, & tiennent plus que le soldat, tant signalé soit-il, venant quelquefois à faillir, n'est deshonoré d'avoir quelque coup de baston, mais que ce soit *infragenti*, autrement non; & qui sera le soldat qui aprés s'en veuille ressentir, il n'est estimé parmy eux, comme ne sachant pas encore l'usage de la guerre. Il y en a aucuns qui ont eu cette opinion, qu'il faloit qu'aucuns Mestres de Camp fussent à cheval le jour de la bataille, comme le Sergent Major; & j'ay veu aucuns Capitaines vieux tenir qu'il estoit ainsi necessaire.

Le Capitaine Saline, le bon homme, qui estoit mariée dans Ast, le jour du secours qu'envoya le Roy d'Espagne à Malte, pour lever le siege, & qu'on pensoit donner la bataille aux Turcs, fit ce jour-là office de Mestre de Camp General & de Sergent Major, parce qu'il le meritoit, & que le bon homme estoit vieux

vieux & caſſé, & ne pouvoit eſtre bon pieton, à cauſe de ſes vieilles playes paſſées, & auſſi qu'en toute cette armée il n'y avoit aucun cheval que celuy-là, qu'on avoit fait embarquer pour toutes ces cauſes comme la raiſon le vouloit, autrement l'office de Sergent Major, ny de Meſtre de Camp General, ne ſe pouvoit bien exercer, qui ne ſe peut jamais bien faire à pied, quelque bien enjambé qu'il ſoit.

Si tous nos Meſtres de Camp & Sergents Majors d'aujourd'huy montoient à cheval en nos batailles, on y verroit plutoſt des compagnies des gens de cheval que de pied, tant y a de ces gens-là, & ne verroit-on que confuſion parmy eux, & s'entrechoquer les uns les autres, s'embarraſſer & tomber par terre, ou allant & venant, ou avec cela une tres-plaiſante riſée.

Or pour retourner encore à Monſieur de Tais, la raiſon pourquoy il fit arquebuſer ſon cheval; fut, afin qu'il ne donnaſt ſoupçon à ſes Capitaines, qui ſe fiant par trop à ſon bon cheval, & venant à luy mal baſter, qu'il les quittaſt & montaſt deſſus & ſe ſauvaſt mal à point, ſans s'opiniaſtrer au combat, & par ainſi que les Capitaines perdiſſent cœur. Mais par là il leur monſtra qu'il ne les

les vouloit abandonner, ains mourir & s'enterrer avec eux dans le champ de bataille, dont il en fut fort estimé & fit bien. Mais sans faire tüer ce brave cheval, (ce disoit-on) il le pouvoit bien envoyer au bagage. Mais possible il le fit venir là exprés pour faire cette rodomontade, sotte pourtant. Quoy que ce soit, on le disoit pour le moins, car il y a aujourd'huy tant de vanitez, & le temps passé y en a eu tant, comme ce brave Spartacus, General des Gladiateurs Romains revoltez, lequel le jour de la bataille, où il fut defait & tüé, fit de même tüer devant ses gens un tres-beau & bon cheval qu'il avoit, & qui lui avoit auparavant bien servy: si nous gagnons la bataille, dit-il, j'en recouvreray un autre meilleur: si nous la perdons & que j'y meure, qu'en ay-je affaire? Bref, on parla fort de luy aprés cette bataille, & le Roi François fit grand cas de lui, lors qu'il emmena au camp de Tallon vingt-cinq Enseignes de ces braves & triomphantes, qui venoient de frais de cette belle defaite de Cerisoles, dont les Capitaines & soldats estoient si glorieux & si bravants, qu'ils menaçoient eux seuls de combattre toute l'armée de l'Empereur, qui estoit l'une des belles & grandes qu'il eust mis jamais sur pied; & n'en deplaise à celle de Pro-

vence & Landrecy, laquelle, glorieuse & outrecuidée d'avoir pris Saint Dezier à la barbe du Roy dans le Royaume, bravoit tant & menaçoit bien-tost d'aller loger dans Paris; que pour le moins si elle ne le fit, elle rendit les Parisiens si estonnez, que pliant bagage la plus grand' part s'en fuyoit qui ça qui là. Sur lequel sujet le Roy François leur dit qu'il ne les sçauroit engarder de peur, ouy bien de mal. Mais pourtant l'Empereur avec toutes ces bravades & menaces, voyant la belle & resoluë contenance du Roy & de Monsieur le Dauphin, alors son Lieutenant General & de son armée, trouva moyen, par les entremenées & entrefaites d'un Moine, de faire la paix; mais bien aise : si que possible lui & ses gens redoutoient nos enseignes & bandes victorieuses de Piedmont, qui les avoient si bien battus. Surquoy j'ay ouï dire à plusieurs vieux Capitaines d'alors, & mesme à Monsieur de Gerilles, Provençal, & Seneschal de Beaucaire, brave & vaillant Capitaine certes, qui lors qu'ils furent en France, & que Monsieur de Tais les eust presentez au Roy pour luy faire la reverence, d'aise qu'il eut il en pleura & les embrassa tous de si bon cœur, que voyant leurs belles & assurées façons, & d'eux & de leurs sol-

ſoldats, il s'aſſura tellement qu'il dit, qu'avec eux ſeulement & ſa gendarmerie, il penſoit battre toute l'armée de l'Empereur.

Cette paix donc eſtant concluë, il falut au Roy tourner toutes ſes forces vers Boulogne contre le Roy d'Angleterre, qui par trop ingrat contre le Roy, & peu vindicatif contre l'Empereur, prenant ſon party, ravageoit la Picardie. Monſieur de Tais y mena ſes compagnies, qui firent les effets que nous liſons en nos Hiſtoires & dans les Commentaires de Monſieur de Montluc tout fraiſchement.

Or le Roy eſtant mort, tout ainſi qu'une Dame avoit fait & eſlevé ledit Monſieur de Tais, fut par autre Dame auſſi defait & deſapointé, Monſieur le Conneſtable y aydant auſſi un peu, (diſoit-on) & ſon eſtat ayant eſte my-party en deux, fut donné pour les bandes Françoiſes en la France à Monſieur de Chaſtillon, & pour les bandes de Piedmont à Monſieur de Bonnivet, encore qu'il fuſt brave, vaillant & de bon lieu. Une Dame, que je nommerois bien, luy valut cela. Helas! ſi Monſieur de la Chaſtaigneraye mon oncle euſt veſcu, & ne fuſt mort en ſon combat, Monſieur de Chaſtillon, comme j'ay ouy dire,

n'eust eu cette charge, encore qu'il la meritast autant que Seigneur de France, & qu'il eust la faveur de son oncle Monsieur le Connestable : mais le Roy Henry l'avoit promise plusieurs fois à mondit oncle, & avant & aprés son avenement à la Couronne, car il l'aymoit & l'estimoit bien fort, & aussi que la querelle, pour laquelle il combattoit, estoit plustost celle de son maistre que la sienne : de sorte qu'il luy servit lors de champion, estant hors de combat comme Roy. Quand il feroit de besoin, je la conterois bien & la trouveroit-on ainsi.

Il connoissoit aussi mondit oncle fort capable de cette charge ; car dés-lors qu'il sortit hors d'enfant d'honneur du Roy François, il s'estoit mis à l'infanterie, & pour son commencement se mit à porter l'arquebuse, & avoit fait faire demy-douzaine de balles d'or pour tuer l'Empereur, (disoit-on) n'estant raisonnable que luy, estant grand & puissant, & plus que le commun mourust de balles communes de plomb, mais d'or ; dont le Roy François, qui l'avoit nourry, l'en ayma tousjours fort depuis.

Avant luy le Colonel Fornisberg, Allemand, fit faire une corde de fil d'or, pour

pour pendre le Pape Clement, pour les raisons cy-dessus, au sac de Rome, & comme fit la Reyne Jeanne de Naples premiere, qui fit estrangler son mary d'une corde d'or, faite de sa main; pour plus grand honneur.

Le voilà donc mort en son combat, & sur le point que le Roy son maistre luy vouloit & pouvoit monstrer par bons effets, tant en cette charge qu'autres faveurs, combien il l'avoit aymé & l'aymoit.

Mr. DE CHASTILLON.

VOilà donc Monsieur de Chastillon pourveu en cet honorable estat de Colonel General, auquel toute l'Infanterie, qui a esté de son temps & venuë puis aprés, doit beaucoup; car c'est luy qui l'a reglée & policée par ces belles ordonnances, que nous avons de lui aujourd'huy imprimées & tant pratiquées, lieües & publiées parmy nos bandes, même que j'en ay veu ses ennemis & contraires à son party, Capitaines & autres, quand il venoit quelque difficulté de guerre parmy eux, dire souvent, comme je l'ay veu, Il faut en cela se gouverner & regler par les ordonnances de Monsieur l'Amiral.

Ils avoient raiſon, car elles ont eſté les plus belles & les plus politiques qui furent jamais faites en France, & croy que depuis qu'elles ont eſté faites, les vies d'un milion de perſonnes ont eſté conſervées, & autant de leurs biens & faculetz; car auparavant ce n'eſtoit que pillerie, volerie, briganderie, rançonnement meurtres, querelles & paillardiſes parmy les bandes; ſi bien qu'elles reſſembloient plutoſt compagnies d'Arabes & de brigans, que de nobles ſoldats. Voilà donc l'obligation que le monde doit à ce grand perſonnage, qui n'eſt pas petite. Bien eſt-il vray que Monſieur de Langeay en avoit eſté avant luy inventeur d'aucunes, lors qu'il eſtoit Lieutenant de Roy en Piedmont; mais elles s'obſervoient tres-negligemment. Monſieur le Prince de Melfe y en ajouſta auſſi, leſquelles il fit eſtroitement garder, & meſme celle qui touchoit les querelles & les larcins & detrouſſemens des vivandiers & pluſieurs autres.

Mais Mr. de Chaſtillon en rendit & accomplit en cela l'œuvre parfaite, & les fit ſi eſtroitement obſerver, qu'il en acquit le nom de tres-cruel. Mais pour cela il ne s'en ſoucioit gueres, veu qu'au commencement de l'obſervation de telles loix nouvelles & tant importantes il, le faut eſtre.

L'on

L'on a veu le bien enfin qui en eſt revenu, & qui en reviendroit bien encore, ſi l'on en vouloit pratiquer & continuër la diſcipline ; mais auſſi avant il faudroit payer le ſoldat, car autrement il ne ſe peut, & c'eſt une grande injuſtice de le faire mourir.

Or eſtant donques Monſieur de Chaſtillon Colonel, pour ſon principe il fut devant Boulogne, laquelle il brida & reſſerra de telle façon par blocus & forts, & meſme qu'il y en a encores un ſur eſtre & en nature, qu'on nomme le fort de Chaſtillon, qu'il la reduiſit bien-toſt à reddition : ce qu'auparavant, du temps du Roy François, beaucoup de bons & braves Capitaines avoient failly. L'hiſtoire de France le peut teſtifier, & les Commentaires de Monſieur de Montluc, ſans que j'en parle plus. Avant cette guerre il apprit aux Anglois un proverbe, Ah cruel & demy, ou bien du tout, car ils eſtoient ſi cruels à nos François, & l'avoient tant eſté qu'ils n'en pouvoient deſapprendre, tant ils l'avoient pris en habitude. Qu'auſſi-toſt qu'un pauvre François eſtoit tombé entre leurs mains, il ne faloit point parler de mercy, car la vie s'en alloit, & ſe plaiſoient quelques-uns à prendre leurs teſtes & les ficher au bout de leurs lances & piques,

& en faire leurs parades à la mode des Mores & Arabes. Mais Monsieur l'Amiral leur rendit bien-tost leur change, & leur en fit de mesme, voire pis ; si bien qu'ils en vinrent aux requestes & à demander la bonne guerre, qui leur fut octroyée à la mode du Piedmont entre les François & Imperiaux. Je tiens ce conte de Monsieur l'Amiral mesme, qui me le fit en Perigord, sur le sujet qu'il prit de faire le massacre des païsans, qui avoient si mal traité les Provençaux à leur defaite, de la main desquels plus en furent tüez que des soldats, & pour ce me dit-il qu'il vouloit faire lesdits païsans sages pour telles tüeries & cruautez, comme il avoit fait les Anglois devant Boulogne.

Aussi je vous jure qu'il s'y en fit un estrange carnage, car par tout où ils passoient vous n'eussiez veu que païsans par terre. En un chasteau de la Chappelle Faucher prés de moi, il en fut tüé de sang froid dans une sale deux cens soixante, aprés avoir esté gardez un jour : mais comme je dis à Monsieur l'Amiral que telles executions se devoient faire aux endroits de ladite defaite, il me respondit que c'estoit en mesme patrie, & que tous estoient mesmes païsans Perigordins, & que l'exemple en demeu-

roit

roit à tous & la crainte de n'y tourner plus.

Tant y a que l'on a tenu mondit Seigneur l'Amiral fort cruel ; mais il faloit qu'il le fust, & mesme luy le confessoit, comme je l'ay veu souvent confesser, que rien ne le faschoit que les cruautez, mais pour les polices & les consequences il y forçoit son naturel & son humeur. Comme lors qu'il faloit montrer une douceur & misericorde, il estoit certes bon, doux & gracieux. Le voyage d'Allemagne se presenta, où il se trouva commander à cent Enseignes de gens de pied, & l'Infanterie y fut tres-belle & grande, qui toutesfois n'estois pas bien policée & n'avoit encore appris ces ordonnances, je dis la plus grande part des compagnies nouvelles ; mais bien leur servit de leur apprendre bien-tost, a ix despens de leurs compagnons mal reglez & mal faisans, que l'on voyoit pendus aux branches des arbres plus que d'oiseaux. C'étoient la plus part de ces soldats nouveaux, qui pensoient vivre en toute pleniere liberté de débordemens anciens. Voilà pourquoy ils avoient beaucoup affaire à se remettre sous la loy rigoureuse. Tant y a, qu'il faloit passer par là. En ce voyage donc d'Allemagne mondit Sr. de Chastillon y acquit beau-

coup de gloire, tant par les beaux reglemens, ordres, polices & loix, que par ses autres vertus, valeurs & vaillances qu'il montra en toutes les prises de villes, où il se trouvoit tousjours le premier : aussi est-ce tousjours affaire aux Colonels, Mestres de Camp, & Maistres de l'Artillerie & Mareschaux de Camp, d'avoir toute la charge & toutes les corvées des sieges des places. Aussi courent-ils bien des fortunes, car en une heure d'un siege vous estes en plus grand danger qu'en tout un jour d'une bataille ; je m'en rapporte à ceux qui ont experimenté l'un & autre.

J'ay leu dans l'histoire de nostre tems, faite par Baradin, comment le Roi Henry se presentant devant la ville de Haguenau, en son voyage d'Allemagne. Mr. le Connestable commanda au Seigneur d'Estranges, Colonel des gens de pied de la bataille sous Monsr. de Chastillon, de faire mettre les vieilles bandes en bataille devant la ville, (ainsi parle cette histoire & use de ces mots, qui est aussi sottement parlé qu'il est possible, & telles gens ne devroient point parler de la guerre, ny en mettre leurs livres en lumiere que premier ils n'eussent passé par les mains de quelque homme de guerre,) car Mr. l'Amiral estoit

le

le ſeul Colonel commandant là ; mais dautant qu'il eſtoit toujours à l'avant-garde avec Monſieur le Conneſtable ſon oncle, Monſieur d'Eſtranges faiſoit cette charge, comme par la volonté telle de Monſieur l'Amiral, & quaſi comme ſervant de Meſtre de Camp, commandant à l'Infanterie de la bataille, ainſi qu'il meritoit bien cette charge, car il eſtoit Gentil-homme de bon lieu & de bonne part, brave, vaillant, & avoit deux compagnies de gens de pied à ſoy : auſſi ſe fit-il fort ſignaler en cette guerre d'Allemagne ; mais il ne dura gueres, car s'il fut tüé bien-toſt à Tresban. Le Capitaine Diſnard eſtoit à l'avant-garde, qui ſervoit de même de Meſtre de Camp, car il y avoit bien cent Enſeignes à ce voyage. Voilà donc comment cet hiſtoriographe parle en ces mots fort impropres ; ce qui importe pourtant : luy & autres en diſent bien d'autres plus ſaugrenus, car pour dire un bataillon de gens de pied, ils diſent un eſcadron de gens de pied ; pour dire un Regiment, ils diſent un regime, dont il me ſemble que j'oy parler d'un regime ordonné de Monſieur Aquaquia ou Monſieur Fernel, grands Medecins.

D'autres diſent un coup d'arquebuſades, & un coup de canonnades, ce qui

est tres-improprement parlé, car le coup de canon s'appelle canonnade, & le coup d'arquebuse arquebusade. Les Italiens & les Espagnols, desquels nous avons appris & emprunté les mots, ne font telles incongruitez ; mesme je les ay veu faire à aucuns de nos gens de guerre, mais non pas bien ou bien pratiques, sinon à aucuns du plat pays, dont il me semble que toutes choses ayent leurs mots propres, & qui n'en use bien, se montre fort inexpert en l'art.

Pour retourner à nostre propos, mondit Sieur de Chastillon en cedit voyage tout du long & au retour, s'acquitta dignement & vaillamment de sa charge, ne s'y espargnant non plus que le moindre Capitaine des siens, comme il fit aux sieges & prises de Danvilliers, Montmedy, Yvoy, Chimay & autres places. Un peu aprés ce voyage mourut ce bon, loyal & grand Capitaine Mr. l'Amiral d'Annebaut, & son estat d'Amiral fut donné à Monsieur de Chastillon, & commença-t-on à l'appeller Monsieur l'Amiral de Chastillon, qui pourtant ne se defit de l'estat de Colonel, le gardant pour Monsieur d'Andelot son frere pris à Parme en une folie, luy & Monsieur de Scipion, qui estoit tousjours prisonnier dans Milan, à qui le

Roy

Roy l'avoit donné. Mondit Sieur l'Amiral portoit tître de deux estats, & les bandons se faisoient, de par Monsieur l'Amiral, Colonel de l'Infanterie Françoise, & exerça cet estat de Colonel en tous les voyages & armées que fit aprés le Roy Henry, comme aux voyages de Valenciennes, de Chambray & Renty, & tous autres, dont à ce Renty j'ay ouy dire à deux Capitaines, dont l'un est mon voisin, qui estoient simples soldats Gentils-hommes, l'un portant l'arquebuse & l'autre le corcelet, & qui estoient des choisis de mondit Sieur l'Amiral, que lors qu'il toucha à Mr. de Tavannes charger quelques Cornettes de Reistres, que Mr. de Guise luy manda de charger, Monsieur de Tavannes luy manda que dautant qu'ils estoient en lieu si resserré & estroit, qu'il ne pouvoit aller à eux qu'à la discretion de l'arquebuserie Espagnole, qui avoit bordé le bois, & qu'avant estre aux Reistres, & y en allant, il seroit tout defait & toute sa compagnie mise par terre d'arquebusades de ces arquebusiers, qu'il faloit necessairement les deloger de là, & qu'aprés il joueroit beau jeu.

Monsieur l'Amiral aussi tost mit pied à terre, & prenant mille à douze cens tant arquebusiers que corcelets, & des bons,

bons, & luy une picque au poing à la teste, donne de telle furie & asseurance avec les gens teste baissée, qu'en un rien il eut délogé & repoussé du bord du bois cette arquebuserie Espagnole, qui montoit à deux fois plus que la troupe de Monsieur l'Amiral; qui ne fit pas peu de service, car Monsieur de Tavannes là-dessus prenant le temps, chargea avec sa compagnie, dont les chevaux estoient tous bordez d'acier, qu'en un rien il eut defait ces Reistres, (j'en parle en sa vie) qui fut cause du gain total de la bataille. Mais sur tout le bel exploit de Monsieur de Guise avoit déja fait. Si je voulois raconter tous les beaux faits que mondit Sieur l'Amiral a mis à fin, il faudroit que je m'amusasse à descrire sa vie, qui seroit plus longue qu'aucune, voire que deux de celles que jamais Plutarque à escrites, tant Grecs que Latins, aussi que j'en parle ailleurs plus à plein, & cela m'amuseroit à mon entreprise.

Tant y a, que ç'a esté un tres-bon & avisé Colonel, & digne de commander à l'Infanterie, comme il a esté encore ne l'estant plus & s'en estant defait, en ces guerres tant Espagnoles que civiles, aux sieges des places pour son plaisir, en faisant l'office, dont toute l'armée s'en trouvoit tres-bien.

J'ou-

J'oubliois à dire qu'il fut le premier qui introduisit les deux Enseignes Colonnelles blanches; auparavant il n'y en avoit qu'une, desquelles au commencement furent créez de luy ses deux Lieutenants le Capitaine Boisseron & Valleron. Bien est vray que Monsieur de Tais en avoit bien deux, mais l'une demeuroit en Piedmont, & l'autre en France, ainsi que j'ay ouy dire. Or Monsieur l'Amiral ayant fait l'estat de Colonel durant toutes les guerres Espagnoles, la tréve se vint à faire entre l'Empereur & le Roy, & pour ce tous les prisonniers furent rendus, & par consequent Monsieur d'Andelot, qui avoit espousé tousjours pour prison le Chasteau de Milan, depuis qu'il fut pris à Parme, & venant en France Monsieur son frere se défit de son estat, qui le gardoit à telle intention, & le quitta à son frere par la volonté du Roy. En cela le successeur ne ceda rien en courage & vaillance à son predecesseur, fors en l'experience, qu'il n'avoit si grande, n'ayant eu le tems ny la commodité de la sçavoir, à cause de sa prison. Mais tant y a, ladite tréve ayant esté rompuë, les uns disent par le voyage de Monsieur de Guise en Italie, d'autres par Monsieur l'Amiral, pour son entreprise qu'il fit sur Doüay en Artois,

tois, & la prise & le saccagement de Lens, audit Artois aussi. Mais l'ennemy en avoit donné les premieres occasions, tant à cause de l'oppression & de la guerre qu'il faisoit au Pape Paul IV, qui avoit eu recours au Roy, comme à son bon fils aisné, & aussi pour une infinité d'autres entreprises que l'ennemy avoit en France, & mesme sur Mets, par la menée de Mr. de Savoye, & autres actes d'hostilité qu'on verra dans l'histoire de France, & force qui vivent encore, qui le pourroient tesmoigner, & que j'en parle ailleurs.

La guerre donc estant esmeuë & fort & ferme, & que le Roy Catholique vint assieger Saint-Quentin, Monsieur l'Amiral, Gouverneur pour lors en Picardie, s'y estant jetté dedans avec une extréme diligence (belle fortune & grandeur de courage!) & avec fort peu d'hommes pourtant, & principalement d'arquebuserie, dont il en eut grande faute plus que d'autres hommes, falut luy envoyer secours, ce qu'entreprit Monsieur d'Andelot; si bien que nonobstant que les ennemis fussent avertys de sa venuë, par quelques Anglois qui avoient esté avec nous, & qui ayant esté pris, pour sauver leurs vies, descouvrirent tout, & qu'ils eussent fossoyé & retranché les avenuës,

&

& mis la fleur de leur arquebuserie pour les attendre au passade, mondit Sieur d'Andelot y entra bravement; mais de deux mille qu'il avoit pris, il n'y entra que fort peu, car les uns furent tuez, les autres pris, les autres sauvez tellement quellement. Ce secours pourtant fut bien à propos & bien receu du frere, car ils s'entr'aymoient, se secouroient & s'entr'aydoient tres-bien l'un l'autre, & chacun d'eux soustint tres bien & tres-vaillamment sa bresche, qui ne fut nullement forcée de leurs costez, & furent pris en gens d'honneur & de valeur; mais dans quatre ou cinq jours Mr. d'Andelot s'evada des gens qui le tenoient prisonnier, par dessous une tente, & se sauva gentiment en France. L'entreprise & le siege de Calais vint, où Monsieur d'Andelot servit si bien de son estat, que Mr. de Guise dit alors, que pour conquerir un monde de places il ne voudroit avoir que Mr. d'Andelot & Monsieur le Mareschal de Strozze, & Monsieur d'Estrées pour l'Artillerie.

Peu de temps aprés le Roy Henry, qui estoit le meilleur Chrestien & Catholique que jamais fut Roy, ayant entendu que Mr. d'Andelot avoit tenu quelques propos absurdes de la Messe, le fit un jour appeller en sa chambre,

le

le vint interroger (on dit que ce fut par la solicitation du Cardinal de Lorraine) s'il estoit vray : il respondit qu'ouy, & qu'il aimoit mieux mourir que de jamais aller à la Messe. Dont le Roy entra en si grande colere, qu'il luy cuida donner de la dage (ce dit-on) & commanda au bon homme de Lorges, l'un des Capitaines de ses gardes, de le prendre, ce qu'il fit, & fut mené prisonnier au chasteau de Melun & là estroitement gardé, jusques à ce que Monsieur le Connestable son oncle le sortit de prison, qui le délivra.

J'ay ouy dire à aucuns soldats Espagnols, vieux mortepayes dans Milan, qui durant sa prison n'ayant eu autre exercice se mit à la lecture, & à se faire porter toutes sortes de livres, sans que les gardes les visitassent, car pour lors l'inquisition n'y étoit pas si estroite comme depuis, & que là & par là il apprit la nouvelle religion, outre qu'il en avoit senty quelque fumée estant allé en Allemagne, à la guerre des Protestans. Voilà que c'est du loisir & de l'oisiveté, tant fait-elle apprendre fort choses mauvaises, dont aprés on s'en repent! Aussi en aprend-elle de bonnes, dont on s'en trouve bien.

Or pendant que Monsieur d'Andelot estoit

estoit en prison, l'entreprise de Thionville se fit, où Monsieur de Montluc fut commandé d'exercer l'estat de Monsieur d'Andelot; vous verrés ce qu'il en dit en son livre, & comment il s'en acquitta tres-dignement, comme il n'en faut douter; & aussi au Camp d'Amiens, durant lequel la paix se traita à Sercan, & se conclud. Il ne faut demander s'il y eut de belles casseries, & s'il y eut des Capitaines & soldats malcontens: on ne retint que les compagnies qu'il faloit pour les places des frontieres, & par cette paix Monsieur d'Andelot n'eut pas temps ny loisir de faire valoir sa valeur; en quoy c'est dommage de laisser chaumer si braves gens, ny pl s ny moins que de laisser rouiller une belle, tres-claire & luisante espée.

Or la guerre civile s'estant esmeuë, & mondit Sieur d'Andelot démis & desapointé de sa charge, pour tenir partie contraire, elle fut donnée à Monsieur de Randan, qu'on trouvoit du commencement estrange, dautant qu'il avoit plus pratiqué la Cavalerie que l'Infanterie: mais en cela il montra bien qu'un galand homme est bon à tout, quand il a l'esprit & la valeur, comme avoit mondit Sieur de Randan, puisné de la maison de Rochefoucaut. On le

te-

tenoit aussi pour fort Dameret, & par trop adonné aux delices de la Cour, & pour ce qui luy seroit fort dur à partir les corvées de l'Infanterie; mais il montra bien le contraire, comme j'en parle ailleurs: car quand tout est dit, je voudrois bien sçavoir que nuit à un homme de guerre d'aymer la Cour, d'aymer les gentillesses, d'aymer les Dames & tous autres beaux plaisirs & esbatemens qui y sont.

Tant s'en faut, que je croy, & l'ay ainsi veu tenir à de plus galands, qu'il n'y a rien qui doive plus animer un homme de guerre que la Cour & les Dames. Aussi Platon souhaitoit une armée d'amoureux, pour faire de beaux exploits & conquestes de guerre, dautant qu'il n'y a chose si impossible qui ne s'execute pour l'amour de la Dame maistresse.

Aussi ay-je connu un galand Cavalier, qui disoit que si ce n'estoit les Dames, qu'il ne faisoit jamais profession d'honneur & valeur. Et quoy, tant de beaux combats & duëls, qui se sont faits depuis vingt ans en nos Cours, par des Bussys, des Quielus, Maugirons, Riverols, Maignelez, Entragues, Grillons, Chanvalons, & une infinité d'autres vaillans jeunes hommes, pourquoy ce sont-ils faits sinon pour l'amour des Da-

Dames ? Ah ! que depuis ce temps-là ils ont bien fait perdre l'opinion aux gens de guerre, que ceux qui demeuroient à la Cour n'estoient que de petits mignons mols & effeminez, & qu'ils n'eussent sceu, par maniere de dire, faire trencher leurs espées.

Quant à moy, je puis dire que j'ay veu ces gens de guerre, quand ils voyoient un Courtisan, ils le blasmoient à toute outrance. Ah ! disoient-ils, ce sont des mignons de Cour, des mignons de couchette ; des pinpans, des douillets, des frisez, des fardez, de beaux visages, que sçauroient-ils faire ? Ce n'est pas leur mestier que d'aller à la guerre, ils sont trop delicats, ils craignent trop les coups. Ils ont veu depuis le contraire, ce sont ceux qui se sont battus si bravement en combats singuliers, & les ont mis si bravement en usage, ce sont ceux qui à la guerre ont esté les premiers aux assauts, aux batailles & aux escarmouches, & que s'il y avoit deux coups à recevoir ou à donner, ils en vouloient avoir un pour eux & mettoient la poussiere ou la fange à ces vieux Capitaines qui causoient tant.

Voilà comment aujourd'huy les gens de Cour se sont fait remarquer tres-braves & vaillants, & certes plus que le temps

temps passé, Je le sçay. A propos de Monsieur de Randan, estant à Mets un Cavalier de Dom Louys d'Avila, Colonel de la Cavalerie de l'Empereur, se presenta & demanda à tirer un coup de lance pour l'amour de sa Dame. Monsieur de Randan le prit aussi-tost au mot, par le congé de son General, & s'estant mis sur les rangs, fust ou pour l'amour de sa maistresse qu'il espousa depuis, ou pour l'amour de quelque autre bien grande, car il n'en estoit point dépourveu, jousta si furieusement & dextrément qu'il en porta son ennemy par terre à demy mort, & retourna tout victorieux & glorieux dans la ville, ayant fait & apporté beaucoup d'honneur à luy & à sa patrie, & dont chacun le loüa & en estima extrémement, & non sans cause.

J'ay ouy dire qu'à ce siege de Mets le Seigneur de Soubernon, autrement Lysthene, un jour en une sortie se remarqua bien fort, pour avoir pris un arquebuse, & estre allé à l'escarmouche en simple soldat & arquebusier. Il en fut loüé extrémement, & c'est ce que je dis que le temps passé les jeunes gens de Cour, qui faisoient de tels coups extraordinaires, estoient excellemment loüez comme gens rares: mais qu'eust-on dit de nous autres, une infinité que nous

nous

nous ſommes veus, qui allant à Malte portions la ſimple arquebuſe & le fourniment, & là & ailleurs en pluſieurs infinis endroits faiſions actes & factions de ſimples ſoldats? Nous faiſions remarque & acquerions grande gloire à tirer l'arquebuſade, aux eſcarmouches & autres combats à beaux pieds, ſans pardonner à nos vies, ny les eſpargner non plus que le moindre ſoldat des bandes: & s'il faloit endurer la peine & la fatigue de la faim, de la ſoif, des pluyes, des coups & bleſſures & autres peines, nous les endurions fort à l'aiſe, tout ainſi que l'on voit un noble cheval d'Eſpagne partir mieux & faire mieux ſa corvée qu'un gros rouſſin d'Allemagne, car c'eſt le cœur qui ſupporte tout.

Ma foy, j'ay veu des Courtiſans les endurer auſſi-bien ou mieux ſupporter que les plus robuſtes rurals ſoldats de l'armée, & tout pour ce beau point d'honneur & d'amour. Auſſi quand il marche devant l'homme rien ne luy eſt impoſſible. Auquel propos je dis que Monſieur de Randan, bien qu'on le tinſt du naturel que j'ay dit, il montra par ſes actes qu'il eſtoit à tout mal tres-invincible. Luy eſtant Colonel au ſiege de Bourges, il eut une tres grande arquebuſade dans la teſte, ſi bien qu'il le falut

lut treſpaner, dont il en porta les tourmens fort patiemment, & n'en eſtant pas trop bien guery, il ne laiſſa de ſe faire porter dans une litiere, accompagnant l'armée & ſon Infanterie, marchant par les champs (tant d'ardeur avoit-il de s'acquitter de ſa charge dignement!) ſans aucun reſpect de mal, car je le vis au ſiege de Roüen: ſurquoy il eſtoit tres-digne de loüange; car & combien y en a-t-il que s'ils euſſent eu un tel coup & ſenty un tel mal, qui ſe fuſſent bien toſt retirés de l'armée, & euſſent eſté bien aiſes de prendre ce bon & petit ſujet pour ſe retirer ou dans un Paris parmy les Dames, ou en leurs maiſons avec leurs femmes, feindre plus grand mal qu'ils n'avoient, & là ſe donner du bon temps, & allonger la douleur de leur bleſſure par feinte, plus embeguinez & coiffez & couverts d'eſcharpes, pour s'exempter des corvées tout du reſte de la guerre. Je vis alors pluſieurs tenir ce propos ſur mondit Sieur de Randan, qui à demy guery ſe rendit au ſiege de Rouën, & là fut ſa fin, car à l'aſſaut du fort de Sainte Catherine, que nous priſmes, y eſtant allé des premiers & monté ſur le haut du rampart, comme vray & franc Colonel, il fut porté par terre & fut jetté ſur luy un artifice

fice à feu, qui luy gasta & brusla les jambes jusques aux os, si bien qu'au bout de quelques jours il mourut, pour s'y estre mis la gangrene, qu'on ne peut jamais oster.

Que c'est que les accidens humains! L'une des belles beautez (car il estoit beau & agreable en tout) que ce Seigneur avoit, estoit ses jambes, qu'il avoit des plus belles, & par là le mal le saisit & les luy gasta & les fit mourir, comme luy-mesme le disoit, ainsi qu'on le pensoit, & qu'elles estoient bien dissemblables à celles qu'il avoit il n'y avoit pas un mois.

Pour fin, il mourut non seulement regretté de ses fantassins, mais de tous ceux de l'armée, & sur tout de feu Monsieur de Guise, à qui j'ouïs dire qu'il s'en alloit un aussi digne homme de pied, comme il avoit esté bon gendarme & bon chevau-leger. Ses obseques furent celebrées dans Roüen tres-honorablement, Mr. de Guise accompagnant le corps les larmes aux yeux, & tous ceux de l'armée. Il en fut fait une tombeau en parole Latine à l'antique, par le Sieur Cortron d'Angoumis les Chasteauneuf, tres-docte & sçavant personnage, que Monsieur de Guise luy commanda de faire, car je le vis. Ce Seigneur a-

vec sa vaillance avoit toutes les belles parties que peut avoir un Seigneur parfait: il estoit beau, de bonne grace & bien venu parmy les Dames, avoit la voix tres-belle, joüoit bien des instrumens, & sur tout du luth & de la guitharre rencontroit tres-bien en tous ses discours & mieux que Seigneur de la Cour, & ne déplaise à feu Monsieur le Comte de la Roche son frere, qui disoit des mieux. Entre cent mille bons mots, que le Seigneur de Randan a dits, fut un qu'ainsi qu'il rencontra un jour un trompette, qui estoit à Mr. de Guimenay, tres-grand Sieur de Bretagne & Anjou, lequel dit Seigneur estoit aveugle dés son berceau, à cause de la petite verole, Monsieur de Randan luy demanda, A qui estes-vous, trompette? Je suis à Monsieur de Guimenay, respondit l'autre. A quoy repliqua Monsieur de Randan, Je n'avois jamais ouï dire qu'un aveugle eust des trompettes, ouy bien une vieille, voilà donques le premier du monde.

Un autre mot qu'il dit fut encore meilleur, au camp d'Amiens, du Regne du Roy Henry II. feu Monsieur de Bueil, bastard du Comte de Sancerre, gentil Cavalier, eut une compagnie de chevaux legers, & pour la faire son pere luy don-

donna une foreſt des ſiennes, pour l'abattre, la vendre & en faire de l'argent & en dreſſer ſa compagnie, ſi bien qu'il la fit tres-belle, & en fit faire toutes ſes lances peintes & teintes en noir, & parut ainſi au camp, & dautant que ledit Bueil avoit repreſentation d'eſtre bizarre, pluſieurs allerent confirmer par cette façon de lances noires, & dire qu'il eſtoit bien bizarre, & le publierent ainſi parmy le camp.

Monſieur de Randan alla rencontrer tout au contre rebours; Je ne ſçay pas, dit-il, quelle bizarrerie vous trouvez là entre vous autres, car ſi les lances ſont ainſi noires, c'eſt qu'elles portent le dueil des bois & arbres leurs grands-peres, ayeuls & peres, qui ont eſté abattus & morts pour elles, & pour les mettre au monde il eſt bien raiſon qu'en quelques choſes elles montrent la ſignifiance de leur triſteſſe par leur teinture noire & bizarrerie.

En quoy par ce beau mot cette bizarrerie fut convertie tout autrement qu'on ne penſoit.

Mr. DE MARTIGUES.

Luy donques eſtant mort, Monſieur de Martigues eut ſa place, & fut en-

d'estre un tres-brave Colonel & fort vaillant ; aussi avoit-il de fort bons & braves Capitaines, comme le jeune Sipiere, qui fut tüé, frere à ce brave Monsieur de Sipiere, dont la race en est tres-bonne, & les greffes en doivent être soigneusement gardées en France, comme de bons fruits en un jardin.

Il y avoit aussi le Capitaine là Chaussée, qui fut tüé, le Capitaine Lagot, dont nous avons parlé cy-devant, le Capitaine Cabannes, que nous avons veu depuis un tres-bon & sage Capitaine parmy nos bandes, le Capitaine Favas, le Capitaine Sainte Marie, Cossains, n'ayant point de compagnie, mais des Capitaines entretenus de Mr. de Martigues, le Capitaine Saint-Jean de Dauphiné, depuis Escuyer de Monsieur & puis de nostre Roy, & une infinité de plusieurs autres bons Capitaines, que je n'aurois jamais fait de les décrire.

Pour fin, ce siege fut levé par l'Ambassade de Monsieur de Randan, dont je viens de parler, qui fut envoyé par le Roy François II. en Angleterre, où il montra qu'il estoit Seigneur tres-universel & pour la paix & pour la guerre, ayant adjoint avec luy Monsieur l'Evesque de Valance, frere de Monsieur de Montluc, un tres-grand & habile Prelat,

 qui

qui y estoit allé un peu devant. Eux deux firent une paix, appaiserent le tout & délivrerent de ce siege long & fascheux nos gens, qui estoient à l'extremité de toutes commoditez, fors du bon courage, car ils en avoient prou. Dedans y estoit General pour le Roy ce venerable vieillard & grand Capitaine le bon homme Monsieur de la Brosse, âgé de soixante & quinze ans, vieil registre de guerre, de qui la valeur, la sage conduite & asseurée contenance servit fort en ce siege. J'en parle ailleurs.

Il y avoit aussi Monsieur l'Evesque d'Amiens & Cardinal de Sens, de la maison de Pelleve, race tres-illustre & ancienne, qui avoit esté envoyé Legat par de-là; mais il y trouva tout revolté contre la Religion Catholique, de sorte qu'il n'eut pas grand moyen d'exercer sa sainte Legation, & falut qu'il retournast son glaive spirituel en temporel, pour s'en defendre: à quoy il ne faillit, car estant sorty de bons & illustres progeniteurs, il n'y derogea point & y servit bien; aussi estoit ce un homme fort versé aux affaires & creature de ce grand Cardinal de Lorraine: bref il fut bien de besoin à cette place d'avoir esté bien pourveüe de toutes sortes de gens & de bon cœur, aussi a bien assailly bien defendu.

Voilà

Voilà donc le tout bin appaisé & nos gens bien retournés en France victorieux & tres-glorieux.

Monsieur de Martigues pourtant estoit arrivé à Paris avec force Gentilshommes & Capitaines des siens, ne fust sans un petit accident de fortune qui luy arriva, dont il n'y avoit aucune raison qu'elle luy fit ce trait sur le coup de sa gloire ; car ainsi qu'il estoit en son logis qu'il disnoit, & n'attendoit que les chevaux de poste pour aller trouver le Roy à Fontainebleau & luy faire la reverence, on luy vint dire que les sergens avoient pris un de ses Capitaines & l'emmenoient prisonnier au petit Chastelet. Luy aussi prompt du pied que de la main, sort de table, part & court, & ses gens aprés luy, & atrappent les sergens, les estrille un petit & recout d'entre leurs mains son Capitaine & retourne en son logis ; dont la Cour de Parlement en ayant eu des nouvelles fut fort esmeüe, & soudain fait sa forme de justice en cela accoustumée, si bien qu'il falut que mondit Sieur de Martigues fust arresté en son logis, lequel il eut par arrest.

Soudain Monsieur de Martigues envoya un courier au Roy, pour luy porter des nouvelles de tout, dont sa Majesté & toute sa Cour en fut fort troublée,

car il estoit fort aymé, & n'attendoit-on que sa venuë d'heure à autre.

La Reyne en fut fort fachée, pour voir ainsi traitter un tel Seigneur, qui ne faisoit que venir combattre si heuresement & vaillamment pour elle, & son Royaume & son Estat.

Messieurs ses oncles, Mr. de Guise & Mr. le Cardinal, de mesme en estoient fort dépitez, à cause de ce grand service fait à la Reyne leur niepce.

Pour fin, il ne falut pas grande faveur ny solicitation pour le jetter hors cette peine. Si-vis-je Monsieur de Guise fort en colere, & dit qu'il voudroit avoir donné beaucoup & que Mr. de Martigues ne se fust point brouillé en cela, par le grand tort qu'il avoit fait à la justice, car il en estoit tres-grand observateur, & Monsieur le Cardinal son frere en disoit de mesme.

La Reyne & d'autres grandes Dames, que je sçay, qui en faisoient la contestation en un souper (car je le vis & y étois) disoient qu'il n'y avoit droit ny raison que la justice fust si impudente & aveuglée, que sans aucun esgard à un tel service signalé de Mr. de Martigues & de ses gens, fait au Roy, d'aller prendre ainsi si inconsiderément & si tost, sans leur donner loisir de se remettre à leurs

leurs bourses, & respirer de la grande fatigue d'un si long siege, ny sans avoir fait au moins la revrence à son Roy, venir faire prisonniers telles gens à l'appetit d'un crediteur importun, qui plustost devoit estre mis en prison.

Pour fin, le Roy y envoya soudain & dépescha l'un de ses Capitaines des gardes, avec tres-ample commission. Je ne sçaurois dire bonnement qui eut cette charge des quatre qu'ils estoient, c'est à sçavoir Mr. de Chavigny, Brezé, l'Orges & le Seneschal d'Angoumois..

Il me semble que ce fut Mr. de Brezé, il est encore vivant, il s'en peut ressouvenir. Estant donc à Paris il fait sa charge si habilement & si sagement, qu'il sortit mondit Sieur de Martigues de telle peine; mais pour enteriner telle grace, si falut-il pourtant qu'il passast le guichet, & disoit-on que s'il n'eust esté du calibre de la grande maison qu'il estoit, & le remarquable service qu'il venoit de faire au Roy son Maistre & à la Reyne sa Maistresse, il eust esté en peine, & les choses ne s'y fussent passées si doucement comme elles passerent.

Cela fait il vint à la Cour, aussi bien venu du Roy, des Reynes, des Dames & de tout le monde, que j'aye jamais veu Grand venir d'un voyage.

Vous voyés pourtant que c'est que de la justice, & comme le temps passé on luy portoit honneur & reverence, car quiconque l'offensoit,elle n'avoit esgard aux maisons, ny aux races, ny aux services du Roy, ny á chose quelconque; mais le Baron de la Garde, qui avoit fait à la France tant de remarquables services, & en Levant & en France, fait trembler toute l'Espagne & l'Italie pour son Roy, sous les bannieres & galeres du Turc, ausquelles il commandoit aussi absolument comme aux siennes, pour avoir mal versé & un peu inconsiderément en Provence, contre ceux de Merindol & Cabrieres, encore qu'ils fussent heretiques, fut mis en prison, & y demeura trois ans entiers, sibien que luy-mesme disoit en riant, qu'il avoit fait son cours en Philosophie, & estoit prest à passer Maistre és arts.

Ferdinand de Gonsague estant Vice-Roy en Sicile, & ayant appaisé les soldats Espagnols amutinez, & qui faisoient mille maux, & composé avec eux sous certaines conditions, les fit preparer tous à mourir, fust par l'espée, fust par la corde & par eau, & aucuns par bannissement; neantmoins le Conseil d'Espagne luy en fit donner un aujournement personnel, & se mit à luy faire son pro-

procez, & sans l'Empereur, qui avoit grandement affaire d'un si grand Capitaine pour son service, tous vouloient passer plus outre & luy vouloient donner sentence de mort, encore que les soldats, qui montoient à plus de douze cens, eussent bien merité tel chastiment par leurs mauvais deportemens & insolences. Toutesfois la justice d'Espagne voulut connoistre sur luy de cela. J'en mettrois icy volontiers le plaidoyé qui en fut fait, que j'ay veu tant d'un costé que d'autre, mais cela seroit trop long, j'en parle ailleurs.

Voilà que c'est de la justice, laquelle a pouvoir sur les plus grands, & s'ils l'offensent les punit griévément. J'en allegue rois une infinité d'exemples, tant des nostres qu'estrangers, mais je les remets en autre discours, que possible je feray sur le sujet aprés, afin que grands & petits prennent leur modelle à la reverer & craindre, contre l'opinion de ce grand Capitaine Monsieur le Mareschal de Biron, mais pourtant il n'y estoit si exact en tout comme il faisoit semblant, car il estoit tres grand justicier & fort respectueux à la justice, mais ce que j'en veux dire ce n'est que pour rire.

Luy donc ayant donné charge un jour à un Capitaine d'aller ruïner & mettre

une maison par terre & tout bas, durant ces guerres dernieres, le Capitaine luy respondit qu'il y iroit volontiers, mais qu'il luy en donnast le commandement & un adieu & escrit signé de sa main, de peur de n'estre un jour recherché. Ah! mort Dieu, luy repliqua-t-il, estes vous de ces gens qui craignés tant la justice? Je vous casse, jamais vous ne me servirez, car tout homme de guerre, qui craint une plume, craint bien une espée. Possible eust-il dit le mot plustost que pensé.

Si ay-je veu pourtant de bonnes espées craindre la justice.

Il me souvient qu'à la sedition d'Amboise le Capitaine Maserets, l'un des principaux conjurez, & qui avoit esté en Piedmont des plus grands galants Capitaines, ainsi qu'on le menoit d'une chambre, où estoit Antulaire, Maistre des Requestes, & autres Commissaires pour l'ouïr, & que deux archers le tournoient en la prison, ils ne vouloient qu'il s'amusast à la basse-cœur, & le pressoient d'aller; il leur dit, Tout beau, Messieurs, pleust à Dieu que je ne craignisse pas plus les robes longues, que je viens de laisser, & leurs plumes, que vos halébardes si nous estions ailleurs.

Ils luy respondirent, Quand nous en
se-

ferions là, si nous vous ferions la moitié de la peur, Mais il leur repliqua en son cap de Dieu, Ouy, & je vous en ferois l'autre moitié, mais ces bonnets carrez me la font toute entiere, & je ne leur en puis faire pour un quart. Si faut-il pourtant y prendre garde, car pour trop peu craindre cette justice, l'on s'en trouve bien souvent mal. Sur quoy je feray ce petit conte seulement, & puis plus.

Dernierement à Rome (que cent personnes l'ont veu & me l'ont dit) le Pape Sixte, dit Montalto, a exercé & introduit une telle justice de son tems en toute l'Italie, que jamais aucuns de ses predecesseurs n'ont sceu faire, ce qui luy a esté un tres grand honneur, car de bandoliers, de massacreurs & assassins, il n'en faloit plus parler, & mesme quiconque tüoit à Rome, & mesme tiroit un peu de sang, il estoit aussi-tost executé.

Par cas estoit venu à Rome le grand Theologal d'Espagne, homme de tres-grand renom & de grande authorité, & fort reveré tant en Espagne comme à Rome, & aymé aussi fort de sa Sainteté; il avoit avec luy un sien neveu bravasche Espagnol, & qui n'en devoit rien à d'autres de sa nation.

Un jour en une presse, ainsi que le

Pape

Pape passoit, il vint à estre poussé fort rudement d'un Suisse de sa garde avec sa hallebarde, tant du plat que du bois. Cettuy-cy n'ayant pas accoustumé telles caresses en son pays, le digera fort mal dans son cœur, toutefois passa par le bon gré mal gré, & non sans en couvert la vengeance, dont à toute heure en espioit l'occasion, qui fut telle qu'un jour estant à la Messe à Saint-Pierre, il vit son homme le Suisse à genoux, qui oyoit la Messe fort attentivement. Derriere ce Suisse par cas fortuït venoit d'arriver un pelerin, aussi tout frais, qui s'estoit mis aussi à genoux pour faire sa devotion.

L'Espagnol considerant le baston du pelerin, & qu'il estoit bon & propre pour faire son coup, pensez qu'il estoit de bon bois de cormier, comme le baston de la croix de frere Jean dans Rabelais, de sang froid il prend ledit bourdon d'entre les mains dudit pelerin, qui le luy lascha fort aisément, pensant qu'il n'en deust faire mal, & puis le haussant de toute sa force donna un coup ou deux sur la teste du Suisse, qui estoit tout découvert, & le porta par terre à demy mort, & luy fit pisser le sang; & puis le coup fait rendit de sang froid le bourdon audit pelerin, avec le petit

re-

remerciement pensés, & cuidant sortir soudain & fuïr tout scandale, il fut pris. Le Pape, avant que boire & manger, le fit pendre haut & court devant ses yeux, en la place Saint-Pierre, quelque humble supplication que luy sceust faire le Theologal pour son neveu, qui luy estoit unique, ny aussi l'Ambassadeur d'Espagne, ny tous les Cardinaux Espagnols.

Encore dit-on qu'il dit audit Theologal, que s'il en avoit autant fait, il le feroit aussi-bien pendre comme son neveu. Ainsi finit le pauvre Espagnol, au grand regret, dépit & deshonneur des autres Espagnols qui estoient dans Rome. Certes aussi la faute estoit tres-grande, je n'en diray plus.

Pour sortir donc hors de ma digression, & rentrer dans mon premier propos, Monsieur de Martigues estant fait Colonel à Roüen (car nous avions déja pris la place,) le Roy & son armée vinrent à Paris, que Mr. le Prince, ayant accueilly ses Reistres, vint assieger, & pour leur bien venuë vinrent dresser une tres belle escarmouche, tant de pied que de cheval, sur nos gens, qui les receurent de mesme.

Il est bien vray qu'il y eut quelques gendarmes des nostres qui firent tres-

mal,

mal, & prirent la fuite fort vilainement: sur quoy Monsieur de Guise y arriva, qui asseura le tout, & sans sa venuë il y eust eu un grand desordre. Il estoit monté sur son Moret, un genet de Naples dès meilleurs du monde, qui avec quelque cinquante Gentils-hommes donna & arresta sur le cul la furie des forces de l'ennemy, conduites par Monsieur de Genlis, tres-brave & hazardeux, & cria par deux fois fort haut, ah! gendarmes de France, prenez la quenouille & laissez la lance. Tout le monde disoit que sans la presence de Monsieur de Guise (& nous le voyions bien à l'œil) l'ennemy alloit fondre vers Saint-Victor ou vers Saint-Germain. Et de fait, s'ils y eussent fondu dés le commencement, ils eussent fait un grand eschec, & y fussent entrez fort aisément & infailliblement y eussent fait du ravage, car lesdits fauxbourgs n'estoient encore retranchez, & n'y avoit encore que ceux de Saint-Marceau, Saint-Jaques & Saint-Michel, où il fit tres-beau voir en bataille nos Suisses, conduits par le bon homme Colonel Furly, ensemble nostre infanterie Françoise, menée par leur Colonel Monsieur de Martigues, qui ce jour fit tres-bien & ordonna son Infanterie & la sceut tres bien & sage-

ment

ment départir où il faloit, & ne faut douter que l'amusement que leur fit nostre Infanterie par leurs escarmouches, & par un moulin à vent fait de pierre, qui est à la porte Saint-Jaques, où Monsieur de Martigues avoit mis une centaine de bons arquebusiers, qui firent rage n'arrestassent ceux de Monsieur de Grammont, qui venoient droit à nos tranchées la tête baissée, mais ils trouvérent là à qui parler.

J'ouïs Monsieur de Guise louër fort le soir Monsieur de Martigues d'avoir tres-bien fait ce jour là, & qu'il pensoit qu'il fust plus vaillant & hazardeux que sage Colonel & prevoyant, mais qu'il estoit les deux & qu'un jour il seroit un grand Capitaine.

Le siege de Paris s'osta, & aprés on donna la bataille de Dreux, où mondit Seigneur de Martigues fit tres-bien & dignement sa charge de Colonel, estant à la teste de ses gens avec une belle & asseurée façon, ainsi que son devoir estoit tel. Toutefois en cette bataille nostre Infanterie de l'avant-garde ne rendit grand combat, pour n'avoir esté trop assaillie ny avoir assailly, car Monsieur de Guise avec sa troupe de Cavalerie defit quasi toute celle de l'ennemy, je dis Françoise.

Quand

Quant aux Lansquenets, ils ne rendirent pas aussi grand combat, mais sur le soir qu'on pensoit à quatre heures avoir tous fait & achevé, l'on apperceut cinq ou six cens chevaux sortir d'un côté du bois, bien serrez & resolus pour retourner encore au combat, & dit-on que c'estoit Monsieur de la Nouë & Avaret, qui les avoient ralliez.

Monsieur de Guise les alla aussi-tost bravement recevoir, mais il étoit besoin d'avoir de l'arquebuserie, là où certes Mr. de Martigues usa d'une tres-belle diligence & fit un trait d'un fort bon Capitaine, car à point il arriva, conduite par Monsieur de Goüas, dont Monsieur de Guise les en loüa fort.

Quelques mois aprés cette bataille on alla assieger Orleans, où Mr. de Martigues conduisit & ordonna son Infanterie, qui fit tres-bien à la prise de Portereau, & en une infinité d'autres endroits.

Ce Seigneur a fait amples preuves de ses proüesses, & mesme quand il chargea Mr. d'Andelot, qui estoit beaucoup plus fort que luy, au passage de la riviere de Loire.

Mr. de Guise estant mort à ce maudit siege, & la paix faite, il falut par les articles que chacun rentrast en ses estats, charges & dignitez, parquoy ce fut à Mr.

Mr. de Martigues à se defaire de celle de Colonel ; ce qui lui estoit grief, car tous les Capitaines l'aimoient fort & le prioient de ne se demettre & defaire ; mais il falut qu'il passast par là, car le Roy & la Reyne mere le voulurent ainsi, que Monsieur d'Andelot, qui n'estoit pas homme endurant, pressoit fort, qui estoit venu à la Cour à Saint Germain pour cela.

Sur quoi il me souvient que ce jour là il s'en démit & prit une casaque de livrée d'un de ses gendarmes, & se promena ainsi habillé par la Cour, sales & chambres du Roy & de la Reyne, & quand leurs Majestez luy demanderent pourquoy il s'estoit ainsi habillé de cette casaque, il leur respondit, que puis qu'il n'estoit plus homme de pied ny fantassin, il ne se vouloit plus habiller ny en homme de pied ny en fantassin, mais en gendarme, puis qu'il ne lui restoit autre état que Capitaine de gendarmes; dont le Roy & la Reyne & toute la Cour en rirent fort, le voyant ainsi habillé, & qu'il avoit tres-bonne grace en toutes ses actions : car il avoit eu la moitié de la compagnie de Mr. le Mareschal de Termes, & Mr. des Cars, favory du Roy de Navarre, en avoit eu l'autre, & Mr. de Bellegarde, son neveu, & qui en estoit Lieutenant, n'avoit rien

rien eu, & quitta tout par dépit, s'en sentant digne de quelque part.

Monsieur de Massez, qui estoit Enseigne, fut Lieutenant de Descars, qu'on tenoit pour estre l'un des plus vieux gendarmes & homme de bien qui fut en France, ainsi le nommoit-on.

Monsieur de Boisjourdan, qui estoit Guidon, fut Lieutenant de Monsieur de Martigues.

Voilà comment il quitta son office de Colonel; lequel à cette fois audit Saint Germain avoit grande envie de se battre contre Monsieur d'Andelot, & en départir le gasteau à coups d'espée. Il ne faut point douter que Monsieur d'Andelot ne l'eut bien pris au mot, car il estoit tres-vaillant & haut à la main, encore qu'il battist froid, & ne dit aucun mot de ce qu'il voyoit là faire à Monsieur de Martigues, qui estoit fougueux & battoit chaud; mais le Roy avoit défendu sur la vie qu'il ne passast outre, & qu'il se comportast modestement, car on craignoit fort une seconde revolte des Huguenots, qui eussent esté aises à la faire, car ils se tenoient fort fiers & les mains leur demangeoient.

Monsieur de Martigues fut sage & obeïssant à son Roy.

Au

Au bout de quelque temps Monſieur d'Eſtampes, ſon oncle, mourut, & le Gouvernement qu'il tenoit de Bretagne luy fut donné, qu'il exerça ſi bien & ſi ſagement, qu'il en acquit tres-grande gloire, & ſe fit fort aymer à la Nobleſſe de là, ſi bien qu'on luy donna cette reputation, d'avoir eu le credit de l'avoir fait ſortir hors de ſon païs & de l'avoir menée ou bon luy ſembloit & appaiſée, ce que Gouverneur de long temps n'avoit fait ny ſceu faire. Auſſi la menoit-il au combat bravement, luy tousjours à la teſte & des premiers, comme il fit au paſſage de la riviere de Loire, où il chargea Monſieur d'Andelot & ſes troupes, & en defit aucunes, encore qu'elles fuſſent bien plus grand que les ſiennes, car toutes les forces de de-là Loire y eſtoient toutes aſſemblées pour venir joindre le Prince & paſſer. Les hiſtoires en parlent aſſez ſans que j'en parle.

De-là il les mena à la defaite des Provençaux, à la bataille da Jarnac & Moncontour, & puis vint mourir au ſiege de Saint Jean, où il fut tué, qui fut un tres-grand dommage pour la France, car il luy eſtoit tres-fidele, & l'euſt bien ſervie depuis à ſon beſoin.

Si je voulois conter par menu toutes ſes prouëſſes, il m'en faudroit faire un

livre

livre entier, mais je m'en deporte pour la longueur qu'il m'en donneroit, & aussi que ceux qui me connoissent & ma race; en le loüant par trop, ne disant pourtant que la verité, me pourroient rejetter pour suspect, dautant que je lui estois fort proche, car son grand-pere le Comte de Pontievre & mon grand-pere Messire André de Vivonne, Seneschal de Poitou & Seigneur de la Chastaigneraye, estoient cousins germains, ensemble Claude de Pontievre, cousine germaine, Duchesse de Savoye, de laquelle sont sortis & issus, depuis soixante & quinze ou quatre vingts ans, les Ducs de Savoye qui ont été, ausquels j'ay eu cet honneur d'appartenir, comme aussi aux Ducs de Nemours: mais pour cela je n'en ay pas mis plus grand pot au feu, comme on dit en commun proverbe, pour n'avoir eu d'eux aucun appuy ny de fortune, mais de moy-même me suis poussé comme j'ay peu à acquerir les faveurs & graces de mes Roys, & quelque peu d'honneur parmy le monde.

Pour en parler en vray, ces grands Princes & Seigneur, quand ils se voyent en leur grandeur ils deviennent si glorieux, qu'ils méprisent & leurs parens & leurs amys & leurs serviteurs; ausquels je leur disois volontiers ce que dit feu mon grand-

grand-pere le Seneſchal de Poitou à feu Madame la Regente, laquelle eſtant ſimple Comteſſe d'Angouleſme, ne l'appelloit jamais que ſon couſin & ſon bon couſin, ce n'eſtoit autre choſe que mon couſin, mon voiſin, & que ſi elle eſtoit Reyne de France qu'elle ſe reſſentiroit grandement de ſes faveurs & revanches de plaiſirs qu'elle recevoit ordinairement de luy à la Cour, car alors elle n'étoit point ſi grande qu'elle ne fuſt fort aiſe d'employer mondit grand-pere & d'en tirer quelque plaiſir à la Cour, ayant cet heur d'eſtre ſur tout aymé du Roy Charles VIII. du Roy Louys XII. & de la Reyne Anne, qui luy faiſoit cet honneur de l'appeller ordinairement ſon couſin, & eſtoit tres-bien en ſa grace, mais je dis des mieux.

Cette Madame la Regente donc eſtant venuë en ſa grande hauteur, & ſon fils Roy, ce fut elle qui changea du tout & fit de la froide bien fort & de la refuſante un jour audit Sieur Seneſchal de quelque choſe dont il l'employa, à laquelle mon grand-pere reſpondit, Et bien donc, Madame, c'eſtoit ce que vous me promettiez eſtant en voſtre petite Comté, vous ne m'avez pas trompé, car le naturel de vous autres Princes & Princeſſes eſt, quand vous venez à une grandeur plus

plus grande que n'avez jamais esperé, vous ne faites jamais plus de cas de ceux qui vous ont jamais aymé & fait service; mais j'auray raison de vous à la valée de Josaphat, où se doit tenir le jugement, & la n'estant alors assise plus haute que moy, & que nous serons esgaux, je vous en sçauray que dire. Tel est le naturel des Grands, ausquels pour les braver il faut dire comme l'Espagnol, *Soy Hidalgo come el Rey, dineros menos*, je suis Gentil-homme comme le Roy, il est vray que je n'ay pas tant d'escus, *y que se vagan à todos los diabolos*, & qu'ils aillent à tous les diables avec leurs escus.

Je les envoye tous aux enfers de nostre Maistre Rabelais, où il les fait si pauvres & malotrus haires, que l'on en aura la raison là bas; ainsi qu'un de par le monde disoit, que s'il y descendoit jamais, il leur donneroit tous les jours cent nazardes pour une miette de pain.

Quand tout est dit, si nous autres nous entendions bien, tous ces Grands nous rechercheroient plus que nous ne les rechercherions, car ils ne se sçauroient passer de nous: ce sont nous autres qui faisons les Cours des Grands, & emplissons leurs armées, leurs sales & chambres de nos compagnies & presen-

ces,

ces, ſans leſquelles que feroient-ils? Mais nous ne nous pouvons garder de les ſuivre, tant nous ſommes fats & ambitieux, dont aucuns ſe trouvent tres-bien & les autres tres-mal.

J'en ferois un tres-beau & long diſcours ſi je voulois, ſans emprunter d'autres exemples que des noſtres.

Pour retourner à cette heure d'où je ſuis ſorty, Mr. de Martigues defait de cet eſtat de Colonel, Monſieur d'Andelot le reprit à Saint-Germain en Laye, comme j'ay dit; qu'il luy fut commandé par le Roy de s'appreſter & de tenir ſes compagnies preſtes pour aller au ſiege du Havre, que les Anglois tenoient, & ne le vouloient rendre, pour l'avoir tres-bien acheté, diſoient-ils, de Meſſieurs de Vidaſme, de Maligny, & de Beauvais la Node. A ce ſiege chacun y alla ſuivant le Roy & la Reyne Mere, qui y allerent en perſonne & montrerent le chemin à Meſſieurs les Princes & Monſieur le Conneſtable, & Monſieur le Prince de Condé amena beaucoup de ſa Nobleſſe Huguenotte, qui ne s'y eſpargna non plus que les autres.

Monſieur l'Amiral n'y alla point, & s'excuſa ſur quelques raiſons, mais la principale, qu'il ne dit pas, eſtoit qu'il ne vouloit déplaire à la Reyne d'An-

gleterre, de laquelle il avoit tiré plaisir & faveur & quelque argent pour la guerre, mais non tant qu'on diroit bien.

Monsieur d'Andelot n'y alla non plus, & s'excusa sur quelques reliques de la fievre quarte, qu'il avoit apportée d'Allemagne quelque temps avant, lors qu'il amena le Mareschal d'Aix avec ses Reistres, & l'avoit tousjours gardée ou peu ou prou, & mesme le jour de la bataille de Dreux estoit le jour de son accez, & le passa ainsi, son cheval luy servant de lit, & ne laissant pour cela de faire tout devoir & acte ce jour-là de bon Colonel, fors qu'il ne tint point le rang & ne se mit à pied, car il estoit si foible qu'il ne se pouvoit soustenir, mais il commandoit a cheval & alloit de bataillon en bataillon, de rang en rang, disant & monstrant ce qu'il faloit faire, mais ils ne le creurent pas & firent tres-mal.

Il demeura aussi assiegé dans Orleans, là où il ne pardonnoit à aucune faction qu'il ne s'y trouvest, tout febricitant qu'il estoit, si bien qu'un jour luy estant tiré une grande arquebusade, ainsi qu'il estoit sur le pont pour ordonner quelque chose, elle luy donna dans la rondelle, qui ne perça pas pour estre à l'épreuve, mais luy pour estre fort foible tomba par terre; mais aussi-tost on le vit reveler

par

par plusieurs, dont Monsieur de Guise & autres comme luy presumerent que c'étoit Mr. d'Andelot qui estoit mort; & parce qu'on disoit que Mr. de Strozze avoit fait le coup, je vis Monsieur de Guise luy dire, Strozze, envoyez-moy à cette heure demander vostre grace, car vous venez du tüer Monsieur d'Andelot, & de plus s'il est mort il est mort le meilleur homme des leurs.

Or donc Monsieur d'Andelot se fondant sur son dit reliqua de fievre, ou plutost du peu de volonté qu'il avoit de ne faire la guerre à l'Anglois, comme son frere, n'alla point à ce siege.

Tant y a pourtant, que le Roy & la Reyne & tout le monde le trouverent tres-mauvais & s'en scandaliserent fort. Il envoya ses deux Colonelles, qui certes il fit beau voir, & le Capitaine Monins en avoit une, & quelques autres, montant au nombre de quatre ou cinq, & estoient toutes belles, car c'estoit l'élite des bons soldats Huguenots, aussi firent-ils bien, car ils faisoient à l'envy des Catholiques.

Si bien que les uns & les autres menerent & fatiguerent de telle sorte les Anglois, que nous les eusmes enfin par composition. Bien est-il vray que sans la grande peste, qui s'estoit mise dedans & qui

en tüa plus que nos arquebuſades, nous n'en euſſions eu ſi bon marché.

Le printemps venu aprés le Roy entreprit ſon voyage projetté de faire tout le tour de ſon Royaume & ſe faire voir à ſon peuple, & partit de Fontainebleau & alla faire la feſte de Paſque en Champagne à Troyes, où Monſieur d'Andelot vint de ſa belle maiſon de Tanlé, qui eſt là prés, faire la reverence au Roi, & auſſi pour ſe plaindre à luy, dequoy un de ſes Capitaines ayant une compagnie vieille en garniſon à Mets, étant mort, il avoit pourveu à la compagnie & l'avoit donnée à un autre des ſiens, & le Roy en avoit pour veu un autre à ſa volonté & devotion. Monſieur d'Andelot monſtrant que c'eſtoit luy faire tort à ſon authorité & privilege de Colonel qu'il avoit de long-temps à pourvoir des places vacantes de compagnies vieilles, & que Monſieur l'Amiral avant luy, & luy aprés, avoit tousjours ainſi fait & pratiqué.

Mais à cela luy reſpondit tres-bien & auſſi-toſt la Reyne en plein Conſeil, car un Grand qui y eſtoit, me le dit auſſi-toſt qu'lle avoit bien parlé à luy.

Monſieur d'Andelot, luy dit-elle, ce que vous alleguez, c'eſtoit du temps du Roy mon Seigneur & mary, qui par la fa-

feveur grande & amitié qu'il portoit à Monſieur le Conneſtable voſtre oncle, luy accordoit beaucoup de choſes qu'il ne devoit, & meſme celle-là, car quelle raiſon y avoit-il que Monſieur l'Amiral & vous Colonels euſſiez cette prerogative & diſpoſition ainſi abſolument de telle charge, puis que cela appartenoit au Roy, afin que d'autant plus il s'obligeaſt de bons Capitaines & ſerviteurs, au lieu qu'à vous autres redondoit cette obligation, & les Capitaines pourveus de vous autres ſe diſoient vos creatures & ſerviteurs, & non du Roy, comme j'ay veu dés ce temps-là, dont en cela vous en devez bien remercier la faveur de vôtre oncle & la volonte qu'il avoit de vous élever & faire grand. Mais à cette heure, comme les Roys font les loys & les defont comme il leur plait, le Roi mon fils ne vous veut point conceder plus tel pouvoir & ſe le veut reſerver pour lui & faire des ſerviteurs & les remplacer, au lieu de pluſieurs autres que vous autres luy avez fait perdre.

Parquoy ne vous attendez plus à cela, car le Roy mon fils y veut pourvoir deſormais, & le Capitaine qu'il a mis à la place du mort, faut qu'il y demeure. Ce fut à Monſieur d'Andelot à en paſſer par là.

Quelle Reyne brave, & de quelle audace elle s'en faisoit accroire! Et Monsieur le Conneſtable, qui n'eſtoit pour lors au Conſeil ; mais en ſa chambre, ſe trouvant un petit mal, ayant ſceu ces propos par Monſieur d'Andelot, n'en dit autre choſe, ſinon qu'il n'en faloit plus parler.

Voilà donc la puiſſance qu'avoient les Colonels d'obliger des Capitaines.

Le Roi faiſoit bien les Capitaines nouveaux, & donnoit les commiſſions nouvelles, mais Meſſieurs l'Amiral & d'Andelot pourvoyoient aux compagnies veilles; ce qui eſtoit un tres-beau privilege, ſinon que depuis que Monſieur d'Eſpernon a eſté fait Colonel, & par ſa faveur fait eriger ſon eſtat en Officier de la Couronne & diſpoſoit des Capitaines.

MONSIEUR DE STROZZE.

OR Monſieur d'Andelot eſtant mort à Xaintes, Monſieur de Strozze fut fait & créé abſolu Colonel General des bandes Françoiſes, ſans avoir compagnon ny corrival; c'eſt à dire que durant la guerre il eſtoit bien abſolu, mais venant la paix Monſieur d'Andelot, par les compoſitions, qui permettoient à un

un chacun de rentrer dans leurs charges, reprenoit tousjours la sienne, & un peu auparavant qu'il mourust (je croy qu'il ne s'en falut pas un mois) estoit mort Monsieur de Brissac, duquel toutes les compagnies vinrent à se joindre & se mettre dans celles de Monsieur de Strozze, fors celles des vieilles bandes du Piedmont, qui pouvoient monter à dix ou douze seulement, lesquelles furent reservées & données au jeune Comte de Brissac, lequel pour sa jeunesse ne peut avoir toute la despouille de son frere, ains falut qu'il se contentast de celles du Piedmont, portant le tiltre de Colonel General des vieilles bandes du Piedmont, comme il le porte encore, & fut Mestre de Camp la Riviere Puitaillier l'aisné, & puis Monsieur d'Aunous, qui mourut au siege de Poitiers, digne homme certes de sa charge, il le monstra bien lors qu'il partit de Saint-Mexan & s'alla jetter dans Poitiers avec son regiment, qui vint bien à propos, & y entra en dépit de l'ennemy, qui le tenoit tout environné, puis Antefort & autres.

Il y en a aucuns si ignorans, & mesme je l'ay veu escrit dans une Histoire de nostre tems, qui disent & affirment que Monsieur de Strozze eut l'estat de Colo-

nel General aprés la mort du Comte de Briſſac, qui l'eſtoit alors. Voilà bien dit.

Quels abuſeurs & menteurs eſcrivains! Tels gens pour lors ne hantoient gueres les armées ny les compagnies, parmy leſquelles on a bien ouï les bandons faits & ſe faire par Mr. de Strozze, Colonel General de l'Infanterie de France, & Mr. de Briſſac Colonel General des vieilles bandes du Piedmon; & cela eſt tres-vray, ce que je dis. Pluſieurs Capitaines & ſoldats de ce temps, qui vivent encore, en diront de meſme que moy.

Voilà donc Monſieur de Strozze ce coup bien Colonel General, lequel dans peu de temps fit bien paroiſtre à la Roche la Belie en Limouſin, ce qu'il eſtoit, car l'ennemy s'avançant là un matin pour forcer, s'il euſt peu, le logis de Monſieur frere du Roy noſtre General, ſans qu'on s'en donnaſt de garde aucunement, ce fut au Colonel á faire là tout l'effort, & ainſi qu'il alloit à eux d'un viſage & courage aſſuré, il ouit quelques voix d'aucuns ſoldats de Monſieur de Briſſac & Capitaines & tout, qui murmuroient bas & diſoient, Ah! où eſt Monſieur de Briſſac! Monſieur de Strozze, qui avoit l'ouïe bonne, leur reſpondit, Là où il eſt? mort Dieu, ſuivez-moy ſeulement, & je vous meneray en un

un lieu si chaud & si avant, que jamais le Comte de Brissac ne vous y mena ; suivez, suivez. Ce qu'il fit, car il les mena dans une grosse troupe de l'ennemy, & y soustint une si furieuse escarmouche, qu'il y mourut sur la place vingt-deux de ses Capitaines, Lieutenans ou Enseignes, comme fut le Capitaine Saint-Loup, brave Gentil-homme, son Lieutenant, du païs d'Anjou, qui en criant, Sauvez-moy, de Strozze, & se mettant devant luy, receut le coup qu'on alloit donner à son Colonel certes tres-loüable.

Moururent aussi le Capitaine Roquelaure, Gascon, Lieutenant d'une des Colonelles de Brissac, le Capitaine Vallon, Provençal, fort aymé de Monsieur frere du Roy son maistre, le Capitaine Mignard, Basque ; & une infinité d'autres bons & vaillants Capitaines, tant Lieutenants, Enseignes que soldats, desquels pourtant on n'eust eu si bon marché, sans qu'ainsi qu'ils estoient au plus fort de l'escarmouche & combat survint du ciel une si grande ravine d'eau, si espaisse, si esmuë, si impetueuse, que sur ce Monsieur de Moüy, bonne Capitaine certes, prenant l'occassion, chargea avec sa Cavalerie, si à propos cette pauvre Infanterie, qui ne se pouvoient plus

 ayder

ayder de leurs arquebuſes,pour avoir les meches eſteintes & pour eſtre toutes trempées de cette eau, comme d'un coup du ciel, qu'on en eut bon marché,& les mit-on ainſi en pieces, dont on en blaſma beaucoup de noſtre Cavalerie, qui les ſecourut tres-mal, pour le moins l'Infanterie s'en plaignit fort.

Le carnage y fut grand & cruel, & ſans peu de remiſſion: auſſi cinq mois aprés à la bataille de Moncontour, qui fut gagnée pour nous, on crioit pour revanche parmy les bandes, La Roche la Belie, comme d'un mot & ſignal pour tout tüer & n'en eſpargner aucun.

Ainſi la cruauté ſe recompenſe par la cruauté, & ne faut point douter que ledit Sieur de Strozze n'euſt paſſé par les pas de morts comme les autres, ſans qu'il y eut un honneſte Cavalier, qui le ſauva, & fut fait priſonnier & gardé fort honneſtement,& rendu aprés pour Monſieur de la Noüe.

Sur ce diſcours il ne faloit point que les ſoldats de Briſſac l'appellaſſent tant pour les mener au combat, car il ne les y eût ſceu mieux mener, ny là ny ailleurs, car on ne ſçauroit dérober cela audit de Strozze qu'il ne fuſt fort courageux & vaillant & l'homme du monde craignant le moins les arquebuſades,

&

& le plus asseuré, comme je l'ay veu souvent.

Bien est il vray qu'il ne sçavoit pas faire la monstre ny la parade de ses vaillances qu'il a monstrées aux batailles, aux rencontres, aux sieges, aux assauts, où il s'est trouvé, que je dirois, mais je ne ferois qu'en parler un jour entier, tant il m'en donneroit le sujet, & de plusieurs de telles factions.

J'ay eu cet heur de m'estre trouvé avec luy souvent, car il m'aymoit uniquement, & croy plus qu'homme de France. Je n'eus jamais charge sous luy que deux ans en Capitaine de gens de pied; mais pour certain caprice je quittay tout & pour ce je ne l'abandonnay jamais pourtant, fust à la guerre fust à la Cour, tant il m'aymoit, & je l'aymois, & me disoit-on son compagnon & fidele confident. Dés le commencement du siege de la Rochelle, jusques à la fin, je ne bougeay jamais d'avec luy, mangeant, beuvant & couchant tousjours chez luy & en sa chambre.

Je puis tesmoigner que là ny ailleurs je ne luy vis jamais faire aucun acte de lascheté, mais tout de proüesse, encore qu'il y fist là aussi chaud qu'en siege que j'aye veu, & si je m'asseure que j'y en ay veu des plus fendans & eschauffez s'at-

tiedir & baiſſer bas. Le jour du grand aſſaut il y alla le premier ſans marchander & peu ſuivy de ſes gens, combien que Mr. de Montluc, qui ordonnoit l'ordre de l'aſſaut, luy avoit dit & prié de toucher ſes gens devant luy, & qu'autrement tout n'iroit pas bien, & qu'il en avoit veu arriver de grandes fautes, & luy iroit aprés.

Monſieur de Strozze le luy promit, mais il ne le luy tint pas, car aprés que la mine eut joüé, Mr. de Montluc, qui eſtoit dans le trou du foſſé, commanda auſſi-toſt à Monſieur de Gouas, de faire la premiere pointe avec ſes gens, ainſi qu'il y eſtoit ordonné & deſtiné, & Monſieur de Strozze devoit aller aprés avec ſon gros.

Monſieur de Gouas fut auſſi-toſt bleſſé à la jambe, dont il en mourut par aprés, par la gangrene qui s'y eſtoit miſe, & encore que le coup fuſt fort petit & ne touchaſt à l'os, & en s'en retournant rencontra Monſieur de Strozze, qui s'en alloit viſte à l'aſſaut, il luy dit, Monſieur, ils ſont à nous, donnez ſeulement, & la breſche eſt tres-raiſonnable : mais il ne l'avoit pas reconnuë, car il avoit eſté bleſſé en allant & ne peut monter en haut. En quoy Mr. de Strozze l'en blaſma aprés (je le

le sçay) sur son dire, encore qu'il fust un tres-bon Capitaine & digne de foy en telles choses.

Monsieur de Strozze s'avança & sans dire gare ny aviser à ce que Monsieur de Montluc luy avoit dit, ny qu'il avoit promis, ny qui le suivoit, marcha & monta-t-il, & n'avoit avec luy Gentil homme volontaire que moy, car il avoit esté defendu par Mr., que nul Gentil-homme y allast, craignant perdre la Noblesse; mais à moy comme son amy privé, la loy ne s'y addressoit.

Monsieur d'O y estoit aussi, qui s'estoit dérobé, & estoit amy de mesme dudit Mr. de Strozze, & le petit Chasteau-neuf, de la maison de Rieux, dit Mr. de Sourdiac aujourd'huy, aussi, que Monsier de Strozze l'aymoit & luy donna aprés l'une de ses Enseignes Colonelles, que Monsieur de Lanconne le jeune en ce jour là portoit, qui étoit un autre brave Gentilhomme.

Monsieur de Strozze donc ayant pris langue de Mr. de Gouas, sans marchander donna. Je luy dis, Monsieur, vous ne faites pas ce que Mr. de Montluc a dit. C'est tout un, Branthome, me respondit-il, allons, nos gens auront

auront meilleur courage de venir, quand ils me verront à la teste marcher le premier, pour leur montrer le chemin. Ce qu'il fit ; mais il ne fut pas plutost à demy haut qu'il eut une arquebusade dans la cuirasse qu'il en tomba de son haut sur les pierres que la mine avoit enlevées, dont nous le tinsmes pour mort, & que l'arquebusade l'avoit percé, mais il ne se froissa que les jambes & la teste : & là il fut trompé, car pensant estre suivy de ses gens il le fut tres-mal. En quoy il eust mieux fait s'il eust creu Monsieur de Montluc, de les toucher & voir aller avant, ainsi qu'il en parloit plus par pratique que par art. Et puisque nous sommes sur cet assaut, si en parleray-je ce mot, que Monsieur frere du Roy, qui avoit tout veu ce que nous avions fait, qui estoit nostre General, il envoya querir Monsieur de Strozze, qui le vint trouver dans la tente du Comte de Coconas, qui étoit là auprés, où il s'estoit retiré avec son Conseil, & y estant, & moy avec luy, tous armez, Monsieur luy dit, Strozze, si vostre Infanterie vous eust suivy, comme il avoit esté ordonné, & qu'elle eust fait aussi-bien que vous & ceux qui estoient avec vous, la place estoit prise, ainsi que j'ay peu voir ; mais il faut encore recommancer l'as-

l'assaut, & faire aller vos gens devant, ainsi que Monsieur de Montluc vous avoit dit, & vous aprés, & m'assure que nous les emporterons.

Monsieur de Montluc estoit là, qui dit aussi-tost, Ouy, Sire, (car il estoit alors déja Roy de Pologne) nous l'emporterons, il est fort aisé, car la bresche est bonne & tres-raisonnable.

Alors je ne puis m'engarder de parler, voyant que Monsieur de Strozze ne parloit, car il estoit en ces choses quelquefois craintif devant Monsieur, il vous le semble, Monsieur, luy dis-je, elle est si raisonnable, que par Dieu je ne sçay homme icy qui ayt si bonnes jambes qui en montrant ne tombe quatre ou cinq fois, & sur le haut il se puisse tenir, s'il est tant soit peu repoussé, on s'y veuille tenir de pied ferme, car le tout est si raboteux, à cause des pierres que la mine a souslevées, qu'il est impossible s'y arrester bien pour combattre; je le puis dire, car j'y ay esté & l'ay tres bien essayé. Toutefois puisque le Roy veut faire redoubler encore l'assaut, faire le peut.

Et ainsi qu'on l'arrestoit, survint le plus estrange accidant qui arriva il y a long-temps en armée, & sans aucun sujet, car tout à coup voicy venir une alarme par toutes les tranchées, que l'enne-

my eſtoit ſorty & que l'on eſtoit déja aux mains, & que le tout eſtoit fauſſé, ſi bien qu'il prit une ſi grande eſpouvante & effroy parmy nos gens de pied & parmy pluſieurs de la Nobleſſe, que quaſi la plus grand' part branlerent & ne ſceurent que faire, & fut bien encore pis que pluſieurs eurent telle frayeur qu'ils aviſerent à ſe ſauver par les marais, & aucuns s'y enfuirent qui furent aprés reconnus par la bouë qui en étoit empreinte en leurs chauſſes, & tels qu'on tenoit bons compagnons furent touchez de meſme.

Il y en eut pourtant pluſieurs qui tinrent aſſurée contenance ; neantmoins tout le monde ne ſçavoit que c'eſtoit, ſinon que tout eſtoit en alarme & en rumeur ſi grande, qu'il ne vit jamais un tel deſordre.

Nous eſtions en la tente du Roy de Pologne pour lors, comme j'ay dit, qui ſortiſmes de là avec la plus grande preſſe & foule que je vis jamais, dont je m'en puis bien ſouvenir, car un honnête & brave Gentil-homme, qui eſtoit avec moy, que j'avois nourry, nommé Monſieur de Breuil, en voulant ſortir il tomba derriere un coffre pour la peſanteur de ſes armes & la foule qui y eſtoit, je croy qu'il ſeroit encore là ſans moy, qui luy pre-

preſtay la main & l'en ſortis, dont nous en riſmes bien aprés, car il eſtoit de bonne compagnie, & ſi effrayé de ſa cheute cuida tüer dans la tente un Gentil-homme des noſtres d'une courte dague qu'il avoit, penſant que ce fuſt l'ennemy & que tout fuſt gagné.

Enfin nous ſortiſmes & couruſmes au trou du foſſé, Monſieur de Strozze & moy tousjours avec luy, trouvaſmes que ce n'eſtoit rien & que l'ennemy ſeulement n'avoit pas comparu la teſte du deſſus du rampart ny ſorty par aucune porte, car il avoit aſſez affaire ailleurs & à entendre à ſes aſſauts, eſcalades & ſurpriſes.

L'on voulut ſçavoir aprés d'où eſtoit ſorty rette alarme & telle rumeur. Les uns diſoient que c'eſtoit quelque bruit que quelques traiſtres parmy nous avoient eſlevé & fait courir à poſte ; d'autres diſoient que de nous meſmes nous nous eſtions ainſi eſpouvantez & effrayez ſans propos; d'autres que cela eſtoit venu du ciel par quelque chaſtiment devin, ou que le tout eſtoit arrivé *divinitus aut fato.* Bref, ou parloit en fort diverſes façons, & ſur ce dernier point puis aprés en diſcourant avec d'autres, je m'allay ſouvenir qu'à la priſe de Rome, par Monſieur de Bourbon, un

un Alfier ou Port'enseigne Romain, sur l'alarme de l'assaut il luy prit une telle émotion & action de corps & d'esprit (on l'appellera comme on voudra,) qu'avec son enseigne il descendit du rampart, s'en alla vers l'ennemy & s'en retourna en mesme appareil dans la ville sain & sauf, sans autre mal. Il faloit que ce fust quelque terreur panique, ou quelque ange bon ou mauvais; qui operast ou le conduisist par la main.

J'en laisse à discourir aux divins Philosophes. Tant y a, que cet accident, que je viens de dire, a esté trouvé tres-estrange & bizarre.

Si faut-il que je die ce mot, que jamais je ne vis nostre Roy de Pologne estonné, & ne vouloit que sortir, mais la foule estoit si extréme qu'on s'y estouffoit du chaud qu'il faisoit, car les uns vouloient sortir, les autres entrer, si bien que nous commencions à rompre les cordes de la tente pour passer dessous. J'auray esté possible par trop long dans cette digression.

Pour retourner donc à Monsieur de Strozze, je puis dire avec une tres-grande verité, que c'estoit un tres-vaillant homme de guerre, & que pourtant n'y a jamais été blessé. En ce siege de la Rochelle il receut quatre bonnes arquebusa-

des

des dans ses armes, sans qu'elles portassent jamais, en quoy il fut tres-heureux, car ordinairement il estoit aux hazards.

La premiere charge qu'il eut jamais, ce fut aux premieres guerres, qu'il eut une compagnie de gens de pied, laquelle seule fut destinée pour la garde du Roy. Il avoit choisi un tres-brave Lieutenant, qui estoit le Capitaine Gourdas de Dax, Monsieur de Corbeson, de la maison de l'Orges, pour son Enseigne, qui pourtant le quitta & s'en alla à Orleans Huguenot, & Martin Ozart pour son Sergeant, qui depuis fut Lieutenant d'une des Colonelles; mais luy se faschant de demeurer ainsi arresté & sujet à une garde de corps, & oyant dire que tous ses compagnons menoient les mains de tous costez, il ne cessa jamais de prier le Roy & l'importuner de luy bailler congé d'aller avec les autres; ce qu'il eut, & arriva devant Rouën, où il se monstra digne de sa charge; & puis: comme j'ay dit, il eut la charge de Charry, & de là fut Colonel aux seconds troubles, commandant à trois Regimens, menez par trois Mestres de Camp, Cossains, Charrou & Goüas, tres-bons hommes, qui meritoient bien cette charge.

Monsieur de Cossains estoit vieux soldat & Capitaine, Gentil-homme nourry

ry en Piedmont de Monsieur de la Mothe Goudrain, à ce que je luy ay ouï dire. Il commanda a une compagnie de gens de pied en la guerre de Toscane, mais Monsieur de Montluc la luy fit oster ignominieusement, & luy vouloit faire pis, (je me passeray bien de dire le sujet) & luy vouloit un mal extréme. J'ay bien veu depuis le contraire, car il l'a fort aymé, & luy ayda à espouser sa belle sœur Madame de Lyon. Il suivit Monsieur de Martigues au petit Lit, & y fit tres-bien, sans aucune charge pourtant, sinon en Capitaine entretenu du Colonel. Aux premieres guerres civiles il eut une compagnie de gens de pied, laquelle il conduisit & employa tres-bien à la prise de Blois, où il eut une grande arquebusade à travers le corps, qui le perça de part en part, & en fut guery aussitost.

Je l'ay veu fort sujet aux blessures, aussi les recherchoit-il volontiers. Il commandoit de bonne façon, car il avoit le geste bon & la parole de mesme ; aussi disoit-on piaffe de Cossains, il l'avoit de vray, mais c'estoit en tout qu'il estoit piasseur, & en gestes & en faits & en paroles. Il fut fort blasmé d'avoir esté un grand meurtrier à la Saint-Barthelemy à Paris, aussi d'y avoir gagné beaucoup,

car

car il avoit là toutes les Enſeignes des gardes du Roy, dont il eſtoit Meſtre de Camp, & les y fit la bien mener les mains. Du commencement, quand le Roy luy en découvrit l'entrépriſe & ſa volonté, il y fit grande difficulté & impoſſibilité, pour avoir ſi peu de gens, forcer un ſi grand nombre d'Huguenots qui eſtoient dans la ville.

Mais le Roy & ſon Conſeil en cela, aprés luy en avoir ouvert les moyens & intelligences, qu'il avoit toute la ville à ſoy, il y prit gouſt & n'y eſpargna par aprés le ſang, dont on l'appelloit le principal boucher, & bien-toſt aprés on ſentit ſon ame chargée, & meſme quand il fut devant la Rochelle, où quaſi y preſageant ſa mort, il monſtroit ordinairement une triſteſſe & un ennuy, & comme un remords de conſcience, ſi bien que ſouvent (dautant que j'eſtois ſon bon amy, & que nous eſtions comperes à cauſe de ſa femme,) en joüant je luy diſois quelquefois qu'il y mourroit. Ah! ne me le dites point, mon compere, diſoit-il, car je le ſçay bien, & maudiſſoit la journée de Saint-Barthelemy, lorſqu'il fut bleſſé, dont il mourut aprés.

Je croy que de tout cette nuit il ne fut pas tiré deux arquebuſades, & encore celle

celle qui luy porta fut tirée en un lieu si escarté, que gueres souvent on y tiroit. C'estoit un coin de marais, qu'il avoit dit à Monsieur de Strozze aller reconnoistre, pour y faire quelque petit retranchement, soudain ou nous vint dire qu'il estoit blessé, & nous y courusmes, qui dit soudain que ce n'estoit rien, & addressant sa parole à moy, il me dit que pour ce coup ma prophetie seroit vaine, & qu'il ne mourroit de ce coup. Le lendamain nous le fusmes voir, qui en son semblant monstroit se porter bien, mais le voyant un peu commencer à balbutier, & beguayer, je dis à Monsieur de Strozze soudain, Il est mort, Monsieur, n'en faites plus d'estat, allons-nous en: & au bout de deux jours mourut, regretté certes d'aucuns, mais non pas tant de son Roy comme s'il fust mort un an avant, car lors qu'il en sceut la mort, il dit publiquement à son disner, Cossains est mort, mais que diriez-vous de luy, qui avoit si bien fait en beaucoup de lieux où il s'estoit trouvé, estant au siege de la Rochelle, il n'y a jamais rien fait qui vaille, il s'y est trouvé tout à coup si fort saisi de defaillance de cœur, qu'à toutes entreprises pour prendre la place, que mon frere luy à proposées; il y a toûjours repugné de toutes

tes les opiniaſtretez qu'il a peu, & n'y a monſtré plus de cœur qu'une putain, uſant de ces mots.

J'ay ouï dire qu'il y eut un galand homme, qui, oyant tels propos & les retenant, dit à un ſien compagnon, Marquez cette chaſſe, voilà que c'eſt de faire ſervice aux Roys, il ne faut qu'un verre caſſé pour tout perdre. Et certes les difficultez, que le dit Coſſains faiſoit, eſtoient fondées ſur de grandes fautes qu'on propoſoit pour prendre cette place, & mal-aiſément pouvoit-il ſouffrir telles incongruitez, car jamais on ne vit en place ſi grande confuſion d'opinions frivoles qu'on vit là; auſſi les ennemis, lorſque nous batiſmes du commencement le fort de Saint-Martin, nous reprochoient que nous baſtiſſions la tour de Bablel. Pluſieurs des noſtres prirent argument là-deſſus de pronoſtiquer la confuſion d'opinions qui s'engendra parmy nos Princes, grands & Capitaines, à ne s'accorder plus à bien aſſieger & prendre cette place. Auſſi pour dire vray il y avoit trop de gens de Conſeil là aſſemblez. Feu Monſieur de Guiſe & Monſieur de Lautrec n'euſſent pas fait cela.

Voilà la mort de Coſſains, à l'avancement de laquelle aida beaucoup la cruauté

té dont il usa à la S. Barthelemy, (ce dit-on) comme de mesme elle en fit à Mr. de Gouas, son compagnon & intime amy. Helas! tous deux n'eurent pas grand loisir de jouir à joye du butin beau qu'ils avoient fait, car, comme j'ay dit, Gouas y mourut, dont certes ce fut un grand dommage, car c'estoit un tres-bon Capitaine & digne pour les gens de pied. Mr. de Montluc luy avoit mis les armes en la main & le loüe fort en son livre. Il fut un des Lieutenans de Mr. de Pienne au voyage d'Italie. Il n'estoit pas si piaffant ny si bravasche comme Cossains son compagnon, mais il estoit aussi mauvais garçon, & feu Mr. de Guise l'estimoit fort, comme Mr. de Sarrion, autre Mestre de Camp, lequel pour estre parent de Mr. de Termes, le suivit en Corsegue, & la suivit son Roy & son General A le voir on l'eust pris pour un homme fort rustaud, mais estant en guerre il sçavoit aussi-bien commander, conseiller & executer, que pas un de ses compagnons qe j'ay dit cy-dessus, & estoit un tres-homme de bien & d'honneur. Bref, je n'aurois jamais fait si je voulois décrire tous nos Mestres de Camp, il me suffira que je parle de *los Majorales*, comme dit l'Espagnol, de leurs plus grands, qui sont leurs Colonels.

Pour

Pour retourner encore à Monsieur de Strozze, je dis que si Monsieur l'Amiral a rapporté grand los & gloire pour avoir fait de si belles ordonnances parmy l'Infanterie, & l'avoir si bien reglée, il faut loüer Mr. de Strozze & luy donner cette reputation, que ç'a esté celuy qui l'a si bien armée, & qui luy a porté la façon & l'usage des belles arquebuses de calibre qu'elle porte aujourd'huy. Bien est vray que Mr. d'Andelot l'y façonna un peu lors qu'l vint de prison du château de Milan, où il les apprit des Espagnols, car il n'y a nul vieux Capitaine ny routier fantassin de guerre, qui ne die que nostre arquebuserie le temps passé n'estoit pas telle en armes comme elle a esté depuis, car ce n'estoit que petits méchants canons mal montez, qu'on appelloit à la Luquoise, en forme d'une espaule de mouton, & le flasque, qu'on appelloit ainsi, estoit de mesme, voire pis, comme de quelque cuir bouilly ou de corne, bref, toute chose chétivé. Du depuis en Piedmont ils s'accommoderent des canons de Pignerol, que l'on fit & forgea là un peu plus renforcez, mais fort longs & menus, qui certes estoient bons pour ce temps.

Du depuis nous nous en sommes servis pour la chasse, à cause de leurs bontez.

Leurs flasques ne valoient guerres non plus. La mesche de l'arquebuse se portoit par le soldat toute entortillée en rondeur dans le bras, fors le bout de la mesche, que l'on tenoit en la main, pour la mettre au serpentin. Les Janissaires Turcs, du grand Seigneur n'en ont point encore oublié la coustume, qui portent encore ainsi leur mesche, qui pour cela ne se pouvoit si bien accommoder ny si promptement au serpentin, comme nous la portons aujourd'huy. Du depuis peu à peu en Piedmont ils s'accommoderent des canons de Milan, qu'ils recouvroient par quelques defaites & devalsemens qu'ils faisoient sur les Espagnols, mais peu en recouvroient-ils autrement par le trafic de Milan, qui estoit defendu des armes.

Monsieur d'Andelot vint donc de Milan & en apporta quelque trois cens, à cause de la tréve, comme je luy ay ouy dire, & autant de fournimens, mais les canons estoient petits & peu renforcez, & les charges des fournimens pareilles.

Du depuis s'en porta-t-il en France peu à peu, & peu à peu commanda à ses Capitaines d'en fournir leurs bandes le plus qu'ils pourroient, mais l'affluence du trafic n'étoit si grande qu'on s'en peût ar-

armer grandement; si bien qu'il se faloit ayder des canons de Mets & d'Abbeville & fourniment de Blangy, mais tout cela n'approchoit point à ceux de Milan, & me souvient qu'aux premieres guerres les compagnies nouvelles estoient au commencement tres-mal armées, & bienheureux estoit le Capitaine qui pouvoit dire avoir en sa compagnie vingt ou trente arquebuses & fournimens de Milan. Certes ce n'estoit que grossiere, mais peu à peu on en vit venir, & Mr. de Guise, qui en estoit Capitaine, provident en tout en fit venir.

Il y avoit bien les compagnies vieilles de Mr. d'Andelot, & mesmes ses Colonelles en étoient tres-bien armées, si bien que dans Roüen l'une d'elles y estant, comme elles tiroient de tres-bonnes arquebusades sur nous, plusieurs de nostres disoient, Voyes les marauts, la bonne poudre qu'ils ont leans & que la nostre vaille si peu.

Monsieur de Guise le dit un jour à un Grand, en soufriant, que je sçay, dont l'autre rougit, Ne voyes-vous pas que ce n'est pas tant seulement leur bonne poudre, mais ce sont les grandes charges de leurs fournimens & leurs bonnes arquebuses, qu'ils ne craignent de charger, voire de doubler la charge, que Mr. d'An-

de lot ainsi bien armés, nos soldats ne le sont pas ainsi, mais avec le temps ils le seront, & voilà, dit-il, nôtre amy, la bonne poudre qu'ils ont.

Or Monsieur de Strozze, qui dés son jeune âge avoit plus aymé l'arquebuse que toutes autres armes de guerre, & sur tout arquebuses à mesches de Milan, quand il vint à ces premieres guerres à avoir sa compagnie, il fut fort curieux à avoir des armes de Milan, & en eut assez, pour le moins la moitié de sa compagnie l'estoit, qui en fut trouvée, tres-belle & rare, & Monsieur de Guise la loüa fort à la voir. Je sçay ce que je luy en vis dire. Puis aprés luy venant à succeder en la place de Charry, il y observa une fort exacte curiosité & observation.

De sorte qu'il pria, voire quasi contraignit tous ses Capitaines, de n'avoir plus autres armes, tant arquebuses, fournimens, que corcelets, que de Milan, & pour ce moyenna de faire venir à Paris un fort honneste & riche marchand, nommé le Seigneur Negrot, & s'y tenir, qui en moins d'un rien en fit venir beaucoup sur la parole de Mr. de Strozze, & qu'il les luy feroit enlever, si bien que ledit Negrot prenant goust à ce premier profit, il en continua l'espace de

quinze

quinze ou seize années le trafic, qu'il s'y est rendu riche de cinquante mille escus, voire davantage.

Tout le different qu'avoit Mr. de Strozze avec ledit Seigneur Negrot, c'est qu'il ne faisoit venir les canons si gros & renforcés comme il vouloit, quelque lettre de priere qu'il escrivist & fist à maistre Gaspar de Milan, qui les forgeoit, qui a esté le meilleur forgeur qui jamais sera, jusques à ce que nous allasmes à Malte.

Mr. de Strozze luy avoit escrit quelques mois avant qu'il luy forgeast deux douzaines de canons de la grosseur qu'il les divisa, & que luy-mesme les iroit querir là.

Le bon homme maistre Gaspar alors s'y affectionna si bien, que quand nous fusmes arrivez à Milan, Mr. de Strozze les trouva tous faits, & estoient selon son opinion, & en donnoit à ses amys, dont j'en eus un, & le garde encore dans mon cabinet, & soudain le bon homme maistre Gaspar se mit à en faire si grande quantité, que tant il en faisoit autant il en vendoit aux autres François qui venoient aprés nous, & qui à l'envy de nous autres en prenoient, car nous estions alles & marchés des premiers.

Je ne veux oublier à dire que le bon

homme maistre Gaspar, lors qu'il vit Monsieur de Strozze ne se peut saouler de l'admirer & l'aymer, & tous nous autres, & voulut de tous prendre le nom, disant que tous nous autres le faisions riche pour tous jamais.

Je me fusse bien passé de dire cecy, mais tel souvenir & parler me plait.

Aprés donques cette veüe maistre Gaspar continua à forger les canons de ce gros calibre, mais avec cela si bien forcés, si bien limés, & sur tout si bien vuidés, qu'il n'y avoit rien à redire. Ils estoient tres seurs, car il ne faloit point parler de les crever, & avec cela nous fismes faire les fournimens beaux & la charge grande à l'equipollent.

Voilà d'où premierement avons eu l'usage de ces gros canons de calibre, que quand on les tiroit vous eussiés dit que c'estoit des mousquetades, & un chacun nous admiroit par tout où nous passions en Italie, & où nous faisions quelque salve; mais il ne faut point douter qu'il y en avoit plusieurs bien mouchez & balafrez & par les joües, dautant de vilipendé & méprisé estoit celuy grandement qui ne couchast en joüe, si bien qu'il y en eut plusieurs bien mouchés.

Davantage, sans un honneste Gentil-
homme

homme, que je ne nommeray point de peur de me glorifier, qui trouva la façon à coucher contre l'estomac, & non contre l'espaule, comme estoit la coustume alors, car la crosse de l'arquebuse estoit fort longue & grossiere, & n'estoit comme aujourd'huy courte & gentille & bien plus aisée à manier.

La façon Espagnole estoit ainsi courte, mais s'y sont si bien appropriez que la nostre, dautant que cela donna mieux le coup, & Monsieur de Strozze le trouva bon, & s'en accommoda, car il s'y bridoit bien quelquefois, à cause des grosses charges, mais pourtant bien plus souvent, car il estoit des meilleurs arquebusiers du monde & des plus asseurez & tirant de la meilleure grace.

Estant un jour à Malte devisant de ses armes à table, y étant le Marquis de Pescaire, General de l'armée, Jean André d'Orie, General des galeres, & plusieurs autres Capitaines & Seigneurs Espagnols & Italiens, il leur en fit à tous leçons, & les rendit tous estonnés que de son arquebuse il tüoit un homme de quatre cens pas, & leur montreroit par experience en un blanc, à quoy il fut prié de toute la compagnie de le leur montrer, ce qu'il fit avec une si belle façon & bonne grace, qu'il ne faillit à sa vi-

sée, dont tous s'en estonnerent, & mesme luy estant si grand Seigneur, disoient-ils, faire ainsi bravement & si asseurément la faction de soldat, & manier si dextrement les armes du soldat & s'y adexter si gentiment, ce qu'il sçavoit tres-bien faire certes, non qu'il l'eust appris du soldat, mais c'estoit luy qui l'apprenoit au soldat, comme je l'ay veu souvent luy montrer, ainsi qu'il se faisoit garder & façonner à ses armes pour s'en ayder & tirer, & prenoit un grand plaisir de les faire tirer, manier leur arquebuse, voire de quel calibre les unes étoient, les unes plus grandes que les autres, voire aussi leurs fournimens & leurs charges, aymant fort les soldats qui avoient & s'aydoient de belles arquebuses & fournimens de Milan, dédaignant ceux qui se faisoient ailleurs, disant qu'en lieu de France jamais ouvrier n'avoit peu atteindre à la perfection de faire bien un fourniment à sa vuideure ny à sa charge, comme à Milan, ainsi qu'il est vray, car le François en toutes armes a tres-bien imité l'estranger, fors qu'au fourniment de l'arquebuse ; il approuvoit fort les corcelets gravés de Milan, & ne trouvoit point que nos armures parvinssent à la perfection ; non plus qu'aux morions, car ils ne les

vui-

vuidoient pas si bien ; & leur faisoient la creste par trop haute.

Mais aprés il cria tant qu'ils y vinrent ; & trouva un doreur à Paris qui les dora aussi-bien ou mieux d'or moulu que dans Milan ; ce qui fut une grande espargne pour les soldats, car au commencement il n'y avoit morion ainsi gravé d'or qui ne cousta dudit Negrot quatorze escus, je le puis dire, pour en avoir achetté plusieurs de luy à tel prix, & qui estoit trop.

Mais aprés Mr. de Strozze mit ordre qu'on achetteroit dudit Negrot le morion blanc gravé à bon compte, & puis on le donnoit à ce doreur à Paris, & ne revenoit qu'à huit ou neuf escus.

Du depuis cela a si bien continué que plusieurs maistres s'en sont meslés à forger, dorer & graver, que nous en avons veu une si grande quantité en France & à bon marché ; aussi certes faisoit-il tres-bon alors voir les compagnies Françoises mieux qu'à present, qui ont quitté les morions, car outre que c'estoit une chose fort necessaire, tant à un assaut de ville, à cause des pierres, qu'à des combats, à cause des coups d'espée, dont le soldat se garantissoit, elle estoit tres-belle & espouvantable à voir.

Je me souviens qu'à la reveue que

Monsieur nostre General fit au voyage de Lorraine à Troye, il se trouva quarante mille hommes à pied François, tant de Monsieur de Strozze que de Brissac, dont il y avoit dix mille morions gravés & dorés, & si n'estoient alors si communs comme depuis.

Aussi d'autant trouva-t-on la veüe plus belle & admirable, & faut croire là-dessus, que Mr. de Strozze avoit esté curieux & pressant ledit Negrot, de faire provision de ces belles armes, le plus qu'il avoit peu, avec force beaux corcelets gravez & bien complets.

C'a esté aussi le premier qui a mis l'usage des mousquets en France, & certes avec une tres-grande peine, car il ne trouvoit soldat qui s'en voulust charger, mais pour les gagner peu à peu, luy-mesme au siege de la Rochelle en faisoit porter tousjours un à un page ou à un laquay. Et quand il voyoit un beau coup à faire, il tiroit, & ainsi qu'il fit un jour à la premiere saillie qui fut faite là, qui fut à la Fons, où le Capitaine Genieres, Guidon de Mr. de Biron, fut tüé & le Fouillou, neveu de la Haye, Lieutenant de Poitou.

Je vis, & plusieurs avec moy, ledit Monsieur de Strozze tüer un cheval de cinq cens pas avec son mousquet & le maistre se sauva.

Du

Du depuis il gagna quelques Capitaines entretenus des siens, pour en porter, entr'autres furent les Capitaines Berres, Saint-Denis, Calais & autres.

Il m'en avoit donné aussi un, que je garde pour l'amour de luy, dont j'en tirois bien souvent & n'usions point encore de charges de bandoliers, mais de nos fournimens seulement, au lieu d'une charge nous en mettions deux.

Et si ce brave Monsieur de Guise étoit en vie, que Dieu le voulust, il en sçauroit bien que dire, car ainsi que nous estions dans la tranchée auprés de ces masures de pierre au commencement, il nous y trouva ainsi que nous en tirions & me pria de luy prester le mien, car il m'aymoit fort, & qu'il vouloit essayer d'en tirer, ce qu'il fit par deux ou trois fois, & s'y pleut fort, me disant plusieurs fois depuis que j'avois esté le premier & la cause dequoy il avoit tiré du mousquet, je ne veux pas dire seulement de luy, mais s'il plaist à nostre Roy d'aujourd'huy se ressouvenir du Roy de Navarre, audit siege de la Rochelle, la premiere arquebuse à mesche dont il tira jamais, je la luy donnay, je m'en puis vanter comme d'une chose tresvraye, qui estoit une arquebuse de Milan, fort legere & douce, & dorée d'or

moulu, que Mr. de Strozze m'avoit donnée pour noſtre embarquement de Broüage, & l'en vis tirer ſouvent & de fort bonne grace.

Que c'eſt que la generoſité d'un Grand, qui veut ſçavoir faire toutes choſes genereuſes, encore qu'elles ne touchent pas à ſon exercice Royal, mais pourtant quoy que ce ſoit, touchant & apportant en ſoy de la vertu, de la generoſité & de l'adreſſe, cela ſied bien tousjours à un Grand.

Ainſi ces deux grands Princes ſe mirent à manier l'arquebuſe à la ſoldateſque; en quoy il les faiſoit beau voir, tant pour faire paroiſtre une grace gentille & guerriere, que pour montrer aux ſoldats comment les grands honoroient les armes qu'ils portoient, ce qui leur rapportoit une grande gloire & un grand contentement, & de fait pluſieurs ſoldats s'en esjoüirent dés-lors & s'en tinrent avantagez, voyant ce grand Prince Monſieur de Guiſe & leur Colonel tenir en main & en faction ce mouſquet, ſi bien qu'ils ne les dédaignerent puis aprés.

Que c'eſt que donner exemple, & combien il emporte que les grands les donnent aux petits! Et dés-lors ſi Monſieur de Strozze en euſt eu pluſieurs, force

force soldats s'en fussent chargez, car j'en vis plusieurs qui en eurent envie à l'envy, mais il n'en avoit pas une douzaine de quelque deux douzaines dont il avoit fait provision pour nostre embarquement.

Or notez que tout ainsi que ledit Sieur de Strozze aimoit les canons de tres-gros calibre de l'arquebuse, il abhorroit bien autant ces gros mousquets, que l'on a veus depuis, car ils estoient si grands & si puissans, si pesans & si démesurez, qu'ils estoient insupportables & irrecevables pour tout, & fort peu maniables; mais il les aymoit fort du vray calibre, ny trop gros ny trop menu, qui se faisoient à Milan, & duquel s'aidoient les Espagnols.

Je me souviens que quelque temps aprés que ce grand Duc d'Albe passa vers Flandres, & qu'il introduisit le premier & mena les braves mousquetaires, le Roy Charles, qui estoit curieux de tout, dit un jour à Monsieur de Strozze, qu'il faloit à cette imitation qu'il en fist avoir parmy ses bandes, & qu'il avoit commandé d'en faire Mets à une centaine, & qu'il vouloit que ses gardes les eussent.

Monsieur de Strozze respondit qu'il feroit ce qui plairoit a sa Majesté. Au bout de quelque temps le Roy aprés les

avoir

avoir receus, non pas tous, les lui montra, mais c'estoient de longs mousquets par trop outrageusement, d'autres plus courts un peu, mais si grands & renforcez, qu'il estoit impossible au soldat de le porter & manier, si bien que comme il faut avoir mesure en toutes choses, il remontra au Roy qu'il n'y avoit nulle raison d'accabler le soldat sous ce pesant fardeau, mais qu'il en feroit apporter de Milan de ceux des Espagnols, qui seroient plus aisez & plus propres; ce qu'il fit, & ce fut ces deux douzaines pour les premiers que je vis, qu'il fit venir pour l'embarquement de Broüage, dont ce fut la premiere fois qu'il accommoda quelques-uns, comme j'ay dit, & depuis ce sont usités & pratiques parmy les bandes; en quoy du tout en faut sçavoir bon gré à Mr. de Strozze, qui fut le premier qui en fit la premiere institution & coustume avec la difficulté que j'ay dit, & si depuis nostre soldat, qui avoit entendu la grande paye que tiroit le mousquetaire Espagnol, & son goujat pour le porter, vouloit fort pratiquer à telle paye & party, mais leur ayant montré la volonté du Roy par ses Commissaires n'estre telle, ils se contenterent d'une paye assez grande & raisonnable.

Voilà comme Mr. de Strozze à comman-

mandé l'Infanterie Françoise, & à luy seul la gloire est deuë. S'il y en a eu quelques-uns qui ayent voulu trouver à redire & y augmenter, je m'en rapporte à eux, mais je croy qu'ils n'y sçauroient mieux faire, veu l'amour que portoit ce Colonel à ses armes, & principalement à l'arquebuse, car n'estant que fort jeune & nourry enfant d'honneur du petit Roy François II. étant Monsieur le Dauphin, oyant dire qu'en Piedmont se faisoient de belles guerres, il se déroba avec deux chevaux seulement, & son arquebuse de Milan à l'arçon de sa selle, s'y en alla, ayant pour guide le bon rompu Jean d'Est, Allemand, que nous avons veu tant trainer en France, & depuis peu de jours pendu à Blois ayant eu l'Ordre de Saint-Michel quelques années beaucoup devant, qui luy conseilla pour faire le voyage de dérober quelque bassin, couppe & esguiere d'argent à Madame la Mareschalle sa mere: ce qu'ayant sceu Mr. le Mareschal son pere & le sujet pourquoy il l'avoit fait, dit que si c'eust esté pour autre chose que pour cela, qui estoit honorable & glorieux, & pour voir de la guerre, qu'il l'eust pendu, mais qu'il lui pardonnoit & luy pardonneroit quand il en pourroit prendre davantage, mais que ce fust pour un si valereux sujet.

Mon-

Monsieur de Strozze me l'a conté ainsi.
Aprés quand il le vit luy en fit tres bonne chere & s'en mit à rire devant sa mere, qui en desiroit bien le chatiment, encore qu'il fust fort severe de son naturel & le rabroüa fort.

Il fut fort curieux de le faire tres bien nourrir, & sur tout tres-bien instruire aux bonnes lettres, & desiroit qu'il y sceust autant que luy, car il y estoit tres-parfait, mais pourtant son fils n'y pouvoit approcher, si en sçavoit-il assez.

Je lui ay ouy conter qu'un jour venant donner le bon jour à son pere, il luy demanda ce qu'il avoit fait le matin. Le fils luy respondit qu'il avoit monté à cheval, joüé à la paume, & puis, comme de besoin, qu'il avoit déjeuné. Ah! malheureux, luy dit-il, faut il que tu raissasies le corps avant l'esprit? Jamais cela ne t'avienne; avant toutes choses rassasie ton ame & ton esprit de quelque belle lecture & estude, & aprés fais de ton corps ce que tu voudras.

Voilà les bons enseignemens & nourritures que donnoit ce sage pere au fils, dont depuis il s'en est tres-bien prevalu, car qui fondoit bien au vif le fils, il l'eust trouvé aussi profond en discours comme en vaillance. Encore que depuis qu'il laissa les livres pour prendre les ar-

mes, je croy qu'en sa vie il n'y a pas consumé une demi-heure de jour à les lire. Il estoit un tres homme de bien.

Il y en avoit la plus grand' part qui le tenoient de legere foy : ils pouvoient penser à leurs postes ce qui leur plaisoit, mais ils ne luy sonderent jamais l'ame assez. Il n'estoit pas certainement bigot, hipocrite, mangeur d'images, ny grand auditeur de Messes & sermons, mais il croyoit tres bien d'ailleurs ce qu'il faloit croire touchant sa grande creance, & outre cela il n'eut pas voulu faire tort à autre pour tout l'or du monde. S'il jasoit & causoit quelquefois qu'il estoit en ses goguettes, mesme pour le purgatoire & l'enfer, il n'y faloit point prendre garde, car certes il croyoit l'enfer, mais non pas qu'il pensast & creust, disoit il, un grand dragon representé par les peintres.

Pour fin, il disoit force choses dont il s'en fust bien passé, mais c'estoit plus par jaserie & gaudisserie que pour autres choses de mal.

Quant à moy, je l'ay pratiqué fort familierement l'espace de trente ans ou plus, je puis dire qu'on ne luy eust sceu rien reprocher de grossiere foy.

Il estoit tres-bon François, & point ingrat à la France, qui l'avoit eslevé & nour-

nourry. Un jour la Reyne Mere me faisoit cet honneur de m'en oüir parler aussi, mais entr'autres paroles, elle me dit ces mots propres, qu'il estoit homme de bien & tres-loyal & bon François. S'il eust vescu nous n'eussions (si crois-je) tant de guerre en France qu'avons eu. Son ambition a esté tousjours de l'oster de France & la traisner ailleurs, non qu'il haysse autrement l'Espagnol, encore qu'il en eust quelque sujet, à cause de la mort des siens, mais il vouloit oster le venin & la contagion de la France.

Il estimoit fort la nation Espagnole, & sur tout les soldats, il en faisoit grand cas, & loüoit fort leurs valeurs & leurs conquestes, & pour ce prenoit-il plaisir d'avoir affaire à eux.

Il y a force Espagnols qui lui ont voulu mal, pensant que ce fust leur ennemy mortel. Ils se trompoient, car il ne l'estoit point, il aymoit trop leur valeur, leur façon de faire, & sur tout leur gloire & leur superbeté & leur langage, & cent fois m'a dit qu'il eust voulu avoir donné beaucoup & sçavoir parler Espagnol comme moy.

Jamais pauvre soldat Espagnol ne s'addressa à luy demander la passade, qu'il ne luy ayt donné de bon cœur.

Pour-

Pour fin, ils l'ont tué & se sont éjouis de sa mort, non pour mal, comme j'ay dit, qu'il leur voulust de son naturel, mais qu'il luy plaisoit de faire la guerre à une nation si belliqueuse, il me l'a dit souvent. En son combat naval il fut trés-mal assisté. Lors qu'il vit venir à soy l'armée que conduisoit le Marquis de Sainte-Croix, il eut telle envie d'aller à luy plustost que le Marquis à luy, qu'estant son navire lourd & mauvais voilier (car c'estoit une grosse Hurque de Flandres) il s'en osta & se mit dans un vaisseau plus leger, où estoit Monsieur de Beaumont, Lieutenant de Mr. de Brissac, & avoit esté son Gouverneur, & sans autrement temporiser vint cramponner l'Amiral & combattirent main à main longuement; mais estant blessé d'une grande mousquetade à la cuisse & assez prés de genouil, ses gens s'en effraierent: & se mirent à ne rendre plus de combat; si bien que l'Espagnol entra dedans fort aisément; & s'estant saisi de luy le menerent au Marquis de Sainte-Croix, qui l'ayant veu en si pitieux estat, dit, qu'il ne feroit qu'empescher & ensaillir le navire & qu'on le parachevast; ce qu'on fit, en luy donnant deux coups de dague & le jettant dans la mer.

Voilà sa fin: en quoy faut noter le malheur

heur de ce pauvre Seigneur, que luy, qui l'espace de vingt ans s'estoit tousjours affectionné à avoir quelque bon navire sur mer, qu'il envoyoit ordinairement busquer fortune (& de fait je luy ay veu de bons & beaux vaisseaux, qui luy ont rapporté quelque profit,) qu'à ce voyage & entreprise de telle importance il ne se fust equippé d'un plus beau & meilleur pour la guerre que cette grosse & vilaine Hurque, plus propre pour la marchandise que pour un combat, si bien qu'il en falut emprunter un autre à l'improviste, & s'y jetter dedans, lequel estoit bon & joly, & assez grand, mais non pas suffisant pour attaquer cet Amiral superbe Espagnol.

L'autre malheur de luy c'est, qu'ayant fait à sa poste choix de ses Capitaines & de ses gens, tant mariniers que soldats; ainsi qu'il luy avoit pleu, tant parmy les bandes que parmy les ports, il fut si mal servy & secouru d'eux, que nul ne lui assista que le Comte de Brissac. Mr. de Guise & moy en fismes un jour le discours dans une allée de son jardin à l'hostel de Guise. Il y en eut un qu'il avoit choisi pour un de ses grands amys & confidens, le preferant à une infinité d'autres qu'il avoit, qui fut blasmé de l'avoir si mal secouru, & pour ce en fut mis en prison, & accu-

accusé par la Reyne mere & par Madame la Comtesse de Fiesque, sa cousine, qui aymoit fort son cousin, sage, vertueuse & genereuse Dame, s'il y en a eu de nostre temps, & luy grevoit fort de l'avoir veu ainsi perdu par faute de secours, cet accusé estant en grande peine & danger de la vie; sans qu'aucuns disent que son innocence fut verifiée.

D'autres disent que la faveur luy ayda fort, je m'en rapporte à ce qui en est. Si l'ay-je veu pourtant en de bonnes affaires, où il n'y a jamais refusé combat, mais tres vaillamment y est allé, & en a rapporté glorieusement des marques.

Il y en avoit aucuns qui accusoient ledit Mr. de Strozze, pour n'y avoir appellé d'autres de ses plus grands amys, & tres-approuvés en fidelité & en valeur, comme le jeune Lansac, lequel certainement il appella au commencement & le mit en grands frais; mais estant vers Bourdeaux il lui forma quelque querelle d'Allemagne, aucuns disent venant de luy, d'autres de la Reyne mere, d'autres du Mareschal de Matignon, d'autres du Roy. Tant y a, que ledit Lansac le vouloit faire appeller pour se battre avec luy; mais cela fut interrompu, & puis Mr. de Strozze fit voile sans luy.

Cer-

Certes ce Seigneur Strozze avoit reputation de n'estre mauvais ennemy ny bon amy; aussi il me le fit paroistre là-mesme comme à Lansac, car tout ainsi que je l'avois accompagné en la pluspart de ses guerres & voyages, & en France & hors de France, vingt-cinq ans & plus, je ne me voulus retirer de celuy-là, luy m'en ayant prié & me presentant bonne part de sa fortune, & continuation de son amitié.

Dont pour ce estant sur le point de me marier en un bon lieu, qui m'eust rendu pour le reste de mes jours plus heureux que je ne suis, je rompis expressément le mariage, & ainsi que je m'en allois tout droit le trouver à Bourdeaux je trouvois qu'il y avoit pas quatre jours qu'il m'avoit donné le coup de pied de mulet & fait le tour d'un amy ingratissime.

Le discours en seroit long si je le voulois mettre par escrit, suffira le monde de sçavoir que s'il ne m'eust usé de ce trait, sa mort m'eust esté insupportable, ou si je l'eusse suivy, pour le seur je fusse mort avec luy.

Je ne l'avois jamais desemparé d'un seul pas aux factions où il estoit, sans avoir jamais eu de luy bienfait ny plaisir, mais telle estoit mon humeur & de l'aymer;

mer ; force Capitaines & soldats, qui vivent encore aujourd'huy, le sçauroient bien dire.

Voilà donc ce pauvre Seigneur mort, aussi homme de bien qu'il en sortit jamais de sa nation ny de sa ville de Florence, comme j'ay dit; il n'avoit que cela de mauvais qu'il estoit le plus froid amy que l'on vit jamais.

Un peu avant qu'il entreprist ce voyage par le commandement de la Reyne, il fut prié & pressé de se defaire de son estat de Colonel, luy alleguant qu'il ne pouvoit tenir les deux estats de General en cette armée & de Colonel en France. Ce fut une parole qui luy fut ennuyeuse à l'ouïr & aigre à la cracher. Toutefois le Roy desirand faire Monsieur d'Espernon grand & le gratifier de cet estat, auquel il aspiroit plus qu'à pas un de la France, ledit Monsieur de Strozze fut contraint de le laisser, à son tres grand déplaisir, car je sçay bien ce qu'il m'en dit alors, & qu'il mourroit à cette entreprise, ou bien qu'il auroit un estat plus grand que celuy-là, & que nul n'oseroit jamais penser de luy oster n'y d'y vouloir entreprendre.

Le Roy luy donna cinquante mille escus pour recompense, lesquels il convertit en l'achat de Bressuire en Poitou,

&

& ç'a esté ce qu'il a jamais laissé, luy & son pere, de tant de biens qu'il porta en France & à son service, car j'ay oüi dire à plusieurs, que lors qu'il y vint il avoit un million d'or, ou en banque, ou en meubles & joyaux, ou en argent monoyé, jusques à la librairie.

Mr. D'ESPERNON.

VOilà maintenant Mr. d'Espernon Colonel de France, de la façon que j'ay dit, & comme l'ayant aussi tres-bien merité, fust au temps fust aprés.

De décrire maintenant ses valeurs & ses faits, ce seroit une chose tres-vaine & superfluë à moy que de m'y amuser, veu qu'ayant été un favory de Roi le plus grand que jamais Roy de France ayt eu, jusques-là que je l'ay veu que l'on ne l'appelloit à la Cour que Mr. simplement, comme fils ou frere de Roy, bien que Mr. d'Alançon vesquist. Ne seroit-ce pas à moy superfluité donc d'en faire des discours, puisqu'il est vray-semblable, qu'ayant esté si grand & tenu tel rang, qu'il n'ayt obligé pour le mois quelque bon escrivain qui ayt escrit ou escrive & publie ses loüanges, ainsi que j'en ay veu quelques livrets, qui ne sont pas mal faits, qui sont beaucoup pour luy & le

nous

nous font connoiſtre pour tel grand perſonnage qu'il eſt.

D'autres ont eſté faites contre lui, mais les autheurs (ce dit-on) ont un peu parlé par paſſion, & ne faut pas croire quelquesfois ce que l'on dit & écrit par médiſances, comme celuy que l'on fit de lui, qui fut le Gavaſton, & l'autre, dont l'on en fit une riſée, car eſtant fait nouveau Gouverneur de Provence, il alla pour y mettre ordre, d'autant que la ligue ſe troubloit un peu. Il ſe fit un livre à Paris par mocquerie de luy, qui ſe vendoit devant le Palais & parmy les ruës, comme l'on en voit des crieurs & vendeurs de pluſieurs autres, & s'intituloit ledit livre, *Les hauts faits, geſtes & vaillances de Monſieur d'Eſpernon en ſon voyage de Provence.* Le tître le chantoit ainſi, & eſtoit tres-bien imprimé, mais tournant le premier feuillet & les autres enſuivant, on les trouvoit tous en blanc & rien imprimé.

Les curieux, tant amys qu'ennemis, dudit Sieur d'Eſpernon accouroient auſdits petits crieurs & porteurs de livres, pour voir ce que c'eſtoit, & en achetterent, leſquels voyant le titre débourſoient de leurs gibbecieres pour en faire l'achat.

Aucuns en voyant ce tître, & puis en

 tour-

tournant le feuillet & n'y voyant rien, se courrouçoient contre les vendeurs, disant qu'ils estoient des abuseurs de monde de montrer par l'apparence du tître du livre & rien dedans, & eux pour excuse respondoient, Aussi na-t-il rien fait, Monsieur, pourquoy voulés-vous qu'on en imprime rien.

D'autres, se contentant de la premiere inscription sans regarder dedans, y mettoient leur peu d'argent, & eux arrivant à leur logis, pensant faire quelque belle lecture aprés disner, y trouvoient blancs, & bien faschés d'avoir si mal employé l'argent de leur baudrier, aucuns se mocquoient d'eux mesmes.

D'autres plus raquedenases se dépitoient & maudissoient & Mr. d'Espernon & son livre, & ses gestes, d'y avoir mis & employé si mal leurs pieces, qui leur eussent servy d'ailleurs. Si est-ce que nonobstant cette blanque plusieurs luy donnoient reputation d'y avoir pris une place inexpugnable, comme Lorges, au milieu de l'hyver, des pluyes, des glaces, & des neiges; & monté & planté son artillerie pour faire sa baterie en un lieu si inaccessible, que c'est tout ce que pourroient faire les chevres que d'y aller, & la prit pourtant, mais avec per

t

te de force bons & honneſtes hommes, tant Gentils-hommes que Capitaines & ſoldats, à la barbe d'un des braves & vaillants Gentils-hommes que j'aye connu, qui eſtoit Mr. de Vins, qui lui donna bien des empeſchemens, & luy en euſt biendonné davantage s'il euſt veſcu.

En ſon ſecond voyage, qu'il a fait aprés la mort de ſon frere Mr. de la Valette, encore qu'il ait trouvé de braves & vaillants hommes, qui luy ont bien fait teſte, l'ayant empeſché de prendre les meilleurs villes du pays, que s'il les euſt peu empieter il ne les euſt pas deſmorduës aiſement, pour leſquelles attrapper il n'y a rien oublié de toutes les ſortes d'induſtries ny de mains car il fit entrepriſe ſur Marſeille de nuit, par les moyens des petards & quelque petite intelligence qu'on le diſoit avoir dedans.

Aucuns diſoient & croyoient que ce n'eſtoit que vaine oſtentation, qu'on diſoit l'avoir entrepris, & qu'on dit aprés & publia-t-on par la France, que Monſieur d'Eſpernon avoit eſté à tenter avec deux mille hommes ſur la plus renommée & forte ville de la Gaule de temps des Romains & autres Empires & Regnes, & que de nos temps Monſieur de Bourbon & le Marquis de Peſcaire, ſi grands & excellents Capitaines,

avoient failly, voire l'Empereur Charles en son voyage de Provence.

Voilà comment le monde discouroit sur cette entreprise vaine de Mr. d'Espernon, la tenant pour vaine.

D'autres disoient & affirmoient qu'il s'estoit armé de bon & à bon escient, & que sans un petard, qui tarda à venir, la ville estoit sienne, car déja elle estoit toute en peur, je m'en rapporte à ce qui en est. Une autre belle expedition qu'il a faite, c'est cette citadelle, ou plustost Bastille, ou forteresse, ou blocus, (on l'appellera comme on voudra, car c'est pervertir autrement le nom de citadelle qui le veut bien déchiffrer) qu'il fit devant Aix, car voyant ne la pouvoir avoir par force, à cause du peu de gens qu'il avoit, pour expugner & assieger une telle place, où il y avoit tant de gens de bien, d'honneur & de valeur dedans, il s'avisa d'y bastir & construire un citadelle, pour les tenir en bride, les affamer, & faire venir à composition ; & de fait la batit à leur barbe, nonobstant les belles sorties que tous les jours ceux de dedans faisoient sur les siens œuvre certes tres-admirable, & qu'u plus grand & plus puissant que lu n'eust sceu faire, & si ce grand Empereur Frederic a esté loüé & admiré pour avoir

avoir basty une telle bride devant Parme, & l'appella *Victoria*, comme nous trouvons par escrit, il faut dire de mesme que cet œuvre de Mr. d'Espernon a équipollé & parangonné à luy d'un des grands Empereurs & braves, qui avoit esté depuis Charlemagne jusques à luy: & ce qu'il faut admirer est que dés le commencement de cette forteresse il y fut trés griévement blessé, car ainsi qu'il étoit une aprés-dinée retiré dans une tente, & qu'il joüoit pour passer le temps avec quelques Gentils-hommes, il fut tiré de la ville un coup de couleuvrine, pensés par le rapport de quelque bon espion, qui luy emporta deux Gentils-hommes auprés de luy, dont l'un fort son amy, (quel secret de Dieu!) ayant la cuisse emportée & le bras, des os qui en sortirent vinrent donner contre le ventre & la cuisse dudit Mr. Espernon, qui le blesserent tellement qu'on le tint pour mort long-temps; mais aprés il fut si bien secouru qu'il en est reschappé: & nonobstant sa blessure, jamais ne cessa sa fortification, & commanda de la continuer, tellement qu'il la mit en peu de temps inexpugnable & logeable de plus de douze cens hommes, tant à cheval qu'à pied, qui ordinairement donnerent si grande fatigue à ceux d'Aix que

la ville s'en alloit à sa mercy sans la revolte qui sourdit en la Provence, tant du costé de la Noblesse que du peuple, & sans que se remettant à l'obeïssance du Roy, aviserent d'appeller Mr. d'Esdiguieres, un des grands Capitaines qui soit aujourd'huy en France, sans faire tort aux autres, ainsi que j'ay ouï dire à de plus entendus que moy, & que les faits le montrent encore mieux, comme j'en parle en sa vie, & nul qu'un seul Mr. d'Esdiguieres pouvoit faire ce coup, & nul disoit-on que Mr. d'Esdiguieres se pouvoit opposer à luy, ny à l'affronter ny faire songer à sa conscience ny abaisser sa cupidité & ambition. Aussi à bon chat bon rat, ce dit-on.

Veu les hazards qu'a couru ce Monsieur d'Espernon, il y a plusieurs gens qui ont opinion qu'il soit feé, ou qu'il ayt un Demon ou esprit familier qui le guide, car estant haï en France plus qu'homme qui fut jamais favory du Roy, (si crois-je) il a esté guetté, cavalé, vendu, attenté & conjuré en toutes façons, & blessé, & pourtant eschappé jusques icy.

Il fut fait une entreprise sur luy à Angoulesme, aussi-bien traisnée qu'il en fut jamais, mais les executeurs ne firent rien qui vaille, & au lieu de le charger s'a-

s'amuserent à piller son cabinet & ses habilemens & les jetter dans les fenestres.

Il y demeura deux jours & deux nuits dans le chasteau assiegé, tellement que luy & les siens n'avoient de l'eau pour boire, si bien qu'aucuns des siens, comme je leur ay ouy dire, furent contraints de boire de leur pissat, & tous s'en alloient mourir de soif, (mort de Roland) sans que les assiegeans se mirent à capituler & faire composition d'abolition du tout, mais depuis ils l'ont bien payé.

Au bout de quelque temps aprés, tournant de son Gouvernement de Boulogne, & passant vers Monstreüil, il defit la garnison de cheval de là fort heureusement, & en prit prisonnier le Gouverneur & force autres Gentils-hommes avec luy, & venant passer & loger à Corbie, où estoit Monsieur de Longueville, Lieutenant General pour le Roy en toute la Picardie, mondit Sieur d'Espernon ne sçachant pas, ou ne se souvenant, ou du tout ne voulant point, ne presenta ses prisonniers audit Lieutenant General, comme la raison vouloit. A quoy Monsieur de Longueville, Prince d'honneur & de merite, se sentant pique les luy envoya demander ce

soir, lesquels lui estant refusez de l'autre, Mr. de Longueville fait mettre tout le monde en armes, & bons corps de garde & barricades devant le logis de Mr. d'Espernon, qui eut sujet de dire, comme il a dit depuis à ses amys, que jamais il n'eut si belle peur, ny pensa mieux mourir que là. Mais enfin Mr. de Longueville, comme Prince bon & courtois à la mode de Mr. son pere, qui l'estoit s'il en fut onques, se contenta de quelque honneste satisfaction, n'avisant pas tant à la convoitise ny au profit, si bien que le tout s'appaisa & Monsieur d'Espernon sortit dés le lendemain matin de la ville, bien aise, il ne le faut pas demander.

Voilà un grand hazard pourtant, que s'il eust eu affaire avec un homme turbulent, rapineux & sujet à la pince & à l'avarice, je sçay qu'il n'en eust pas esté quitté à si bon marché.

Je ne sçay comment ils en sont & s'ils sont tousjours en querelle, mais plusieurs disent que Mr. d'Espernon ne luy doit rien demander, puis qu'estant en son pouvoir ne luy ayant fait mal ny déplaisir, & luy en pouvant faire, s'en estoit allé ainsi.

Je m'en rapporte aux grands Capitaines duellistes, qui ont là assez ample sujet pour

pour s'y esbatre de paroles. Ce Seigneur eschappa là pourtant un grand hazard.

Il a esté aussi souvent blessé & fort grandement, & mesme à Pierrefont, d'une grande arquebusade à travers les machoires, dont il n'y avoit ordre qu'il reschappast, non plus que d'un grand Cerf en son rut, qui luy donna des cornes à travers le corps & le porta à demy mort par terre.

Force autres blessures qu'il a euës, & de frais á la fougade de Brignolles, qui a esté une grande eschappade & hazard, dont il en est eschappé fort heureusement, & par la grace de Dieu & par la bonne main de Monsieur Sourlin, qui est Prevost des bandes Françoises & un des meilleurs Chirurgiens de France, tres-heureux à l'endroit de Mr. d'Espernon & pas tant à d'autres.

Voilà pourquoy on ne sçavoit oster de l'opinion de plusieurs qu'il n'eust quelque Demon qui le tinst par la main, tant pour la vie que pour les biens, faveurs & grandeurs, car il a eu du Roy son maistre tout ce qu'il a jamais voulu : touchant l'or & l'argent qu'il en a jamais tiré, le monde en dit tant que je n'en puis croire la moitié.

Quant aux places & terres, il n'a jamais eu qu'Espernon & Fontenay,

& depuis peu Vilebois & autres terres de Mr. de Montpensier en Angoumois, qu'il a achettées à ses propres deniers, & non de ceux du Roy, comme Espernon & Fontenay, & n'a voulu faire comme un feu Monsieur le Connestable, Mr. le Mareschal de Saint-André, Mareschal de Rets, Matignon & autres favorys de Roys, qui se sont plus delectés à avoir & acquester de belles places : mais celuy-cy s'est avisé d'une cabale d'œconomie, à laquelle les autres n'avoient jamais jetté l'œil, comme on disoit à la Cour, car luy detestant toutes ces possessions, Domaines, proprietez, ny territoires, il s'est fait donner force beaux Gouvernemens, qui luy valoient plus que tous les acquests du monde qu'il eust sceu faire.

On l'a veu pour un coup avoir le Gouvernement de Mets & pays Messin, de Bologne & Bolonnois, & de Loches, du Marquisat de Saluces, de Provence, d'Angoumois, Xaintonge, Aunis Touraine, Angers, & de la Normandie : celuy-là il ne le garda gueres, il le donna à Mr. de Montpensier, dautant qu'il n'appartenoit de tout de temps qu'au Dauphin de France, & luy faillant & autres fils de Roy, appartenoit de tout temps à un grand Prince du sang.

Ledit

Ledit Mr. de Montpensier disoit alors, Mon maistre, ce morceau est trop gros pour vous, il vous estranglera si vous vous meslés de le vouloir avaler. Aussi le quitta-t-il.

Or je vous laisse à penser comme il a peu faire valoir le talent de tous ces Gouvernemens : aussi ont-ils esté cause du maintien de son estat & de sa grandeur, & si que possible sans iceux le Roy son maistre, qui l'avoit tant aymé & eslevé & puis s'en estoit rafroidy, luy eust fait un mauvais tour, ainsi que le bruit de la Cour & de la France en trottoit ; & si ces Gouvernemens luy ont fort servy, l'estat de Colonel l'a fondé encore mieux ; dautant qu'il avoit sous luy tant de compagnies à sa devotion & tant de soldats, il les mettoit, il les estoit, les defaisoit, les renouvelloit, les transmuoit, les transportoit où bon luy sembloit, en disposoit à sa volonté, les jarroit aux garnisons, faisoit des loix, comme il vouloit, nouvelles, observoit les vieilles, ainsi qu'il voyoit luy estre utiles, fit eriger cet estat en Officier de la Couronne de France, ce qui n'avoit jamais esté fait, & a esté le premier qui fit ce coup ; & qui plus est, il estoit mieux ordinairement accompagné que le Roy mesme,

me, car il avoit à sa suite plus de Capitaines en chef, plus de Lieutenants, d'Enseignes, de Sergens de Capitaines entretenus de payes reales; bref, qu'estoit-il question de voir plus belle suite & compagnie que d'un tel Colonel, qui le vouloit ainsi & le commandoit expressément.

J'ay ouy dire qu'au Camp de Jalon, lorsque le Roy François manda querir ses vieilles bandes du Piedmont, pour faire teste à l'Empereur, qui vouloit descendre en Champagne, Monsieur de Tais vint faire la reverence au Roy fort pompeusement, accompagné de toutes ses bandes & Capitaines victorieux, triomphant de cette dite memorable bataille de Cerisoles, où il y en avoit grande quantité, car il y avoit vingt-quatre ou vingt-cinq Enseignes, je vous laisse à calculer combien il y pouvoit avoir de Capitaines, tant en chef qu'autres membres & Capitaines entretenus, & Dieu sçait quels hommes, tous carrés de Princes, voire de plus; admira fort cette troupe, & dit aprés, Foy de Gentil-homme, voilà le plus bel estat de mon Royaume, & aussi suffisant pour se faire accompagner, craindre & respecter, & m'estonne beaucoup de mes petits sots fats Princes
de

de mon Royaume, qui font tant des grands & des glorieux, n'y ont jamais aspiré, qui se serviroient d'eux & de leurs moyens pour avoir des gens à se faire suivre, craindre & respecter, au lieu d'à mes despens, & qui ne leur coustant rien du leur, feroient tousjours mieux accompagnez que moy, & par ainsi espargneroient le leur pour l'employer mieux pour leur service. Je ne sçay s'ils le font pour craindre ou pour espargner leur peau, car l'estat est fort hazardeux, mais pourtant ils en seroient bien-heureux honorez, & respectez, & sont de petits sots qui le dédaignent.

Je ne sçay si Mr. d'Espernon avoit pris langue de là, mais je trouve, & d'autres avec moy, qu'il ne fit jamais mieux que de se pourvoir de cet estat, qu'il n'a voulu pourtant jamais démordre, quelques solicitations que le Roy d'aujourd'huy luy en ait faites, desirant gratifier Monsieur de Chastillon.

Davantage, que le Roy disoit que Monsieur d'Espernon ne s'y rendoit pas sujet, & qu'il s'amusoit trop aux autres plus grandes charges qu'il avoit touchant ses Gouvernemens, car quand tout est dit, le plus souvent qu'il l'a exercé il estoit & Lieutenant General & Gouverneur & Colonel, exerçant tous les

estats

estats ensemble, & s'en acquittant tr
dignement avec cela & vaillamment, c
on ne luy sçauroit reprocher qu'il ne f
tres brave & vaillant, & avec cela f
accomply & universel en tout, tant po
la Cour que pour la guerre, pour affai
d'Estat, pour finances, pour discour
pour gentillesses, pour les Dames
l'amour, pour plaisir, que pour tout,
bien que ceux qui voudroient escrire,
ont ample matiere & bien blanche ca
te, qu'ils la noircissent bien s'ils veuler

Quant à moy, pour ce coup je n'
parleray pas plus outre, pour ne luy
voir obligation à n'en dire bien ny ma
si est-ce que sa vertu me contraint
dire cecy en passant. Parquoy je fais
à nostre discours de nos Colonels
France, on les voit là tous jusques ic
qui ont esté depuis leur premiere insl
tution.

S'ensuit de parler des Colonels
Piedmond qui ont esté, lesquels je d
chifreray le plus promptement & brie
vement que je pourray, afin de n'
traisner tant cette besogne, qui possib
pourroit ennuyer à plusieurs.

MON

MONSIEUR DE BONNIVET.

MOnſieur de Bonnivet donc, comme j'ay dit, aprés la caſſation & le deſappointement de Mr. de Tais, fut fait Colonel des bandes du Piedmont. Encore qu'il meritoit beaucoup, une Dame lui ayda grandement, & du tems du Roi Henry une autre Dame auſſi, comme j'ay dit ailleurs. Il eſtoit tres-beau, de ſorte que quand on parloit de lui, on diſoit toûjours le beau Bonnivet. Il eſtoit de fort bonne grace, & tout luy ſeioit bien en tous ſes exercices & actions.

J'ay ouy dire à la Reyne mere, qui me faiſoit cet honneur de m'adreſſer quelquesfois ſa parole, que le feu Roy Henry avoit eſté en ſa jeuneſſe un des meilleurs ſauteurs de la Cour, & meſmes au plein ſaut, & que nul ne luy tenoit pied que Bonnivet, & ne ſe pouvoient vaincre l'un l'autre de deux doigts, quelquefois l'un & quelquefois l'autre, ſelon que les hommes ſont journaliers, & meſme qu'ils ſe plaiſoient fort à ſauter des foſſez de vingt deux & trois pieds, qu'ils franchiſſoient ſouvent, & ledit Bonnivet s'y fût noyé vne fois dans un plein d'eau, ſans que le Roy ſon maiſtre le ſauva.

Pour

Pour fin il estoit de son temps des galands de la Cour. Lors qu'il alla en Piedmont plusieurs eurent opinion qu'il ne pourroit estre le tres-bien venu parmy les Capitaines & soldats, dautant qu'on le tenoit par trop dameret, & plus propre pour la Cour & les Dames que pour la guerre & l'Infanterie, mais il n'y fut pas plustost qu'il s'y fit bien fort aymer, & gagna fort le cœur de ses soldats & Capitaines, car il s'y rendit assez familier & compagnon, non qu'il leur en laissast passer une seule à ceux qui failloient en leur devoir & aux ordonnances, car il y estoit fort severe quand ils y delinquoient, au demeurant il estoit fort liberal, il tenoit ordinairement tres-bonne & longue table, bien garnie à tous venans, car c'est ce que le soldat demande,& puis ordinairement tables & dez de Colonels, aucuns disoient tables de Capitaines. Il avoit avec luy force Capitaines entretenus, & Dieu sçait quels. Il eut au commencement deux membres de sa Colonelle, Vilemagne & Tais, cousins, braves gens & sur tout grands piaffeurs,& mesmes Tais, qui longtemps avoit pratiqué parmy les Espagnols,& en parloient la langue comme le Gascon, d'où ils estoient. Cossains me l'a conté ainsi, & pour ce je luy faisois la guerre quelquefois d'avoir appris

d'eux

d'eux à être ainsi grand piaffeur & bravasche sur tout.

Ce Colonel estoit fort soigneux & pressant à faire faire souvent monstre & tres-bien payer ses gens ; aussi ne voyoit-on rien si brave, si bien en point ny si Gorgias, (ils usoient de ce mot alors parmy les soldats du Piedmont) car quant à leurs armes, elles estoient la plus-part dorées & gravées, pour les accoustremens ce n'estoit que tout soye d'ordinaire.

J'ay ouï dire à un Capitaine, qui n'estoit que soldat, que pour venir en Guienne avec Monsieur le Connestable pour la gabelle, on vit pour un coup au Capitaine la Chasse, Gentil-homme Provençal, cinquante soldats, qui tous avoient le bonnet rouge ou de velours ferré doré avec la chaisne au col faisant deux tours, avec le fourreau, & l'écharpe de velours, ainsi parloit-on, car c'étoit une grande chose que d'avoir telle chaussure & le fourreau.

J'ay ouï dire que pour un premier jour de May un Caporal de la Colonelle, nommé Albert, comparut le matin à la Messe habillé tout de satin verd, & ses bandes de chausses toutes ratachées de doubles Ducats, d'Angelots & Nobles, jusques à ses souliers.

Aussi

Aussi j'ay ouy dire qu'en la Colon
de Mr. de Bonnivet (car il n'en
qu'une) il s'y est trouvé quatre vin
corcelets de Milan, tous gravés &
rés aux Enseignes, qu'à la teste de
compagnie marchoient Mr. de Pien
les Comtes de Charny & du Lude,
tous pour plaisir avoient pris l'arqueb
&, entroient en garde & faisoient la
ction, afin d'apprendre en jeunesse p
se faire capables aprés, ainsi qu'ils
esté, & celuy qui m'a fait ce co
c'estoit un soldat, depuis Capitaine,
nostre terre de Bourdeille, qui alors
toit soldat tres-signalé de cette com
gnie & fort avantagé, qui faisoit le q
triéme avec ces trois Seigneurs. Bre
n'y avoit que pompe & gorgiasse par
les soldats du Piedmont alors, si bien q
j'ay ouy raconter à plusieurs, qui étoi
tant Courtisans, Capitaines que solda
que quand ce grand Roy Henry alla fa
son entré parmi toutes les villes du Pi
mont, qui estoit une belle chose alle
loin chez soy sans passer ny s'engager
terres d'autrui, l'on ny vit rien si brave
si bien en point qu'étoient les Capitai
& soldats, qui se trouvoient aux entr
chacun pour recevoir leur Roy, qui, b
Prince & magnanime & magnific
qu'il estoit, se pleût fort en tel specta

& en admira ses gens; mais Mr. le Connestable dédaignant la superfluité par trop grande, le montra au Roy & avisa d'en faire plusieurs retranchemens sur les payes, les abaisser & gagner quelques jours sur les mois, bref, y faire quelques petits anicrochemens, si bien que du depuis on y trouva un peu à redire d'auparavant, mais non pas qu'il y parust gueres, car certainement il a fait tousjours beau voir ces compagnies, & mesme quand elles vinrent en Guyenne pour cette gabelle, que passant par la France on avoit accoustumé d'en voir de si belles qu'un chacun en entroit en admiration : aussi servirent elles beaucoup à rendre le peuple rebelle obeïssant à son Prince, & Mr. de Bonnivet les mena tousjours. Il ne prenoit pas plaisir de voir les querelles & supercheries parmy ses troupes, & se plaisoit à les accorder, au moins les Capitaines, & s'ils ne se vouloient accorder & le croire, il leur permettoit le combat à part, ou sur le pont du Pau, ou en quelque autre lieu à l'escart qu'ils eussent voulu, ou bien luy-mesme les faisoit battre devant luy, & aprés s'estre tiré trois ou quatre coups d'espée du moins ou plus, comme il croyoit estre besoin, & que chacun des combatans se pouvoit contenter, & aprés mieux s'accorder,

der,

der, mettant la main à l'eſpée & en criant, Hola, hola, & ſe mettant entre-deux les ſeparoit, ayant introduit cette couſtume, que quand on crioit ces hola de Piedmont, & que c'eſtoient Capitaines d'authorité, il faloit s'arreſter ſur la peine de la vie.

J'ay ouï encore raconter, que le Capitaine la Chaſſe, que j'ay cy-devant nommé, eut une querelle contre le Capitaine Riolas, Gaſcon, gentil ſoldat, que j'ay veu depuis ſuivre Mr. de Guiſe, qui l'aymoit fort & ſe ſervoit de luy en fidelité. Il fut fort bleſſé au ſiege de Rouën. Leur differend fut à cauſe de la Nobleſſe, Riolas diſoit qu'il étoit Gentil-homme comme luy. La Chaſſe luy reſpondit que certes il eſtoit Gentil-homme, à cauſe de ſon eſpée qu'il avoit au coſté, dont il s'en eſtoit tousjours tres-bien prevalu & acquitté, mais avoir ce point ſur luy qu'il eſtoit Gentil-homme de race & de l'eſpée & tout, dont un chacun ne peut ignorer. Ils ne ſe peurent ſur cela nullement accorder, & falut qu'ils ſe batiſſent & miſſent la main à l'eſpée devant Monſieur de Bonnivet, & aprés avoir tiré quelques coups, il mit la main à l'eſpée, & criant hola, il les ſepara, & puis les mit d'accord. Je ſceus ce conte d'un Capitaine de foy.

De

De raconter les vaillances de ce Colonel, je m'en remets aux vieux Capitaines & soldats qui ont esté sous luy. Je diray ce mot, que Paradin, qui a esté de nostre temps, pour le bien loüer dit qu'un jour il parut sur un bastion, estant assiegé dans Saint-Ya, avec un bouclier Barcelonnois & l'espée au poing, & y demeura long-temps planté, en contemplant la contenance des ennemis, sans jamais en bouger, jusques à ce que ses gens l'en ostassent.

Voilà bien loüé un Colonel, car & pour cela quelle plus grande vaillance y a-t-il estre en cette posture & bute & ne combattre rien, sinon avec son espée trancher le vent & faire le moulin & crier ça ça.

On a veu de simples soldats, voire des pionniers & goujats, en faire de mesme. Voilà pourquoy il y a des gens desquels vaudroit mieux estre blasmé que loué, tant sçavent-ils louer mal ; il eust mieux valu qu'il l'eust loué en disant comme il s'alla bravement & resolument jetter dans cette place : Aussi avoit-il avec luy de tres-bons confidens, qui estoient Ludovic de Biragues, le Capitaine Moret, Calabrois, & Thebellet Bedaine, Albanois, tres-bons Capitaines & des meilleurs du monde de ces gens de pied,

comme à Monsieur de Montluc & à plusieurs autres, par tout où il s'est trouvé il a tousjours bien fait.

J'en ay ouï dire, & en Piedmont & en France, tant de biens de luy; qu'on ne le sçauroit assez loüer. Son malheur pour luy a été qu'il n'est mort en Piedmont ny aux factions, où il avoit souvent employé & hazardé sa vie.

Ainsi sont morts une infinité de braves Capitaines, tant du vieux temps que du nostre. Ainsi mourut Pompée, ainsi Cesar, ainsi Alexandre, bref, plusieurs anciens; ainsi est mort Mr. de Brissac, General dudit Bonnivet, & sous qui il avoit bien appris & bien guerroyé, ainsi sont morts Messieurs de Termes, d'Aussun, Montluc, & un monde d'autres les contemporains & compagnons de guerre dudit Bonnivet, ausquels le sort n'a permis de mourir parmy les batailles & les combats qu'ils ont rendus, & les assauts qu'ils ont endurez, & aux lieux où ils se sont trouvez.

Ce Monsieur de Bonnivet donc mourut à Saint-Germain en Laye, de maladie, aussi mal visité en son mal & sa mort, que jamais homme fut, car ce fut lorsque Monsieur le Connestable étoit si deplaisant du mariage de Monsieur Montmorancy son fils, & de Mademoiselle

selle de Pienne, de laquelle Monsieur d
Bonnivet estoit demy-frere, & par c
Monsieur le Connestable n'en voyoit d
bon cœur ny la race, ny tous ceux qu
le visitoient, & le frere & la sœur qu
pour quelque temps à tort fut recluse e
un monastere, si bien que mal-aisémen
on la pouvoit voir. Son frere fut veu &
visité fort peu, voire secouru, dit-on
qu'il mourut autant de regret que d
mal, que luy, qui avoit tant bien serv
le Roy son maistre, à l'appetit de Mon
sieur le Connestable, qu'il avoit pour
tant aydé à avancer, il n'avoit esté visit
de son Roy, ny de peu de gens de s
Cour. Telle a esté sa fin, telle a esté s
mort. Monsieur du Bellay en a fait u
tres-beau tombeau en peu de vers, e
Latin & en François; on le trouvera e
ses Poësies Latines & Françoises.

MONSIEUR LE VIDASME DE CHARTRES.

APrés Monsieur de Bonnivet fut mi
en sa place Monsieur le Vidasme d
Chartres, & fut Colonel general de
bandes du Piedmont, comme l'autre
Il estoit digne certes de cette charge
voire d'une plus grande, tant pour le li
gnage & ses grandes richesses, que pou
se

ses vaillances & illustres faits, qui ont esté tels que de son temps on ne parloit que de Vidasme de Chartres, & si on parloit de ses proüesses, ou parloit bien autant de ses magnificences & liberalitez. Il fut si splendide & magnifique qu'à ses propres cousts & despens il mena au combat en Italie Artiagues, avec cent Gentils-hommes en poste, tous vestus d'une mesme parure & fort superbe, tant de la poste que du pied, & châcun une chaisne d'or au col faisant trois tours, car pour lors cela s'usoit & paroissoit fort & en faisoit-on fort grande parade.

Cet Artiagues estoit un Espagnol, qui ayant querelle contre un autre, & ayant veu raisonner la renommée de Mr. le Vidasme, tant de ses vaillances que de ses magnificenses, le vint trouver en France & le supplier de vouloir estre son parrain en un champ clos & deffi contre un autre, duquel bonnement ne me souvient du nom, pour n'avoir esté de ce temps, car j'estois trop jeune, mais pour l'avoir oüi dire à de Gentils-hommes qui estoient du convoy.

Monsieur le Vidasme, qui ne refusa onques personne de courtoisie ny de gentilesse & liberalité, accorda aussi-tost la pierre de l'Espagnol, & le mena

ainsi au combat; avec telle compagnie honorable, & luy seul fit les frais du combat, qui n'estoient pas petits, car en telles choses les depens y sont grands & excessifs, & bien souvent emportent leur homme & l'abattent, comme j'ay dit ailleurs. En quoy l'Espagnol ne fut pas sot d'avoir choisi un si bon defrayeur & si vaillant parrain, aussi pour lors en France, Italie & Espagne ne parloit on que de l'appareil & somptuosité de ce convoy & voyage.

Qu'on m'aille trouver aujourd'huy de telles personnes somptueuses & liberales, & mesme à l'endroit d'un Espagnol, ausquels il n'avoit aucune obligation comme à un François. Aussi en fit-il de mesme à Fandilles, duquel j'ay parlé au chapitre des combats. Il eust esté bien plus grand encore & eust eu plus de moyens à dépenser, s'il eust voulu espouser une fille d'une grande Dame de la Cour, que je ne nommeray point, qui est Madame de Valentinois.

De plus peut-on rien parler de plus liberal, pompeux & magnifique que les immenses dépenses qu'il fit en Angleterre, lors qu'il y fut envoyé en ostage avec Messieurs d'Aumale & d'Annebaut, pour la paix jurée entre le

Roy

Roy Henry & le Roy Edouard. Entr'autres, il fit un festin au Roy & aux Dames de sa Cour, le plus superbe qu'il est possible d'ouïr parler : les mets estoient servis tous par artifices si bien faits, representez & appliquez, qu'on les voyoit venir du ciel, lequel estoit representé ainsi dans la sale où se faisoit le festin. Cela se peut mieux dire & representer par paroles, gestes & devisemens, que par escrit.

Quand ce vint aux fruits des confitures, ce ciel, ainsi artificieusement fait & façonné, se mit à esclairer, tonner & gresler, de telle façon & tempeste, que dans la sale on n'oyoit que tonnerres & esclairs, & au lieu de pluye du ciel & gresle on ne vit que dragée de toutes sortes pleuvoir & gresler & tomber dans la sale l'espace d'une demi-heure, & pleuvoir aprés toutes sortes d'eaux de senteur si bonne, si odoriferante & si souëve, que la compagnie en demeura en toute admiration de telle representation & artifice si splendide.

Le Roy Edouard s'en tint extrémement obligé à luy, aussi l'aymoit-il autant ou plus que Seigneur de son Royaume, & le gouvernoit comme il vouloit, & luy donna ample liberté, sans aucun esgard de sa sujettion d'ostage, de se pro-

mener par tout ſon Royaume comme il luy plaiſoit, voire juſques en Eſcoſſe & au fin fond des ſauvages ; & fut par tout recueilly comme un Roy & aymé de tout le monde, tant il avoit l'eſprit & la grace pour ſçavoir s'entretenir avec toutes ſortes de gens, car eſtant parmy ces ſauvages Eſcoſſois, comme j'ay dit, il ſe fit aymer d'eux qu'il les gouvernoit comme il vouloit.

Il luy dreſſerent un jour une chaſſe generale de beſtes rouſſes & ſauves, où ils en prirent ſi grande quantité que c'eſtoit une choſe tres-eſtrange ; & ce qui plus ſauvage eſtoit, comme je tiens de Monſieur de Montmorency, qui vit encore, qui le tient de mondit Sieur le Vidaſmes ſon grand amy & confederé, & nous le dit en Eſcoſſe, c'eſt qu'aprés la chaſſe ils firent feſtien de la moitié de leur chaſſe, & la mangerent ſans cuire avec du pain & toute cruë, & n'avoient ſeulement que de petits baſtons de coudre ou autre bois, & en preſſoient fort la chair, d'où en faiſoient ſortir le ſang & en rendoient la chair ſi ſeche, que parmy eux c'eſtoit un tres-grand manger, & en convierent Mr. le Vidaſme, qui en gouſta & mangea un peu pour leur plaire, dont ils luy en ſceurent tres-bon gré & l'aymoient tous

infi-

infiniment; aussi par tout où il passoit il laissoit de tres-grandes marques de sa liberalité & magnificence, lesquelles si je voulois descrire tout par le menu, je n'aurois jamais fait, comme celles qu'il a employées en la Cour de ses Roys, en habits, en pompes, en esclat, en tournois, en combats, enfin en toutes gentillesses où les braves & sages Courtisans sçavent dépenser.

Quant à la guerre, il faut demander à ceux qui ont veu ses compagnies car il y a encore d'assez vivants, quelles ont esté tant ses compagnies de gendarmes, que des chevaux legers, les gens de pied que des Cornettes de General comme il a été, ainsi qu'aprés je le diray, comment il les faisoit beau voir : S'il y avoit quelque galand homme en France il faloit qu'il l'eust, fust ou pour combattre ou pour embellir ses trouppes & pour luy lever, & l'a bien fort fait valoir. On a voulu dire qu'il l'a aymé, chery & porté pour l'amour d'une plus que tres-grande Dame, laquelle l'a tousjours aymé & porté jusques au jour de sa viduité, & donnoit-on ailleurs à ce Seigneur reputation de la servir, mais sur la fin il s'en trouva mal.

Il faut passer cela pour dire qu'au siege de Mets ce Seigneur se fit fort remar-

quer par les sorties qu'il y fit, & mesme en une qu'il fit sur les Allemans du costé du Pont aux Mores, laquelle se trouve par escrit en l'histoire de nostre temps: si faut-il que j'aille en rememorer une, à cause du stratageme gentil, dont il usa ainsi que le camp de l'Empereur deslogea de l'à-devant & se retiroit avec tres-grande perte, misere & confusion, car ayant fait mener quelques barques sur le grand chemin de Thionville, & luy s'estant accommodé avec quelques autres en passager, luy qui sçavoit parler Espagnol comme son François, & de ce temps rarement parmy nous ce langage estoit peu commun, comme pauvre battelier convioit ces pauvres soldats Espagnols de passer la Moselle, leur faisant accroire que le Duc d'Albe l'avoit là envoyé & commis pour leur passage. Ces pauvres gens las & harassez le creurent, comme il estoit aisé, & aussi qu'ils eussent pris tels partis qu'on leur eust presenté, tant ils en avoient besoin, ainsi en passa-t-il pour le moins trois cens, ayant mis sa compagnie en embuscade de-là l'eau, & aprés ayant fait le signal à l'impourveu, furent tous investis, mais à tous il leur fit mercy & grace & les envoya tous bague sauve avec l'espée fors l'arquebuse, & n'en retint aucun prison-
nier,

nier, ſinon un Gentil-homme de la maiſon de l'Empereur, & quelque page de ſa chambre, & un treſorier du Duc d'Albe, & quelques marchands d'Anvers, leſquels il mena dans la ville pour en triompher ſeulement, & puis les renvoya en toute courtoiſie & honneſteté. En quoy il fut tres-hautement loüé, tant des noſtres que des Eſpagnols, qui tous, & principalement le Duc d'Albe, luy renvoyerent par un Trompette le remerciment & mille honneſtetez, & les ſoldats diſoient tous les biens du monde de luy.

Certes ce trait eſtoit brave & gentil, je l'ay ouy conter ainſi à ceux qui y eſtoient & en ferois volontiers le long diſcours, mais il faut vaquer ailleurs.

Or aprés que ce Seigneur eut longuement ſervy ſon Roy aux guerres de France en gendarme & en chevau-leger, c'eſt à dire en Capitaine de l'une & l'autre compagnie, & aprés en avoir eu l'Ordre de ſon Roy & fait pour cette cauſe compagnon & confrere de ſon Roy, voire en fort jeune âge, mais ſes merites l'avoient rendu vieil & meur en cela, car ſon premier commencement & le plus beau fut à la bataille de Ceriſoles, il s'en alla en Piedmont pour commander à l'Infanterie, y ſuccedant

à Monſieur de Bonnivet, comme j'ay dit, là où il ſervoit ſon Roy à pied auſſi fidellement & vaillamment qu'il avoit fait à cheval tenant du naturel de Ceſar, qui eſtoit & bon homme de pied & bon homme de cheval; ne manquant d'apporter & hazarder ſa vie en tous ces lieux dangereux qu'il croyoit eſtre neceſſaires pour ſon ſervice, ainſi qu'il fit au ſiege de Conis, pour la ſeconde fois aſſiegé des François, mais failly par deux fois auſſi, comme eſtant place ſeule feée & fatale en ces païs-là contre la puiſſance Françoiſe; auſſi qui eſt la choſe qui puiſſe reſiſter au deſtin! Mr. le Mareſchal de Termes vint à faire perdre la bataille de Gravelines & y fut fait priſonnier, lequel avoit eſté conſtitué par le Roy Gouverneur de Calais & pays aux environs.

Monſieur le Vidaſme de Chartres eut ſa place & y fut Lieutenant General de ſa Majeſté. Durant le temps qu'il y fut il garda tres-bien tout ce qu'on luy avoit donné en charge, & en fatiga fort l'ennemy. Il eut pluſieurs fois revanche de la deffaite de Gravelines, & de plus fit une tres-belle entrepriſe ſur Saint-Omer, mais elle faillit, & ne tint pas à luy, il s'en faut prendre à ceux qui en furent cauſe.

Pour avoir ce Gouvernement & Lieu-

tenan-

tenance generale, il quitta sa charge au feu Prince de Condé, duquel il estoit fort proche parent à cause de la maison de Vendosme, de laquelle & l'un & l'autre estoient sortis, mais l'un s'appelloit René de Vendosme, & le Prince Louys de Bourbon. La paix s'en ensuivit du Roy Henry & Roy Philippes, & la France mit bas les armes, ce qui fut cause des guerres civiles, car le François ne fut jamais qu'il n'ayma à mener les mains, sinon contre l'étranger plustost contre soy-mesme. Aussi le Bourguignon & le Flamand disent de nous, que quand le François dort le Diable le berce.

Mr. le Vidasme, concevant en soy ce qui à esté depuis, se rendit oizeux, & d'autant plus qu'on l'avoit veu autrefois gentil & galand Courtisan, & n'ayma rien tant que la Cour. Il s'en retira aprés la mort du Roy Henry son maistre, & estant en oisivité en conjectura que grand homme qu'il estoit ne pouvoit ainsi demeurer coy, sans projetter en son profond de l'ame quelque chose de grand pour l'avenir.

Il fut soupçonné; fut à faux fut à vray, d'avoir sceu quelque chose de la conjuration d'Amboise & autres menées qu'il faisoit avec le Prince de Condé contre l'Estat; parquoy le Roy François second

P 5 étant

estant à Fontainebleau, commanda à un Capitaine de ses gardes de l'aller prendre prisonnier à Paris & le mettre dans le Bastille.

Ce fut lors que feu l'Amiral presenta au Roy sa requeste pour ceux de la Religion, & qu'il dit qu'il parloit de la part de plus de cinquante mille hommes, & que ce grand Mr. de Guise dit en plein Conseil, Et moy avec cent mille hommes, dont j'en feray le chef, & je leur rompray à tous la teste.

J'estois alors à Fontainebleau, mais je puis asseurer que Monsieur de Guise fut autant marry de la prison de Monsieur le Vidasme, qu'aucun qui fust à la Cour, car je le vis en son souper le loüer en toutes sortes de loüanges. Aucuns disoient que ce Mariçon ressembloit à celuy de Cesar, quand il vit la teste de Pompée, dont il s'en mit à pleurer. Si avoit-il bien servy à son siege de Mets. Une grande Dame fut fort blasmée de cette prison, qui pourtant autrefois ne luy eust usé de ce tour; mais qu'y sçauroit on faire? Quand une Dame qui a aymé vient à hayr, elle en trouve toutes les inventions du monde pour bien hayr.

Ce Seigneur demeura plus de cinq mois dans la Bastille, puis le Roy estant mort il en sortit fort malade, dont il mou-

mourut en ſon logis là auprés, auſſi mal content de cette Dame qu'elle de luy, & en diſant prou de mal, non de mal talent aigre qu'il luy portaſt, mais d'un jaloux dépit, ainſi qu'eſt le naturel de pluſieurs amans, que ceux qui ont aymé eſperdûment, ne hayſſent jamais à l'extremité de l'inimité de ſa mort & de ſa vie, comme l'on dit.

Voila la fin de ce grand Seigneur, qui pour un des Seigneurs mondains de la Cour, ſe retira & ſe reſſerra ſi eſtroitement, que ſur la fin de ſes jours on n'euſt jamais dit de luy que c'eſtoit ce brave Vidaſme de Chartres, qui avoit eſté autrefois, & bien changé de ce brave Hector, qui avoit tant paru en ce monde, & auquel de ſon temps, ny en la Cour du Roy ny de l'Empereur, nul n'oſa comparoir pour le parangonner, fors Mr. de Nemours, le non pair pour lors de la Chreſtienté, qui l'a ſurpaſſé en tout, & s'il euſt eu les moyens de Monſieur le Vidaſme & ſes richeſſes, encore qu'il en euſt aſſez, il ſurpaſſoit tout le monde enſemble. Si diray-je encore ce mot de ce Seigneur Mr. le Vidaſme, que luy, qui avoit ſervy en ſon temps tant de belles, grandes & honneſtes Dames, & aſſez bien deſiré d'elles, il ſe mit ſur ſes vieux jours à aymer une More, qu'il aima & tint

& tint en ses delices de telle sorte qu'il dédaigna toutes sortes de beautez & toutes autres Dames honnestes, jusques à sa femme, qui estoit une tres honneste & sage femme, estant de la maison d'Estissac, de qui j'estois fort proche.

Que c'est, quand une personne se change en un poinct il change aussi en plusieurs autres, ainsi qu'il fit en ses dépenses somptuositez & superfluitez, desquelles il se retrancha du tout, si bien que de grand & splendide Seigneur qu'il estoit auparavant, il ne paroissoit que comme simple Gentil-homme, encore qu'il luy resta plusieurs belles & grandes maisons, richesses & moyens pour en faire de même, car les heritiers qui en sont venus en ont eu de tres-bonnes pieces & friands morceaux. C'est assez parlé de luy.

MONSIEUR LE PRINCE DE CONDE'.

APrés luy vint en sa charge de Colonel de Piedmont Monsieur le Prince de Condé, lequel n'eut grand temps & loisir de faire valoir beaucoup sa charge, dautant qu'il l'eut sur le declin de la guerre, car la paix bien-tost s'en ensuivit. Si est-ce que pour si peu qu'il fut en guerre il s'acquitta de sa charge dignement.

Or

Or de loüer ce Prince c'eſt autant de mocquerie à moy, dautant que Meſſieurs de la religion, de qui il a eſté grand General & protecteur, ne l'ont point oublié en leurs eſcrits, & Dieu ſçait s'ils ſçavent bien dire & mal dire auſſi tout enſemble quand ils veulent. Il leur faut donner cette gloire qu'ils ont eſté les premiers de la France, comme je tiens de bon lieu, qui ont commencé à des mieux & mal dire & eſcrire, & ont monſtré le chemin aux autres.

Voilà pourquoy j'en remets pour ſes loüanges Meſſieurs, qui en ont dit ce qu'il en faut, n'ont point touché beaucoup de gentilleſſes & nobles particularitez qu'il a faites, que j'eſcrirois volontiers, mais l'on m'a nommé un honneſte homme qui en a fait un livre à part non encores imprimé. Voilà pourquoy je m'en tais.

Or mondit Sieur le Prince ayant eu par Monſieur l'Amiral ſon oncle le Gouvernement de Picardie, qui d'aſſez bonne ancienneté & dés la mort de Monſieur de Pienne, du temps du Roy Louys douziéme, appartenoit à ceux de la maiſon de Vendoſme, & lui ne pouvant tenir deux tels eſtats qu'eſtoient ce Gouvernement & celui de Colonel des bandes de Piedmont, & auſſi pour l'a-

l'amour de la guerre civile, le Roy en gratifia Monsieur le Mareschal de Brisiac pour son fils aisné le Comte de Brissac.

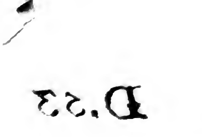
Fin du quatriéme Tome des Hommes illustres François.


BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

TA-

TABLE

Des Vies des hommes Illustres François, contenuës dans ce quatriéme Tome.



Digitized by Google



Digitized by Google

